

LE CHATEAU
DE
LA MUETTE

PAR
LE COMTE DE FRANQUEVILLE
Membre de l'Institut.

OUVRAGE CONTENANT TRENTE GRAVURES HORS TEXTE



PARIS
LIBRAIRIE HACHETTE ET C^{ie}
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1913







LE CHATEAU
DE LA MUETTE

COULOMMIERS
Imprimerie PAUL BRODARD.



LA MUETTE EN 1900 (façade nord).

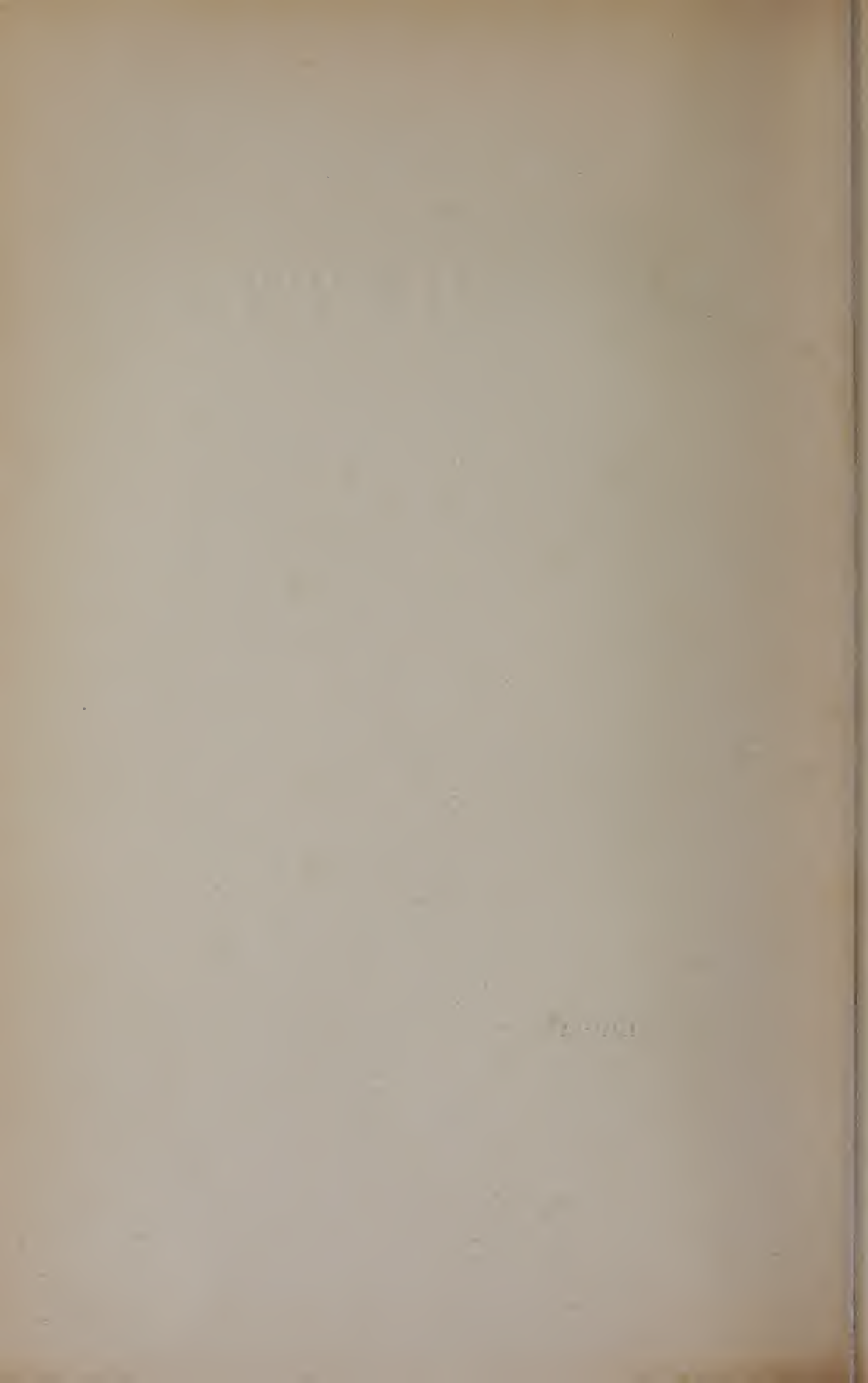
LE CHATEAU
DE
LA M U E T T E

PAR
LE COMTE DE FRANQUEVILLE
Membre de l'Institut.

OUVRAGE
CONTENANT TRENTE GRAVURES HORS TEXTE

PARIS
LIBRAIRIE HACHETTE ET C^{ie}
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1913



PRÉFACE

ON a beaucoup écrit, notamment depuis quelques années, sur la Muette et sur son histoire. La plupart de ceux qui ont traité ce sujet n'ont pas pris la peine de remonter aux sources et ils ont commis de nombreuses erreurs de faits¹ et de dates. Il est vrai que les recherches auxquelles il est nécessaire de se livrer, pour obtenir une stricte exactitude, sont longues et, pour certaines époques, assez difficiles. J'ai dû recourir, non seulement aux nombreux mémoires ou livres anciens et modernes dans lesquels se trouvent épars les renseignements historiques, mais aussi rechercher, aux Archives nationales et à la Bibliothèque

1. Parmi les erreurs habituellement commises, on doit signaler les indications, données dans la presse, sur le prix d'acquisition de la Muette. On verra combien l'étendue de l'ancienne propriété achetée, il y a tantôt un siècle, par Sébastien Erard a été successivement augmentée et aussi combien de transformations et de reconstructions partielles a subies le château, notamment : en 1820, en 1838, en 1864, en 1870, en 1879 et enfin en 1890. Si l'on voulait faire le calcul du prix total de revient, ce n'est pas par centaines de mille francs, mais par millions qu'il faudrait l'évaluer.

nationale, un grand nombre de documents manuscrits. Ce travail m'a été facilité par plusieurs de mes confrères et amis, auxquels je tiens à exprimer ma reconnaissance; je ne puis les citer tous, mais il m'est impossible de ne pas dire combien m'a été précieux le concours de mon regretté confrère M. Arthur de Boislisle et celui de son fils M. Jean de Boislisle, continuateur de l'admirable édition des *Mémoires de Saint-Simon*. Ils m'ont révélé l'existence d'une série de pièces inédites et ignorées, que je n'aurais certainement pas découvertes s'ils ne m'avaient pas fourni les indications nécessaires pour les trouver.

Voici, brièvement résumées, les diverses phases de l'histoire que l'on se propose de raconter dans les pages qui vont suivre :

I. — Charles IX construit ou achève de construire un château qui remplace le rendez-vous de chasse de ses prédécesseurs. En 1572, il en fait don à sa sœur Marguerite de Valois, épouse de Henri de Navarre (Henri IV).

II. — En 1606, la reine Marguerite donne la Muette au Dauphin (Louis XIII).

III. — Sous les règnes de Louis XIII et de Louis XIV, la Muette devient la quasi-propriété ou, du moins, l'habitation des neuf gouverneurs qui s'y succèdent : Boyer de Bandolle (1610), François Le Rebours (1620), le duc de Mortemart (1630), le baron de Saint-

Ange (1656), le Maréchal de Schulenberg (1660), le vicomte de Marsilly (1671), le baron de Beauvais (1682), Catelan de Sablonnières (1697), Fleuriau d'Armenonville (1705).

IV. — En 1716, le Roi achète la Muette, pour l'offrir à la duchesse de Berry.

V. — En 1719, le Régent acquiert la Muette pour Louis XV.

VI. — En 1774, Louis XVI hérite de son prédécesseur.

VII. — En 1792, la Muette est vendue à divers acquéreurs, le parc et le château même sont divisés en deux lots principaux.

VIII. — En 1820, Sébastien Erard acquiert la plus grande partie du parc et du château, qu'il lègue à son neveu Pierre.

IX. — En 1831, Pierre Erard devient propriétaire ; en 1853, il fait l'acquisition de la partie séparée du château et du parc, formant la Petite-Muette.

X. — En 1855, Mme Erard hérite de son époux ; en 1865, elle réunit le bâtiment de la Petite-Muette à celui de la Muette.

XI. — En 1889, Mme de Franqueville hérite de Mme Erard, sa tante et mère adoptive ; elle restaure complètement le château, d'après les plans de Gabriel.

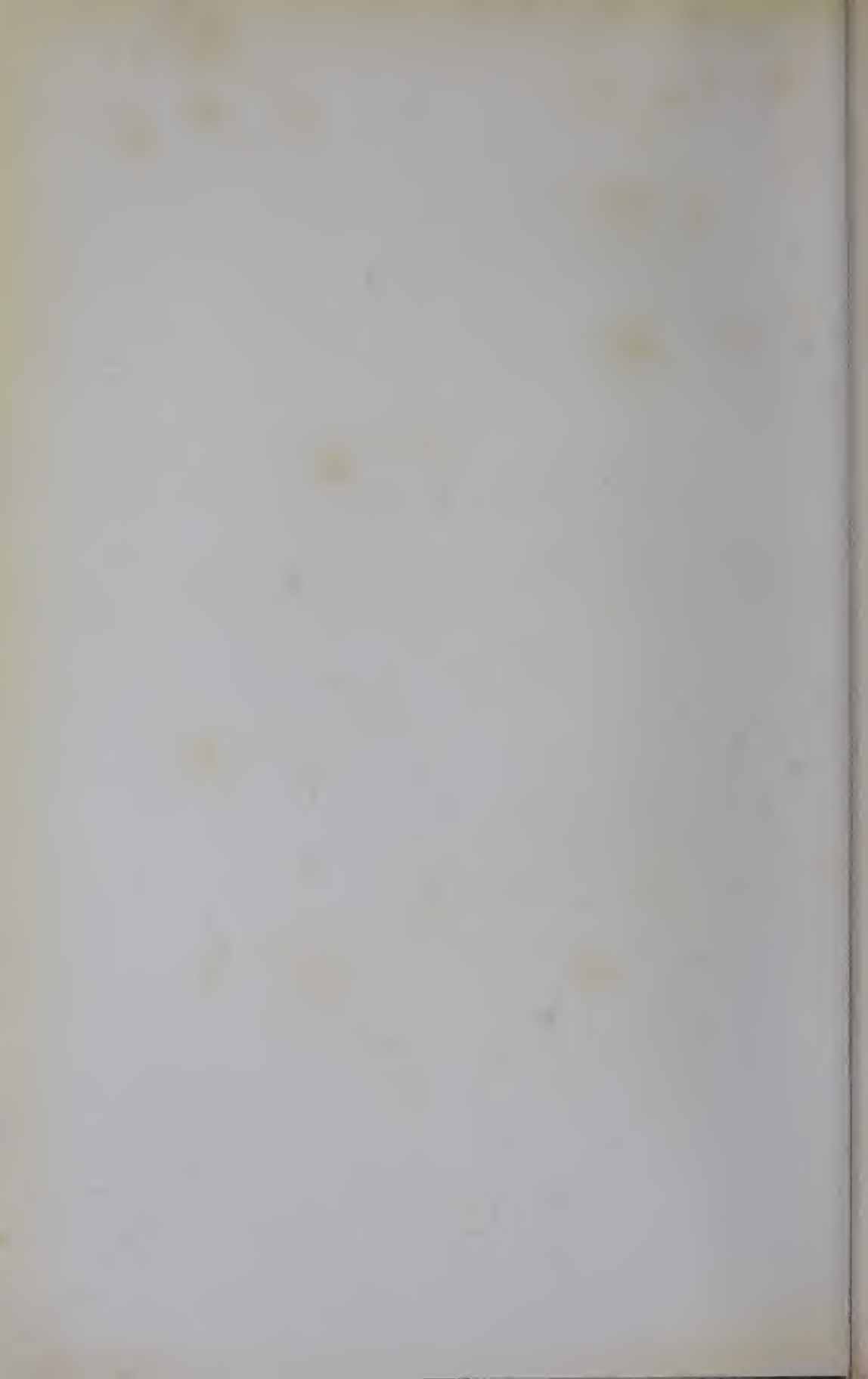
XII. — En 1900, la propriété de la Muette passe à M. de Franqueville et à ses six enfants, entre lesquels elle reste indivise.

L'histoire de la Muette, qui embrasse une période de trois siècles et demi, n'est, à proprement parler, que celle des personnages qui en ont été les propriétaires ou les habitants. Certaines époques, notamment celles de la Régence et du règne de Louis XV, sont difficiles à raconter en termes décents. On y voit les résultats les plus divers de l'inconduite qui, tantôt dépouille une Reine de la couronne de France, tantôt élève deux *filles* au plus haut rang et les rend arbitres des destinées du pays, tantôt amène, avec la déchéance morale, la mort prématurée d'une Princesse du sang. Puis tout change, à l'avènement du plus bienveillant et du plus honnête de nos Rois, mais ce n'est qu'un éclair.

La Révolution amène la mutilation de ce beau domaine. L'orage une fois passé, la Muette devient la propriété d'honnêtes bourgeois, fils de leurs œuvres, parvenus, par leur rare intelligence et par un rude labeur, à conquérir la fortune. Son parc est déjà mutilé, et l'on peut se demander ce que deviendra le château lui-même. Avant qu'il disparaisse, si tel doit être son destin, il n'est pas sans intérêt de rappeler les souvenirs qu'il évoque.



CHARLES IX, par François Clouet.
(Musée de Versailles.)



HISTOIRE DE LA MUETTE

CHAPITRE PREMIER

CHARLES IX ET MARGUERITE DE VALOIS

AU delà du village de Passy, « on découvre le bois de Boulogne, autrefois appelé la forêt de Rouvroy, que François I^{er} fit enfermer de murailles, pour y prendre plus commodément le plaisir de la chasse. Son étendue est seulement de quinze ou seize cens arpens. A l'entrée, est une fort jolie maison que l'on nomme la Meute, dont les appartemens, quoique peu nombreux, ont toutes les commodités pour le nécessaire et pour l'agréable. Les jardins ont aussi leur beauté particulière et, pour en faire l'éloge en peu de mots, le Roi se fait un plaisir d'y venir passer de tems en tems quelques heures. »

Ainsi s'exprime un ancien auteur¹. Quelle était l'origine de cette « jolie maison » et d'où lui venait le nom assez original par lequel on la désigne?

C'est seulement à partir du xvi^e siècle que l'on entend parler de la *Meute* ou *Muete*. Un souverain, qui fut peut-

1. Germain Brice, *Description de Paris*, publiée en 1685, vol. I, p. 183.

être François I^{er}, peut-être Henri II, eut l'idée de construire à l'entrée du bois de Boulogne, un rendez-vous de chasse.

Quant à l'étymologie du nom qui lui fut donné, les auteurs ont fourni deux explications.

Suivant les uns, la maison servait, à l'origine, de chenil aux chiens que le Roi y conservait pour servir à ses chasses, d'où le nom de *Meute*, qui se retrouve constamment chez les auteurs du xvii^e siècle, et que Saint-Simon emploie toujours¹. Mais, dès le commencement du xviii^e siècle, le mot de *Muete* apparaît et l'auteur du compte rendu de la fête donnée par d'Armenonville, le 6 septembre 1707, ayant parlé de la *Meute*, le *Mercur de France*² publia la note qui suit :

« A propos des festes, je dois vous dire qu'il s'est glissé une faute dans celle qui a esté donnée à Monseigneur le Duc et madame la duchesse de Bourgogne, par M. d'Armenonville, puisque l'on a écrit Meute, au lieu de Muete. La maison où cette feste s'est donnée s'appelle le chasteau de la Muete; le mot de Meute n'est que pour un grand nombre de chiens de chasse qui sont ensemble, et le lieu où on les tient s'appelle le Cheni, mais le nom de Muete que porte ce chasteau est un vieux mot françois dérivé de *à Mutando*, parce que, dans toutes les forests, bois, ou rendez-vous de chasse dans les plaisirs du roy, il y avoit toujours un endroit où l'on mettoit, pendant la chasse, la vieille Meute ou relais de vieux chiens, autrement dits chiens de rechange, et cela est si véritable que, dans les

1. Dans l'édition des *Mémoires* publiée par M. Chéruel, l'éditeur explique qu'il a toujours imprimé *Muette*, pour se conformer à l'usage, mais que le manuscrit porte uniformément *Meute*.

2. Année 1907, p. 322.

forêts de Saint-Germain en Laye et de Fontainebleau, on voit encore de vieilles mazes qui portent ce nom de Muete, et si l'on en veut estre plus assuré, l'on peut voir les provisions de capitaine des chasses que M. de Catelan avoit, et celles qu'a présentement M. d'Armenonville, on y trouvera le nom de chasteau de la Muete, et non de la Meute. »

Il est certain, comme le rappelle l'auteur de l'article, que d'autres résidences royales ont porté ce même nom. C'est ainsi que François I^{er} avait fait construire, au milieu de la forêt de Saint-Germain-en-Laye, un château appelé la Muette, dont le plan et le dessin sont reproduits dans le premier volume des *Excellents bastiments de France* d'Androuet du Cerceau. Cette similitude de nom a même amené des erreurs, plusieurs auteurs ayant confondu la Muette de Saint-Germain avec celle de Passy. La première, d'ailleurs, porta, dès l'origine, le nom de *Muette*. Androuet du Cerceau dit en effet : « Le Roy la nomma la Muette, comme lieu secret et séparé et fermé de bois de tous costez¹. »

Quelle que soit celle des versions que l'on accepte, que le mot de Muette soit une corruption de celui de Meute, ou bien qu'il ait été le nom donné à l'origine, et simplement modernisé par l'addition d'une lettre, il est certain

1. De là vient probablement que « certains auteurs prétendent que le nom de Muette avait été donné à cette résidence parce que c'est là que nos Rois venaient cacher leurs amours. Le nom de Muette signifiait lieu discret, endroit où l'on n'est troublé par personne. » (Milton et l'Église, *les Châteaux galants du Bois de Boulogne*.) Cela aurait pu être vrai du château de la forêt de Saint-Germain, mais non de celui de Passy qui n'a pris le nom de Muette qu'au xviii^e siècle. Le *Bulletin* de la Société historique d'Auteuil et de Passy a publié, plusieurs fois, et notamment dans le numéro du mois d'avril 1914, des études sur l'étymologie de ce mot.

que, depuis le milieu du XVIII^e siècle, on ne désigne plus le château que sous le nom qui lui est définitivement resté.

C'est avec le règne de Charles IX que commence véritablement l'histoire de la Muette. Ce fut sous ce règne que fut construit, ou tout au moins achevé, le château qui remplaçait l'ancien pavillon de chasse. La seule vue authentique de ce monument se trouve au palais de Fontainebleau, dans la galerie des cerfs, longue pièce divisée en treize compartiments, dont chacun contient la vue de l'un des châteaux royaux peint à fresque par Dubreuil ¹. Ce tableau exécuté peu d'années après l'achèvement de la construction, présente un intérêt considérable. On y voit que le château, dont le plan rappelle celui de *la Muette* élevée par François I^{er}, dans la forêt de Saint-Germain, telle qu'elle est représentée par Androuet du Cerceau, était de forme quadrangulaire, flanqué, aux quatre extrémités, de tours carrées, de dimensions identiques. Le rez-de-chaussée était surmonté d'un étage, et des lucarnes percées dans le toit éclairaient les pièces situées sous les combles. Devant la façade principale, s'étendait un jardin ou parterre bizarrement terminé en pointe et clos de murs.

Aucun document ne permet de savoir exactement si Charles IX résida fréquemment à la Meute. Il existe seulement un édit daté de Passy-lez-Paris, qui y fut signé, au mois de juin 1572. Cet acte concerne les offices des trésoriers des *Turcies* et levées des rivières de la

1. Dubreuil, mort en 1602, a également achevé l'histoire d'Ulysse, que le Primatice n'avait pas pu terminer. Il avait aussi travaillé à la galerie d'Apollon, au Louvre.



LA MUETTE AU XVI^e SIÈCLE, tableau de Dubreuil.
(Palais de Fontainebleau.)

Loire et du Cher¹. Peut-être même est-ce là que furent également rendues d'autres ordonnances datées du « château de Boulogne ».

Quoi qu'il en soit, le Roi ne conserva pas la propriété de la Meute. Désirant s'attacher les chefs du parti calviniste, il avait cru en trouver le moyen en les attirant à sa Cour; il fit plus, il fiança sa sœur à Henri de Navarre. A l'occasion de ce mariage, il fit don du château à celle qu'il appelait du nom resté populaire de *Reine Margot*.

Les matériaux ne manquent pas pour écrire l'histoire de cette Princesse², mais il est peu de récits qui soient véritablement dignes de foi. Les uns, et notamment les auteurs protestants, la représentent comme un véritable monstre de luxure³; les autres emploient, pour la louer, les plus extraordinaires hyperboles. C'est entre ces deux extrêmes qu'il faut se placer si l'on veut rester dans le vrai.

Marguerite de Valois, huitième enfant et troisième fille de Henri II et de Catherine de Médicis, sœur de François II,

1. Il a été analysé par Blanchard (*Compilation chronologique*, col. 995) et le texte est reproduit dans les mémoires de la Chambre des comptes conservés aux Archives nationales (P. 217, p. 975, 977).

2. On peut notamment citer les *Mémoires et les Lettres de la Reine*, les *Historiettes de Tallemant des Réaux*, le *Journal de l'Estoile*, les récits de Brantôme, le *Divorce satirique* d'Agrippa d'Aubigné, Mézeray, le chanoine Mongey, Saint-Poncy, Ch. Merki, etc. Tout récemment, enfin mon regretté confrère M. Roujon a fait une conférence sur la reine Margot à l'Université des Annales (mars 1913). Inutile de dire que la *Reine Margot* d'Alexandre Dumas est un roman.

3. Voici par exemple ce que raconte Tallemant des Réaux : « La Reine portait un grand vertugadin qui avait des pochettes tout autour, en chacune desquelles elle mettait une boîte, où était le cœur d'un de ses amants trépassés, car elle était soigneuse, à mesure qu'ils mouraient, d'en faire embaumer le cœur. Ce vertugadin se pendait tous les soirs, à un crochet qui fermait au cadenas, derrière le dossier de son lit. »

de Charles IX et de Henri III, était née à Fontainebleau, le 14 mai 1552. Elle était, affirment les chroniques, une des plus belles personnes de son temps; beaucoup le lui dirent, dès sa jeunesse et, à plusieurs, dit-on, elle donna des signes non équivoques de sa gratitude. Au moment où se posa la question du mariage, elle était particulièrement sensible aux attentions du duc de Guise. Celui-ci, un peu plus jeune qu'elle, était l'un des plus séduisants seigneurs de la Cour, mais le Roi et la Reine mère refusèrent absolument de lui donner la main de Marguerite. Le duc d'Anjou alla même jusqu'à le menacer de le tuer, s'il cherchait à épouser la Princesse.

Pour le moment, il se contentait d'une menace, mais son frère Henri III alla plus loin et, pour un autre motif, il fit assassiner Guise, au château de Blois.

Marguerite à laquelle on ne laissait d'autre alternative que d'entrer au couvent ou d'épouser Henri de Navarre, finit par céder. Le mariage fut célébré, le 18 août 1572. Huit jours plus tard, avait lieu le massacre de la Saint-Barthélemy. Ces noces, qui semblaient apporter une réjouissance publique et être cause de la réunion des deux partis qui divisaient le royaume, furent au contraire, dit Richelieu, « l'occasion d'un deuil général et d'un renouvellement d'une guerre plus cruelle que celle qui avait été auparavant; la fête en fut la Saint-Barthélemy, les cris et les gémissements de laquelle retentirent par toute l'Europe, le vin du festin le sang des massacrés, la viande les corps meurtris des innocents pêle-mêle avec les coupables. Si ces noces furent si funestes à toute la France, elles ne le furent pas moins à elle, en son particulier. Elle voit son



MARGUERITE DE VALOIS.
(*Cabinet des Estampes.*)

mari en danger de perdre la vie, on délibère si on doit le faire mourir, elle le sauve. » Marguerite elle-même fut en grand danger. « Comme j'étais la plus endormie, dit-elle dans ses *Mémoires*, voici un homme frappant des pieds et des mains à la porte de ma chambre, criant : *Navarre, Navarre*. La nourrice pensant que c'était le Roi mon mari courut vite à la porte; un gentilhomme déjà blessé et poursuivi par des archers entra avec eux dans ma chambre. Luy se voulant garantir, se jette dessus mon lit; moi sentant cet homme qui me tient, je me jette à la ruelle et lui après moi, me tenant toujours à travers du corps. Je ne savais si les archers en voulaient à lui ou à moi, car nous criions tous deux et étions aussi effrayés l'un que l'autre. Enfin Dieu voulut que M. de Nançay, capitaine aux gardes, vint, qui me trouvant en cet état là, encore qu'il eut de la compassion, ne put se tenir de rire et se courrouça fort aux archers, les fit sortir et me donna la vie de ce pauvre homme, qui me tenait et que je fis coucher et panser, dans mon cabinet, jusqu'à ce qu'il fut du tout guéri, et changeai bien vite de chemise, parce qu'il m'avait couverte de sang. »

Tallemant des Réaux raconte que Charles IX avait dit : « En donnant ma sœur Margot au prince de Béarn, je la donne à tous les Huguenots du royaume », c'était dire trop ou trop peu. La reine de Navarre était une éclectique et les catholiques ne furent pas exclus de ses bonnes grâces. « Jamais, dit l'auteur des *Historiettes*, il n'y eut une personne plus encline à la galanterie. » Peut-être est-ce une exagération, mais ce qui est malheureusement certain, c'est que le Béarnais ne réussit pas plus

à gagner le cœur de Marguerite, que celle-ci à fixer le Vert Galant. Henri manquait de grâce et avait quelques défauts physiques¹; la reine de Navarre, au contraire, était très belle, « hormis qu'elle avait les joues un peu pendantes et le visage un peu trop long; elle était aussi fort instruite. Elle parlait *phébus*, suivant la mode de ce temps-là, mais elle avait beaucoup d'esprit. Pour se rendre plus belle de taille, elle faisait mettre du fer-blanc aux deux côtés de son corps, pour élargir la quarrure. Il y avait bien des portes où elle ne pouvait passer. Elle était coiffée de cheveux blonds d'or, blond de filasse blanchis sur l'herbe. Elle avait été chauve de bonne heure et, pour cela, elle avait de grands valets de pied blonds, que l'on tondait de temps en temps. Elle avait toujours de ces cheveux-là dans sa poche, de peur d'en manquer. »

Les écrivains et les poètes ont célébré, à l'envi, les charmes de Marguerite. « Pour parler de la beauté de cette rare princesse, dit Brantôme, je crois que toutes celles qui sont, qui seront et jamais ont été, près de la sienne, sont laides, car la clarté de la sienne brûle tellement les ailes de toutes celles du monde qu'elles n'osent, ni ne peuvent voler, ni comparaître à l'entour de la sienne. Que s'il se trouve quelque mécréant qui ne veuille donner créance au miracle de Dieu et de nature, qu'il la contemple seulement. »

Et Ronsard :

1. On raconte que Mme de Seymer, le voyant pour la première fois, dit : J'ai vu le Roi, mais je n'ai pas vu Sa Majesté. Mme de Verneuil l'appelaît : *Capitaine bon vouloir* et disait qu'il puait comme charogne. Cela était vrai, dit Tallemant des Réaux, il avait les pieds et le gousset fins.

Voy comme son bel œil, mon bel astre divin
Surmonte la clarté des lampes de ton temple,
Voy son corps de beauté le portrait et l'exemple,
Qui ressemble une aurore au plus beau du matin.

Brantôme, qui est intarissable sur ce sujet, raconte ce qui se passa, lorsque le duc d'Anjou (plus tard Henri III) fut élu roi de Pologne et qu'une députation, ayant à sa tête l'Évêque de Cracovie, vint à Paris pour lui notifier son élection. « Lorsque les ambassadeurs poulonnais vindrent en France... elle leur parust si belle, si superbement et richement parée et accoustrée, avecque si grande majesté et grâce, que tous demeurèrent perdus d'une telle beauté. Et entre autres, il y eut, Lasqui, l'un des principaux de l'ambassade à qui je vis dire, perdu de cette beauté : « Non, je ne veux rien plus veoir après telle beauté. « Volontiers, je ferais comme font aucun Turcs, pellerins « de la Mecque, qui demeurent si aises, si esperdus, si « ravis et si transis d'avoir veu une si belle et si superbe « mosquée qu'ils ne veulent plus rien veoir après et se « font brûler les yeux par des bassins d'airin ardans qu'ils « en perdent la veue, tant subtilement le savent-ils faire, « disant qu'après cela rien ne se peut veoir de plus beau « ny ne veulent rien plus veoir après.... »

« L'Évêque de Cracovye fit l'harangue pour tous et en latin. La Reyne luy respondit si pertinnement et si éloquemment, sans s'aider d'aucun truchement, que tous en entraient en si grande admiration que d'une voix, ils l'appellerent une seconde Minerve ou déesse d'éloquence¹. » Et l'auteur ajoute : « Je luy ay veu souvent faire de si beaux

1. Brantôme, VIII, 41.

discours, si graves et si sententieux que, si je les pouvais bien mettre au net, j'en ferais ravir et émerveiller le monde. De plus, si elle sçait bien parler, elle sçait aussi bien écrire. Ses lettres sont les plus belles, les mieux couchées, qu'il faut que tous les grandz écrivains du temps passé et de notre temps se cachent et ne produisent les leurs quand les siennes comparaitroient, qui ne sont que chansons auprès des siennes. Il n'y a nul qui les voyant ne se mocque du pauvre Cicéron, avec les siennes familières.» Est-il besoin de rappeler que Brantôme était Gascon?

La Reine passa les premières années qui suivirent son mariage, à la Cour de France. Lorsque le roi de Navarre réussit à s'échapper, au mois de février 1576, Marguerite restée à Paris, déploya une rare habileté pour servir, au milieu des intrigues qui s'entre-croisaient de toute part, les intérêts souvent fort contraires de son époux et de son frère chéri François d'Alençon. Elle avait, pour ce dernier, la tendresse la plus vive et la plus courageuse. Quand ce Prince, devenu suspect au faible Henri III, fut arrêté et enfermé au Louvre, elle voulut lui tenir compagnie et demanda au Roi, qui la lui accorda, la permission de demeurer auprès du captif. Elle en profita pour faciliter l'évasion du duc d'Alençon, ce que Henri III lui fit durement payer.

Pendant son séjour à la Cour de son frère, Marguerite avait notamment distingué Louis de Clermont, seigneur d'Amboise, connu sous le nom de Bussy, qui était, dit L'Étoile, « d'un courage invincible, haut la main, l'âme fière et audacieuse, aussi vaillant que son épée, mais peu craignant Dieu ». D'Aubigné dit qu' « il avait un grand

esprit tant aux choses qu'aux langues, un courage démesuré, mais qu'il employait plus à mordre les chiens de sa meute que sur les loups, tellement qu'un bon capitaine l'eût désiré chez ses ennemis ».

En 1578, la Reine de Navarre rejoignit le Béarnais. Son entrée, à la petite cour de Nérac, fut un triomphe. « Elle eut bientôt, dit d'Aubigné, dérouillé les esprits et fait rouiller les armes. » Pendant quelque années, les époux vécurent en bonne intelligence. Marguerite dit, dans ses *Mémoires*, qu'elle jouit alors d'une félicité qui dura l'espace de quatre à cinq ans. « La Cour de Nérac était si belle et si plaisante que nous n'envions pas celle de la France. Le Roi mon mari était suivi d'une belle troupe de seigneurs et gentilshommes aussi honnêtes gens que les plus galants que j'aie vus à la Cour. »

Cependant, à la suite d'une querelle avec son époux, la Reine revint à Paris. Elle y fut mal reçue et sa conduite y fut tellement légère qu'elle scandalisa même le vicieux Henri III. Les affronts qu'elle reçut furent si nombreux et si graves qu'elle prit le parti de regagner le Béarn. « Le lundy huitième jour d'août 1583, dit L'Estoile¹, la Reine de Navarre, après avoir demeuré en la Cour, l'espace de dix-huit mois, partit de Paris par le commandement du Roy, pour en Gascogne retrouver le Roy de Navarre son mary, par commandement du Roy réitéré par plusieurs fois, lui disant que mieux et plus honnêtement elle serait près son mary qu'en la Cour de France où elle ne servait de rien. De fait, partant ledit jour, elle s'en alla coucher à Palaiseau, où le Roy la fit suivre par soixante archers de sa garde,

1. *Mémoires de l'Estoile*, vol. I, p. 260.

sous la conduite de Larchant, qui la vint chercher jusque dans son lit et prendre prisonnières la dame de Duras et la Demoiselle de Béthune.... Le Roy interrogea lui-même ces dames sur les déportements de sa sœur.... Mais Sa Majesté licentia sa sœur pour continuer son voyage. »

Henri III écrivit alors au Roi de Navare, une lettre, dans laquelle il l'assurait que les bruits répandus contre Marguerite étaient faux et il l'engageait à bien recevoir la Reine. « Les roys, disait-il, sont sujets à être trompés et les princesses les plus vertueuses ne sont pas souvent exemptes de la calomnie. Vous scavez ce qu'on a dit de la feue Reine votre mère et combien on en a mal parlé. » Sur quoy le Béarnais se prit à rire, dit L'Estoile, et en présence de toute la noblesse qui était là, il dit à l'ambassadeur : « Le Roy, par ses lettres, me fait beaucoup d'honneur; par les premières, il m'appelle C... et par les dernières fils de p... : je l'en remercie. »

Convaincu, malgré la lettre de Henri III, de l'indignité de la conduite de la Reine, le roi de Navarre se montra très froid. D'un autre côté, Marguerite fut exaspérée par les marques de mépris qu'on lui prodiguait à la petite Cour de son époux, et le séjour de Nérac ne tarda pas à lui devenir insupportable. Prenant pour prétexte l'excommunication que Sixte V avait prononcée, au mois de septembre 1585, contre Henri, elle partit et, ayant levé quelques troupes, elle s'empara d'Agen, qui lui avait été donné en dot. « Notre patience dure tant qu'elle peut, Dieu veuille qu'elle puisse durer », écrivait le roi de Navarre, en apprenant cette nouvelle. Elle dura assez pour permettre aux habitants de chasser eux-mêmes Marguerite.

La Reine, dans sa fuite, se trouva, plus d'une fois, réduite à de dures extrémités. S'étant d'abord réfugiée à Carlat, elle ne s'y trouva pas en sûreté et voulut s'enfuir. Elle fut arrêtée par le marquis de Canillac, que la conduisit au château d'Usson, près de Brioude. Brantôme a raconté ce qui en advint : « Que c'est que peut un grand cœur conduit d'une grande beauté ! Car celluy qui la tenoit prisonnière en devint prisonnier dans peu de temps, encor' qu'il fust fort brave et vaillant. Pauvre homme : que pensait-il faire ? Vouloir tenir prisonnière, sujette et captive en sa prison, celle qui, de ses yeux et de son beau visage, peut absujettir en ses liens et chaînes tout le reste du monde comme un forçat ! mais elle joua son jeu si excortement qu'elle s'empara de la place et en chassa le marquis bien esbahy d'une telle surprise. »

Ce fut dans cette forteresse¹ « ressemblant plus, dit un contemporain, à une tannière de larrons qu'au palais d'une princesse », que la Reine de Navarre passa près de dix-huit années, rongéant son frein, en attendant toujours quelque occasion pour entrer en scène. De prisonnière devenue maîtresse, elle adressait, de temps à autre, au Roi son époux, des renseignements et d'utiles avis et elle charmait ses loisirs en rédigeant ses *Mémoires*, qu'elle dédia à Brantôme et qui ne furent publiés qu'après sa mort, en 1628.

Le Béarnais ne cachait pas le mépris que lui inspirait Marguerite. En écrivant à la belle Corysandre, il désignait la Reine de Navarre sous le nom de la *Dame aux chameaux*

1. Le château d'Usson situé dans le Puy-de-Dôme, fut complètement rasé par ordre de Richelieu.

et, se plaignant qu'elle aimât trop le vin il disait : « C'est être gargouille à oustrance¹ ». Quelques années après, il allait plus loin : « Je n'attends que l'heure de ouïr dire que l'on aura envoyé estrangler la feue reyne de Navarre. Cela me ferait bien chanter le cantique du Siméon². » Et un autre jour : « Le Roy m'a parlé de la dame d'Auvergne, je crois que je lui feray faire un mauvais sault³ ».

En réalité, le Roi de Navarre n'avait pas de si noirs desseins, mais lorsque, peu de mois après qu'il avait écrit cette dernière lettre, la mort de Henri III le rendit Roi de France, il n'en désira que plus vivement la rupture du lien qui l'engageait à Marguerite. Il chargea donc Rosny (le futur Sully) d'entrer en pourparlers avec elle. La Reine lui répondit qu' « Estant née fille de France, ayant esté fille, sœur et femme de Roys et seule restée de toute la royale race des Vallois, qui respirât l'air en cette vie, elle aimait si chèrement sa patrie, affectionnait tellement la personne et les contentements du Roy et désirait si ardemment de luy voir des enfants légitimes qui puissent succéder sans dispute à cette couronne, que n'estant pas en état de luy pouvoir faire trouver ce bonheur en sa personne, elle le désiroit et souhaitoit en une autre qui fust digne de luy et que, pour ce mesme effect, estoit-elle résolue de contribuer tout ce qu'il seroit en sa puissance pour faciliter et améliorer la dissolution de son mariage. Mais que si c'estoit pour mettre en sa place une femme de si basse extraction et qui avoit démené une vie si salle

1. Lettre du 7 décembre 1585 à la comtesse de Gramont.

2. Lettre du 1^{er} janvier 1589 à la même.

3. Lettre du 18 mai 1589 à la même.

et si vilaine, comme estoit celle dont on faisoit courir le bruit, elle feroit tout le contraire et ne quitteroit rien du sien pour le voir si mal colloqué¹. »

Bientôt après, la belle Gabrielle vint à mourir et, dès lors, Marguerite se décida. « Si j'ay ci-devant usé de longueurs et interposé des doutes et difficultés, écrivit-elle à Sully en 1599, vous en scavez aussi bien les causes, ne voulant voir en ma place une telle décriée bagasse que j'estimais indigne de la posséder. »

Henri IV accorda tout ce qui lui fut demandé : « Ah ! dit-il, la malheureuse sait bien que je l'ai toujours aimée et honorée et elle point moy, et que ses mauvais déportements nous ont fait séparer, il y a longtemps, l'un de l'autre ». Le mariage, vicié par divers cas de nullité, fut promptement annulé à Rome et le Roi en fit part à Marguerite, par une lettre du 20 décembre 1604, dans laquelle il l'appelait *ma sœur* et non plus, comme auparavant, *m'amy*. « Les délégués de N. S. P. le Pape, pour juger la nullité de nostre mariage, ayant enfin donné leur sentence à notre commun désir et contentement, je n'ay voulu différer plus longtemps à vous visiter sur telle occasion, tant pour vous en informer de ma part que pour vous renouveler les assurances de mon amitié. Si Dieu a permis que le lien de nostre conjunction ait été dissous, sa justice divine l'a faict autant pour nostre particulier repos que pour le bien public du Royaume. Je désire aussi que vous croyés que je ne veulx pas moins vous chérir et aimer pour ce qui est advenu que je faisois devant, au contraire vouloir avoir plus de soing de tout ce qui vous concerne

1. Sully; *Economies royales*, ch. xxxv.

que jamais et vous faire croire en toutes occasions que je ne veulx pas estre dorénavant vostre frère seulement de nom, mais aussy d'effets ¹. »

L'annulation du mariage ne fit pas cesser toute relation entre les anciens époux. Marguerite revint à Paris en 1605, et reparut à la Cour. « J'ay icy près de moy ma sœur la Reyne Marguerite qui se gouverne de façon que j'en ai beaucoup de contentement », écrivait Henri IV, le 10 août 1605.

La Reine de Navarre avait éprouvé une vive joie, en apprenant la naissance du Dauphin, qui devait devenir Louis XIII et, dès le moment où elle annonça son retour à Paris, elle manifesta l'intention de lui laisser tous ses biens.

« Je vais, avec la permission de Votre Majesté, écrivait-elle, le 10 juillet 1605, en ma maison de Boulogne, pour y faire ma demeure, en l'obéissance de ses commandements, et lorsqu'il plaira à Sa Majesté je présenteray à M. le Dauphin ce que je lui ai desdié ainsy que plus particulièrement je l'ay discouru à M. de Rosny. »

Une fois installée à Paris, Marguerite avait voulu voir le fils de son ancien époux; elle aimait à suivre ses progrès, et, quand M. de Souvray et M. de Pluvinel lui menèrent le futur Roi : « Ah! qu'il est beau, dit-elle, oh! qu'il est bien fait! que le Chiron est heureux qui élève cet Achille ² ».

1. *Lettres missives de Henri IV*, vol. V, p. 194.

2. « Pluvinel, qui n'était guère plus subtil que ses chevaux, dit à M. de Souvray : « Ne vous disais-je pas bien que cette méchante femme « nous dirait quelque injure! » M. de Souvray lui-même n'était guère plus habile. On avait fait des vers où l'on disait de lui qu'il n'avait de Chiron que le train de derrière. » (*Tallemant de Réaux*, I, p. 165.)

Héroard raconte, dans son *Journal*, qu'il a vu Marguerite, à genoux devant le lit de Marie de Médicis, Henri IV étant assis sur le lit, près du Dauphin qui jouait avec un petit chien.

Marguerite n'habitait pas habituellement la Muette. Elle s'installa d'abord à l'hôtel de Sens, au faubourg Saint-Germain, puis dans un palais situé sur l'emplacement des rues de Seine et des Saints-Pères et dont la chapelle existe encore à l'École des Beaux-Arts. Elle témoignait une grande affection à un gentilhomme nommé Saint-Julien. Celui-ci ayant été assassiné, elle exigea le supplice du meurtrier et voulut y assister, d'une de ses fenêtres. Il est vrai qu'elle s'évanouit. Elle s'intéressa ensuite à un musicien du nom de Villars, qui avait toujours, disent les *Mémoires*, « des chausses troussées et des bas d'attache, quoique personne n'en portât plus. Cela n'empêchait point que la bonne Reine ne fût bien dévote et bien craignant Dieu ». D'ailleurs, dit Tallemant des Réaux : « Hors la folie de l'amour, elle était fort raisonnable. Elle avait l'esprit fort souple et savait s'accommoder au temps. »

Marguerite aimait à recevoir les artistes et les savants et elle les réunissait souvent à sa table. Elle regardait fort peu à la dépense. « Elle était, dit Hardouin de Péréfixe, libérale jusqu'à la prodigalité, pompeuse et magnifique, mais ne savait pas ce que c'était de payer ses dettes », et lorsque « son frère » Henri IV lui recommandait de « se montrer plus ménagère » elle répondait que « la prodigalité est un vice de famille ». Le Roi assistait, d'ailleurs, aux fêtes qu'elle aimait à donner; en retour il exigea

qu'elle parût au sacre de Marie de Médicis, le 13 mai 1610. Il était temps que cette cérémonie, à laquelle Henri avait consenti bien à contre-cœur, eût enfin lieu, car, le lendemain même, le crime de Ravillac privait la France d'un de ses plus glorieux souverains.

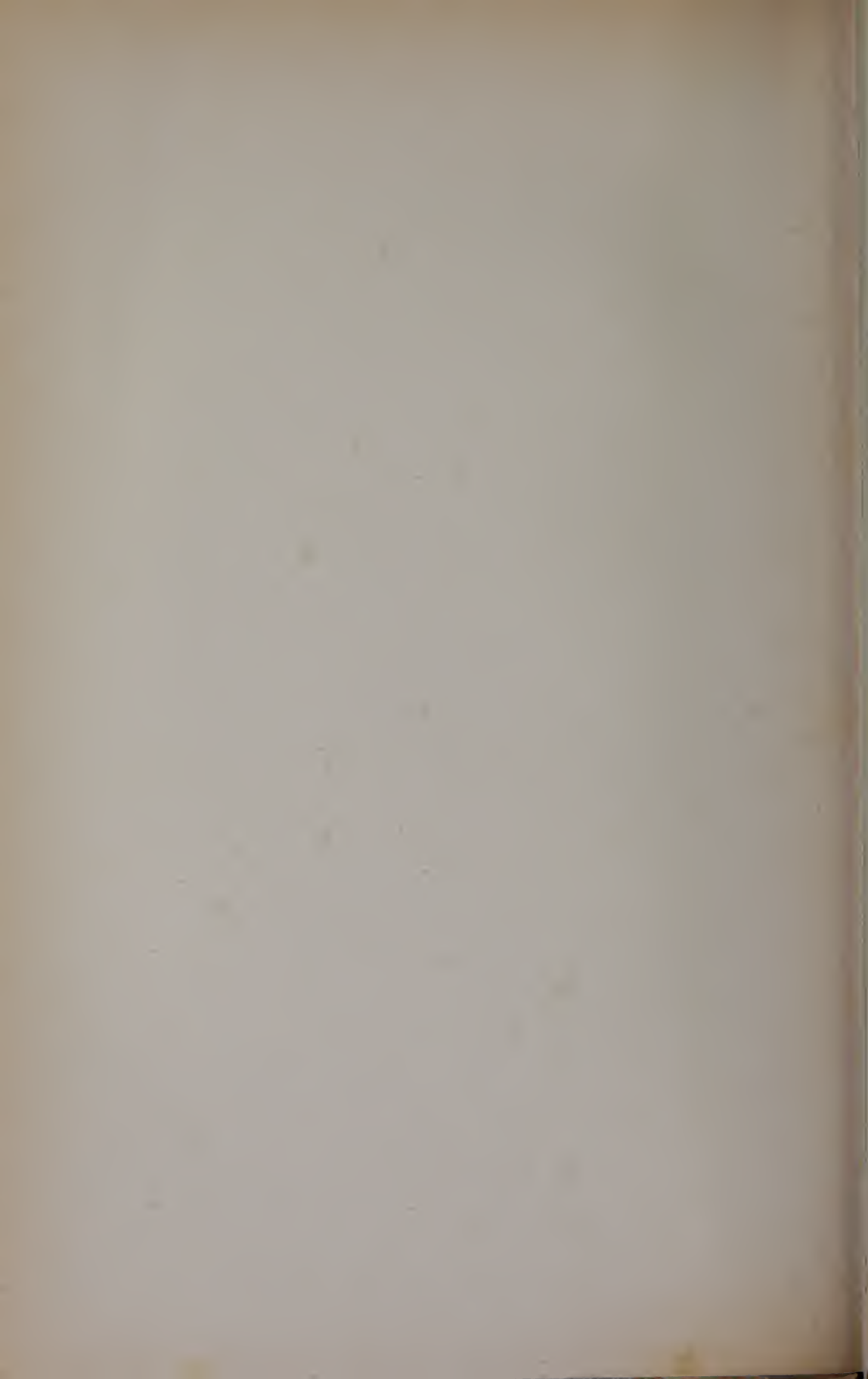
Marguerite survécut cinq années à Henri IV; elle mourut à Paris, le 27 avril 1615. Elle avait fait construire un grand couvent, sur un terrain détaché de son parc et ses derniers moments furent plus édifiants que le reste de sa vie. On ne peut cependant s'empêcher de trouver fort extraordinaire l'oraison funèbre qui fut alors prononcée :

« Qu'il me soit permis d'espandre sur son tombeau les fleurs que les Muses, par mes mains, lui présentent, d'offrir des lys à sa pureté, des roses à sa vertu, l'ombrager de palmes, le couvrir de lauriers, que le seul parterre de ses vertus me fournira avec plus d'abondance que ne feront toutes les princesses des siècles passés. »

Le cardinal de Richelieu, sans aller aussi loin dans l'éloge, a fait ressortir les nobles qualités de la dernière des Valois¹ : « Elle se vit la plus grande princesse de son temps, fille, sœur et femme de grands rois et, nonobstant cet avantage, elle fut depuis le jouet de la fortune, le mépris des peuples qui lui devaient être soumis et vit une autre tenir la place qui lui était destinée.... Ses trois frères meurent l'un après l'autre, son mari succède à la couronne, mais, comme elle n'a point de part en son amitié, il ne lui en donne point en son bonheur.... L'abaissement de sa condition était si relevé par la bonté

1. *Mémoires de Richelieu*, I, p. 92.

et les vertus royales qui étaient en elle, qu'elle n'en n'était point en mépris. Vraie héritière de la maison de Valois, elle ne fit jamais don à personne sans s'excuser de donner si peu et le présent ne fut jamais si grand qu'il ne lui restât un désir de donner davantage, et il semblait quelquefois qu'elle départit ses libéralités sans beaucoup de discernement : c'était qu'elle aimait mieux donner à une personne indigne que manquer de donner à quelqu'un qui l'ait mérité. Elle était le refuge des hommes de lettres, aimait à les entendre parler... Enfin, comme la charité est la reine des vertus, cette grande reine couronnait les siennes par celle de l'aumône qu'elle départit si abondamment à tous les nécessiteux qu'il n'y avait maison religieuse dans Paris qui ne s'en sentit, ni pauvre qui eut recours à elle sans en tirer assistance. Aussi Dieu récompensa avec usure, par sa miséricorde, celle qu'elle exerçait envers les siens, lui donnant la grâce de faire une fin si chrétienne que, si elle eut sujet de porter envie à d'autres durant sa vie, on en eut davantage de lui en porter, à sa mort. »





LOUIS XIII, école de Porbus.
(Musée de Versailles.)



CHAPITRE II

DE LOUIS XIII A LA RÉGENCE

MARGUERITE de Valois, réalisant la promesse contenue dans la lettre qui a été précédemment citée, fit, par un acte du 11 mars 1606, la donation de tous ses biens au Dauphin, alors âgé de cinq ans. Lorsqu'elle mourut, la liquidation de sa succession donna lieu à de graves difficultés; les dettes étaient considérables et son intendant, le Sieur de Boissieu eut fort à faire pour tout régler. Quoi qu'il en soit, Louis XIII demeura propriétaire de la Muette. On l'y conduisait quelquefois pour le divertir, mais il paraît probable qu'il n'y résida jamais, d'une façon suivie. Le château était habité par le gouverneur, que Henri IV y avait installé et dont Bussy-Rabutin nous fait connaître le nom.

Il raconte, en effet ¹, que le fils de cette admirable sainte que fut Mme de Chantal, le père de Mme de Sévigné, Celse-Bénigne de Rabutin, « un des plus accomplis cavaliers de France soit pour le cors, soit pour l'esprit, soit

1. *Histoire généalogique de la Maison de Rabutin*, par le comte de Bussy. Manuscrit conservé à la Bibliothèque de l'Arsenal.

pour le courage, s'étant battu en duel avec son cousin Saligny, de la maison de Coligny, eut l'avantage sur son adversaire. Ce dernier n'en convint pas, un moment après le combat; ils recommencèrent donc à se battre et, Saligny ayant été désarmé, cette fois Chantal ne lui voulut rendre son épée qu'à la Meute, chez Boiër Bandole, qui était gouverneur, devant lequel ils convinrent de leurs faits. »

Antoine Boyer, seigneur de Bandole, maître de camp d'un régiment d'infanterie, était fils d'Etienne de Boyer, et de Jeanne de Beyran.

Nostradamus raconte que Boyer, né à Ollioules, le 18 octobre 1562, rendit de grands services au roi de France, pendant les troubles de la Ligue et que « Henri IV lui donna, à titre de récompense, en fief et à paye-morte, à lui et à sa postérité, le fort de Bendon, situé au bord de la mer¹. Ce fort avait été construit par Boyer lui-même, en exécution des ordres du duc d'Épernon.

Antoine Boyer servit encore vaillamment et, lorsque le pouvoir royal fut solidement établi en France, il obtint toutes sortes de faveurs. Nommé gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, chevalier de ses ordres, gouverneur du fort de N.-D. de la Garde à Marseille, puis viguier de cette ville, en 1602, il se fit concéder le privilège très lucratif de la pêche du thon sur les côtes de Provence, depuis La Ciotat jusqu'à Antibes. Ce fut, pour lui et pour sa famille, la source d'une fortune considérable.

Antoine Boyer se distingua en plusieurs circonstances et notamment à la bataille des Ponts-de-Cé. « Le Comte de

1. *Histoire et chronique de Provence*, p. 309.

Saint-Aignan, dit Bassompierre¹, était hors de rang. Mais comme l'esquadron gauchit, il fut emporté avecque et, dans la foule, le chapeau luy tomba... et comme il le ramassait, je lui dis : « Adieu, Saint-Aignan » ; il me répondit, baissé comme il était : « Adieu, adieu ». Il fut arrêté derrière l'esquadron par deux carabins quy assuroient la victoire et, en ce même temps, Boyer passant pour nous venir dire quelque chose de la part du Roy, il luy cria : « Boyer, je « me rends à toy », que nous l'aurions adjugé sur ce que Saint-Aignan nous dit qu'il s'estoit, en cette sorte, rendu à luy. »

En 1615, Boyer acheta de grandes terres, sur le territoire de Bandole et il les fit ériger en arrière-fief. Il ne mourut qu'en 1636, mais il avait, depuis longtemps, résigné son emploi de gouverneur de la Muette, dont les fonctions furent réunies à celles de capitaine de la Varenne du Louvre.

Cette charge avait été créée par une déclaration, en date du 15 mai 1597 par laquelle Henri IV avait commis Nicolas Moreau, seigneur d'Auteuil, aux fonctions de « capitaine tant de la Varenne du Louvre que des châteaux et bois de Boulogne, pont de Saint-Cloud et gruerie des lieux² ». A sa mort, un édit du 1^{er} mai 1608 lui donna pour successeur François Le Rebours, fils de Germain III^e du nom et d'Anne Bourdineau, seigneur de Laleu et de Chauny, et

1. *Mémoires*, tome II, p. 196.

2. Le mot de varenne est la forme ancienne de celui de garenne. La Varenne du Louvre était l'étendue du territoire voisin de Paris, dans lequel le droit de chasse était réservé au Roi. La juridiction, dont le siège se tenait au Louvre, connaissait des délits de chasse commis sur ce territoire. La gruerie était la juridiction chargée de juger, en premier ressort, toutes les questions concernant les bois et forêts.

écuyer de la reine Marie de Médicis. Le Rebours avait épousé Anne de Chaumes, fille de Jacques seigneur d'Épinay-sur-Seine, doyen des maîtres des requêtes. Lors de la retraite de Boyer-Bandole, il exerça, en réalité, les fonctions de gouverneur de la Muette, où il s'installa. Il obtint, en 1628, la faveur d'y établir un oratoire, dans lequel on pouvait célébrer la messe.

A la mort de Le Rebours, la charge de capitaine de la Varenne du Louvre, définitivement confondue avec celle de gouverneur de la Muette, acquit un nouvel éclat et, pendant les règnes de Louis XIII et de Louis XIV, elle fut généralement confiée à des personnages considérables, qui, en fait, sinon en droit, agissaient comme les véritables propriétaires et cédaient leur charge moyennant finance. La liste des titulaires, qui nous est fournie par un document existant aux Archives nationales¹ comprend sept noms, pour la période qui s'étend de la mort de Le Rebours à la Régence. Ce sont : le duc de Mortemart (1630), le baron de Saint-Ange (1636), le maréchal Montdejeux de Schulemberg (1660), le vicomte de Marsilly (1671), le baron de Beauvais (1682), Catelan de Sablonnières (1697) et Fleuriau d'Armenonville (1705). Les biographies de ces personnages, d'origine et de caractère si divers, constituent toute l'histoire de la Muette, pour cette période.

Le 14 mai 1630, les fonctions de capitaine de la Varenne du Louvre furent conférées au marquis de Mortemart, descendant d'une illustre famille, qui était une branche de celle des vicomtes souverains de Limoges et comptait des alliances avec les maisons royales d'Angleterre, de

1. K. K. 1454-153.



LE DUC DE MORTEMART.

(Galerie de M. le duc de Mortemart.)



Navarre et de Bourgogne. Son père, Gaspard de Rochecouart, marquis de Mortemart, prince de Tonnay-Charente, avait servi sous Henri III et Henri IV ; il avait épousé Louise comtesse de Maures, veuve d'Odet de Matignon, comte de Torigny. Il était mort le 9 avril 1634.

En même temps qu'il était nommé capitaine de la Varenne, Gabriel de Mortemart était attaché à la personne de Louis XIII, en qualité de gentilhomme de la Chambre, ce qui lui permit, en plusieurs occasions, de rendre d'importants services au Cardinal de Richelieu. Ce fut ainsi que, dans l'affaire de Cinq-Mars, il donna au Roi des impressions fâcheuses contre le favori de la veille. Pendant le voyage de Louis XIII aux Pyrénées, le grand homme d'État chargeait, chaque jour, les ministres de Noyers et Chauvigny de donner des avis au *fidèle* Mortemart.

Chauvigny écrivait au Cardinal : « Mortemart a dit tout au long au Roy le coup qu'on avait manqué à Lyon et ce que M. le Grand (Cinq-Mars) avait dit, en voyant Sa Majesté malade. Le Roy n'a pas manqué de me rapporter ce discours. Le Roy m'a commandé de le faire savoir à Son Éminence et de dire qu'il croyait M. le Grand assez détestable pour avoir eu une si horrible pensée et qu'il se souvint qu'il avait, à Lyon, plus de cinquante gentilshommes qui dépendaient de luy, qu'un si damnable dessein était seul capable de le porter à l'extrémité contre luy et qu'il fallait luy faire son procès jusqu'au bout. Mortemart a adjouté encore que M. le Grand luy avait dict que si Monsieur fût arrivé à Lyon, l'affaire estait faite. Sur quoi le Roy dit merveille contre lui. »

Le marquis de Mortemart fut créé duc et pair, au mois de décembre 1650. On lit, dans la *Muse historique*¹ :

Nous avons sceu de bonne part
 Que madame de Mortemart
 Un des jours de cette semaine
 Eut le tabouret chez la Reine,
 Ainsi donc c'est un point tout clair
 Que son époux est duc et pair.

Peu après, Mortemart fut nommé chevalier des ordres du Roi. En 1656, Louis XIV lui confia le gouvernement de Paris. Il était, disent les contemporains, l'un des seigneurs les plus aimables et les plus savants de la Cour, mais il n'était un modèle ni de fidélité conjugale, ni de beauté, s'il en faut croire la chanson qui circulait à Versailles².

Le duc de Mortemart mourut à Versailles, le 26 décembre 1675. Sa femme Diane de Grandseigne, fille de Jean seigneur de Marcillac et de Catherine de la Béraudière, l'avait précédé, de neuf ans, dans la tombe. Cinq enfants étaient issus de leur union : Louis-Victor, duc de Vivonne ; Gabrielle, marquise de Thianges ; Marie-Christine, religieuse de la Visitation ; Françoise-Athenayses, marquise de Montespan, et Marie-Madeleine-Gabrielle, abbesse de Fontevrault. Ces quatre filles jouissaient d'une réputation de vive intelligence. Voltaire dit, en parlant de l'une d'entre elles, qui était malheureusement trop connue : « Elle avait un tour singulier de conversation mêlé de

1. La *Muse* était un peu en retard, car elle ne donne la nouvelle qu'au mois d'août 1652.

2. Mortemart le faune
 Aime la Tambonneau,
 Elle est un peu jaune
 Mais il n'est pas très beau.

plaisanterie, de naïveté et de finesse, qu'on appelait *l'esprit des Mortemart*. »

Lorsque le duc de Mortemart avait reçu le gouvernement de Paris, il avait abandonné sa charge de capitaine de la Varenne du Louvre. Il fut remplacé, le 20 juin 1656, par François Le Charron, chevalier baron de Saint-Ange¹, qui avait été trésorier général de la cavalerie légère, en 1621, puis trésorier provincial de l'extraordinaire des guerres en 1622 et était devenu maître d'hôtel de la Reine en 1651. Saint-Ange était fils de Pierre Le Charron, seigneur de Plaisance, trésorier général de l'extraordinaire des guerres et de la cavalerie légère et de Marguerite Sauvat. Son frère aîné, Claude, seigneur de Villemarechal, avait été reçu conseiller au Parlement, le 13 mars 1615, puis nommé maître des requêtes, le 21 janvier 1624 et enfin conseiller d'État et intendant des finances. Son cadet, Antoine, baron d'Ormeilles, fut gentilhomme ordinaire de la maison du Roi, cornette des cheveu-légers de la Reine et gouverneur de Montereau. Une de ses sœurs, Colombe, avait épousé César de Choiseul, comte du Plessis-Praslin, né en 1598, devenu, en 1645, maréchal de France, puis, en 1648, gouverneur de Monsieur, et en 1653, ministre d'État, enfin duc et pair en 1665.

Saint-Ange ne resta en fonctions que pendant quatre années, après lesquelles il crut devoir se démettre ou, plus exactement, céder sa charge.

1. Le château de Saint-Ange, en Gâtinais, près de Villecerf, avait été restauré par Henri IV, pour Gabrielle d'Estrées. Après la mort de sa maîtresse, le Roi donna le domaine à Germain Le Charron, qui fut autorisé par lettres patentes de 1627 à porter le nom de Saint-Ange.

Le 26 octobre 1660, le Roi conféra le titre de capitaine de la Varenne du Louvre, etc., à Jean de Montdejeux, futur maréchal de Schulemberg et, prévoyant que celui-ci serait souvent empêché, il nomma conjointement avec lui son parent, Armand de Marsilly, en accordant à ce dernier la survivance de la charge¹.

La famille de Montdejeux² « était originaire du pays de la Mark, en Westphalie. Elle était une des branches de la maison de Schulemberg et avait pris son nom du comté de Montdejeux, près d'Attigny-sur-Aisne, acheté par Jean de Schulemberg, qui s'établit en France, sous le règne de Louis XI.

Jean de Montdejeux était né en 1598, au château de Guincourt en Vermandois. Son père venait d'être tué, au siège d'Amiens, à la tête du régiment de Champagne, dont il était colonel. A douze ans, sa mère l'envoya à l'académie de Sedan, pour apprendre le métier des armes. « Souvenez-vous, lui dit-elle, que vous êtes d'un sang qui ne s'est jamais ménagé où il s'est agi de le répandre pour l'honneur du nom que vous portez; mais ne vous en souvenez pas trop et comptez toujours moins sur l'honneur

1. « Louis... nous ont fait agréer la démission qu'en a faite en sa faveur le S^r Baron de Saint-Ange des estats et charge de Bailly et de capitaine de La Varenne du Louvre, châteaux de Madrid et de la Muette... et nous ont fait trouver bon à sa prière d'en pourvoir conjointement avec lui le S^r Armand Deschamps de Marsilly pour le soulager dans la fonction de ces charges et nous y servir en son absence. Comme son affection pour notre service et sa vigilance nous sont particulièrement connues et que nous pouvons nous assurer qu'en l'absence de notre cousin le Maréchal, la soignance de nos plaisirs dans l'estendue du pouvoir appartenant à ses charges ne sera pas moindre que s'il y était en personne, etc. »

2. L'histoire du Maréchal de Schulemberg est racontée en détail, dans un manuscrit conservé à la Bibliothèque d'Arras, dont les *Mémoires de l'Académie d'Arras* (vol. IX) ont publié une partie.



LE MARÉCHAL DE SCHULEMBERG, par Heim.
(Musée de Versailles.)

que vous avez hérité de vos aïeux que sur celui que vous leur ferez de leur ressembler. » Ces paroles ne furent pas oubliées. Dès avant quatorze ans, il avait eu de véritables duels : impatient de se distinguer autrement, il se présenta au maréchal duc de Bouillon, qui l'engagea aussitôt. Fait prisonnier, il trouva le moyen de s'évader pendant la nuit, en traversant l'Aisne à la nage, et de gagner la demeure d'un de ses parents, le sieur de Lyris. « La plus grande merveille que j'ai faite disait-il, c'est d'avoir apporté ma tête plus loin que saint Denis ne porta la sienne et de n'avoir eu besoin d'aucun miracle pour m'en servir. » En 1614, il fut envoyé en Piémont, comme cornette du Prince de Sedan et il se distingua brillamment, à la prise de Verceil. L'année suivante, il fut fait capitaine de cheveu-légers ; il rejoignit l'armée de l'Empereur Ferdinand, et prit part, en 1620, à la sanglante bataille de Prague. Il passa ensuite au service du Roi et se distingua, comme capitaine de cheveu-légers, aux sièges de Saint-Jean-d'Angély et de Montauban, à la suite desquels Louis XIII lui donna le commandement du régiment de Vaudemont.

Nommé, en 1632, mestre de camp d'infanterie et gouverneur de Coblenz, il soutint un siège, l'un des plus brillants de la guerre de Trente Ans. Réduit à la dernière extrémité, il refusa de capituler et trouva le moyen de se sauver, avec sa troupe, en s'embarquant, pendant la nuit, sur le Rhin, après avoir trompé les ennemis, par un ingénieux stratagème. Promu maréchal de camp, en 1639, à la suite de la prise d'Hesdin, il épousa, le 8 septembre 1640, Mlle de Forceville, d'une ancienne famille de Picardie, proche parente du cardinal de Richelieu.

Pendant la Fronde, Montdejeux servit en Flandre, sous le maréchal de la Meilleraye, et se distingua, à la prise de Gravelines. En 1652, Anne d'Autriche le nomma gouverneur d'Arras. La ville était fort mal défendue et le trésor royal étant à sec, ne pouvait fournir aux dépenses indispensables pour la mettre en état. Le gouverneur proposa d'entretenir deux mille cinq cents hommes d'infanterie et trois cents cavaliers et de pourvoir à la réparation des fortifications d'Arras, à la condition qu'on lui permettrait de lever, à son gré, des contributions sur les ennemis. Mazarin s'empressa d'accepter. La ville cependant n'était pas encore complètement protégée lorsque les Espagnols, commandés par le duc de Lorraine, parurent, le 3 juillet 1654. Leurs forces s'élevaient à quarante-cinq mille hommes munis de soixante-cinq pièces de canon. Montdejeux fit face à tout. Il avait à lutter non seulement contre l'ennemi, mais aussi contre les habitants de la ville qui, devenus Français depuis quatorze ans seulement, n'étaient pas encore fermement attachés à leur nouvelle patrie. Le gouverneur, voyant que la milice urbaine ne répondait pas à son appel, fit saisir le premier capitaine de la bourgeoisie, puis il envoya chercher un prêtre et un bourreau. En voyant la potence, les miliciens crièrent grâce et Montdejeux se contenta de faire imprimer, au fer rouge, sur la joue du capitaine, une fleur de lys, disant que, si cet homme n'avait pas l'emblème dans le cœur, il le porterait, du moins, sur son visage. Cependant l'ennemi, dirigé, en fait, par Condé, était sur le point d'emporter la place, malgré les héroïques efforts des défenseurs, lorsque Turenne arriva, le 25 août 1654 et fit lever le siège. Cette victoire parut à Louis XIV d'une

telle importance qu'il chargea son ambassadeur à Constantinople de la notifier au Sultan, lequel, d'ailleurs, se contenta de répondre : « Je me soucie bien que le chien mange le pourceau ou que le pourceau mange le chien ! »

On trouve, dans la *Muse historique*, de Loret¹, un long récit de cette glorieuse épopée :

Le brave et vaillant Montdejeu
Jouera sans doute *illic* beau jeu

.
Il crevera bien des bedaines
Et remplira bien des fossez
De pauvres Flamands trépassiez.

.
Du sus dit Montdejeu la femme
Qui, sans mentir a dans son âme
Autant d'honneur et de vertu
Que jamais son sexe en ait eu,
Sachant son noble époux en peine
S'en va malgré tout embarras
Essayer d'entrer dans Arras.

Le danger passé, Montdejeux continua malheureusement à se montrer aussi dur avec les habitants, et ses exactions furent telles qu'elles devinrent une véritable ruine pour la ville. Cela dura pendant douze ans, sans qu'un Cicéron se levât pour flétrir les excès de ce Verrès. Cependant le surintendant des finances, Brienne, demanda que l'on poursuivît le gouverneur. Le Tellier s'y opposa et Montdejeux, sûr de l'impunité, continua imperturbablement. Il entretenait une compagnie de cent Suisses à sa livrée, cinquante chevaux de carrosse, vingt-six cadets, près de cent pensionnaires, dont plusieurs gens de lettres. Les plaintes devinrent

1. Lettre 28, vol. I, p. 519.

si vives qu'en 1658, on chargea un conseiller d'État, le sieur de Villemonté, de faire une enquête, mais la peur paralysa toutes les langues et le mal continua. Il faut ajouter qu'à cette même époque, Montdejeux guerroyait, sans cesse contre les Espagnols, et presque toujours avec succès. Ses services obtinrent enfin la récompense qu'il ne cessait de réclamer : en juin 1658, il obtint le bâton de maréchal.

Ce fut à cette époque que devinrent particulièrement graves les scandaleux démêlés du Maréchal avec la comtesse de Montdejeux. Depuis la mort de Richelieu, cette dernière avait été fort mal traitée par son rude époux qui, non content de la ruiner, lui faisait subir les pires traitements malgré le dévouement dont elle lui avait donné tant de preuves. Dès 1655, la *Muse historique* plaignait son sort.

Certes c'est de toute mon âme
Que je plains cette noble dame,
Car son adresse et sa beauté,
Sa candeur et sa fermeté,
Son procédé discret et sage,
Son rare esprit, son grand courage
Et sa vertu qui plaît à tous
Mériteraient un sort plus doux.

La Maréchale en vint à considérer que ses jours étaient en danger, sous le toit conjugal. Elle se réfugia donc à l'Abbaye-au-Bois et elle intenta à son mari un procès en séparation de corps, devant le Châtelet de Paris. Elle obtint gain de cause : sur ce, Montdejeux fit investir le couvent, pour enlever sa femme. Le coup manqua et Mme de Montdejeux put s'enfuir à Liège, où elle fut reçue chez une deses parentes, la comtesse de Hamel. Toutefois, le Maréchal ayant interjeté appel, elle crut devoir revenir à Paris, pour

soutenir sa cause. Le jugement fut confirmé; alors Montdejeux envoya des soldats, qui vinrent saisir Mme de Montdejeux chez le conseiller de Breteuil, où le Parlement l'avait autorisée à résider. La malheureuse femme fut arrachée de son lit et jetée, nu-pieds et en chemise, dans un carrosse qui la conduisit à Arras, où elle fut enfermée et gardée à vue, dans une salle basse de l'hôtel du prince d'Épinay. Elle y demeura, trois années, exposée aux pires traitements. En vain, elle écrivit à la Reine¹. Montdejeux affirma qu'elle était folle et elle resta enfermée jusqu'au 1^{er} août 1663. Triste époque, où les arrêts des plus hautes cours n'étaient pas respectés, où, dans Paris même, une bande de gens armés pouvait impunément commettre un enlèvement scandaleux, et où une personne irréprochable pouvait demeurer séquestrée, sans que le gouvernement consentît à s'en inquiéter.

Une nuit cependant, la Maréchale ayant réussi à endormir ses gardiens, en leur faisant avaler une dose d'opium, s'enfuit, au moyen d'une échelle de corde, et *la Muse* célébra sa délivrance.

J'ai su d'un certain petit clerc
 Que madame de Schulemberg
 Dame d'esprit et de naissance
 Femme d'un maréchal de France,
 Durant six ans ayant été
 En étroite captivité
 S'en est vue enfin dégagée

 Pour sortir de liens si durs
 Sauta par dessus deux hauts murs

1. Sa lettre a été publiée dans le tome VIII des *Mémoires de l'Académie d'Arras*.

Et d'une promptitude habile
 Gagna les remparts de la ville

 Bref d'Arras se sauva belle erre
 En un pareil jour que saint Pierre
 Qui tient les clés du Paradis
 Se sauva de Rome jadis ¹.

Mme de Schulemberg, échappant aux troupes que son mari avait envoyées à sa poursuite, parvint à gagner Bruxelles, où le prince de Ligne lui donna asile, jusqu'à la mort du Maréchal. Devenue veuve, elle rentra en France et s'installa en Picardie, où elle mourut le 26 janvier 1675.

Quant au cruel époux, sa scandaleuse conduite envers sa femme ne l'avait pas empêché d'obtenir de nouvelles faveurs. Il fut nommé gouverneur de l'Artois et chevalier des ordres : ce fut à cette époque qu'il changea de nom et prit celui de comte de Schulemberg. La paix des Pyrénées, conclue en 1659, mit fin à sa carrière militaire. Il vint alors à Paris et acheta, de Saint-Ange, la capitainerie de Madrid et de la Muette. Sur ces entrefaites, l'abbé de Saint-Éloy, Le Roy, ayant dénoncé tous les abus dont il avait été témoin, une enquête fut faite par Courtin, qui devint depuis intendant de Flandre et d'Artois. Le résultat fut que l'on retira à Schulemberg le gouvernement de l'Artois; il est vrai qu'on lui donna, en compensation, celui du Berry. Dès lors, le Maréchal s'enferma presque constamment à Montdejeux. Ce fut là qu'il mourut, en 1671, à l'âge de soixante-treize ans, absolument ruiné par ses folies et par la banqueroute d'un sieur de Bar, auquel il avait confié presque toute sa fortune.

1. Lortet, *la Muse historique*, lettre 32, vol. IV, p. 88.

L'auteur anonyme d'une biographie manuscrite, conservée à la Bibliothèque d'Arras, a tracé de lui ce portrait :

« Ceux qui l'ont connu ont toujours admiré sa bonne mine. Il avait la taille fort avantageuse, tous les traits proportionnés à sa grandeur et à une grosseur plus quarrée que ronde et plutôt sèche que maigre et grasse. Sa vue avait quelque chose de rude, à la vérité, quand il ne s'adoussissait pas pour se communiquer. Il avait le teint basané et un peu plombé, le front uni, fort élevé et fort découvert, un peu froncé sur le nez, les yeux bien fendus, le nez un peu large et gros, la bouche grande à proportion et bien faite, le menton quarré portant une triple barbe, comme c'en était la mode, ce qui lui donnait, avec la blancheur de ses cheveux épais, longs et bouclés, une majesté vénérable parmi ceux même qui ne le connaissaient pas. A toutes ces marques, on juge qu'il était atrabilaire. Il avait une force de bras, de poignet et de jarret, qui lui faisait braver les hasards et se jouer des épreuves, aussi peut-on dire qu'il n'a cédé qu'à la goutte. »

En vertu de l'édit de 1660, qui lui avait accordé la survivance, Marsilly succéda au Maréchal de Schulemberg, dans la charge de capitaine de la Varenne du Louvre, de Madrid et de la Muette.

Armand des Champs, seigneur de Marsilly, né en 1626, descendait d'une famille de Champagne. Il avait épousé Elisabeth Indret, dont il eut une fille, Marie-Claire, née le 9 septembre 1675, qui fut reçue à Saint-Cyr, en octobre 1686, après avoir prouvé sa filiation, depuis Erard des Champs, seigneur de Fontaines, qui vivait en 1380, son quatrième aïeul.

Marie-Claire épousa, le 3 avril 1695, Philippe de Villette-Nursage, déjà veuf et père d'une fille qui fut Mme de Caylus et qui, devenue veuve, épousa Bolingbroke.

L'aîné de la famille, Louis, marquis de Marsilly, lieutenant général des armées du Roi fut tué, en 1691, à Leuze, où il commandait les gardes du corps. Il avait épousé la fille de Thomas Corneille. Le dernier frère, Antoine, était seigneur de Guignicour et d'Énercemont.

Marsilly se défit de sa charge, en 1682 et, le 6 avril, le Roi signa un édit ainsi conçu : « Louis.... La charge de Capitaine des chasses, etc., étant vacante par la démission du S^r Armand Deschamps, vicomte de Marsilly, et de René Deschamps son fils, pourvu en survivance, Nous avons cru ne la pouvoir remplir d'une personne qui nous soit plus agréable que le S^r Louis de Beauvais, baron de Gentilly, l'un de nos maîtres d'hôtel et de la fidélité duquel nous sommes informés et de sa vigilance et affection à notre service. »

Quelle était l'origine de Louis de Beauvais? Son grand-père, Jacques de Beauvais, commissaire examinateur au Châtelet, puis Bailli de Meaux, fut pourvu, le 6 février 1569, d'une charge de notaire secrétaire du Roi. Il mourut, le 28 avril 1589, ayant acquis une noblesse, qu'il transmit à ses enfants, avec la seigneurie de Villiers. De son mariage avec Ambroisine Regnot, il eut trois fils; l'un d'eux, Pierre, devint premier substitut du procureur général au Parlement et eut plusieurs enfants, dont un fils, également nommé Pierre, qui fut nommé, en 1630, lieutenant général de la prévôté de l'hôtel et qui épousa, en 1634, Catherine-

Henriette Bellier¹, fille de la *remueuse* des enfants de France.

Catherine, élevée à la Cour, avait épousé Pierre de Beauvais. Elle était devenue la première femme de chambre de la Reine; c'était elle qui, de ses propres mains, habillait chaque jour sa maîtresse, la coiffait et remplissait toutes les fonctions d'une domesticité intime. Son père avait été fripier et crocheteur aux halles; son mari était marchand de rubans, au palais; parmi les clients pour lesquels elle se montrait peu cruelle, il s'en trouva un qui eut le crédit nécessaire pour la faire présenter à la Reine. Anne d'Autriche, dit Mme de Motteville, apprécia fort « l'adresse de ses doigts et sa grande propreté ». Catherine n'était ni belle ni très jeune et, de plus, elle était borgne : la Reine l'appelait familièrement Cateau la borgnesse. Saint-Simon la peint ainsi : « créature de beaucoup d'esprit, d'une grande intrigue, fort audacieuse, qui eut le grappin sur la Reine mère et dans sa plus intime confiance, et qui était plus que galante ». Tout le monde lui faisait d'autant plus la cour qu'elle ne s'était pas mise moins bien avec le Roi.

Largement payée par Mazarin et surtout par Fouquet, auquel elle racontait tout ce qu'elle voyait ou entendait chez la Reine, elle avait eu, un jour, l'audace ou la faiblesse de donner au Roi, âgé de quinze ans, une leçon que Saint-Simon, Dangeau et plusieurs autres caractérisent, en employant des expressions très crues. La Palatine dit que la Beauvais fut la première qui ait appris au Roi comment il faut agir avec les dames. Très fière de cet exploit, elle fit obtenir à son mari les titres de conseiller

1. A. de Boislisle, *Madame de Beauvais et sa famille*.

du Roi et de baron de Gentilly. L'année suivante, en 1654, elle se fit bâtir, dans la plus belle partie de la rue Saint-Antoine, près de la place Royale, un magnifique hôtel, pour lequel la Reine lui fit don, par brevet, d'une grande quantité de pierres destinées aux bâtiments du Louvre¹.

A l'occasion de la visite que lui fit, en 1643, la jeune Reine Marie-Thérèse, la *Muse historique* raconte :

Mercredi, notre auguste Reine
 Cette charmante souveraine
 Fut chez madame de Beauvais
 Pour de son aimable palais
 Voir les merveilles étonnantes
 Et les raretés surprenantes.

L'hôtel était fini, depuis quelque temps déjà. Il fut, en quelque sorte, inauguré par la Reine mère qui vint, le 26 août 1660, assister, du haut du balcon, à l'entrée du Roi et de la Reine nouvellement mariés. La Reine d'Angleterre, le cardinal Mazarin, Turenne et d'autres grands personnages s'y trouvaient également.

Le poste de la Reine Mère
 Pour voir tout ce brillant mystère
 Et de monsieur le Cardinal

 Fut chez madame de Beauvais
 Poste qui n'était pas mauvais
 Etant un palais à la mode
 Fort somptueux et fort commode.

1. Cet hôtel existe encore et, bien qu'il ait perdu son ancienne splendeur, son aspect extérieur a peu changé. Dans la *Revue universelle des Arts*, vol. XX (année 1865), M. J. Cousin en donne une longue description; il dit que, construit par Lepautre, il porte actuellement le n° 62 de la rue Saint-Antoine. L'erreur de cette indication est évidente. Le véritable hôtel de Beauvais, dont la description et les vues extérieures sont reproduites dans le second volume de *l'Architecture française* de Blondel, publiée en 1752, est situé au n° 68 de la rue François-Miron qui portait probablement jadis le nom de rue Saint-Antoine, à laquelle elle fait suite; de là l'erreur.

En dehors de la construction de son hôtel, qui lui coûta 500 000 livres, Mme de Beauvais fit encore d'autres dépenses, qu'elle fut incapable de payer et, en 1683, elle dut abandonner tous ses biens à ses créanciers.

Pour l'aider, le Roi qui, suivant Saint-Simon, avait conservé beaucoup de considération pour elle, renouvela, au profit de son fils, le privilège qu'elle avait obtenu, le 30 octobre 1667 « des carrosses, coches, chariots et autres voitures, pour aller et venir par terre, aux lieux où L.L.M. les enfants de France et leur conseil séjourneront ». Beauvais en céda l'exploitation, moyennant une rente annuelle, qui ne cessa de s'élever avec l'accroissement de la circulation. On calculait qu'il en avait tiré deux millions de bénéfice.

Le mari si commode et si peu remuant de Mme de Beauvais mourut en 1685; il fallut liquider la communauté; l'hôtel de la rue Saint-Antoine fut racheté par un notaire, servant de prête-nom à Mme de Beauvais, qui y demeura jusqu'à sa mort. Sa fille aînée avait épousé, en 1652, le marquis de Richelieu, petit-neveu du Cardinal. La cadette, Claire-Angélique, était plus réservée que sa mère. Bussy-Rabutin raconte qu'au cours d'une chasse « une dame qui n'était pas pourvue de caleçon étant tombée de cheval, Mlle de Beauvais, fille d'honneur de Madame, s'écria qu'elle mourrait de chagrin s'il lui était arrivé un pareil accident¹ ». Elle était, dit Saint-Simon, grande amie de la Reine, qui lui confia son testament; elle était pleine d'esprit et de grande piété. Elle fit profession, le 12 août 1668, au monastère de la Visitation de Chaillot,

1. Vol. III, p. 54.

dont elle devint supérieure en 1695 et où elle mourut en 1709.

Louis de Beauvais, né en 1649, était, suivant la loi, fils du mari de sa mère et, suivant la chronique du temps, de Gilbert d'Ornaison, sieur de Chamarande, l'un des premiers valets de chambre du Roi. Dès l'âge de six ans, sa mère le fit venir à la Cour, où il grandit, à côté du Roi et de jeunes seigneurs qu'il retrouva plus tard, au collège de Navarre, où il se distingua en jouant la comédie, avec les Humières, les La Vallière, les Ménardeau, les Colbert, etc. A sa sortie, Louis XIV lui donna une charge de maître d'hôtel, ce qui lui fit prendre rang parmi les plus proches familiers. « Il avait été, dit Saint-Simon, élevé, au subalterne près, avec le Roi. Il fut de ses ballets et de ses parties et galant, hardi, bien fait, soutenu par sa mère et par un goût personnel du Roi, il tint son coin, mêlé avec l'élite de la cour et, depuis, traité du Roi, toute sa vie, avec une distinction qui le faisait craindre et rechercher. Il était fin courtisan et gâté, mais ami à rompre des glaces, auprès du Roi avec succès et ennemi de même : d'ailleurs fort honnête homme et toutefois respectueux avec les seigneurs. Je l'ai vu donner encore les modes¹. » C'est à lui que les plis et puis les falbalas des hommes et l'ampleur du bas de leurs habits doivent leur origine et d'autres modes qui ont passé². Une parodie de 1675 célèbre ses beaux canons :

Venez petits bourgeois, venez
Avancez petits misérables,

1. *Mémoires*, I, p. 112.

2. Addition à Dangeau, 11 août 1697.

Soyez en ce jour étonnés
 Voyez les beaux canons que je me suis donnés
 Tâchez d'en avoir de semblables.

Après une vie fort agitée et scandaleuse, Beauvais résolut de se marier. Sa première tentative n'eut pas grand succès. « La fille de Machaud, dit Le Fèvre d'Ormesson, s'est jetée dans les Ursulines pour ne pas épouser le fils de Mme de Beauvais, auquel elle était promise, avec cent mille écus¹. » La vengeance ne tarda pas. « Gouyn, de Lyon, frère de Marchand, a esté mis prisonnier parce que la fille de Marchand, qui logeait avec la femme du dit Gouyn, qui était promise au fils de Mme de Beauvais, s'est jetée dans le couvent pour ne pas épouser le dit S^r Baron de Gentilly². »

Beauvais finit cependant par trouver une femme; il épousa, en 1679, Anne Berthelot de Belloy de Vertigny, qui était, comme Mme de Prie, « de ces gens du plus bas peuple qui s'enrichissent en le dévorant et qui, des plus abjects commissions des fermes, arrivent peu à peu, à force de travail et de labeur, aux premiers étages des maltôtiers et des financiers par la suite ». Son père avait acquis une charge anoblissante de secrétaire du Roi et elle avait pour oncle deux fermiers généraux. Sa dot était de cent mille livres, celle de Beauvais de soixante-quinze mille livres, y compris douze mille livres, que le Roi lui donnait, en plus de sa charge et de la survivance du privilège des carrosses. Le contrat fut passé, le 10 juin 1679, avec l'agrément du Roi, de la Reine, du Dauphin, etc.

1. *Journal*, II, 336.

2. *Journal*, II, 337.

Ce fut à la suite de ce mariage que Beauvais acheta, du vicomte de Marsilly, la charge de capitaine des chasses, gouverneur et gruyer des châteaux du Bois de Boulogne, qui rapportait sept mille livres, plus cinq mille livres de casuel; il la paya cent soixante-cinq mille livres, mais il obtint un brevet de provision de pareille somme.

Le Baron de Beauvais était grand *donneur d'avis*, c'est-à-dire qu'il se chargeait, moyennant bonne remise, de faire agréer aux ministres les projets des faiseurs d'affaires, inventeurs, traitants, etc.; aussi le reconnut-on facilement, dans le portrait d'Ergaste, des *Caractères*, de La Bruyère.

« Laissez faire Ergaste et il exigera un droit de tous ceux qui boivent de l'eau de la rivière ou qui marchent sur la terre ferme. Il sait convertir en or jusqu'aux roseaux, aux jones et à l'ortie. Il écoute tous les avis et propose tous ceux qu'il a écoutés. Le Prince ne donne aux autres qu'aux dépens d'Ergaste et ne leur fait de grâces que celles qui lui étaient dues; c'est une faim insatiable d'avoir et de posséder. Il trafiquerait des arts et des sciences et mettrait en partie jusqu'à l'harmonie¹. »

Confiant dans son crédit, Beauvais se croyait tout permis. Au mois de décembre 1682, cependant, le Roi le fit mettre à la Bastille, pour avoir battu un collecteur des tailles du village de Gentilly, mais ce ne fut que pour vingt-quatre heures².

En 1684, Louis XIV racheta des créanciers la terre de Gentilly, qu'il lui rendit, avec des garanties suffisantes pour

1. La Bruyère, *Caractères* : *Des biens de fortune*.

2. De Sourches, *Journal*, 1, 157.

éviter toute nouvelle saisie, puis, en 1686, il facilita le rachat de l'hôtel du faubourg Saint-Antoine, où Mme de Beauvais se réinstalla avec son fils.

Louis de Beauvais mourut assez jeune; il avait eu une première attaque d'apoplexie en 1691, il fit alors son testament : « Je remercie la bonté divine de m'avoir fait élever, par mes père et mère, dans la Cour, auprès de la plus grande Reine qui ait jamais été.... J'ai cru que je ne pouvais pas mieux faire que de suivre le testament de ma mère, après l'avertissement que Dieu a eu la bonté de me donner, à mon attaque d'apoplexie, le 22 juillet 1691, étant une mère que j'ai, toute ma vie, chérie et aimée et qui a demandé, sur la fin de ses jours, pardon à Dieu de toutes ses fautes et à qui j'ai remarqué un grand déplaisir de l'avoir offensé. »

Il mourut, à la Muette, le 11 août 1697, à la suite d'une longue journée de chasse, et fut enterré à Gentilly. Le Roi, dit Saint-Simon, exprima son regret de cette perte.

A la mort de Beauvais, Louis XIV, par un édit du 13 août 1691, chargea Catelan d'avoir soin de la capitainerie « en attendant que la veuve ait vendu la charge ou que le fils soit en âge de l'exercer¹ ». En fait, Catelan finit par s'en rendre acquéreur, le 17 janvier 1698, au prix de

1. Le fils de Beauvais avait eu la capitainerie de Grenelle, Montrouge, etc., mais le Roi l'en avait fait défaire en faveur de Bontemps, par une noire malice de Benoist, contrôleur de la bouche, gros brutal, fils d'un cuisinier de Louis XIII qui s'était rendu familier avec le Roi par son assiduité et son attention à ses mets. Il traita fort mal le petit Beauvais sur du gibier, assez mal à propos, qui se rébéqua. Benoist fit languir le gibier, vanta les autres capitaines des chasses qui en envoyaient de bonne heure en quantité, se plaignit qu'il n'en pouvait tirer de celui-ci, l'accusa de le vendre et fit si bien que le Roi se mit en colère et qu'il le perdit (*Saint-Simon*, IX, 31).

cent cinquante mille livres et le Roi lui donna un brevet de retenue de cent mille livres. La veuve de Beauvais ne mourut que le 13 février 1733.

Théophile Catelan, seigneur de Sablonnières, appartenait à une famille de traitants aussi riche que décriée, qui se fit faire une fausse généalogie bretonne, dans le *Mercur*e d'août 1706. Par sa mère, il tenait à Mme de Saint-Simon. Son père, qui remplissait les fonctions de secrétaire du conseil, mourut en 1666. Les *Mazarinades* le représentent comme « une *engeance* venue de Dauphiné après avoir été laquais. Ce fut une des victimes de la Chambre de justice, en 1662 et 1663, comme intéressé en diverses affaires de gages d'officiers, dont les dossiers se trouvèrent raturés ou surchargés de sa main. » M. de Jonzac, dont le fils épousa une fille de Catelan, écrivait à Colbert cette variante du mot de Mme de Sévigné, à propos de M. de Grignan : « On ne fait ces mariages-là que pour mieux servir le Roi ».

Catelan avait épousé, en 1673, Geneviève Le Coigneux, veuve du président de Thoré. Une partie du bois de Boulogne porte le nom de Pré Catelan, en son souvenir et non, comme on l'a dit, en celui d'un troubadour, qui aurait été assassiné en ce lieu. C'était, paraît-il, un habile chasseur. Dangeau note, à la date du 27 mars 1703 : « Le Roi loua fort Catelan, disant qu'il n'y avait jamais eu tant de gibier ».

Catelan mourut, le 24 juillet 1721, ayant, dès 1705, cédé sa charge à Joseph-Jean-Baptiste Fleuriau d'Armenonville.

Le nouveau gouverneur appartenait à une famille de Touraine, enrichie dans le commerce. Son père, venu à



FLEURIAU D'ARMENONVILLE, par H. Rigaud.
(Musée de Versailles.)

Paris en 1634, avait épousé la fille du président Lambert de Thorigny.

En 1701 « Chamillart ne pouvant, dit Saint-Simon¹, suffire au travail des finances et à celui de la guerre, à la fois, eut l'idée de se faire soulager et, pour y réussir, il en fit une affaire de finances, qui valut au Roi un million cinquante mille livres d'argent comptant. Pour cela, on fit deux charges nouvelles, qu'on appela « directeurs des finances », qui payèrent huit cent mille livres chacune et eurent quatre-vingt mille livres de rente », l'une d'elles fut donnée à Armenonville. C'était, au dire de Saint-Simon, « un homme léger, gracieux, respectueux, quoique familier, toujours ouvert, toujours accessible, qu'on voyait peiné d'être obligé de refuser et ravi de pouvoir accorder, aimant le monde, la dépense et surtout la bonne compagnie, qui était toujours nombreuse chez lui. Il était frère de la femme de Pelletier, le ministre d'État, et il avait, auprès du Roi le crédit des jésuites, à cause du P. Fleuriau, son frère, qui l'était. »

Saint-Simon et Dangeau racontent que, le 6 septembre 1707, « Mme la duchesse de Bourgogne, fit avec M. le duc de Bourgogne et beaucoup de dames, une grande cavalcade au bois de Boulogne, où il se trouva une infinité de carrosses de Paris, pour la voir. A la nuit, elle mit pied à terre à la Muette. » *Le Mercure de France* raconte comme il suit la fête qui eut lieu : « M. d'Armenonville ayant fait de grands embellissements au bois de Boulogne, depuis qu'il en est capitaine et ayant aussi rendu le château de la Muette, qui lui sert de logement en cette qua-

1. *Mémoires*, III, 189.

lité, une des plus agréables maisons des environs de Paris, et Monseigneur le duc et Mme la duchesse de Bourgogne, en ayant ouï parler comme d'un lieu méritant d'être vu, résolurent d'y aller, sans en avertir M. d'Armenonville, qui, de son côté se doutait qu'il aurait un jour l'honneur de recevoir cette auguste compagnie, dans cette agréable maison. Il ne se trompait pas, et ayant su qu'elle était en chemin pour s'y rendre, il alla la recevoir à la porte du parc, appelée la porte verte. Mme la duchesse de Bourgogne se promena longtemps dans ce parc, en habit d'amazone, accompagnée d'une vingtaine de dames, dont les plus jeunes étoient aussi vêtues en amazones, et l'on se rendit ensuite au château de la Muette, d'assez bonne heure pour en voir les appartements. M. et Mme d'Armenonville, pour répondre à l'honneur qu'ils recevoient, trouvèrent le moyen, malgré la brièveté du temps, de faire préparer un magnifique ambigu, dont la délicatesse des mets et la beauté des fruits répondoient à leurs soins et à l'ardent désir qu'ils avoient que ce repas pût être digne des augustes personnes pour lesquelles ils l'avoient fait préparer. Comme ils n'avoient pas prévu que la compagnie dût être si nombreuse, la table n'étoit que de quinze couverts. Il y avoit une seconde table pour les seigneurs qui accompagnaient monseigneur le duc de Bourgogne, et comme toutes les dames ne purent trouver place à la première table, il y en eut plusieurs qui se placèrent à la seconde, ce qui fut cause que beaucoup d'officiers n'y purent avoir place, et M. d'Armenonville s'en étant aperçu, il en fit servir une troisième, dans son cabinet. Comme il fallut employer un peu de temps à préparer ces tables,

les hautbois jouèrent pendant cet intervalle, durant lequel Mme la duchesse de Bourgogne dansa avec les jeunes dames de sa suite. On se mit à table à huit heures. Monseigneur le duc et Mme la duchesse de Bourgogne furent servis par M. et par Mme d'Armenonville ¹.

« Pendant le souper, on illumina la cour avec beaucoup de lamperons, afin que la compagnie en fût éclairée lorsqu'elle sortirait. Le repas fini, Mme la duchesse de Bourgogne reprit la danse, afin de donner un air de fête à la réception qui lui avait été faite, et M. d'Armenonville, voulant marquer la joie qu'il ressentait de ce que cette réception avait été agréable aux augustes personnes qui lui avaient fait l'honneur de venir chez lui, fit tirer de très belles fusées volantes, dont il avait fait provision, dans la pensée qu'il pourrait, un jour, recevoir l'honneur qu'il reçut ce jour-là. La danse finit à une heure après minuit, et toute la compagnie retourna à Versailles, éclairée par un grand nombre de flambeaux ². »

En 1708, Chamillart ayant donné sa démission des fonctions de contrôleur général des finances, fut remplacé par Desmarets, neveu de Colbert, et collègue d'Armenonville. Les deux postes de directeur des finances furent alors supprimés ; en compensation de celui qu'on lui retirait, Armenonville fut créé conseiller d'État et l'on assura à son fils la survivance de la capitainerie avec la jouissance du châ-

1. Saint-Simon a soin d'ajouter que Mme d'Armenonville se tint debout derrière la Princesse. Il dit plus loin : « Le Roi ayant été diner à l'hôtel de ville, il n'y fut pas question que Mme de Fourcy (femme d'un conseiller d'État, prévôt des Marchands) se mit à table, non plus que Mme d'Armenonville, à la Muette. C'est un honneur auquel la robe la plus distinguée n'a jamais osé prétendre. » (Vol. VI, p. 115).

2. *Mercur*e de Septembre, p. 190 à 196.

teau de la Muette, et une pension de douze mille livres¹. Ce n'en était pas moins une disgrâce : Armenonville fut privé de son entrée au conseil des finances et le Roi refusa de le nommer conseiller ordinaire², lors de la vacance qui se produisit peu après. « Ce pauvre homme, si entêté du monde et de la Cour vit disparaître, en un moment, celle qui remplissait ses antichambres, congédia ses bureaux et nettoya son cabinet des papiers de finances, pour y faire place aux factums des plaideurs. Tout étourdi qu'il fut de sa disgrâce, il la supporta en galant homme et il fut regretté. »

En 1716, grâce à l'influence de Saint-Simon auprès du Régent, Armenonville fut nommé Secrétaire d'État des Affaires étrangères. C'était « une carcasse inanimée de charge, mais qui pouvait se relever et passer à son fils ». Il dut payer quatre cent mille livres à Voysin « qui fut enragé encore, parce qu'il avait trouvé à la vendre le double. C'était, d'ailleurs, une sinécure, à laquelle n'était attachée aucune sorte de fonction³. Cette affaire fit naître une ridicule prétention. Armenonville était si avancé dans le conseil qu'il touchait presque au décanat, ce qui emporte honneur et profit. Il était d'âge et de santé d'en jouir longtemps et ce n'était pas l'intérêt de ceux qui avaient envie d'y parvenir. Les anciens conseillers d'État imaginèrent une incompatibilité dans les deux places dont il était revêtu et

1. Saint-Simon, VI, p. 175.

2. Il y avait des conseillers ordinaires, qui siégeaient toute l'année et des conseillers par semestre qui siégeaient seulement pendant six mois. L'usage était que le plus ancien de ces derniers passât conseiller ordinaire, lors de la première vacance. Lorsque Fourcy mourut, Voysin fut préféré à Armenonville.

3. Saint-Simon, XIII, p. 340.

peu à peu la persuadèrent aux autres conseillers d'État... Il est vrai que les secrétaires d'État étaient si supérieurs en considération, en fonction, en autorité, aux conseillers d'État, que ceux d'entre eux qui avaient été pris d'entre les conseillers d'État pour remplir ces grandes places, s'étaient démis de celle de conseiller d'État... Mais les conseillers d'État eurent beau s'assembler, députer au Régent, présenter des mémoires imprimés, solliciter les membres du conseil de régence et l'ancien évêque de Troyes, chargé par le Régent d'y rapporter l'affaire, bien défendu par Armenonville, ce dernier y gagna son procès, tout d'une voix. Comme sa nouvelle charge ne lui donnait aucune occupation, il continua ses fonctions de conseiller d'État et devint doyen du Conseil. En 1720, quelque temps avant le retour du Parlement à Paris, on établit, aux Grands Augustins, une chambre pour juger en dernier ressort, quantité de procès restés depuis longtemps au rôle et divers autres encore restés en arrière. Armenonville fut choisi pour y présider... Ce nouveau tribunal se rendit recommandable par son équité, son travail et son expédition : il vida tout ce qui y fut porté et Armenonville, en particulier, s'y acquit beaucoup d'honneur. En 1722, Armenonville fut nommé garde des Sceaux et son fils, Morville, secrétaire d'État en sa place. »

M. d'Armenonville, dit le président Hénault, « était un homme d'une belle figure, qui ayant eu pour terre ou pour maison de campagne Rambouillet, la Muette et Madrid, et y ayant vécu honorablement, avait accoutumé les courtisans à le regarder avec une sorte de considération... Il avait une grande facilité pour les affaires, accoutumé

à un certain courant des finances, dont il ne connaissait que la mécanique, mais peu instruit dans les lois qu'il n'avait pas eu le temps d'apprendre, d'un agréable accès, caressant indifféremment tout le monde, ne connaissant pas du tout les hommes, mais ne doutant de rien et étant autorisé à se croire du mérite parce que la fortune le lui avait fait accroire; peu de fond d'esprit, de la religion et pourtant facile, dès qu'il s'agissait de plaire à ses supérieurs. »

Armenonville, dont le nom est resté, comme celui de Catelan, à une partie du bois de Boulogne, mourut le 27 novembre 1728.

Il était veuf depuis 1716, Mme d'Armenonville était morte à l'âge de cinquante-six ans : on dit que ce fut de la petite vérole, mais Buvat assure que sa mort fut causée « par le chagrin d'avoir été obligée de céder sa belle maison de la Muette à Mme la duchesse de Berry ».



THE COSTUME OF THE "MADAME DE MONTAIGNE"
WORN BY THE ACTRESS

à un certain point de son éducation, dont il ne comprenait que la mécanique, mais peu instruit dans les arts, ne s'étoit pas en le temps d'apprendre, d'un agréable maître, caressant universellement tout le monde, ne connaissant pas du tout les hommes, mais se doutant de rien et étant autorisé à se croire du mérite parce que la fortune le lui avait fait croire; peu de fond d'esprit, de la religion et pourtant facile, dès qu'il s'agissait de plaire à ses supérieurs. »

Armenonville, dont le nom est resté, comme celui de Calaban, à une partie du bois de Boulogne, mourut le 27 novembre 1728.

Il était veuf depuis 1716, Mme d'Armenonville étant morte à l'âge de cinquante-six ans : on dit que ce fut de la peste vérolée, mais Buvai assure que sa mort fut causée « par le chagrin d'avoir été obligée de céder sa belle maison de la Muette à Mme la duchesse de Berry ».



LA DUCHESSE DE BERRY, école de Mignard.
(Musée de Versailles.)

CHAPITRE III

LA DUCHESSE DE BERRY

SAINT-SIMON raconte qu'en 1716, « la duchesse de Berry acheta, ou plutôt le Roi pour elle, une petite maison à l'entrée du bois de Boulogne, qui était jolie, avec tout le bois devant et un beau et grand jardin derrière, qui appartenait à la charge de capitaine des chasses de Boulogne et des plaines des environs. Catelan l'avait fort accommodée et l'avait vendue à Armenonville : cela s'appelle la Muette¹. »

L'histoire de la fille du Régent est l'une des plus lamentables qui se puisse écrire; pour raconter les scandales qu'elle comporte, il faudrait avoir recours au latin. Saint-Simon, qui avait bien des raisons pour atténuer la vérité, d'abord parce qu'il avait fort contribué au mariage, ensuite parce qu'il avait permis à Mme de Saint-Simon d'accepter et de conserver les fonctions de dame d'honneur de la duchesse de Berry, enfin parce qu'il était et est resté jusqu'à la fin très attaché au Régent, Saint-Simon doit être cru et,

1. Duclos dit : « La duchesse de Berri se fit donner le château de la Muette » ; quand Saint-Simon écrit : le Roi pour elle, il faudrait dire : le Régent.

en l'acceptant pour guide, on peut être certain de rester en deçà plutôt qu'au delà de la vérité.

Marie-Louise-Élisabeth d'Orléans était née le 2 août 1695. Son père était Philippe duc d'Orléans, si tristement connu sous le nom de *Régent*, sa mère Mlle de Blois, fille adultérine légitimée de Louis XIV et de Mme de Montespan. Élevée par un père qui n'avait aucun sens moral, qui tantôt lui faisait voir ses maîtresses, tantôt la faisait poser toute nue pour un portrait¹ et par une mère qu'elle méprisait à cause de l'irrégularité que l'on sait, elle annonçait, dès sa jeunesse, les plus fâcheuses dispositions. Elle avait à peine quinze ans lorsque l'on se préoccupa de la marier. « Mme de Fontaine-Martel me dit confidentiellement, raconte Saint-Simon, qu'on ferait bien de hâter le mariage, parce qu'il n'y avait rien d'horrible qu'on n'inventât pour l'empêcher.² » On pressa donc le mariage et le choix tomba sur Charles de France, duc de Berry, fils du Grand Dauphin et de Marie-Christine de Bavière, alors âgé de vingt-quatre ans, étant né le 31 août 1686.

Le lundi 2 juin 1710, dit Saint-Simon, « le Roi prit en particulier M. le duc de Berry, le matin, et lui demanda s'il serait bien aise de se marier. Il en mourait d'envie, comme un enfant qui croit en devenir plus grand homme

1. *Souvenirs* de Mme de Caylus.

2. Saint-Simon, *Mémoires*, VIII, p. 278. En reproduisant les bruits affreux qui couraient, Saint-Simon ajoute « les cheveux m'en dressèrent sur la tête ». Le seul fait que l'on ait pu imaginer une telle infamie montre malheureusement l'opinion que l'on avait de la moralité du Régent. La duchesse d'Orléans expliquait ce qui avait pu créer la légende : « Lorsque la duchesse de Berry était encore toute petite, elle fut extrêmement malade et abandonnée de tous les médecins. Mon fils désolé de voir mourir cette enfant, entreprit de la guérir, il la traita lui-même et si bien qu'il la sauva; depuis il a eu plus d'affection pour elle que pour ses autres enfants. »

et plus libre... Il sourit donc à la question du Roi et lui répondit modestement qu'il attendrait sur cela tout ce qui lui plairait de faire, sans empressement et sans éloignement. Le Roi lui demanda ensuite s'il n'aurait pas de répugnance à épouser Mademoiselle, la seule en France, ajouta-t-il, qui pût lui convenir puisque, dans les circonstances présentes, on ne pouvait songer à aucune princesse étrangère. M. le duc de Berry répondit qu'il obéirait au Roi avec plaisir. Aussitôt le Roi lui déclara qu'il avait le dessein de faire incessamment le mariage ¹. »

« M. le duc de Berry était de la hauteur ordinaire de la plupart des hommes, assez gros et de partout, d'un beau blond, un visage frais, assez beau et qui marquait une brillante santé. Il était fait pour la société et pour les plaisirs qu'il aimait tous, le meilleur homme, le plus doux, le plus compatissant, le plus accessible, sans gloire et sans vanité, mais non sans dignité, ni sans se sentir. Il avait un esprit médiocre, sans aucunes vues et sans imagination, mais un très bon sens et le sens droit, capable d'écouter, d'entendre et de prendre toujours le bon parti entre plusieurs spécieux. Il aimait la vérité, la justice, la raison; tout ce qui était contraire à la religion le peinait à l'excès ². »

Quant à la Princesse, la duchesse d'Orléans en fait un portrait peu flatteur : « Le duc de Berry, que l'on a tenu si serré, dit-elle, s'imagine qu'on ne peut trouver rien de plus joli au monde. Elle ne l'est pas du tout, ni sous le rapport de la taille, ni sous celui de la figure. Elle est épaisse,

1. Saint-Simon, *Mémoires*, édition Chéruel, vol. VIII, p. 283.

2. *Ibid.*, XI, p. 85.

ramassée, a de longs bras, les hanches courtes; elle marche mal et a mauvaise grâce en tout ce qu'elle fait, elle grimace horriblement, elle a la figure pleurarde, marquée de la petite vérole, les yeux rouges, d'un bleu clair, à l'intérieur, la figure rougeaude; elle paraît bien plus vieille qu'elle n'est en réalité, mais ce qu'elle a de parfaitement beau, c'est la gorge, les mains et les bras; elle les a très blancs et fort bien faits, les jambes aussi et les pieds sont gentils. Je ne peux comprendre pourquoi elle a la démarche si chancelante. Avec tout cela, le duc de Berry et le Régent s'imaginent que jamais Hélène ne fut aussi belle¹. » Saint-Simon est moins sévère. D'après lui, la duchesse de Berry était « grande, belle, bien faite, avec toutefois assez peu de grâce et quelque chose, dans les yeux, qui faisait craindre ce qu'elle était. Elle n'avait pas moins que père et mère, le don de la parole, d'une facilité qui coulait de source, comme en eux, pour dire tout ce qu'elle voulait et comme elle le voulait dire, avec une netteté, une précision, une justesse, un choix de termes et une singularité de tours, qui surprenait toujours. Timide d'un côté en bagatelles, hardie d'un autre jusqu'à effrayer, haute jusqu'à la folie, basse aussi jusqu'à la dernière indécence, il se peut dire qu'à l'avarice près, elle était un modèle de tous les vices, qui était d'autant plus dangereux qu'on ne pouvait pas avoir plus d'art ni d'esprit².

« Le dimanche 6 juillet 1710, le mariage fut célébré, sur le midi, par le cardinal de Janson, grand aumônier. Deux

1. *Correspondance* de Mme la duchesse d'Orléans, II, p. 155.

2. Saint-Simon, *Mémoires*, vol. XII, p. 126.

aumôniers du Roi tinrent le poêle, le Roi, les personnes royales, les princes et les princesses du sang et les bâtards présents..., les tribunes toutes magnifiquement remplies. Après la messe, le curé apporta son registre sur le prie-Dieu du Roi, où il signa et les seules personnes royales... » Après le repas qui eut lieu ensuite, le Roi alla dans l'aile neuve de l'appartement des mariés... le cardinal de Janson fit la bénédiction du lit. Le coucher ne fut pas long. Le Roi donna la chemise à M. le duc de Berry.... Les mariés couchés, M. de Beauvilliers et Mme de Saint-Simon tirèrent le rideau, chacun de leur côté, non sans rire un peu d'une telle fonction¹. »

« La duchesse de Berry, dit Saint-Simon, était un prodige d'esprit, d'orgueil, d'ingratitude et de folie et c'en fut un aussi de débauche et d'entêtement. A peine fut-elle huit jours mariée qu'elle commença à se développer, sur tous ces points, que la fausseté suprême qui était en elle et dont même elle se piquait comme d'un excellent talent, ne laissa pas d'envelopper un temps, quand l'humeur la laissait libre, mais qui la dominait souvent. On s'aperçut bientôt de son dépit d'être née d'une mère bâtarde et d'en avoir été contrainte, quoique avec des ménagements infinis, de son mépris pour la faiblesse de M. le duc d'Orléans et de sa confiance en l'empire qu'elle avait sur lui, de l'aversion qu'elle avait conçue contre toutes les personnes qui avaient eu part à son mariage, parce qu'elle était indignée de penser qu'elle pût avoir obligation à quelqu'un et elle eut bientôt après la folie, non seulement de l'avouer, mais de s'en vanter. Ainsi elle ne tarda pas

1. Saint-Simon, *Mémoires*, vol. VIII, p. 335.

d'agir en conséquence. » Et Saint-Simon qui, après s'être réjoui d'avoir contribué au mariage, s'en repentait vivement ajoute mélancoliquement : « Et voilà comme on travaille, en ce monde, la tête dans un sac et que la prudence et la sagesse humaine sont confondues, jusque dans les succès les plus raisonnablement désirés et qui se trouvent après les plus détestables¹. »

« Le duc de Berry avait commencé, avec la duchesse, comme font presque tous ceux qu'on marie fort jeunes et tout neufs. Il en était devenu extrêmement amoureux, ce qui, joint à sa douceur et à sa complaisance naturelles, fit aussi l'effet ordinaire, qui fut de la gâter parfaitement. Il ne fut pas longtemps sans s'en apercevoir, mais l'amour fut plus fort que lui. Il trouva une femme haute, altière, emportée, incapable de retour, qui le méprisait et qui le lui laissait sentir, parce qu'elle avait infiniment plus d'esprit que lui et qu'elle était, de plus, suprêmement fausse et parfaitement déterminée. Elle se piquait même de l'un et de l'autre et de se moquer de la religion, de railler avec dédain M. le duc de Berry parce qu'il en avait et toutes ces choses lui devinrent insupportables... Ses galanteries furent si promptes, si rapides, si peu mesurées qu'il ne put se les cacher. »

Il ne put davantage ignorer un autre vice. Peu de temps après le mariage, « Mme la duchesse de Bourgogne fit un souper à Saint-Cloud, avec Mme la duchesse de Berry. Cette dernière, et M. le duc d'Orléans, mais elle bien plus que lui, s'y enivrèrent, au point que Mme la

1. *Mémoires*, IX, p. 148.

duchesse de Bourgogne et tout ce qui était là ne surent que devenir. M. le duc de Berry y était, à qui on dit ce qu'on put et à la nombreuse compagnie.... L'effet du vin haut et bas fut tel qu'on fut en peine et ne la désenivra point, tellement qu'il la fallut ramener, en cet état, à Versailles. Tous les gens des équipages la virent et ne s'en turent pas¹. »

Cette ivresse ne fut pas un pur accident, mais elle devint une habitude. « Elle ne faisait guère de repas libres et ils étaient fréquents, qu'elle ne s'enivrât à perdre connaissance et à rendre partout ce qu'elle avait pris ; elle trouvait même mauvais que M. le duc de Berry n'en fit pas autant². » Elle mettait sans cesse la patience du Prince à bout et, plus d'une fois, sur le dernier bord du plus affreux éclat.... Elle traitait souvent M. son père avec une hauteur qui effrayait, sur toutes sortes de chapitres. La crainte du Roi l'empêchait de s'échapper directement avec Mme sa mère, mais ses manières avec elle y suppléaient. »

Dès les premiers avis que la duchesse d'Orléans lui voulut donner, « elle se rebéqua avec aigreur et, sûre de faire de M. le duc d'Orléans tout ce qu'elle voudrait, elle ne balança pas de faire l'étrangère et la fille de France avec Mme sa mère. La brouillerie ne tarda pas et ne fit qu'augmenter sans cesse. Le Roi finit par s'en mêler et il la manda dans son cabinet. La romancine fut longue et de l'espèce qu'on ne veut pas avoir la peine de recommencer. L'après-dînée, il fallut aller chez Mme de Maintenon qui,

1. Saint-Simon, *Mémoires*, VIII, p. 417.

2. *Ibid.*, XII, p. 128.

sans parler si haut, ne parla pas moins ferme¹. » Elle dut se soumettre, tout au moins en apparence.

Le Régent, d'ailleurs, n'avait cessé d'aimer de plus en plus sa fille : « il la craignait aussi et elle, qui sentait cet ascendant qu'elle avait, en abusait continuellement... M. le duc de Berry se laissait aller souvent contre ce qu'il pensait et voulait et, s'il osait la contredire, il en essayait les plus terribles scènes... M. le duc d'Orléans ne tenait pas plus que lui devant elle et, si elle pensait lui faire entendre raison, les injures ne lui coûtaient rien, elle le traitait comme un nègre, tellement qu'il ne songeait après qu'à l'apaiser et à en obtenir son pardon, qu'elle lui faisait bien acheter². »

Les mœurs de la Princesse n'étaient malheureusement pas meilleures que son caractère. « Elle voulut à toute force se faire enlever, au milieu de la Cour, par La Haye, écuyer de M. le duc de Berry, qu'elle avait fait son chambellan. Les lettres les plus passionnées et les plus folles de ce projet ont été surprises et d'un tel projet le Roi, son père et son mari pleins de vie, on peut juger de la tête qui l'avait enfanté et qui ne cessait d'en presser l'exécution³. »

« La Haye était un grand homme sec, à taille contrainte, à visage écorché, l'air sot et fat, peu d'esprit et bon homme de cheval... Les lorgneries dans le salon de Marly étaient aperçues de tout ce qui y était et nul présence ne les contenait. Lorsqu'elle lui parla d'enlèvement,

1. Saint-Simon, IX, p. 165.

2. *Ibid.*, VIII, p. 390.

3. *Ibid.*, VIII, p. 89.

La Haye pensa mourir d'effroi de la proposition qu'elle lui en fit elle-même et elle de la fureur où la mirent ses représentations. Des conjurations les plus pressantes, elle en vint à toutes les injures que la rage pouvait lui suggérer et que les torrents de larmes lui purent laisser prononcer. La Haye n'en fut pas quitte pour une attaque tantôt tendre, tantôt furieuse. Il était dans le plus mortel embarras... à la fin, elle cessa ses poursuites, mais la passion continua jusqu'après la mort de M. le duc de Berry¹. »

Si épris qu'il ait été au début de son union, si grande qu'ait été sa patience, le duc de Berry finit par se révolter. « Les particuliers journaliers et sans fin de la Princesse avec M. le duc d'Orléans, le mettaient hors des gonds. Il y eut entre eux des scènes violentes et redoublées. La dernière, qui se passa à Rambouillet, attira un coup de pied dans le c... à Mme la duchesse de Berry et la menace de l'enfermer dans un couvent, pour le reste de sa vie et le Prince en était, quand il tomba malade, à tourner son chapeau autour du Roi, comme un enfant, pour lui déclarer toutes ses peines et lui demander de le délivrer de Mme la duchesse de Berry². » Cette délivrance, ce fut la mort qui la lui apporta.

« Le lundi 30 avril 1714, le Roi prit médecine : sur les six heures du soir, il entra chez M. le duc de Berry qui avait eu la fièvre, toute la nuit. Il fut saigné, le Roi dans sa chambre, et le sang fut trouvé très mauvais.... Dès ce jour-là, je sus qu'en croire. Bouldeu, apothicaire du Roi me glissa à l'oreille qu'il n'en reviendrait pas et

1. Saint-Simon, XII, p. 129.

2. *Ibid.*, XI, p. 88.

qu'avec quelques petits changements, c'était au fond la même chose qu'à M. le Dauphin et Mme la Dauphine. Il me le confirma, le lendemain et me dit que nul des médecins qui voyaient le Prince n'en doutait. Ces médecins en demeurèrent persuadés, dans la suite et s'en expliquèrent même assez familièrement.

« Mme la duchesse de Berry fit demander au Roi la permission de venir. La vérité est qu'elle n'avait pas plus envie de venir que M. le duc de Berry le désir de la voir, qui ne proféra jamais son nom, ni n'en parla indirectement même. » Le Roi refusa.

« Le jeudi 3 mai, le Prince reçut les sacrements, en présence du Roi, avec beaucoup de dévotion et de respect. Il expira, le vendredi 4 mai, à quatre heures du matin, en sa vingt-huitième année¹. »

Les médecins, au dire de Narbonne², « lui avaient donné de l'émétique, sans connaître la cause de sa maladie. Il est inconcevable combien de princes et princesses périssent par l'ignorance de leurs médecins. » On fit circuler contre eux l'épigramme suivante :

Cy gisent les nobles mânes
De Charles duc de Berry
Par le cheval a-t-il péri?
Non, c'est par quatre ânes.

Les médecins n'avaient pas été aussi ignorants qu'on le disait. « La nature du mal qui avait emporté le duc de Berry ne tarda pas, dit Saint-Simon, à devenir publique et le contre-coup en fut pareil à celui des précédentes

1. Saint-Simon, XI, p. 86.

2. Narbonne, *Mémoires*, p. 13.

perles. Plus elles s'augmentaient, plus M. le duc d'Orléans demeurait seul. Un intérêt domestique affligeait encore M. le duc et Mme la duchesse d'Orléans. Ils avaient éprouvé ce dont leur fille avait été capable, ayant un fils de France pour époux. Ils comprirent donc aisément quel essor elle était capable de prendre, veuve et ils avaient raison d'en trembler.... En effet, elle sentit moins sa chute que sa délivrance. Elle était grosse, elle espérait un garçon et elle compta bien jouir en paix de sa liberté¹. »

N'ayant plus à redouter Louis XIV, qui mourut l'année suivante, ni Mme de Maintenon, qui lui inspirait un certain respect et une crainte salutaire, elle put se livrer impunément à ses instincts. Le scandale était inouï.

Au Luxembourg, puis à la Muette, c'était un train royal. « La duchesse de Berry y vivait enfermée dans des appartements tout pénétrés de parfums, à se croire en Orient : ceux qui la venaient voir en prenaient mal à la tête. Son domestique fut porté jusqu'à huit cents personnes, parmi lesquelles la charge de maître de la garde-robe était exercée par un spadassin, une manière de coupe-jarret, un certain marquis de Bonivet, bâtard d'un Gouffier, car, disait-elle, je suis bien aise d'avoir chez moi un homme de main². » On affichait jusque sur les murs du Palais-Royal, des placards remplis des allusions les plus injurieuses³. La Princesse semblait, d'ailleurs, indifférente aux traits de la malignité publique.

1. Saint-Simon, vol. XI, p. 89 et 90.

2. *Mémoires de Ducloux*, p. 89.

3. *Lettre de la Duchesse Palatine*, 27 mars 1712. Voltaire, qui publia plusieurs de ces pamphlets fut exilé loin de Paris, puis enfermé à la Bastille. — On trouve quelques citations, notamment des *Philippiques* dans le *Journal de Buval*, I, p. 511 et suiv.

Rien n'égalait l'orgueil de la duchesse de Berry : « elle se mit en tête de vouloir avoir un capitaine des gardes ; jamais fille de France n'en avait eu... M. le duc d'Orléans résista d'abord à cette fantaisie, mais il y céda bientôt. Elle choisit le chevalier de Roye, qui prit le nom de marquis de la Rochefoucauld... Comme elle n'avait que peu de gardes et point de compagnie, elle en voulut une, dont elle donna la lieutenance à Rion, qu'elle nomma également gouverneur de la Muette, en 1716. »

« Après maintes passades, dit Saint-Simon, elle s'était tout de bon éprise de ce jeune cadet de la maison d'Aydie, fils d'une sœur de Mme de Biron, qui n'avait ni figure, ni esprit. C'était un gros garçon court, joufflu, pâle, qui, avec force bourgeons, ne ressemblait pas mal à un abcès. Il avait de belles dents et n'avait pas imaginé causer une passion qui, en moins de rien, devint effrénée et qui dura toujours, sans néanmoins empêcher les passades et les goûts de traverse. Il n'avait rien de saillant, mais force frères et sœurs, qui n'en avaient guère davantage... A peine fut-il arrivé que le goût se déclara et qu'il devint le maître. M. de Lauzun, dont il était petit-neveu, en riait sous cape. Il était ravi, il lui donnait des instructions¹. »

« Rion était doux et naturellement poli et respectueux, bon et honnête garçon. Il sentit bientôt le pouvoir de ses charmes², qui ne pouvaient captiver que l'incompréhen-

1. Saint-Simon, XIII, p. 351.

2. On disait que l'un de ses principaux charmes était son habileté dans l'art de la distillation et qu'il possédait un philtre spécial pour se faire aimer. Le P. Laferrière, barnabite attaché à la paroisse de Passy, dit : « J'allais souvent voir Rion, le matin, dans son laboratoire de la Muette, où je soufflais pendant que les alambics distillaient les liqueurs les plus agréables ». La passion de la duchesse de Berry pour les liqueurs était

sible fantaisie dépravée d'une princesse. Il n'en abusa avec personne et se fit aimer de tout le monde, par ses manières, mais il traita Mme la duchesse de Berry comme M. de Lauzun avait traité Mademoiselle. Il fut bientôt paré des plus belles dentelles et des plus riches habits, plein d'argent, de boîtes, de bijoux et de pierreries. Il se faisait désirer, il se plaisait à donner de la jalousie à la Princesse, à en paraître lui-même encore plus jaloux. Il la faisait pleurer souvent. Peu à peu, il la mit sur le pied de n'oser rien faire sans sa permission, non pas même les choses les plus indifférentes. Tantôt prête de sortir pour l'opéra, il la faisait demeurer, d'autres fois, il l'y faisait aller malgré elle. Il l'obligeait à faire bien à des dames qu'elle n'aimait point ou dont elle était jalouse, mal à des gens qui lui plaisaient et dont il faisait le jaloux. Jusqu'à sa parure, elle n'avait pas la moindre liberté. Il se divertissait à la faire décoiffer ou lui faire changer d'habits, quand elle était toute prête et cela si souvent et quelquefois si publiquement qu'il l'avait accoutumée à prendre, le soir, ses ordres pour la parure et l'occupation du lendemain et, le lendemain, il changeait tout et la Princesse pleurait tant et plus. Enfin elle en était venue à lui envoyer des messages par des valets affidés, et ces messages se répétaient plusieurs fois pendant sa toilette, pour savoir quels rubans elle mettrait, ainsi de l'habit et des autres parures et, presque toujours, il lui faisait porter ce qu'elle ne voulait point. Si quelquefois elle osait se licencier à la moindre chose sans

extraordinaire. Buvat raconte que la duchesse d'Albret mourut à l'âge de trente-six ans, par suite « de la complaisance qu'elle avait eue de boire quantité de liqueurs avec Mme la duchesse de Berry », vol. I, p. 236.

son congé, il la traitait comme une servante et les pleurs duraient quelquefois plusieurs jours. Cette Princesse si superbe et qui se plaisait tant à montrer et à exercer le plus démesuré orgueil, s'avilit à faire des repas avec lui et des gens obscurs, elle avec qui nul homme ne pouvait manger, s'il n'était prince du sang. »

« Mme de Mouchy était la confidente de tous ces étranges particuliers : elle et Rion mandaient les convives et choisissaient les jours. La Mouchy raccommo- dait souvent la princesse avec son amant, qui en était mieux traitée qu'elle, sans qu'elle osât s'en apercevoir, de crainte d'un éclat qui lui aurait fait perdre un amant si cher et une confidente si nécessaire. Cette vie était publique. Tout s'adressait à M. de Rion, qui, de sa part, avait grand soin de bien vivre avec tout le monde, même avec un air de respect qu'il refusait, même en public, à sa seule princesse. Il lui faisait, devant le monde, des réponses brusques, qui faisaient baisser les yeux aux spectateurs et rougir ceux de Mme la duchesse de Berry, qui ne contraignait point ses manières soumises et passionnées pour lui, devant les compagnies. »

Le remords saisissait, de temps à autre, la Princesse, au milieu de cette ignoble vie. Elle avait pris un appartement au couvent des Carmélites du faubourg Saint-Germain; elle y passait quelquefois l'après-midi, allait toujours y coucher, aux bonnes fêtes et souvent y demeurait, plusieurs jours de suite. Elle assistait aux offices du jour et fort souvent à ceux de la nuit, jeunait très exactement, les jours d'obligation et demeurait longtemps en prières. Deux carmélites de beaucoup d'esprit et qui connaissaient le monde

étaient chargées de la recevoir et de l'accompagner. Elles lui parlaient franchement et lui disaient qu'elles ne comprenaient point ce qu'elle venait faire dans leur couvent. La princesse riait et ne se fâchait point. Elle ne cessa pourtant pas de vivre comme elle faisait et de laisser admirer un contraste aussi surprenant et qui, du côté de la débauche, augmenta toujours. »

Le 17 mai 1717, le tzar Pierre le Grand fut l'hôte de la duchesse de Berry, à la Muette, où elle était confortablement installée. L'auteur de la *Gazette de la Régence* raconte ainsi une visite qu'il y fit à cette époque : « J'allai, dimanche matin, à Passy, je fus voir la Muette, c'est-à-dire les appartements et les jardins, Mme de Berry, ayant été, tout le dimanche et le lundi à Paris, pour y faire ses dévotions. Elle en revint, le mardi et y passera tout l'été. C'est un petit château délicieux, galamment meublé. Du lit de la princesse, elle voit son jardin et tous les objets rians : rien ne se présente aux yeux que d'agréable. On y fait bonne chère et tous les vins les plus exquis s'y trouvent en abondance. On observe que Mme de Berry ne va point, cette année, presque à la chasse et Dieu sait si le long séjour en cette maison donne lieu à jaser. Mais les princes sont au-dessus des discours vulgaires et ils vont leur train¹. »

Les anciennes vignes de Passy étaient, sinon de première qualité, du moins d'une certaine étendue, que rappellent de nos jours les noms des rues *des Vignes* et *Vineuse*. Rien de surprenant à voir les vendanges y prendre assez d'importance pour que, le 4 octobre 1718, la duchesse de

1. P. 175-176.

Berry invitât son père à venir passer une nuit, à la Muette, pour assister, le lendemain, à la petite fête champêtre. Là-dessus, la duchesse d'Orléans, sa mère, lui écrivit un billet assez aigre¹, en lui demandant ce que penseraient, en apprenant la nouvelle, ses bonnes amies les Carmélites du faubourg Saint-Germain, chez lesquelles elle faisait souvent des retraites forcées pour celles-ci.

C'est au cours d'une de ces excursions — on était alors en pleine conspiration de Cellamare, et l'ambassadeur d'Espagne intriguait pour substituer son maître au duc d'Orléans comme régent de France — que le prince, venant de Saint-Cloud, échappa à un danger, que relate Madame, à la date du 25 avril 1719 : « Le 17 avril, on a amené un drôle qui, l'an passé, a failli surprendre mon fils, au Bois de Boulogne. C'est un colonel réformé, nommé La Jonckère; il avait écrit à mon fils, en faisant des demandes exorbitantes de pensions et de charges; ayant été refusé, il va en Espagne et promet à Alberoni de livrer mon fils mort ou vif, et de l'enlever. Il vient, avec deux cents hommes, qu'il met en embuscade, aux environs de Paris. Il n'a manqué mon fils que d'un quart d'heure, au Bois de Boulogne, que celui-ci avait traversé, pour aller dîner chez sa fille, à la Muette. Cet homme en a été désespéré et s'est sauvé dans les Pays-Bas. Là il a dit avec jactance que, puisqu'il avait manqué mon fils, une fois, il prendrait désormais si bien ses mesures qu'on entendrait bientôt parler d'un grand coup. Par bonheur, on a rap-

1. C'est sur cette lettre que se sont appuyés les historiens pour affirmer l'exactitude des accusations qui faisaient dresser les cheveux sur la tête de Saint-Simon.

porté cela à mon fils et on a ajouté que l'homme était à Liège. Mon fils y a envoyé un rusé compère, qui a attrapé l'homme, en le conduisant hors de la porte; là, il lui a mis un pistolet sur la gorge et l'a menacé de le tuer sur-le-champ, s'il ne le suivait pas et s'il faisait du bruit.... On l'a lié et on l'a conduit à la Bastille¹. »

En 1719, dit Saint-Simon², « Mme la duchesse de Berry vivait, à son ordinaire, dans le mélange de la plus altière grandeur et de la bassesse et de la servitude la plus honteuse, des retraites les plus austères aux Carmélites et des soupers les plus profanés par la vile compagnie et la saleté et l'impiété des propos, de la débauche la plus effrontée et de la plus effroyable frayeur du diable et de la mort.... Elle ne voulait se contraindre sur rien; elle était indignée que le monde osât parler de ce qu'elle-même ne prenait pas la peine de lui cacher et toutefois elle était désolée de ce que sa conduite était connue. Elle était grosse de Rion, elle s'en cachait tant qu'elle pouvait.

« La grossesse vint à terme et ce terme, mal préparé par les soupers continuels fort arrosés de vins et de liqueurs les plus fortes, devint orageux et promptement dangereux.... Languet, le célèbre curé de Saint-Sulpice, parla des sacrements à M. le duc d'Orléans... mais, en homme instruit de ses devoirs, il déclara qu'il ne les administrerait point, ni ne souffrirait qu'ils fussent administrés, tant que Rion et Mme de Mouchy seraient dans la maison. Il le fit tout haut et devant tout le monde. M. le duc d'Orléans prit le curé à part et le tint longtemps, à tâcher de lui faire

1. *Correspondance*, II, 97.

2. Saint-Simon, XVII, p. 176.

goûter quelques tempéraments. Le voyant inflexible, il lui proposa, à la fin, de s'en rapporter au cardinal de Noailles. Le curé l'accepta sur-le-champ.... Le cardinal de Noailles arriva, M. le duc d'Orléans le prit à l'écart, avec le curé et la conversation dura plus d'une demi-heure.... Le cardinal dit tout haut au curé, qu'il avait fait très dignement son devoir, qu'il le louait... et il ajouta : « Monsieur
« le curé, en vertu de mon autorité comme Archevêque
« de Paris et votre supérieur canonique, je vous défends
« d'administrer, faire administrer, ou laisser administrer
« les sacrements de l'Église à Mme la duchesse de Berry,
« à moins que M. le comte de Rion et Mme la vicomtesse
« de Mouchy ne soient partis du Luxembourg et qu'ils
« n'en aient été congédiés par ordre de cette princesse. »

« On peut juger de l'éclat d'un si indispensable scandale. Qui que ce soit ne blâma ni le curé ni son archevêque.

« Question après, entre le Régent, le cardinal et le curé, qui d'entre eux porterait cette résolution à Mme la duchesse de Berry, qui ne s'attendait à rien moins et qui, toute confessée, comptait, à tous moments, de voir entrer le Saint-Sacrement et le recevoir.... Le duc d'Orléans se fit entr'ouvrir la porte et appeler Mme de Mouchy, et lui déclara de quoi il était question. La Mouchy se chargea d'aller dire à Mme la duchesse de Berry ce qui était résolu sur les Sacrements : on peut juger qu'elle y sut ajouter du sien. La réponse négative ne tarda pas à être rendue, par la même, à M. le duc d'Orléans, qui fut la rendre au Cardinal et au curé.... Le Cardinal dit que c'était à son père à lui porter cette parole et à la porter à faire le devoir d'une chrétienne prête à paraître devant Dieu.... On

n'aura pas de peine à croire que son éloquence n'y gagna rien. Ce refus fit prendre au Cardinal le parti de parler lui-même à Mme la duchesse de Berry.... M. le duc d'Orléans, qui n'osa l'en empêcher, le conjura d'attendre qu'on eût disposé sa fille à le voir. Il alla donc faire un autre colloque, dont le succès fut pareil au précédent. Mme la duchesse de Berry se mit en furie, répandit des emportements contre ces cafards, qui abusaient de son état et de leur caractère pour la déshonorer par un éclat inouï et n'épargna pas son père de sa sottise et de sa faiblesse à le souffrir. Qui l'aurait crue, on aurait fait sauter les degrés au cardinal et au curé. M. le duc d'Orléans revint à eux fort petit et fort en peine et qui ne savait que faire entre sa fille et eux.

« Le cardinal demeura plus de deux heures.... Voyant enfin qu'il ne pouvait entrer dans la chambre sans une sorte de violence, il trouva indécent d'attendre davantage. En s'en allant, il réitéra ses ordres au curé..... M. le duc d'Orléans se hâta d'annoncer à Mme sa fille le départ du Cardinal, dont lui-même se trouva fort soulagé. Mais, en sortant de la chambre, il fut étonné de trouver le curé collé tout près de la porte, et encore plus de la déclaration qu'il lui fit que c'était là le poste qu'il avait pris et que rien ne l'en ferait sortir. En effet, il y demeura ferme, quatre jours et les nuits de même. Enfin le danger passé, il leva le siège.

« Mme la duchesse de Berry bien accouchée d'une fille n'eut plus qu'à se rétablir, mais dans un emportement égal contre le curé et contre le cardinal de Noailles.

« Rion, hanté par le souvenir des aventures de Lauzun avec Mademoiselle, se mit en tête d'obtenir le mariage.

Cette pensée délectait l'oncle, qui se voyait revivre, en la personne de son neveu.... L'empire absolu que ce dernier avait usurpé sur cette impérieuse princesse à qui, de propos délibéré, il faisait, chaque jour, essayer des caprices qui lui ôtaient jusqu'à la moindre liberté et des humeurs brutales qui la faisaient pleurer, tous les jours et plus d'une fois, le danger qu'elle avait couru dans sa couche, l'horreur de l'éclat où elle s'était vue entre les derniers sacrements et la rupture entière avec ce dont elle était affolée, la peur du diable, qui la mettait hors d'elle-même, au moindre coup de tonnerre, qu'elle n'avait jamais craint jusqu'alors, enhardirent l'oncle et le neveu. C'était l'oncle qui avait conseillé à son neveu de traiter sa princesse, comme il avait lui-même traité Mademoiselle. Sa maxime était que les Bourbons voulaient être rudoyés et menés, le bâton haut, sans quoi on ne pouvait se conserver sur eux aucun empire. Rion, maître du cœur de la Mouchy, qui l'était de l'esprit de leur princesse, lui fut d'un merveilleux usage à son dessein. Tous deux y trouvaient leur compte. »

« Rion n'avait qu'à ordonner pour être obéi et il ne se passa pas quatre jours du projet à l'exécution; un prêtre peu difficultueux leur donna la bénédiction ¹. » La Princesse Palatine écrivait à ce propos : « Le mariage de la Duchesse avec la tête de crapaud n'est malheureusement que trop vrai, ce n'est point, d'ailleurs, un mauvais gentilhomme, mais, avec tout cela, il n'était pas digne des honneurs qui lui sont survenus.... Toutes les femmes courent après lui.

1. Duclos, *Mémoires secrets*, II, p. 15.

Je le trouve laid et repoussant, il a l'air aussi malade que s'il avait le mal français¹. »

« Quoique se trouvant guérie, la Princesse ne voulait recevoir personne. La semaine sainte était fâcheuse, à Paris, après le scandale qu'on a raconté. Le mariage de Rion causait de violentes querelles et force pleurs. Pour s'en délivrer et sortir en même temps de l'embarras des Pâques, elle résolut de s'aller établir à Meudon. On eut beau lui représenter le danger de l'air, du mouvement du carrosse et du changement de lieu, au bout de quinze jours, rien ne put lui faire supporter Paris plus longtemps. Elle partit donc, suivie de Rion et de sa maison.

« M. le duc d'Orléans, continue Saint-Simon, m'apprit alors le dessein arrêté de déclarer le mariage secret qu'elle avait fait avec Rion.... Le mariage ne me surprit que médiocrement, par cet assemblage de passion et de peur du diable et par le scandale qui venait d'arriver, mais je fus étonné, au dernier point, de cette fureur de le déclarer, dans une personne si superbement glorieuse. M. le duc d'Orléans s'étendit avec moi sur sa colère, celle de Madame et le dépit extrême de Mme la duchesse d'Orléans. Heureusement, le gros des officiers destinés à servir sur les frontières d'Espagne partaient, tous les jours. M. le duc d'Orléans trouva plus court de se donner une espérance de délai, en faisant partir Rion, se flattant que cette déclaration se différerait plus aisément, en absence qu'en présence. Rion reçut un ordre sec et positif de partir sur-le-champ.... Mme la duchesse de Berry en fut d'autant

1. *Correspondance de Mme la duchesse d'Orléans*, II, p. 153.

plus outrée qu'elle en sentit la raison et, par conséquent, son impuissance de retarder le départ, à quoi Rion n'osa se commettre. Il obéit donc.

M. le duc d'Orléans fut, plusieurs jours, sans aller à Meudon. Ce départ n'avait pas mis d'cnction entre le père et la fille. « Elle lui avait dit et répété qu'elle était veuve, riche, maîtresse de ses actions, indépendante de lui, répétait ce qu'elle avait oui-dire des propos de Mademoiselle, quand elle voulait épouser Lauzun, y ajoutait les biens, les honneurs, les grandeurs qu'elle prétendait pour Rion, dès que leur mariage serait déclaré et se mettait en furie jusqu'à maltraiter fortement de paroles M. le duc d'Orléans, dont elle ne pouvait supporter les raisons ni les oppositions....

« Le voyage si prématuré de Meudon et des scènes si vives n'étaient pas pour rétablir une santé si nouvellement revenue des portes de la mort. Le désir extrême qu'elle eut de cacher son état au public et de soustraire à sa connaissance la situation où elle se trouvait avec Monsieur son père l'engagèrent à lui donner un souper, sur la terrasse de Meudon, sur les sept heures du soir. En vain on lui représenta le danger du serein et du frais du soir, sitôt après l'état où elle avait été et dans l'état chancelant où sa santé se trouvait encore. Ce fut pour cela même qu'elle s'y opiniâtra, dans la pensée qu'un souper sur la terrasse, sitôt après l'extrémité où elle avait été, ôterait à tout le monde la persuasion de sa couche et ferait croire qu'elle était toujours avec M. le duc d'Orléans comme elle y avait été, nonobstant la rareté inusitée de ses visites, qui avait été remarquée. Ce souper en plein air ne lui réussit pas; dès la nuit même, elle se

trouva mal. Elle se dégoûta de Meudon, comme les malades de corps et d'esprit, qui, dans leur chagrin, se prennent à l'air et aux lieux. Quelque contraire que lui fût l'air, le mouvement, le changement de lieu, dans l'état où elle se trouvait, rien ne put l'empêcher de se faire transporter de Meudon à la Muette, couchée entre deux draps, dans un grand carrosse, le dimanche 14 mai, où elle espéra que la proximité de Paris engagerait M. le duc d'Orléans à la venir voir plus souvent et Mme la duchesse d'Orléans aussi, au moins par bienséance. Ce voyage fut pénible, par les douleurs qui s'étaient jointes aux autres accidents que ce trajet augmenta et que le séjour de la Muette ni les divers remèdes ne purent apaiser que par de courts intervalles et qui devinrent très violentes.

« Le mal eut son cours, les accidents et les douleurs augmentèrent avec des intervalles courts et légers, tellement qu'on commença tout de bon à craindre. La nuit fut si orageuse qu'on envoya éveiller M. le duc d'Orléans, au Palais-Royal. Il y eut une saignée faite, le 15 juillet et on envoya chercher le cordelier, son confesseur.

« Les longues douleurs dont elle fut accablée, ne purent la persuader de penser à cette vie, par un régime nécessaire à son état, ni à celle qui la devait bientôt suivre, jusqu'à ce que enfin parents et médecins se crurent obligés de lui parler un langage qu'on ne tient aux princes de ce rang qu'à grand'peine, dans la plus urgente extrémité. Elle se soumit aux remèdes, pour ce monde et pour l'autre. Elle reçut ses sacrements, à portes ouvertes et parla aux assistants sur sa vie et sur son état, mais en Reine de l'une et de l'autre. Après que ce spectacle fut fini, et qu'elle

se fut renfermée avec ses familiers, elle s'applaudit avec eux de la fermeté qu'elle avait montrée et leur demanda si elle n'avait pas bien parlé et si ce n'était pas mourir avec grandeur et courage ¹.

« Le lendemain, M. le duc d'Orléans vint à la Muette.... Mme la duchesse de Berry parut fort rentrée en elle-même et souhaita recevoir, encore une fois, Notre-Seigneur. Elle le reçut, à ce qu'il parut, avec beaucoup de piété et tout différemment de la première fois. Ce fut l'abbé de Castries (futur archevêque d'Albi) qui le lui administra et qui le fut chercher à la paroisse de Passy. Cet abbé fit une exhortation courte, belle, touchante et tellement convenable qu'elle fut admirée de tout ce qui l'entendit.

« Dans cette extrémité où les médecins ne savent plus que faire et où on a recours à tout, on parla de l'élixir d'un nommé Garus, qui faisait alors beaucoup de bruit et dont le Roi a depuis acheté le secret. Garus fut donc mandé et arriva bientôt après. Il trouva Mme la duchesse de Berry si mal qu'il ne voulut répondre de rien. Le remède fut donné et réussit au delà de toute espérance ; il ne s'agissait plus que de continuer. Sur toutes choses, Garus avait demandé que rien, sans exception, ne fût donné que par lui et cela même avait été très expressément commandé par M. le duc d'Orléans. Mme la duchesse de Berry continua d'être de plus en plus soulagée et si revenue à elle-même, que Chirac craignit d'en avoir l'affront. Il prit

1. « Le courage lui manquait cependant pour renoncer à ses habitudes d'intempérance. Le 17 juillet encore, il fallut lui donner l'émétique pour lui faire évacuer les figues, le melon, la bière et le vin, tout à la glace, qu'elle avait encore mangé contre les sentiments des médecins et de ses principaux officiers. » Buvat, *Journal de la Régence*, I, p. 412.

son temps que Garus dormait sur un sofa et, avec son impétuosité, présenta un purgatif à Mme la duchesse de Berry, qu'il lui fit avaler sans en dire mot à personne et sans que deux garde-malades qu'on avait prises pour la servir et qui seules étaient présentes, osassent broncher devant lui. L'audace fut aussi complète que la scélératesse, car M. le duc et Mme la duchesse d'Orléans étaient dans le salon de la Muette. De ce moment à celui de retomber pis que l'état d'où l'élixir l'avait tirée, il n'y eut presque pas d'intervalle. Garus fut réveillé et appelé. Voyant ce désordre, il s'écria qu'on avait donné un purgatif qui, quel qu'il fut, était un poison, dans l'état de la princesse. Il voulut s'en aller, on le retint, on le mena à M. le duc et à Mme la duchesse d'Orléans. Grand vacarme devant eux, cris de Garus, impudence de Chirac et hardiesse sans égale à soutenir ce qu'il avait fait. Mme la duchesse de Berry, pendant ce débat, tendait à sa fin, sans que Chirac ni Garus eussent de ressource. Elle dura cependant, le reste de la journée.

« Mme de Berry, écrivait la duchesse d'Orléans le 20 juillet¹, n'est pas morte encore, mais je crains que bientôt elle n'expire, car il commence à tonner et c'est la chose dangereuse pour les moribonds.... Chaque jour, je vais à la Muette, je reste dans la chambre, où il fait horriblement chaud, de trois heures et demie à huit, ayant le cœur bien gros, car je vois mon fils en proie à une telle tristesse que j'en ai l'âme navrée. Je retiens mes larmes, à cause de la malade. Elle est pourtant bien résignée à

1. *Correspondance*, III, p. 33.

mourir, elle disait, hier, qu'elle mourrait volontiers, puisqu'elle avait fait sa paix avec Dieu, que, si elle devait vivre plus longtemps, elle pourrait retomber dans le péché, qu'elle préférait donc mourir. Cela nous a touchés, à un tel point que je ne saurais vous le dire. Au fond, elle a bon cœur; si sa mère avait davantage pris soin d'elle et l'avait mieux élevée, elle ne nous aurait causé que de la joie. »

« La princesse expira, vers les deux heures du matin, entre les bras de M. le cardinal de Noailles, qui n'avait point cessé de lui inspirer de pieux sentiments et un entier abandon à la miséricorde de Dieu, jusqu'au dernier soupir¹. »

« Mme de Saint-Simon voyant qu'il n'y avait personne, à la Muette, avec qui M. le duc d'Orléans fût libre, me manda qu'elle me conseillait d'y venir, pour être auprès de lui, dans ces tristes moments. Il me parut, en effet, que mon arrivée lui fit plaisir. Je lui proposai qu'il n'y eût aucune cérémonie, que le convoi fût décent mais au plus simple, surtout qu'au service de Saint-Denis, il n'y eût point d'oraison funèbre : je lui en touchai légèrement les raisons, qu'il sentit très bien, me remercia et convint avec moi que les choses se passeraient ainsi....

« Le soir bien avancé, M. le duc d'Orléans rentra dans la chambre et approcha du chevet du lit, dont les rideaux étaient ouverts : je ne l'y laissai que quelques moments et le poussai dans le cabinet. Les fenêtres y étaient ouvertes, il s'y mit, appuyé sur le balustre de fer et ses pleurs y

1. Buvat, *Journal de la Régence*, I, p. 412.

redoublèrent, au point que j'eus peur qu'il ne suffoquât. Je le suppliai de s'en retourner à Paris; à la fin, il se rendit et s'en alla.

« Sur les cinq heures du matin, c'est-à-dire cinq heures après la mort, La Vrillière arriva, à la Muette, où il mit le scellé¹ en présence de Mme de Saint Simon. Dès que cela fut fait, elle monta dans son carrosse avec lui et s'en allèrent en faire autant à Meudon, puis au Luxembourg, après quoi Mme de Saint-Simon revint à la Muette, où une plus cruelle nuit l'attendait, par l'horreur de ses fonctions, à l'ouverture du corps.

« Le corps fut déposé ensuite dans la chapelle de la Muette. sans être gardé, où les messes basses furent continues, tous les matins.

« Je m'établis à Passy, chez M. de Lauzun, pour être plus près de la Muette ... Il ne se trouva pas de testament et Mme la duchesse de Berry ne donna rien à personne : elle jouissait de sept cent mille livres de rente, sans ce que, depuis la Régence, elle tirait de M. le duc d'Orléans.

« Le soir du samedi 22, l'abbé de Castries porta le cœur au Val-de-Grâce. Le dimanche 23 juillet, sur les dix heures du soir, le corps de Mme la duchesse de Berry fut mis dans un carrosse, dont les huit chevaux étaient caparaçonnés. Il n'y eut aucune tenture à la Muette. L'abbé de Castries et les prêtres suivaient, dans un autre carrosse et les dames de Mme la duchesse de Berry, dans un autre. Il n'y eut qu'une quarantaine de flambeaux portés par des pages et des gardes. Le convoi passa par le bois de Boulogne et

1. Le procès-verbal d'apposition des scellés a été publié par Buvat, *Journal de la Régence*, vol. 1, p. 415.

la plaine de Saint-Denis, avec beaucoup de simplicité et fut reçu de même dans l'église de l'abbaye¹.

« On ne put trouver aucun prélat qui voulût officier, ni même assister à ses funérailles. Mme la duchesse d'Orléans, à qui on ne disait pas grand'chose et qui ne devinait pas le reste, trouva fort mauvais et fort indécent qu'on ne se fût pas conformé à l'usage et qu'on n'eût pas fait proférer une oraison funèbre, mais le Régent qui n'ignorait de rien, n'avait pas cette prétention-là pour sa fille et il se trouva bien heureux que les moines de Saint-Denis ne lui avaient pas refusé l'entrée du caveau royal². »

« De cette mort, M. le duc d'Orléans fut seul touché³. Quelques perdants s'affligèrent, mais qui d'entre eux eut de quoi subsister ne parut pas même regretter sa perte. »
Nulla cujusdam misericordia, quia flagitiorum deformitas praevalabat, a dit Tacite en parlant de la mort de Messaline.

1. Lettre de Louis XV au prieur et aux religieux de Saint-Denis :

« Chers et bien amés, Dieu ayant disposé de notre très chère et très aimée tante, la duchesse de Berry, notre intention est que son corps soit inhumé dans l'église de l'abbaye royale de Saint-Denis en France et vous mandons de l'avis de notre très cher et très amé oncle le duc d'Orléans, régent, de la recevoir avec les marques d'honneur et de piété accoutumées en pareille occasion et d'ouvrir le tombeau où reposent les princes de notre sang de la branche de Bourbon pour y être inhumée, le jour que nous avons destiné pour faire célébrer le service solennel que nous voulons être fait dans votre église, pour le repos de son âme le jour que le grand maître ou le maître des cérémonies vous dira plus particulièrement de notre part. Si n'y faites faute, car tel est notre plaisir. Donné à Paris, le 22 juillet 1719. »

2. *Mémoires de Mme de Créqui*, II, p. 32.

3. Saint-Simon oublie Rion, qui, fou de douleur en apprenant la nouvelle, voulut se donner la mort, mais en fut empêché par des amis. Il vendit son régiment et disparut absolument de la Cour. Cependant, quelques années plus tard, devenu chef de sa famille, il reparut, sous le nom de marquis de la Haye et épousa la veuve de M. de Maizières, dont il eut une fille, qui fut la charmante Mme de Montesson et, ironie des événements; devint l'épousemorganatique du duc d'Orléans, petit-fils du Régent.

« Mme la duchesse d'Orléans sentit sa délivrance, mais avec toutes les mesures de la bienséance. Quelque affligé que fût M. le duc d'Orléans, la consolation ne tarda guère. Le joug auquel il s'était livré et qu'il trouvait souvent pesant, était rompu. Surtout, il se trouvait affranchi des affres de la déclaration du mariage de Rion et de ses suites, embarras d'autant plus grand qu'à l'ouverture du corps, la pauvre princesse fut trouvée grosse : on trouva aussi un dérangement dans son cerveau. Cela ne promettait que de grandes peines et fut soigneusement étouffé pour le temps. »

« La duchesse de Berry, écrivait la Palatine, le 27 août 1719, a été horriblement volée. Tous ses gens semblent s'être facilement consolés de sa mort. Moi aussi, je m'en console et cela pour bien des raisons, j'ai appris après sa mort beaucoup de choses qu'il est impossible d'écrire. » Et elle disait, le 13 septembre 1719 : « C'est ce qu'on peut faire de mieux de ne pas parler du tout de la pauvre duchesse de Berry. Plût à Dieu que j'aie moins de motifs de me consoler de sa mort ! C'est pire que tout ce que vous sauriez imaginer. »

La duchesse de Berry avait jusqu'à huit cents domestiques, dont les charges se trouvèrent perdues, au moment de sa mort et dont la plupart s'étaient épuisés pour les acquérir¹. En outre, elle laissait une quantité de dettes, de sorte que « M. le Régent jugea à propos d'établir quatre sols pour livre sur les tailles de la généralité de Paris, pour en employer le produit à l'acquit des dettes de feu Mme la

1. Buvat, *Journal de la Régence*, I, p. 411.

duchesse de Berry et pour servir à payer les pensions des officiers de cette Princesse¹. »

Quidquid delirant reges plectuntur Achivi.

« Mme la duchesse de Berry a fait tant de bruit, dans l'espace d'une très courte vie que, encore que la matière en soit triste, elle est curieuse et mérite qu'on s'y arrête un peu, dit Saint-Simon². Née avec un esprit supérieur et, quand elle le voulait également agréable et aimable, elle parlait avec une grâce singulière et une éloquence naturelle qui lui était particulière et qui coulait avec aisance et de source, enfin avec une justesse d'expression qui surprenait et charmait. Que n'eût-elle point fait de ses talents, avec le Roi et Mme de Maintenon qui ne voulaient que l'aimer, avec Mme la duchesse de Bourgogne qui l'avait mariée et qui en faisait sa propre chose, et depuis, avec un père, Régent du Royaume, qui n'eut des yeux que pour elle, si les vices du cœur, de l'esprit et de l'âme et le plus violent tempérament n'avaient tourné tant de belles choses en poison le plus dangereux. L'orgueil le plus démesuré et la fausseté la plus continuelle, elle les prit pour des vertus, dont elle se piqua toujours et l'irrégion dont elle croyait parer son esprit mit le comble à tout le reste.

« On la vit usurper le rang de Reine, en plusieurs occasions et, une fois, de plus que Reine, avec les ambassadeurs. Ce qui parut de plus extraordinaire, fut l'étonnant contraste d'un orgueil qui la portait sur les nues et de la débauche

1. Buvat, *Journal de la Régence*, p. 430.

2. Saint-Simon, tome XVIII, p. 225.

qui la faisait manger non seulement avec quelques gens de qualité, elle dont le rang ne souffrait point d'autres hommes à sa table que des Princes du sang, mais d'y admettre d'autres espèces de canailles, qui n'auraient été admis dans aucune honnête maison et souper souvent avec les roués de M. le duc d'Orléans, avec lui et sans lui et se plaire à exciter leurs gueulées et leurs impiétés.... Ce court crayon, rappelle jusqu'à quel point elle manquait de tout jugement et de tout honnête ou même naturel sentiment. »

Courte et bonne : telle était la devise que la duchesse de Berry avait adoptée. Courte, son existence le fut assurément, mais bonne!!! Il semble que cette déplorable princesse fut dépourvue de toute qualité morale, en même temps que souillée par tous les vices, de sorte que le nom de monstre se présente naturellement à l'esprit, quand on parle de la fille du Régent. Une seule chose peut expliquer un tel phénomène : à l'autopsie qui fut faite après sa mort, on constata un dérangement du cerveau.



LOUIS XV, par Ch. Parrocel et J.-B. Van Loo.
(*Musée de Versailles.*)

CHAPITRE IV

LA JEUNESSE DE LOUIS XV

A PRÈS la mort de sa fille, dit Saint-Simon, « le Régent fit au Roi une galanterie très convenable à son âge, ce fut de lui proposer de prendre la maison de la Muette, pour s'en amuser et y faire des collations. Le Roi en fut ravi. Il crut avoir quelque chose personnellement à lui... La Muette changeant de maître, changea aussi de gouverneur. Le duc d'Humières me parla pour Pezé; je le lui fis donner et il sut en tirer parti, pour se rendre de plus en plus agréable au Roi. Il eut aussi la capitainerie du Bois de Boulogne, comme Rion avait eu l'une et l'autre¹. »

Henri Hubert de Courtavel, marquis de Pezé, était né le 26 décembre 1680. Nommé, en décembre 1700, aide de camp du comte de Tessé, il s'était distingué, en 1701, au combat de Carpy, à la suite duquel il était entré à Mantoue. Promu, l'année suivante, aide-major du régiment de Boselli-dragons, il prit part à la bataille de Luzzara. Capitaine, en 1703, il servit à l'armée de Flandre.

1. *Mémoires*, édition Chéruel, XVII, p. 243.

d'où il passa à celle du Rhin, commandée par Villars. Il devint, en 1707, enseigne des gardes françaises, puis lieutenant et se distingua à Malplaquet. Envoyé en Flandre, en 1711, puis à l'armée du Rhin, il prit part au siège de Landau et de Fribourg.

Le 1^{er} avril 1716, Pezé devint gentilhomme de la manche du Roi. Ce fut le 10 août 1719 qu'il obtint le poste de gouverneur de la Muette. Le 16 décembre suivant, il était nommé colonel-lieutenant du régiment d'infanterie du Roi et, le 20 juin 1720, il était promu brigadier. Il prit le titre de marquis, au moment où il épousa Lydie-Nicole de Beringhen, fille du premier écuyer du Roi; le mariage fut célébré le 22 novembre 1722.

D'après Saint-Simon ¹, « c'était un jeune homme de figure commune, avec beaucoup d'esprit et de physiologie, plein de manèges, d'adresse, de finesse, de ressources dans l'esprit, liant et agréable, le ton du grand monde et de la bonne compagnie où il était agréable et bien reçu et d'une ambition qui lui fit trouver toutes sortes de talents pour arriver à la plus haute fortune. Il fit si bien qu'il persuada au monde que le Roi l'avait pris en amitié, que cette raison le fit compter, lui acquit des amis considérables, à qui il ne manqua jamais en aucun temps et lui fraya le chemin en tout. »

En 1727, Pezé fut nommé maréchal de camp et gouverneur de Rennes. Devenu veuf en 1729, il reprit du service. Envoyé à l'armée d'Italie, il conquit le grade de lieutenant général, qui lui fut conféré le 1^{er} août 1734 ².

1. *Mémoires*, XVII, p. 307.

2. Pinard, *Chronologie historique militaire*.

Grièvement blessé, le 19 septembre suivant, à Guastalla, il mourut le 23 novembre 1734; « il venait de recevoir l'ordre du Saint-Esprit, qui lui fut envoyé, en récompense de tout ce qu'il avait fait en Italie et il allait rapidement au commandement en chef des armées, comme étant généralement reconnu le plus capable, à quoi il s'était élevé en peu de temps ¹ ».

Avec l'avènement de Louis XV commence la période la plus brillante, en un sens du moins, de la Muette. On ne saurait raconter ici la déplorable histoire de ce triste règne, mais j'essaierai de rappeler les faits qui ont un rapport plus ou moins direct avec cette demeure royale.

On lit, dans le *Mercur* de 1719, que « le maréchal de Villeroy partit avec M. de Fontanieux et autres officiers, afin de prendre les mesures convenables pour embellir le château, le Roy étant bien aise d'aller s'y récréer. Dans la visite qu'on en a faite, il a été résolu d'acquérir pour S. M. tous les meubles que feu M. le duc de Berry y avait fait mettre ². »

Dès avant la mort de sa fille, le Régent avait fait commencer des travaux de restauration et d'embellissement à la Muette. Une note administrative rédigée sous le règne de Louis XVI et conservée aux Archives nationales fait connaître que « la Muette est entrée, en 1717, sous la direction

1. Saint-Simon, XVII, p. 307.

2. Une liste publiée en 1722, par le Frère Ange, augustin déchaussé, fait connaître l'état du personnel attaché à la Muette :

Conciergerie : Le Bastier, 2 200 livres. — *Garde-meubles* : Caranda, 1 200 livres. — *Garçons du château* : Boequet et Sallantin, 800 livres chacun. — *Garde du parc* : La Fontaine. — *Garçon de volières* : Tajot. — *Femme de basse-cour* : Blot, veuve Evrat, 1 300 livres. — *Portier du parc* : Condé. — *Valet de chiens* : Adam. — *Suisse* : Descuteaux. — *Portier* : Salleneuve. — *Contrôleur* : de Cotte. — *Inspecteurs* : Pluyette, Michel, Labbé, Morfontaine. — *Jardinier* : Picard. — *Pompier* : Fortel.

de l'ordonnateur des bâtiments royaux. On y a, dans cette même année, dépensé 12548 livres pour commencer une orangerie qui, en 1718, a encore coûté 12543 livres. On trouve, pour les années 1717 à 1719, une dépense de 138 718 livres dont 9 600 pour gages de jardiniers, de pompiers, de portiers, qui paraissent n'avoir commencé leur service qu'en 1719 et le surplus en ouvrages des bâtiments. En 1720, dépense de 191 339 livres, pour travaux de bâtiments. »

La duchesse Palatine raconte que « le Roi établit sa ménagerie à la Muette; il y aura des vaches, des brebis, des poules, des chèvres et des pigeons ¹ ». Mlle de La Chausenaie lui avait donné une vache, d'une taille minuscule et tous les ustensiles d'une petite laiterie, il jouait au pâtre ou au chasseur de truffes, avec une pioche et des petits chiens dressés à cet effet, que lui avait envoyés son grand-père, le roi de Sardaigne ².

Ce fut à la Muette que Louis XV prit sa première leçon d'équitation et fut initié au plaisir de la chasse. Le *Mercur*e dit, à la date du 8 avril 1720 : « le Roi monta à cheval à la Muette » pour la première fois et on ne sait quel est l'écuyer cavalcadour qui aura l'honneur de mettre le Roy à cheval. On lit, dans la *Gazette de France* du mois de juillet suivant : « Le 16 de ce mois, le Roy accompagné du maréchal de Villeroy, son gouverneur, alla se promener au château de la Muette, où sa Majesté chassa pour la première fois » et le *Mercur*e ajoute que le Roy tua dix pièces de gibier.

1. *Lettres de la duchesse d'Orléans*, III, p. 48.

2. Funck Brentano, *la Régence*, p. 18.

C'est à la Muette que se serait passé le fait, dont parle le *Journal* de Barbier, à la date du mois d'avril 1722. « Le Roi avait une biche blanche, qu'il avait nourrie et élevée et qui l'aimait fort. Il l'a fait conduire à la Muette, a dit qu'il voulait la tuer, a tiré dessus et l'a blessée. La biche est accourue sur le Roi et l'a caressé, il l'a fait éloigner de nouveau, l'a tirée, une seconde fois, et l'a tuée. On a trouvé cela bien dur ¹. »

On avait installé, à la Muette, une laiterie, qui ne servait pas seulement au divertissement du Roi. Un contemporain raconte que le maréchal de Villeroy « portait la clé du beurre de la Muette, dont le Roi mangeait, avec le même soin que le Garde des Sceaux n'en désem- pare pas les clés et il fit, un jour, une sortie épouvan- table et avec apparat, parce que le Roi en avait mangé d'autre, comme si tous les autres vivres, dont il usait tous les jours, n'eussent pas été susceptibles des mêmes soupçons ² ».

Mathieu Marais mentionne, à la date du 15 novembre 1720, que le Roi tomba sur l'escalier et se blessa au-des- sous de l'œil, mais « ce ne fut rien ³ ». On lit, dans le *Mercur*, à la date du 16 janvier 1722, que « le Roy alla diner, au château de la Muette, accompagné de M. le maréchal duc de Villeroy, son gouverneur et, pendant la messe qui fut chantée par la musique, Sa Majesté reçut le serment de fidélité de M. l'évêque de Glandève ⁴ et de

1. *Journal*, I, p. 140.

2. Juillet 1720. Additions à Dangeau.

3. *Journal*, I, p. 484.

4. Petite ville des Basses-Alpes, siège d'un évêché supprimé à la Révo- lution.

M. l'évêque de Coutances, qu'ils lui prêtèrent entre ses mains, en présence de M. le duc d'Orléans ».

On trouve, dans les notes du marquis de Calvière¹, une série de détails se rapportant à l'année 1722 :

« 24 février. A la Meute où le Roi nous fit marcher prodigieusement avant et après dîner, surtout pour lasser M. de Noailles.

« Le 7 mars, M. le comte de Clermont vint me prendre aux Thuilleries. Nous fûmes à la Meute, où il me pria de jouer de la flûte devant un loup cervier, qui témoignait aimer beaucoup le son de cet instrument.

« Du 13 mars. A la Meute force poissons pris et éventrés.

« 20 mars. A la Meute, où l'infante vint après dîner et aussi pour voir Madrid à cause de son nom, mais la visite fut courte.

« Lundi, 13 avril. Le Roy étant à la Meute et ayant pris un petit lapereau en vie, je luy demanday la permission de le porter à l'Infante, ce qu'il m'ordonna, et la princesse s'en réjouit beaucoup.

« Mercredi 6 may. Le Roy alla, le soir, au Bois de Boulogne et, tandis qu'il chassait, j'alloi porter un lapin à l'Infante, qui me fit voir un petit dauphin, homme de cire, qui lui servait de poupée.

« Mercredi 13 may. Le Roy pêcha beaucoup d'écrevisses à la Meute et me les donna toutes.

« 19 may. M. le duc apprend au Roy, au Bois de Boulogne, à jarreter un lapin sans couteau, en lui déchirant seulement les ergots.

1. Notes du ministre de Calvière publiées par Th. et G. de Goncourt. *Portraits intimes du XVIII^e siècle*, 2^e série, p. 117.

« 25 may. Un nommé Deschamps, qui avait été autrefois soldat dans le régiment du Roy, luy fut présenté à la Meute. Il est actuellement directeur des manufactures de Saint-Etienne. Il montra à Sa Majesté un fusil qu'il promettait de faire tirer quarante coups en un quart d'heure, et, de fait, il en fit l'épreuve : en cinq minutes de temps, il tira vingt coups. Il ne faisoit que secouer son fusil, après avoir jeté la balle dedans, et avoit sous la main gauche une avance de bois pour empêcher que le canon ne brûlât la main.

« 31 mai. L'Infante va à la Meute et dîne avec Mme de Ventadour, la feste étoit fort grande. On parle de donner cette maison à l'Infante. » Le projet dont il est question ici n'eut pas de suites. La jeune infante, fille de Philippe V, qui avait été amenée en France, pour y être élevée, en vue de son futur mariage avec Louis XV, fut renvoyée en Espagne, par le duc de Bourbon.

Après son mariage, Louis XV n'abandonna pas la Muette. « Le 13 janvier 1726, le Roi alla chasser le daim dans le bois de Boulogne et fit ensuite faire collation au château de la Muette, où le sieur Anocha, acteur del'Opéra-Comique, en habit de Pierrot, divertit beaucoup Sa Majesté, par des vaudevilles et autres morceaux singuliers et comiques qu'il chanta. Le Roi lui fit donner dix louis¹. »

On lit dans le *Journal* de Narbonne : « Le 22 juillet 1726, après avoir bien dîné, le Roi alla à la Muette. Il y mangea beaucoup de figues, d'abricots, de lait, un levreau et une grande omelette au lard, qu'il fit lui-même. Il revint

1. Poncet de la Grave, *Mémoires pour servir à l'histoire des maisons royales*.

ensuite à Versailles et soupa comme à l'ordinaire. Le lendemain, il eut une indigestion et se trouva mal à la messe.

Le *Mercur de France* raconte que « le 1^{er} septembre 1727, le Roi soupa au château de la Muette, avec divers seigneurs, Sa Majesté vit, avant la nuit, les sauts périlleux et les tours d'équilibre du S^r Mignard, qui le surprirent et le divertirent beaucoup ».

Narbonne a noté qu'en 1729, le Roi coucha cinquante fois à la Muette; en 1731 Louis XV va, toutes les semaines, y souper et y coucher, et il en est de même, pendant les années 1732 à 1735. En 1736, Louis XV vint seulement cinq fois; en 1737, sept fois; en 1738, onze fois; en 1739, vingt-une fois; en 1740, douze fois; en 1741, dix fois; en 1742, sept fois.

Pendant les premiers temps qui suivirent son mariage, Louis XV sembla fort attaché à la Reine qui, de son côté, l'aimait passionnément. Dix enfants naquirent entre 1724 et 1737¹. C'était presque un scandale, dans une Cour où l'immoralité était si générale et paraissait si naturelle que la vertu semblait chose extraordinaire et ridicule.

La Princesse Palatine écrivait : « Il se commet plus d'horreurs à Paris que jamais il ne s'en est commis chez les gentils, voire même à Sodome et à Gomorrhe; ceux qui veulent être vertueux et vivre chrétiennement, on les tient pour sots et pour gens sans esprit; les vicieux sont aimés et les gens vertueux on les hait : c'est une vraie pitié². »

1. 1727, Élisabeth; 1727, Henriette; 1728, Louise; 1729, Louis, dauphin, père de Louis XVI; 1730, duc d'Anjou; 1732, Adélaïde; 1732, Victoire; 1734, Sophie; 1736, Thérèse; 1737, Marie.

2. *Correspondance*, III, p. 168. Il ne faut pas oublier que la mère du Régent était allemande et il paraît que de son temps, déjà, la vue de nos

Les premiers symptômes du changement se produisirent à la Muette, au commencement de 1732. « Le jeudi 24 janvier 1732, le Roi alors âgé de vingt-deux ans, soupa à la Muette, avec une vingtaine de courtisans. Au dessert, il but à la santé d'une inconnue, qu'il aimait secrètement. Après plusieurs discours, sur les dames de la Cour, il brisa son verre, tous les invités l'imitèrent et cherchèrent à deviner le nom de l'inconnue. On recueillit les voix de chacun : Mme la duchesse, la jeune, obtint sept voix, Mlle de Beaujolais autant, Mme de Lauraguais eut le surplus. Le Roi ne dit rien, mais peu après, on sut qu'il avait une passion secrète pour la comtesse de Mailly¹. »

Le duc de Richelieu a le cynisme de se vanter d'avoir, le premier, « attiré l'attention de son maître sur la comtesse de Mailly, dame du palais de la Reine et fille du marquis de Nesle qui portait le titre de premier marquis de France² ». Le Roi d'ailleurs, ne se déclara pas de suite et le secret fut assez bien gardé, pendant quelque temps.

En 1734, le marquis de Pezé, qui venait de mourir, fut remplacé dans les fonctions de gouverneur de la Muette, par son beau-frère, Henri-Camille, marquis de Beringhen, de Châteauneuf et d'Uxelles, comte de Plessis-Bertrand.

L'origine de la famille de Beringhen est assez curieuse : Pierre Beringhen, né dans le duché de Gueldre, servait un

voisins d'outre-Rhin était aussi perçante pour apercevoir les pailles dans les yeux des Français, qu'elle était trouble pour remarquer les poutres qui obstruaient les yeux des habitants de la vertueuse et pudique Germanie. Il n'en est pas moins vrai que l'immoralité de la Cour était déplorable.

1. *Mémoires du comte de Maurepas*, 2^e éd., II, p. 209.

2. *Mémoires édités par Soutavie*, t. V, p. 64.

gentilhomme de Normandie, chez lequel Henri IV s'arrêta, un jour, pendant la guerre civile. Le Prince loua beaucoup la façon dont les armes de son hôte étaient entretenues et ajouta qu'il serait heureux d'avoir un pareil serviteur. Ce fut ainsi que Beringhen passa au service du Béarnais, qui le nomma premier valet de chambre. Il transmit cette charge à son fils, également nommé Pierre, qui fut en outre, grand bailli et gouverneur d'Étapes. Le fils de Pierre, Henri, né en 1603, eut part à la faveur de Louis XIII et se montra fidèle à la régente Anne d'Autriche; son nom revient souvent dans le *Journal fait devant le grand orage*. A tort ou à raison, Richelieu le considérait comme l'un des agents les plus actifs de la cabale dirigée contre lui par la Du Fargis, qui passait pour sa maîtresse. Après le voyage de Lyon, où le Roi lui confia un secret, qu'il refusa de révéler au Cardinal, ce dernier le fit éloigner de la Cour. Il passa alors en Allemagne, au service de Gustave-Adolphe et il se trouva à la bataille de Lutzen. Après la mort du Roi de Suède, il entra au service de Maurice de Nassau, mais Louis XIII le rappela, en 1642, le nomma chevalier de ses ordres et grand écuyer. Il fut tué, en 1674, devant Besançon, en chargeant à la tête du régiment d'infanterie Dauphin.

D'abord chevalier de Malte, son frère Jacques-Louis quitta l'ordre, et reçut la charge de premier écuyer. Il obtint successivement un régiment de cavalerie, le guidon des gendarmes de Bourgogne et enfin, en 1688, le cordon bleu. Ce fut lui qui fut envoyé au-devant de la Reine d'Angleterre lorsqu'elle se réfugia en France.

« En 1708, après la bataille d'Oudenarde et la prise de



LE MARQUIS DE BERINGHEN, gravure de Moitte, d'après Laporte.
(Cabinet des Estampes.)

Lille, la France resta ouverte à l'ennemi, qui vint braver Louis XIV, aux portes mêmes de Versailles. Un parti de Hollandais s'avança jusqu'au pont de Sèvres, et résolut de s'emparer du Dauphin. Ils prirent, pour sa voiture, celle du marquis de Beringhen, qu'ils firent monter à cheval, mais les pages du Roi les poursuivirent et les firent eux-mêmes prisonniers; quelques minutes plus tard, ils auraient pris le Dauphin, qui arrivait avec un seul garde. Beringhen les fit, d'ailleurs, mettre en liberté. »

Beringhen devint conseiller du Roi pour l'intérieur, directeur général des Ponts et Chaussées et membre honoraire de l'Académie des Inscriptions. Il était fort amateur et son recueil de gravures forme une des parties les plus considérables du Cabinet des estampes. Il mourut, le 1^{er} mai 1723.

De son mariage avec la fille du duc d'Aumont, il eut plusieurs enfants. Son fils aîné, Henri-Camille, marquis de Beringhen, qui devint gouverneur de la Muette, avait hérité de sa charge de grand écuyer, mais il ne l'obtint réellement qu'en 1723, après la mort du Régent, qui ne pouvait lui pardonner d'avoir été son rival heureux auprès de la comtesse de Parabère. Il fut nommé, le 2 février 1731, chevalier du Saint-Esprit. D'Argenson, dans ses *Mémoires* le traite de « sot et dépensier », tandis qu'au-dessus de son portrait, gravé, en 1759, par Moitte, d'après la Porte, on lit ces vers :

Zélé sujet, ami généreux et fidèle,
Bienfaisant avec choix, simple avec dignité
Courtisan sans bassesse et grand sans vanité
La fortune l'a vu toujours au-dessus d'elle.

Il épousa, en 1743, Angélique-Sophie de Hautefort, veuve du baron de Thémînes. Son frère fut évêque du Puy et ses deux sœurs successivement abbesses de Faremoutiers. Beringhen conserva ses fonctions de gouverneur pendant trente-six ans; il mourut en 1770.

Ce fut en 1736 que la liaison du Roi avec Mme de Mailly devint publique. D'Argenson écrit, dans son *Journal*, à la date du mois de septembre : « Le Roi ne pouvant plus se tenir aux seuls attraits de la Reine, a pris pour maîtresse, depuis six mois, Mlle de Mailly, fille de M. de Nesle.... Cette affaire est menée secrètement, comme toutes les galanteries le devraient être. Les entresols et petits cabinets du Roi ont cent issues; la Muette est excellente pour cela. Les allées qui conduisent de la Muette au logement de Mlle de Charolais, à Madrid, sont étroites et coupées de barrières; on y voit toujours des traces de calèches quand le Roi a couché à la Muette, car Mlle de Charolais est en pleine confiance. » Et, quelques mois plus tard, il revient sur le même sujet : « Mlle de Charolais en a fait le premier maquerillage, par la commodité de sa maison de Madrid, du bois et de la Muette où le Roi soupe souvent. Il m'est arrivé de me promener, de grand matin, à cheval, dans le Bois de Boulogne, de trouver des traces de roues fraîches de la nuit, dans certaines routes étroites et toujours fermées de barrières, lesquelles vont de la Muette à Madrid. Mais, depuis que *la grosse affaire est consommée*, Mademoiselle n'y est plus de rien, et les deux amants font leurs affaires tout seuls. »

« M. le Premier ¹, dit d'Argenson, a empêché, tant qu'il

1. Le premier écuyer Beringhen, gouverneur de la Muette.

a pu, que Mme de Mailly ne couchât à la Muette, dont il est gouverneur, et elle allait toujours coucher à Madrid ou à Bagatelle, après avoir soupé avec le Roi. A présent, elle y couche toujours. Le Roi semble n'avoir de bon temps que celui où il est seul avec Mme de Mailly¹. »

Le Dauphin venait quelquefois à la Muette et l'on voit dans les *Mémoires* de Luynes que ces petites fêtes coûtaient assez cher. « J'appris, dit-il, quelques détails, qui servent à prouver combien on fait payer cher au Roi tout ce qui s'appelle dépense extraordinaire. M. le Dauphin, alors âgé de huit ans, allant promener aux Tuileries, fut dîner à la Muette. M. de Châtillon et d'autres personnes, au nombre de sept ou huit en tout, eurent l'honneur de dîner avec lui; il y eut, outre cela, la suite, qui n'était pas bien nombreuse. On compta deux mille écus pour l'extraordinaire de ce dîner². »

Le dimanche gras de 1737, le Roi soupa à la Muette et y coucha; il y chassa, le 6 août. Il y fit un plus long séjour et de plus fréquentes apparitions en 1738. Le duc de Luynes raconte, à la date du 13 mai³ : « Le Roi partit jeudi 8 de ce mois, de Marly et alla coucher à la Meute; il visita, en arrivant, les bâtiments neufs qu'il y a fait faire; toute la face du côté de la cour est doublée, ce qui forme un vestibule, au-dessus duquel est un appartement pour le Roi, et dans les souterrains plusieurs pièces pour la commodité du service. Il y avait vingt-sept à vingt-huit

1. *Mémoires*, III, p. 125.

2. De Luynes, *Mémoires*, I, p. 234. — 7 juillet 1737.

3. *Ibid.*, II, p. 146.

personnes à la Meute, avec le Roi, dont plusieurs à qui S. M. avait permis de s'y rendre dans leurs voitures. Le Roi y dina encore le lendemain, et n'en partit qu'à sept heures, pour revenir à Versailles. La Reine était revenue, dès le jeudi. »

Le duc de Luynes dit encore, à la date d'août 1738 : « On fait présentement une liste, pour les voyages de la Muette. Cet usage est nouveau et ce n'est pas seulement à cause de la chasse à tirer. Il y a quelque temps, le Roi dit, dans son cabinet, qu'il voulait que tous ceux qui demandaient à aller à la Muette, se fissent écrire chez M. d'Aumont¹. » Le nombre des inscrits n'était pas toujours considérable; il y avait même des refus parmi les invités. « On avait proposé à Mme d'Anzecune de venir à la Muette, mais elle a refusé,... il y avait eu trois dames qui avaient refusé le dernier voyage à la Muette². »

« Le 1^{er} décembre, le Roi est parti pour aller courre à Saint-Germain, d'où il va à la Muette. Sa Majesté doit demain courre le daim, dans le Bois de Boulogne et revenir ici, mercredi. On croit qu'il s'en retournera, le même jour, à la Muette³. Il en repartit, le mercredi 6 décembre. La veille et l'avant-veille, il y avait eu souper, auquel assistaient Mme de Mailly, la maréchale d'Estrées et Mme d'Antin. »

« Les soupers de la Muette sont poussés loin et voilà le mal, dit le marquis d'Argenson. Les estomacs souffrent tout, la gaiété est bonne, mais il faudrait la santé. Le Roi

1. *Mémoires du duc de Luynes*, Vol. II, p. 227.

2. *Id.*, Vol. II, p. 230.

3. *Id.*, Vol. II, p. 234.

a toujours mauvais visage et maigrit, Mme de Mailly change de plus en plus et je crains les suites de ces excès pour Sa Majesté, qui commence à devenir les délices de ses sujets¹. »

« Le mercredi 7 janvier 1739, le Roi partit, pour aller à la Muette. Il y avait quarante-six personnes qui se présentaient : Sa Majesté n'en a mené que vingt-deux, dont il y a même quelques-unes à qui il permet d'aller dans leur chaise et quelques autres qui viennent de Paris. Le 23 janvier, il vint souper avec hommes et femmes, après avoir assisté à la représentation d'*Alceste*, à l'Opéra². » En février, Louis XV passa les fêtes du carnaval à la Muette, qu'il ne quitta que le jeudi gras, pour se rendre au bal de l'Opéra. Il y revint, le 15 avril, en joyeuse compagnie³. « Au voyage de la Muette que fait le Roi actuellement (17 avril 1739) la partie est gaillarde et indépendante. On a invité les dames qui en sont ordinairement et auxquelles on est accoutumé. On dîne, à Madrid, chez Mademoiselle, on soupe à la Muette... on y passe joyeusement le temps, on y fait l'amour, si vous voulez, tout est bien réglé, mais, de plus, on y traite continuellement avec irrévérence le pauvre bonhomme de cardinal (Fleury)... : Le Roi en est saoul, en est las, le déteste et il n'y a plus qu'un peu de vertu qui le retient⁴. »

Le 20 mai, réception à la Muette et chasse dans le bois de Boulogne.

« Le Roi arriva avant-hier (21 mai), à la Muette,

1. D'Argenson, *Mémoires*, II, p. 44 (6 décembre 1738)

2. *Mémoires du duc de Luynes*, II, p. 237.

3. *Journal de Barbier*, III, p. 213-215.

4. D'Argenson, *Journal et Mémoires*, II, p. 137.

à huit heures et demie, il se mit à table, à minuit, et entendit la messe à cinq heures, avant que de se coucher. Il se trouva un peu mal, à la messe et fut obligé de sortir de la chapelle, mais cette petite incommodité n'a point eu de suite ¹. »

Le 7 juin, « le Roi partit de Versailles, pour aller à la Muette, où il a séjourné le lundi... Mademoiselle fut souper à la Muette, avec Mmes d'Antin, d'Estrées, de Mailly-Nesle ².

« Les médecins auraient fort désiré que le Roi n'allât pas aujourd'hui (27 décembre 1739) à la Muette, mais son arrangement était fait. Seulement, il s'est levé tard, il a été entendre la messe à la chapelle. On a été un peu étonné du voyage de la Muette, parce que Mme de Mailly est de semaine. Cette dernière ayant terminé son service auprès de la Reine, arriva, le mardi 29, à la Muette; elle y trouva M. de Mailly qui, nullement gêné, soupa avec le Roi ³. »

Nouveau voyage à la Muette, le 2 février 1740, « en compagnie de Mmes de Mailly, de Vintimille, de Charolais et d'Estrées qui, toutes quatre, restent à coucher au château, tandis que leurs maris vont à Madrid ⁴. »

« Le Roi commence à prendre goût aux plaisirs ordinaires, dit l'avocat Barbier en 1739 ⁵. Il n'y a pas grand mal qu'il se défasse peu à peu de la fureur qu'il avait pour la chasse. Le commerce des femmes et des plaisirs lui

1. *Mémoires du duc de Luynes*, II, p. 431.

2. *Ibid.*, II, p. 445.

3. *Ibid.*, III, p. 95.

4. *Ibid.*, III, p. 130.

5. *Journal*, II, p. 212.

prendra moins de temps et lui formera mieux le génie et les sentiments. »

Le mal était beaucoup plus grand que ne le dit l'auteur du journal et, dès l'année suivante, d'Argenson ne craint pas de dire : « le Roi vit dans une crapule et dans une obscurité inexcusables avec sa maîtresse ¹ ».

« Le Roi, après le salut, est parti pour la Muette. Les dames de ce voyage sont Mmes de Mailly, de Vintimille, de Charolais et le maréchal d'Estrées et, ce qui est à remarquer, c'est que ces dames couchent à la Muette et on a envoyé les hommes coucher à Madrid ².

« Ce fut à la Muette aussi que Louis XV se trouvait, le 24 août 1740, lorsqu'une émeute éclata dans Paris, à cause de la cherté du pain. Narbonne ayant avisé M. de Noailles, celui-ci partit aussitôt pour Passy, afin de prévenir le Roi ³. »

Un jour vint où la Reine finit par s'apercevoir du refroidissement du Roi; elle en fut profondément affectée. En pareille occasion, Mme de Motteville avait reçu les confidences de Marie-Thérèse et avait essayé « de lui persuader que tous les maris, sans cesser d'aimer leurs femmes, sont, pour l'ordinaire, infidèles de cette manière, ou font semblant de l'être, pour satisfaire la mode, qui le veut ainsi ⁴ ». La mode était encore bien plus impérieuse, sous Louis XV mais la consolation n'eut qu'une médiocre efficacité.

Quoiqu'elle ne fut pas complètement négligée, puisqu'elle

1. *Mémoires*, II, p. 137.

2. De Luynes, *Mémoires*, III, p. 129, février 1740.

3. *Journal de Narbonne*, p. 467.

4. *Mémoires*, IV, chap. LVI.

eut encore une fille en 1737, la Reine savait que le Roi ne se contentait pas de faire semblant. Un jour que Mme de Mailly lui avait demandé la permission de s'absenter, pour paraître à une réunion où devait se trouver Louis XV, elle avait répondu simplement : « Vous êtes la maîtresse ».

Marie Leczinska finit par se résigner. Parfaitement honnête, d'une haute piété, très bonne, très généreuse, quoique très économe pour elle-même, répétant sans cesse que « l'argent est la sueur des peuples » elle trouva, dans sa foi, consolation et soutien.

L'heure arriva où la comtesse de Mailly vit baisser sa faveur et fut supplantée par sa sœur cadette, Pauline-Félicité de Mailly. Une liaison simultanée avec les deux sœurs se poursuivit durant plusieurs mois, puis le Roi décida de marier la nouvelle venue, pour lui donner une situation à la Cour : l'heureux époux fut le comte de Vintimille, neveu de l'archevêque de Paris. Le mariage fut célébré, le 27 septembre 1739, à l'archevêché. « Mademoiselle, princesse facile et de bon accommodement, eut la complaisance de prêter son appartement, pour que les deux époux eussent l'air de consommer le mariage. Les nouveaux mariés se rendirent donc, avec elle et chez elle, au château de Madrid, pour sauver les apparences, tandis que le Roi vint souper à la Muette avec Mlle de Clermont, la duchesse de Ruffec, etc.... « Quand ils présumèrent que le souper des noces était fini, le Roi fit monter ces dames dans sa gondole et alla trouver, à Madrid, les nouveaux mariés, qui allaient se mettre au lit. Les mariés se disposèrent à se retirer pour coucher dans le même lit; le Roi fit l'honneur à Vintimille de lui donner la chemise;

on observa même que Louis XV la donna sans embarras, comme sans jalousie, et que, le lendemain, on affecta de dire que le Roi était revenu coucher à la Muette, laissant dormir ensemble les deux époux. Mais d'autres assurèrent que c'était Vintimille lui-même qui, laissant au Roi sa place à Madrid, avait pris le lit de la Muette¹.

« Mme de Mailly, dit Richelieu, n'aimait que la personne dans Louis XV, tandis que Mme de Vintimille n'aimait que l'empire, la gloire et le crédit. Toutes deux n'avaient aucune avidité. Mme de Vintimille était plus jeune, plus intrigante, plus spirituelle que sa sœur, mais elle n'avait pas une plus belle figure.... Elle avait l'ambition de dominer; peu à peu elle établissait son empire, mais toujours insensiblement et finissait par régner en souveraine.... Elle fit si bien, avec Louis XV, que ce prince ne s'avisait point qu'elle était laide, qu'elle avait un cou d'une longueur démesurée et que sa démarche était celle d'un grenadier. Sa taille était longue, grosse et sans rien d'agréable et sa sueur ou sa transpiration d'une odeur fétide, mais elle était tout génie et son ambition fut si active et si énergique qu'elle réussit à se faire aimer, par ses agaceries qui étaient fort du goût du feu Roi. Elle s'en fit adorer et, peu à peu, elle le conduisit jusqu'à le soumettre en entier². »

Mme de Vintimille mourut, le 10 septembre 1741, non

1. D'Argenson, *Mémoires*, III, p. 125. Ce fut, d'ailleurs, un singulier ménage, M. de Vintimille, disent les mémoires du temps, ne pouvait souffrir sa femme. Il disait que cette grande *halbreda* (femme mal bâtie) puait comme le diable et il ne l'appelait que son petit bouc. Sa sœur, Mme de Flavacourt, disait, en parlant d'elle : « Elle a la figure d'un grenadier, le col d'une grue et une odeur de singe ».

2. *Mémoires de Richelieu*, I, p. 363.

sans soupçon de poison, laissant un fils, le comte de Luc, qui ressemblait tellement au Roi qu'on l'appelait, à la Cour, *le demi-Louis*. Le Roi, d'abord très affligé, ne tarda pas à se consoler avec la troisième sœur, à laquelle il s'occupa de trouver un époux. « Il promit de donner trente mille livres pour les frais des noces, quatre-vingt mille livres en rentes sur les postes, trente ans de privilège sur les juifs, renouvelables jusqu'en 1800. En fait, les juifs devaient être appelés à payer les frais des plaisirs du monarque. Le duc de Lauraguais accepta le marché. Mme de Lauraguais était vive, gaie, enjouée, fertile en bons mots. Le Roi disait un jour : Je viens de passer par la rue de Mme de Lauraguais : c'était la rue des mauvaises paroles¹. »

Bientôt cependant, Louis XV changea de goût et il s'adressa à la quatrième sœur, Marie-Anne de Mailly, marquise de la Tournelle. Celle-ci parvint à se faire nommer, en 1742, dame du Palais et à faire chasser, de la Cour, Mme de Mailly sa sœur.

Versailles avait donc eu, sous les yeux, le scandaleux spectacle de quatre sœurs, se disputant le déshonneur de jouer le rôle de favorites, non seulement successivement, mais parfois aussi simultanément. Cela, paraît-il, ne suffisait pas et l'ignoble Souverain jeta les yeux sur la cinquième sœur, mais Mme de Châteauroux, très impérieuse et d'un caractère très entier ne voulut pas admettre le partage. « Le Roi ayant lorgné Mme de Flavacourt, Mme de Châteauroux lui dit : Vous me chasserez, si vous

1. *Mémoires de Richelieu*, I, p. 423.

voulez, mais que ce soit sur-le-champ ou que ma sœur le soit. Sur cela, il a été déclaré que la dite sœur de Flavacourt ne serait plus des cabinets de la Muette ni de Choisy. »

Le Roi accorda à Mme de la Tournelle, le titre de duchesse de Châteauroux et il lui remit le brevet, dans une cassette renfermant, en outre, un titre de quatre-vingt mille livres de rente. Dans les lettres patentes, il était spécifié que le *seul motif* de cette faveur était la *vertu* et le *mérite* personnel de la duchesse.

« La nouvelle favorite était pleine de réserve et ne demandait rien. Elle avait beaucoup de grâce dans son maintien, de l'enjouement dans le caractère, un regard doux et plein de finesse, de la gentillesse et du sentiment; elle avait le sourire d'un aimable et bel enfant et la majesté d'une grande souveraine¹. »

Le Roi continua, d'ailleurs, à mener joyeuse vie, à la Muette. Dans plusieurs des soupers qu'il y fit, en 1742 et 1743, il dansa et chanta gaiement, ce rondeau, par lequel il semblait annoncer le renvoi de Maurepas².

Le Maurepas est chancelant
Voilà ce que c'est que d'être impuissant
Il a beau faire l'important
Bredouiller et rire
Lorgner et médire
Richelieu dit en le chassant
Voilà ce que c'est que d'être impuissant.

L'influence de Mme de Châteauroux fut quelquefois heureuse. Ce fut elle notamment qui parvint à sortir le

1. *Mémoires de Richelieu*, I, p. 425.

2. De Goncourt. *Chronique de Louis XV*, 1742-43.

Roi de sa torpeur et finit par le décider à prendre le commandement de ses armées.

« Le dimanche 3 mai, à trois heures du matin, le Roi partit de Versailles, pour se rendre à l'armée de Flandre. Il sortit de sa chambre, pour aller à la chapelle, faire sa prière et adorer le Saint-Sacrement.... Sur les quatre heures, le Roi fut rencontré à Sèvres. Il passa à la Muette, où il entendit la messe et en partit pour aller droit à Péronne¹. »

Mme de Châteauroux qui, d'ailleurs, avait suivi le Roi, fit ainsi, de Louis XV, un simulacre de héros et l'idole de la nation. « Vous me tuez », disait-il sans cesse. « Tant mieux, répondait-elle, il faut qu'un Roi ressuscite. »

Le Roi étant tombé malade à Metz, renvoya Mme de Châteauroux, et la Reine, accourue à son chevet, se flatta de l'espoir de le ramener vers elle. La conversion dura peu et, dès qu'il se dit guéri, il rappela la favorite, qu'il nomma surintendante de la maison du Dauphin. Le triomphe fut de courte durée.

Le lundi 7 décembre 1744, le duc d'Ayen apprenait au Roi que la duchesse était à toute extrémité et qu'il devait s'attendre à recevoir la triste nouvelle, d'heure en heure. Louis XV monta aussitôt dans une voiture, pour laquelle on gardait un attelage tout harnaché, depuis deux ou trois jours et partit, à sept heures du soir, pour la Muette, n'ayant avec lui que M. le Premier et M. d'Harcourt capitaine des gardes et escorté de deux palefreniers portant des flambeaux. Il avait ordonné à M. d'Argenson de ne venir lui rendre compte que d'affaires très pressées. A sept heures du matin, le lendemain, la duchesse expirait.

1. *Journal de Narbonne.*

Le Nonce du pape dit qu'à la Muette, le Roi ne discontinuait pas de pleurer, s'accusant de la mort de la duchesse et l'attribuant aux scènes de Metz. Il passait plusieurs jours complètement renfermé avec les amis particuliers de Mme de Châteauroux : MM. d'Ayen, de Luxembourg, de Gontaut, de la Vallière et de Soubise, accourus à la Muette. Il avait, dans sa douleur, plaisir à vivre seulement avec ceux qui lui parlaient de la morte. Le Roi demeura ainsi, le reste du mois et ne revint à Versailles que pour les fêtes de Noël.

La douleur de Louis XV fut aussi passagère qu'elle avait été vive. L'année 1745 devait, d'ailleurs, être marquée par des événements d'une autre gravité pour la France. La guerre était déclarée, il fallait quitter Versailles pour courir à la frontière.

« C'est du perron de la Muette, dit un auteur¹, que M. le Maréchal duc de Richelieu s'en fut rejoindre son armée, en l'an de grâce 1745, dans une berline à six chevaux plus semblables à la maison d'un grand seigneur qu'à une voiture de voyage. Il emportait, dans ce carrosse fabuleux, un lit, une commode, un secrétaire, une toilette et les plus futiles recherches d'un efféminé de son espèce. Il y avait huit jours que son valet de chambre, à son lever, lui avait demandé : A quelle odeur M. le Maréchal veut-il faire la campagne? Il répondait, après un moment de réflexion : A l'iris, les jours de tranchées, à la bergamote, un jour de bataille. Et ces choses-là s'écoutaient comme elles étaient dites sérieusement. »

Le 11 mai 1745, nos armées remportaient la glorieuse

1. J. Janin, *la Muette*. Inutile de rappeler que l'auteur est romancier.

victoire de Fontenoy. Ce fut un beau jour pour la France! « Oui, un beau jour, dit le duc de Broglie, mais le dernier de l'ancienne France! Elle était là, tout entière encore pleine de vie et resplendissante de tous les joyaux de sa couronne, un souverain dans la force de l'âge, animé d'une ardeur belliqueuse, qui faisait pour une heure au moins, tout oublier et tout pardonner; à ses côtés, comme le rejeton d'un chêne, l'héritier de cette royauté séculaire portant dans ses regards d'une pureté presque enfantine, un feu qui était le sang même de saint Louis et de Henri IV, autour d'eux, tous les fils des anciens preux dignes de leurs aïeux; la magie des souvenirs, toutes les traditions rajeunies de la vaillance et de la gloire, l'élan unanime de tous les cœurs, ce cri national de : Vive le Roi, répété par des milliers de voix enthousiastes. Que manquait-il à ces moments d'ivresse?

« Cette grâce qui parait le front de la France d'une beauté si originale, cette élégance qui n'ôtait rien à sa force, cette finesse délicate des mains qui maniaient si légèrement l'épée, ce clairon des batailles entraînant comme la musique d'une fête, cette gaieté qui souriait jusque dans la mort, et qui séduit encore l'histoire qui pourra nous la rendre? Enfants de la famille française, saluez d'un dernier adieu l'image déjà fugitive d'un passé qui a fait le prestige de votre nom! »



MADAME DE POMPADOUR, par Nattier.
(Musée de Versailles.)

CHAPITRE V

LE RÉGNE DE LA POMPADOUR

Au moment où la Cour était tout à la joie, où l'on fêtait le mariage du Dauphin et la victoire de Fontenoy, Louis XV s'éprit d'une jeune femme, qu'il avait rencontrée, aux chasses de la forêt de Sénart et au bal masqué donné à l'hôtel de ville de Paris, le 25 février 1745. La duchesse de Chevreuse, ayant dit un mot de « cette petite », Mme de Châteauroux lui avait marché sur le pied, avec une telle fureur qu'elle l'avait fait tomber en syncope et défense fut faite à « cette petite » de suivre les chasses.

Après la mort de Mme de Châteauroux, sa dernière sœur avait attiré l'attention du Roi, qui avait songé à lui donner la place successivement occupée par ses quatre aînées, mais il se trouva que Mme de Flavacourt déclina l'honneur que Sa Majesté prétendait lui faire. Ce fut donc *une espèce*, comme on disait alors, qui usurpa les privilèges d'alcôve jusqu'alors réservés aux grandes dames.

Jeanne-Antoinette Poisson, née le 29 décembre 1721,

avait alors vingt-quatre ans. On ne sait pas exactement ce qu'était son père : on a dit qu'il était fermier à La Ferté-sous-Jouarre, d'autres assurent qu'il était boucher des Invalides, l'opinion la plus générale est qu'il était commis dans les bureaux des frères Paris : Quoi qu'il en soit, il avait été condamné pour indécatesse et obligé de prendre la fuite. Sa mère vivait avec le Normand de Tournehem, un des syndics de la ferme générale. Mariée, en 1741, à Le Normand d'Étioles, Jeanne avait mis tout en œuvre pour réaliser la prédiction qui lui avait été faite, qu'elle serait un jour la maîtresse du Roi¹.

Un valet de chambre du Roi, Binet, organisa des rencontres, qui eurent lieu dans une maison située rue Croix-des-Petits-Champs, dont une porte donnait dans la rue des Bons-Enfants, vis-à-vis de l'hôtel d'Argenson. Louis XV n'avait envisagé cette liaison que comme un caprice, mais, pour son malheur et pour celui de la France, il se laissa entraîner. Le mari gênant reçut le conseil de s'éloigner ; il obtint d'ailleurs une place de fermier général, puis un emploi de fermier des postes et un jugement régulier de séparation fut prononcé².

Le Roi créa la nouvelle favorite, marquise de Pompadour³ et la fit présenter à la Cour, au mois de septembre.

Il y eut grand émoi, lorsque l'on vit celle que l'on nom-

1. On lit dans les *Mémoires de Voltaire* : « Elle m'avouait qu'elle avait toujours eu un secret pressentiment qu'elle serait aimée du Roi et qu'elle s'était senti une violente inclination pour lui, sans trop la démêler. »

2. Le Normand mourut en 1799, après s'être remarié avec une danseuse de l'Opéra.

3. Les lettres patentes sont de 1745. L'illustre maison de Pompadour, en Limousin, s'était éteinte en 1722.

mais une *grisette*¹ élevée au rang de favorite, mais il fallut s'incliner. Beaucoup même se déclarèrent satisfaits et Bernis², qui n'était alors que poète, en attendant qu'il devînt ministre et cardinal, célébrait l'arrivée d'une beauté *sage* :

Tout va changer ; les crimes d'un volage
Ne seront plus érigés en exploits
La pudeur seule obtiendra notre hommage
L'amour constant rentrera dans ses droits
L'exemple en est donné par le plus grand des rois
Et par la beauté la plus sage.

De son côté, Voltaire, toujours adorateur du soleil levant, ne tarda pas à encenser la *grisette* et à lui adresser ses plats hommages :

Sincère et tendre Pompadour
Car je peux vous donner d'avance
Ce nom qui rime avec l'amour
Et qui sera bientôt le plus beau nom de France.

Cette *beauté sage*, dont le nom devait devenir *le plus beau de France*, résidait à Bellevue. Le Roi la pria de venir s'installer à la Muette.

On a pu dire que « le destin d'une nation avait été, pen-

1. Voltaire la désigne ainsi, au livre II de son ignoble poème de la Pucelle :

Telle plutôt cette heureuse grisette
Que la nature ainsi que l'art forma
Pour le B. ou bien pour l'Opéra
Qu'une maman avisée et discrète.
Au noble lit d'un fermier éleva
Et que l'amour d'une main plus adroite
Sous un monarque entre deux lits plaça
Sa vive allure est un vrai port de reine
Ses yeux fripons s'arment de majesté
Sa voix a pris le ton de souveraine
Et sur son rang son esprit s'est monté.

2. Le public ne partageait pas l'enthousiasme de Bernis et de Voltaire, et l'on faisait circuler un quatrain qui donnait une note très différente :

Si la Cour se ravale
De quoi s'étonne-t'on,
N'est-ce pas de la halle
Que nous vient le poisson.

dant vingt ans, dans la chambre à coucher d'une maîtresse ¹. Dans les premiers temps, la passion du Roi fut probablement assez vive, mais elle finit par se calmer. Malheureusement, après avoir régné sur les sens, Mme de Pompadour régna sur l'esprit de Louis XV et les liens de l'habitude devinrent plus forts que ne l'avaient été ceux de l'amour. La favorite avait vite compris que l'on pouvait tout craindre de la faiblesse et de la fausseté du Roi et elle a défini elle-même sa vie, en la qualifiant de combat perpétuel. Les ennemis étaient nombreux; l'un des plus redoutables était le perpétuel ennui de son royal amant. Elle s'ingénia donc à organiser, chaque jour, quelque nouvelle distraction : voyages, spectacles, surprises, divertissements de tout genre empruntés aux arts ou même aux choses de l'esprit, enfin à rendre ce blasé heureux et constant. dans un cercle d'enchantements variés et de plaisirs ².

Lorsqu'en 1752, la situation changea et que la maîtresse devint simplement une compagne ³, Mme de Pompadour comprit qu'il n'y avait qu'un moyen sûr de se maintenir, c'était de devenir l'amie nécessaire et le ministre réel, celui qui soulagerait le Roi du soin de vouloir, dans les choses d'État. Elle demanda d'abord une compensation et Louis XV finit par céder. Il lui accorda le tabouret et les honneurs de Duchesse. La favorite fut présentée, en grande pompe, par la princesse de Conti; désormais, elle avait droit aux prérogatives des femmes de Ducs et pairs, la permission

1. Sainte-Beuve, *Premiers Lundis*, vol. I.

2. Mme du Hausset, bien placée pour observer, dit que le Roi souriait parfois, mais que, pas une fois, on ne l'a vu rire.

3. Bernis, ministre d'État, écrivait, le 20 janvier 1757 à Choiseul : « Notre amie ne peut scandaliser que les sots et les fripons. Il est de notoriété publique que l'amitié, depuis cinq ans, a pris la place de la galanterie. »

de s'asseoir aux grands couverts et dans toutes les assemblées de la Cour, c'était la suprême consécration : jamais bourgeoise n'avait atteint cette sublimité. Le Dauphin ne cacha pas sa fureur, mais ses observations furent vaines.

Contrairement à ce que l'on aurait pu croire, le crédit de Mme de Pompadour ne fut jamais plus grand qu'à partir de cette époque. « C'est votre escalier que le Roi aime, lui disait Mme de Mirepoix, il est habitué à le monter et à le descendre, mais, s'il trouvait une autre femme à qui il parlerait de la chasse et de ses affaires, cela lui serait égal au bout de trois jours. » L'art de Mme de Pompadour consista précisément à empêcher que Louis XV trouvât cette autre femme. « Elle conserva la direction des plaisirs du monarque, dit M. de Carné, alors même qu'elle eut cessé d'en être l'instrument. Se choisir d'obscures rivales reines d'une nuit, dont la couronne flétrie tombait au matin, tel fut le sort de la femme qui régnait sur le royaume, changeait le système des alliances, lui donnait ses ministres et ses généraux. »

Mme de Pompadour cherchait, d'ailleurs, à obliger, à être ou, du moins, à paraître aimable. Elle aimait ou semblait aimer les arts et les choses de l'esprit, elle protégeait Voltaire¹, Crébillon, Gresset, Marmontel,

1. Voltaire lui offrait un doux encens :

Ainsi donc vous réunissez
Tous les arts, tous les goûts, tous les talents de plaire
Pompadour vous embellissez
La Cour, le Parnasse et Cythère,
Charme de tous les cœurs, trésor d'un seul mortel
Qu'un sort si beau soit éternel
Que vos jours précieux soient marqués par des fêtes
Que la paix dans nos champs revienne avec Louis
Soyez tous deux sans ennemis
Et tous deux gardez vos conquêtes.

Buffon, Diderot, d'Alembert, Helvétius, Turgot, Duclos, J.-J. Rousseau.

L'attentat de Damiens (5 janvier 1757), fut un moment critique. On crut le Roi en danger et les visages changèrent. « A la cour, dit Cheverny, la disgrâce fait envoler les courtisans comme les pigeons d'un colombier, quand un émouchet y entre. » On venait chez Mme de Pompadour « voir la mine qu'elle faisait », raconte Mme du Hausset. Mais, le 16 janvier, la situation était sauvée. Mme de Pompadour fit renvoyer d'Argenson et Machault, et elle fut plus puissante que jamais.

Depuis deux ans déjà, comprenant que son rôle pouvait finir, elle s'était souvenue de Mme de Maintenon et s'était préparé une retraite, mêlant les roueries de Tartuffe aux astuces de Dorimène. Elle songea donc à se convertir et commença à donner l'exemple de la plus fervente piété, allant chaque jour à la messe, faisant maigre le vendredi, ne recevant plus à sa toilette, mais à son métier de tapisserie, allant jusqu'à renoncer à mettre du rouge. Elle en fut vite récompensée et, le 8 février 1756, elle fut déclarée dame du Palais de la Reine; celle-ci, en apprenant la nouvelle, répondit simplement : « Sire, j'ai un Roi au ciel qui me donne la force de souffrir mes maux et un Roi sur la terre à qui j'obéirai toujours ».

L'archevêque de Paris ne se laissa pas prendre à ces artifices. Louis XV ayant exprimé à Mgr de Beaumont le désir qu'il rendit visite à Mme de Pompadour, le prélat lui répondit : « Sire, ma malle est encore attachée à ma chaise de poste, qui est dans la cour; je suis prêt à repartir pour l'exil, mais rien ne pourra me déter-

miner à une démarche qui est contraire à mon devoir¹ ».

Ne pouvant se venger du Prêlat, la favorite usa de son pouvoir pour obtenir l'expulsion des jésuites, qu'elle craignait, parce qu'elle les savait très puissants auprès de la Reine et du Dauphin et qu'elle détestait, parce qu'elle n'avait pas réussi à leur faire approuver et accepter son *arrangement* avec le Roi. Louis XV céda, tout en se plaignant des sottises que ses ministres lui faisaient faire. Le Parlement ordonna donc la suppression des *ci-devant soi-disant* jésuites, tout en déclarant qu'il entendait frapper l'ordre et non les membres et en se défendant de toute animosité contre l'Église. C'est à la même époque qu'il faisait brûler l'*Émile* de Rousseau.

En même temps que la Compagnie de Jésus était chassée du royaume, on donnait aux juifs l'autorisation d'entrer dans le commerce et, par conséquent « dans l'ordre des citoyens et dans les charges municipales » d'où ce quatrain² :

Jésus, pardonne l'infamie
De ces pharisiens nouveaux
S'ils ont chassé ta compagnie
C'est pour adopter tes bourreaux.

Mais ce n'était pas seulement sur la Cour et sur la politique intérieure que Mme de Pompadour exerçait une influence prépondérante, c'était aussi, et cela était encore plus grave, sur les affaires étrangères. « Mlle Poisson, dame Le Normand, marquise de Pompadour était réellement premier ministre d'État », a dit Voltaire³. Chose

1. Sicard, *l'Ancien Clergé de France*, I, p. 217.

2. Bachaumont, III, p. 273.

3. *Mémoires*, année 1759.

extraordinaire : on vit, au milieu du XVIII^e siècle, l'Europe gouvernée par trois femmes : l'Impératrice Elisabeth de Russie, l'Impératrice Marie-Thérèse d'Autriche, et la fille Poisson : « On vit le système politique de l'Europe bouleversé, les anciennes alliances de la France interverties et toute une série de grands événements s'engageant, à la merci des inclinations, des antipathies et du bon sens trop fragile et trop personnel d'une aimable femme¹ ».

Mme de Pompadour avait d'abord cherché à entrer en rapports avec le roi de Prusse. Voltaire raconte qu'elle le chargea de présenter ses compliments à Frédéric et il ajoute² : « Je croyais, en homme tout plein de la Cour de France, que le compliment serait bien reçu, il me répondit sèchement : Je ne la connais pas. Je n'en mande pas moins à Mme de Pompadour que Mars a reçu, comme il le devait, les compliments de Vénus (11 août 1750) et voici comment il tournait la réponse :

J'ai l'honneur de la part d'Achille
De rendre grâces à Vénus.
De deux rois qu'il faut adorer
Dans la guerre et dans les alarmes
L'un est digne de soupiner
Pour vos vertus et pour vos charmes
Et l'autre de les célébrer.

La favorite ne s'y laissa pas prendre et elle sut bientôt à quoi s'en tenir. « Certains termes outrageants lâchés contre elle par Frédéric, qui n'épargnait ni les femmes, ni les poètes, dit Voltaire, avaient blessé le cœur de la marquise et ne contribuèrent pas peu à cette révolution dans

1. Sainte-Beuve, *Causeries du Lundi*.

2. Potsdam, 10 août 1750.

les affaires, qui réunit, en un moment, les maisons de France et d'Autriche, après plus de deux cents ans d'une haine réputée immortelle¹. »

Frédéric changea plus tard d'avis. Voltaire, toujours faux, lui écrivait, le 21 juin 1760 : « Je ne crois pas qu'un Roi de Prusse ait des ménagements à garder avec une demoiselle Poisson, surtout si elle est arrogante² ». Mais Frédéric n'en écrivait pas moins à sa sœur, la Margrave de Bayreuth que « l'on pourrait offrir jusqu'à cinq cent mille écus à la favorite pour la paix et pousser même les offres beaucoup au delà si, en même temps, elle pouvait procurer quelques avantages³ ».

Mal reçues à Berlin, les avances de la favorite furent mieux accueillies à Vienne. S'il est douteux que l'Impératrice Marie-Thérèse ait été en correspondance directe avec elle⁴, il est certain que l'ambassadeur d'Autriche, Kaunitz s'entendait avec elle; il lui écrivait, en 1751 : « L'on doit absolument à votre sagesse ce qui a été fait jusqu'ici entre les deux cours. Je ne dois même pas vous

1. *Mémoires*, 1759.

2. C'est ce même Voltaire, qui écrivait à Mme de Pompadour : « Je m'intéresse à votre bonheur plus que vous ne pensez et peut-être n'y a-t-il personne qui y prenne un intérêt plus sensible. Ce n'est point comme vieux galant flatteur de belles que je vous parle, c'est comme bon citoyen. »

3. D'Arneth, *Marie-Thérèse*, vol. V, p. 271.

4. Tous les historiens, Sismondi, Michelet, Henri Martin, Lavallée, Guizot, ont parlé du billet qui aurait été adressé à Mme de Pompadour par Marie-Thérèse et qui commençant par *Ma cousine* finissait par *Votre bonne amie*. Nul n'a jamais pu dire où se trouve ce fameux papier. En revanche, Marie-Thérèse elle-même a formellement écrit : « Vous vous trompez si vous croyez que nous avons jamais eu de liaison avec la Pompadour; jamais une lettre, ni que notre ministre ait passé par son canal. Ils ont dû lui faire la cour, comme tous les autres, mais jamais aucune intimité. Ce canal ne m'aurait pas convenu. » D'Arneth, *Histoire de Marie-Thérèse*, VIII, p. 37.

laisser ignorer que L. L. M. M. I. I. vous rendent toute la justice qui vous est due et ont pour vous les sentiments que vous pouvez désirer. » Au mois d'octobre 1756, il exprimait à Mme de Pompadour, l'espoir : « que la France continuerait à consommer le plus grand ouvrage qui fût jamais sorti d'un cabinet d'Europe ». En 1757, il la remercie de la part qu'elle a prise « au traité, qui est un grand, un fameux ouvrage; illustre dans tous les siècles à venir » et il l'assure de sa *vénération*. Au mois de janvier 1758, il écrit à la favorite : « La défaite de Lissa n'affaiblit pas mon courage. Toute âme élevée se raidit contre le malheur et n'en est que plus animée à chercher des moyens de le réparer. Mais, pour réussir dans nos grands projets, soyons d'accord sur les opérations militaires; sans ce préalable, nous périrons l'un et l'autre. » Et, le 11 janvier 1759 : « L'Impératrice a été touchée de l'intérêt que vous continuez à prendre à son union avec le Roi. Elle a vu, avec plaisir, la constance et la fermeté avec laquelle vous avez toujours été attachée au système établi entre les deux cours et elle vous en a su le plus grand gré. »

On peut dire que le traité de Versailles, qui réunit les maisons de France et d'Autriche, qui nous engagea dans la funeste guerre de Sept ans, fut l'œuvre de Mme de Pompadour. Son protégé Soubise, auquel elle avait fait attribuer le commandement, se montra pitoyablement insuffisant et, après la défaite de Roshach, on fit courir le pamphlet suivant :

Delphine à Pompadour a tenu ce propos

Madame désormais si vous voulez m'en croire.

Vous vous contenterez pour votre propre gloire
De faire des fermiers et non des généraux.

Au milieu de tous ces événements d'une si triste gravité, que se passait-il à la Muette? Voici les renseignements que les mémoires et autres documents nous ont transmis :

Depuis 1735, le Roi ne s'était pas contenté de faire exécuter des travaux de détail, dans l'ancien château, il avait décidé de le faire entièrement reconstruire et il avait chargé de ce soin l'architecte Gabriel ¹.

Le 30 octobre 1737, Gabriel rend longuement compte de l'état des travaux : « Le nouveau salon est gratieux, dans sa simplicité. Toute la menuiserie y est posée et blanchie. L'ancien salon sur le jardin est fini pareillement. Il ne reste qu'à y placer les deux tapisseries qui se font aux Gobelins, dont l'une est la carte de Marly, l'autre celle de la Muette. La pièce de billard est achevée et les glaces posées, elle fait mieux qu'avec les peintures. L'appartement du Roy est parqueté et les cheminées posées.... Le collidor est assez éclairé par les abajours que l'on a pratiqués dans le comble. J'espère que sa Majesté sera contente de tous les ouvrages qui ont été faits. »

Une série de documents, conservés aux Archives Nationales, donnent tous les détails des travaux, leur prix de revient, les noms des entrepreneurs ².

Le château proprement dit fut construit, tel à peu près qu'il se présente actuellement, par suite des restaurations

1. Jacques Gabriel, architecte du Roi, inspecteur général des bâtiments, né en 1667, mort en 1741, était le père de Jacques-Ange Gabriel, né en 1710, mort en 1782, qui restaura le Louvre, construisit l'École militaire, le garde-meuble, le ministère de la Marine, etc. Ce dernier travailla d'abord sous les ordres de son père, notamment à la Muette.

2. Archives Nationales. O¹. 1562.

de 1890, avec onze fenêtres sur la façade sud et huit fenêtres sur la façade nord. Des communs très considérables s'étendaient des deux côtés : peu importants du côté du Ranelagh, très vastes, au contraire, dans la direction du village de Passy.

Dans les premiers temps qui suivirent la mort de Mme de Châteauroux, Louis XV retourna rarement à la Muette : il avait seulement permis à la Dauphine de s'y rendre. On lit, dans les *Mémoires* de Luynes : « Le 17 août 1745, Madame la Dauphine et Mesdames allèrent dîner à la Muette, Le Roi a mandé à Mme la Dauphine qu'elle pouvait faire usage de la Muette, mais elle n'y avait pas encore été. Hier, ce furent ses officiers qui lui donnèrent à dîner et firent, à ce qu'on dit, très grande et très bonne chère. Il y avait, en tout, vingt dames à table¹. »

L'installation de Mme de Pompadour n'arrêta pas les travaux de reconstruction et d'embellissement. Son séjour fut, d'ailleurs, de courte durée ; elle acheta successivement plusieurs domaines où elle se trouvait absolument chez elle et, si elle revint souvent à la Muette, ce fut seulement en passant. Le Roi continua, d'ailleurs, à s'y rendre fréquemment. Au mois d'août 1746, Luynes remarque que « l'on travaille beaucoup actuellement à la Muette, il paraît que le Roi a le goût des bâtiments² ». A la date du 8 septembre 1747, il note : « Le Roi alla, hier, voir ses nouveaux bâtiments à la Muette, où l'on refait la moitié du château, du côté de la cour, l'autre moitié du

1. De Luynes, *Mémoires*, VII, p. 31.

2. *Id.*, VII, p. 391.

côté du jardin avait été faite, il y a déjà du temps¹ ». Il semble que les principaux travaux étaient terminés, à la fin de 1743.

On lit dans les *Mémoires* de d'Argenson, à la date du mois de février 1748 : « Le Roi est allé aujourd'hui faire un diner-souper à la Muette, avec la marquise de Pompadour et sa compagnie. C'est un nouvel établissement que la Muette, depuis qu'on y a travaillé, raccommodé, rétabli et fait beaucoup de dépenses pour peu de beauté². »

« La différence de la Muette aux maisons royales, écrit Luynes³, c'est que, dans celles-ci, le Roi est servi par ses huissiers et ses grands officiers, au lieu qu'à la Muette, c'est le gouverneur qui sert le Roi et qui commande, dans toute la maison, hors la chambre du Roi. »

Le 18 janvier 1749, Luynes dit encore : « Le Roi est allé à la chasse au cerf et est parti ensuite pour la Muette. Il y tiendra demain conseil d'État; ce sera la première fois qu'il y en aura à la Muette. Mardi, il y travaillera avec M. le contrôleur général et il en reviendra le mercredi⁴. »

« Le 3 juillet 1749, Sa Majesté, avec toute la Cour, se rendit au château de la Muette, où elle fit le lendemain, dans le bois de Boulogne, la revue de deux compagnies de mousquetaires de sa garde. Le peuple de Paris, qui en avait été instruit, s'y porta en tel nombre qu'on eut beaucoup de peine à le contenir; les voitures, dont le nombre fut prodigieux, augmentèrent beaucoup l'embarras, néanmoins,

1. De Luynes, *Mémoires*, VIII, p. 304.

2. D'Argenson, *Mémoires*, V.

3. De Luynes, *Mémoires*, IX, p. 206. — Mai 1748.

4. *Ibid.*, IX, p. 218.

par les grandes précautions qui furent prises, il n'arriva aucun accident de marque ¹.

« 20 août 1749. Le Roi partit, le samedi 16 et alla coucher à la Muette, il y tint, dimanche, le conseil d'État ².

« Au château de la Muette, dans le Bois de Boulogne, écrit en 1750 l'avocat Barbier, on fait de grands travaux. On prend une fort grande enceinte dans le bois, pour étendre le potager et faire des bosquets, qui formeront une grande terrasse bâtie en pierres et moellons. Le dessein est même d'abattre plusieurs bâtiments faits depuis trois ans, pour les remplacer et rebâtir d'une autre façon. On fera plusieurs percées dans le bois ; on abattra tout ce qui est vis-à-vis le château, duquel on verra, en plein, celui de Bellevue ³. »

Cette fièvre de bâtisse soulevait de vives critiques, dans le public et même dans les cercles de la Cour. « Le Roi fait de grandes dépenses à la Muette, dérangeant les basses-cours pour les mettre plus loin et n'avoir point ce spectacle devant lui. L'on fait des cours et des avant-cours, on agrandit les jardins et l'on prend une partie du Bois de Boulogne, ... toutes choses qui vont coûter bien de l'argent, dans un temps où il n'y en a guère au trésor royal ⁴. »

Louis XV trouvait quelque distraction à son incurable ennui, dans les sciences, surtout la physique et l'astronomie ; plus d'une fois il alla assister, avec la Cour, aux séances de physique expérimentale, que le célèbre Nollet ⁵ donnait pour

1. Poncet de la Grave, *Mémoires*, etc.

2. De Luynes, *Mémoires*, IX, p. 288.

3. *Journal de Barbier*, t. III, p. 175 et 176 ; octobre 1750.

4. D'Argenson, *Mémoires*, VI, 10 janvier 1751.

5. L'abbé Nollet y réunissait autour de ses appareils les jeunes abbés de

les Enfants de France; à cet effet, vers 1750, il transforma en cabinet de physique, un bâtiment situé dans les jardins de la Muette. Le bénédictin Dom Noël, qui en fut nommé gardien, avait déjà construit pour le Roi divers instruments, entre autres un télescope de 8 mètres de longueur, dont la puissance malheureusement ne répondait pas à ses dimensions. On y plaça également une curiosité d'optique offerte au Roi par le marquis de Marigny, directeur général des bâtiments : c'était un tableau de Vanloo, représentant huit figures allégoriques : *la Magnanimité, la Justice, la Valeur militaire, l'Intrépidité*, etc., plus des figures d'animaux. Vues par un verre à facettes, toutes ces figures s'unissaient en une seule, pour former le portrait très distinct du Roi. Devant le nombre toujours croissant des instruments, la place finit par manquer, et le Roi fit acheter un hôtel de la rue de Passy, qui était à proximité de la Muette¹.

On lit, dans les *Mémoires*² du duc de Croy, à la date du 7 mars 1751. « Été passer la journée avec le Roi, à la Muette. Les trois beaux salons sont superbes, le reste peu de choses. On y vivait avec beaucoup de liberté. Il y avait un grand dîner, mais le souper était le plus considérable,

la Cour, les grandes dames, les seigneurs curieux d'expériences dans la science, alors naissante, de l'électricité, dont la plus curieuse était celle de l'œuf électrique. Dans un globe en verre, deux tiges métalliques produisaient l'étincelle qui s'étendait graduellement, à mesure que l'on faisait le vide. Au XIX^e siècle, Crookes, puis Herz reprirent les expériences de Nollet et frayèrent la voie, dans une mesure notable, à une des grandes découvertes modernes; c'est avec un appareil qui n'était autre qu'un tube de Crookes dérivant de l'ancien œuf électrique, que Rœntgen réalisa la photographie à travers les corps opaques.

1. Cet hôtel, qui a été démoli en 1912, était au coin de la rue de la Pompe et de la rue de Passy, sur laquelle il portait le n^o 84.

2. Vol. I, p. 151.

étant le repas du Roi. Il se promenait, s'il faisait beau, ou jouait dans le salon après le dîner ; il travaillait ou tenait conseil. A huit heures et demie, tout le monde se rassemblait au salon ; il venait y jouer, à neuf heures. On soupaît, à une très grande table, à dix heures. C'était M. le premier écuyer qui servait le Roi et le nourrissait, avec les officiers qu'il choisissait, les dépenses du total étant passées sur le compte qu'il en donnait. Ce voyage était très gai, Mme de Pompadour fut surtout très enjouée. Le Roi faisait deux parties après souper, car il aimait les gros jeux et les jouait tous très bien et très vite et il se couchait vers les deux heures. »

27 juin 1751. « Le Roy a paru fort content de son jardin de la Muette. Pendant le séjour du Roy, on a achevé de poser les deux grandes grilles de l'angle du jardin, du côté du bois.... Le Sr Salvy avait fait porter son chef-d'œuvre pour l'Académie, qui est un faune, que le Roy a trouvé fort beau et que M. Gabriel présenta au Roy. »

« Quelques jours plus tard, lit-on dans les *Mémoires*¹ (1751), le Roi arriva à la Muette, sur les huit heures et la Reine fort peu de temps après.... La Reine trouva beaucoup de changement dans cette maison : anciennement, elle était simple, présentement, elle est double. En entrant, il y a un grand vestibule, dans lequel on mit une table de vingt-quatre couverts pour les hommes ; par delà le vestibule, est un salon où l'on établit une table de trente couverts. La salle à manger est à droite de ce salon....

1. *Mémoires de Luynes*, XI, p. 237.

A gauche du salon, est le cabinet d'assemblée, derrière lequel est un autre cabinet, donnant sur le jardin. Le cabinet d'assemblée est meublé d'une tapisserie de gros de Tours blanc, sur lequel on a peint à l'huile des fleurs qui font un effet admirable. Les portières et les rideaux de fenêtres, sont assortis à ce meuble; il ne manquerait rien à sa perfection, si toutes les couleurs étaient du même ton, mais cette parfaite égalité est fort difficile. Il n'y eut point de jeux, avant le souper ni après. Le Roi se mit à table, dans la salle à manger, avant dix heures. Les princes du sang qui avaient accompagné le Roi jusqu'à la Muette, s'en allèrent immédiatement après. M. le prince des Dombes et M. le duc de Penthièvre ne vinrent point à la Muette. Le Roi, la Reine, M. le Dauphin et Mesdames occupaient en entier l'un des grands côtés de la table; les cinq princesses du sang ensuite, suivant leur rang; Mme de Luynes et Mme de Villars ensuite à droite et à gauche. Il y avait vingt dames, sans compter la Reine et Mesdames.

« Dans le second salon, comme j'ai dit, il y avait une table de trente couverts. On avait cru d'abord qu'elle était pour les dames. Comme il y avait beaucoup de places de vacantes, M. de Gontaut vint, qui se mit à cette table, et il fit fort bien, car elle était pour les hommes et pour les femmes. Mme de Montauban, qui avait la migraine, ne voulut point se mettre à cette table; elle et Mme de Flavacourt vinrent se mettre à la nôtre, où nous n'étions, en les comptant, que vingt et un. Outre ces trois tables, il y en avait deux, chez M. le Premier; elles furent servies, toutes les cinq en même temps, avec beaucoup d'ordre et de promptitude. Il y avait encore une table, pour

les officiers des gardes du corps. Tous les soupers furent finis avant minuit.

« 18 septembre 1751. En arrivant de la Muette, j'ai l'honneur de vous rendre compte qu'il y a des préparatifs prodigieux, le Roy ayant demandé une table de quarante-cinq couverts, pour y être trente étant à l'aise, deux autres de trente et une de quinze, sans les tables des officiers, des gardes du corps et des pages, de façon qu'il nous a fallu mettre en ordre ces tables, de plus faire des paillasses et réchauffoirs... et faire des feux d'enfer qui, dès ce soir, étaient bien allumés. »

Au mois de février 1753, le Roi s'avisa que la Muette était trop petite et il résolut de la faire reconstruire, dans des proportions plus vastes et plus régulières, la façade tournée vers le pavillon de Bellevue, qui appartenait à la Pompadour. « Le Roi, dit d'Argenson¹, a ordonné de nouveaux bâtiments, à Choisy et à la Muette; M. de Machault a dit qu'il ne savait plus où prendre de l'argent; Sa Majesté lui a répondu qu'il fallait lui en trouver et a tourné le dos. Il s'agissait de faire abattre le château de la Muette, pour en construire un nouveau et beaucoup plus grand, lequel doit regarder Bellevue et symétriser absolument; quelle folie! »... « Le bâtiment de la Muette coûtera deux millions. Le Roi veut y pouvoir loger sa famille, quand il y va. Cette paternité, cette bonté du Roi pour les siens, dit d'Argenson, cause des dépenses excessives, car la facilité le livre à toutes les dépenses qu'on lui suggère : voilà comment les vertus se

1. D'Argenson, t. VII, p. 415, 417, 433.

tournent en effets sinistres, dans les cœurs destitués de fermeté et de sens, L'on est doux à ses entours et dur aux sujets¹. »

En attendant l'exécution de ce projet grandiose, que la désastreuse guerre de Sept ans fit, d'ailleurs, abandonner définitivement, le Roi ne cessa pas d'améliorer et d'agrandir la Muette, où il continuait à se rendre fréquemment et à recevoir.

« Six jours après mon arrivée (janvier 1753), lit-on dans les *Mémoires* de Croy, je fis un voyage agréable à la Muette, pour aller faire ma cour. Le Roi fixa, ce jour-là, le terrain du nouveau pont et de la place devant le pont tournant... Le Roi ne parlait qu'à ceux qui l'amusaient ou qui, par leur hardiesse, l'y forçaient... la famille royale venait à tous les voyages, depuis que la Marquise les y avait mis et, le soir, comme elle sortit de table pour une migraine, je les vis tous, l'un après l'autre, venir lui demander avec empressement de ses nouvelles et ils paraissaient en être fort contents. Aussi les faisait-elle bien traiter par le Roi et se conduisait-elle de manière que toute la famille royale, sans en excepter la Reine, en paraissait fort contente. Il était très agréable de faire sa cour dans ces sortes de parties, où l'on était dans une aisance infinie, mais jouant beaucoup. Le 15 février, j'allai encore faire ma cour, à la Muette et aussi le 7 janvier 1754². »

« Le Roi, dit d'Argenson, va à Choisy, de là à la Muette, pendant le carnaval, d'où Sa Majesté doit aller au bal de l'Opéra, trois ou quatre fois pendant les jours gras. Le

1. D'Argenson, VII, p. 433 (27 mars 1753).

2. Croy, I, p. 192-208.

public apprendrait ces joies avec plus de plaisir, si son sort était meilleur et plus heureux. »

Le 23 juillet 1753, l'inspecteur des travaux écrit¹ : « J'ay l'honneur de vous rendre compte du voyage du Roy à la Muette, M. Gabriel s'y est trouvé. Le Roy, en arrivant, a visité tout le bâtiment, il a paru content de la diligence et a demandé quand on feroit l'aille des cuisines, dont il a veü l'emplacement nû; j'ay dit qu'on y travailleroit sur-le-champ. »

« Le 16 mars 1514, dit Croy, je suivis le Roi, étant, pour la première fois, mené de Versailles à la Muette, où nous dinâmes, à quatre heures, trente-quatre personnes en tout. Il vit, devant, tous ces nouveaux bâtiments, où l'on faisait pour 500 000 francs de jolis nids à rats, avec goût et de belles pièces de jardin, surtout celle du bout². Le 10 mai, j'allai au lever du Roi à la Muette et, après avoir visité tous les nouveaux bâtiments ou nids à rats, mais qui n'avaient été faits que pour la suite et où le Roi voulait loger, je l'accompagnai à la revue des gardes françaises. »

Les travaux ne cessent pas, à la Muette. L'inspecteur écrit, à la date du 24 juillet 1754 : « Le Roy est venu hier à la Muette; il a visité tous les bâtiments, et a trouvé son logement, ainsi que celui de Mme la Marquise de Pompadour, tout en état : ils estaient prest dès le samedi; le Roy a paru fort content, M. Gabriel si est trouvé »; Et, le 10 mai 1755 : « J'ay l'honneur de vous rendre compte, du voyage de la Muette, quoique je sois encore dans les

1. *Archives nationales*, O¹, 1582.

2. Croy, *Mémoires*, I, p. 253.

remèdes, pour me préparer à prendre le lait d'ânesse, et fort faible de ma maladie. Je me suis rendy jeudy après dîner, à la Muette. Le Roy n'y est arrivé qu'à huit heures du soir. Hier vendredy, après la Messe, il a été, avant son dîner, visiter tous les bâtimens qui sont presque parfaits toute la maçonnerie et couverture finies, et les escaliers posés. »

2 juillet 1755. « J'ai l'honneur de vous rendre compte que je me suis rendu à la Muette, à l'arrivée du Roy; quoique le tems fut assé vilain, Sa Majesté se promena dans les jardins et trouva les plans fort beaux, il eut la bonté à cause du froid de m'ordonner de rentrer et visita ensuite les bâtimens. Les officiers de la Bouche, ont pris, ce voyage cy, possession des nouvelles cuisines, où ils se sont trouvés fort bien, à la fumée près, a laquelle je tacheray de porter remède. »

« Le 5 août 1755, est-il dit dans les *Mémoires de Croy*, le Roi étant venu faire une course de quatre jours pour tirer, pendant lesquels il ne fit que pleuvoir et où il demeura à la Muette, j'y allai souper; il n'y avait pas beaucoup de monde¹. »

On lit, dans les *Mémoires de Luynes*, à la date du 7 août 1755 : « Mme d'Estrades voulait aller de la Muette à Paris; elle demanda à Mme de Pompadour : à quelle heure faut-il revenir souper? — A l'heure ordinaire, comtesse. — Elle partit; au bas de la montagne des Bons-Hommes, elle trouva un courrier, qui lui remit une lettre de Saint-Florentin qui lui marquait, de la part du Roi, qu'elle eut à remettre sa charge et qu'elle ne revint plus à la Cour. »

1. *Mémoires de Croy*, I, p. 309.

Ainsi se terminait l'intrigue, par laquelle on s'était flatté de renverser Mme de Pompadour.

L'inspecteur des travaux écrit, le 30 août 1755 : « J'ay l'honneur de vous rendre compte que, suivant vos ordres, la démolition du bâtiment du fond de la cour des cuisines, vis-à-vis le cabinet des jeux à la Muette, est faite, comme le Roy l'avait ordonné, et j'ay fait remplir, battre et sabler le terrain, comme le reste du jardin. Le Roy y vient aujourd'hui, faire un déjeuner-dîner, et de la tirer; j'espère qu'il sera comptant de notre diligence ayant fait passer hier la nuit aux ouvriers, pour que le tout soit en estat; je part dans l'instant pour m'y rendre. »

La *Gazette de France* de 1757 raconte ceci : « Le Roi, qui avait fait construire un pavillon, à l'extrémité du jardin de la Muette, pour y placer le télescope de huit pieds, que le P. Noel, de la congrégation de Saint-Maur a fait pour sa Majesté, sous les conseils du duc de Chaulnes, le vit pour la première fois, le 14 décembre 1756 et, le 18 mars 1757, le Roi étant venu à ce château, le P. Noel eut l'honneur de lui présenter une machine pneumatique à deux corps de pompe, d'une construction nouvelle. Sa Majesté parut satisfaite des expériences que le sieur Delors fit avec cette machine et elle prit aussi beaucoup de plaisir à voir souffler le verre par le sieur Capé, dont l'habileté, dans cette partie, était reconnue de tous les physiciens. Le sieur de Fouché, de l'Académie royale des Sciences traça, en présence du Roi, une méridienne. »

Le 11 mars 1760, l'architecte Soufflot, qui est devenu collaborateur de Gabriel, écrit : « Je viens de la Meute, le Roy dès son arrivée a esté au nouveau bosquet; heureu-



LA MUEUETTE AU XVIII^e SIÈCLE, dessin et gravure de Rigaud.
(façade nord.)

sement qu'avecque ce que j'avais donné au sieur Amelot pour reprendre l'ouvrage que le défaut de fonds l'avait forcé d'abandonner, et ce que vous luy avez donné de secours, il estait parvenu à planter presque tout; sa Majesté a paru satisfaite du changement qu'elle a aperçu dans cette partie; et sur ce qu'elle en a témoigné, j'ay pris la liberté de luy dire que vous m'aviez donné des ordres d'y faire travailler de manière à pouvoir planter cette année. »

Un contemporain décrit ainsi le jardin : « En sortant, un parterre en broderie se présente d'abord, suivi de deux boulingrins ornés de plates-bandes et de fleurs. Plus loin, sont deux étoiles de gazon, dans le centre desquelles on voit deux figures de marbre, l'une de chasseresse et l'autre d'une nymphe par Flamen. Ces deux pièces sont séparées par une allée d'arbres taillés en boule sortant de caisses de charmille et sont terminées par un grand tapis vert orné d'un groupe de pierre représentant Pluton qui enlève Proserpine lorsqu'elle va puiser de l'eau à la fontaine d'Aréthuse, en Sicile. Une terrasse en forme circulaire, qui donne sur la campagne, fait la clôture du jardin. »

Madame Louise était revenue à Versailles depuis dix ans et, de même que Madame Sophie, elle n'avait pas encore été à Paris. Les deux sœurs s'y rendirent enfin, au mois de juillet 1761 et, après avoir entendu la messe à Notre-Dame, où on leur rendit les honneurs qui leur étaient dus, elles se rendirent à Sainte-Genève, puis elles allèrent dîner au château de la Muette. Elles montèrent ensuite dans les beaux carrosses du Roi, pour aller à la promenade des boulevards. »

Aucun document n'indique ce qui a pu se passer, à la Muette, pendant les dernières années du règne de Mme de Pompadour.

La honteuse paix de 1763 déchaîna, contre la favorite, une exaspération générale. Accablée du mépris public, rongée d'ennuis et de soucis, elle tomba dans une maladie de langueur qui l'emporta en quelques semaines. Elle mourut, le 15 avril 1764, à l'âge de quarante-deux ans. Elle avait su conserver, jusqu'à son dernier jour, sa fortune et son empire sur le Roi; elle s'éteignit, à Versailles, dans le château même où l'étiquette voulait qu'on ne laissât mourir que les Princes¹. Le général de Fontenay, ambassadeur du roi de Pologne, a laissé le récit des derniers moments de la favorite : « Cette dame n'a pas eu le plus petit mouvement d'humeur ou d'impatience, pendant sa maladie. Deux heures avant d'expirer, ses femmes de chambre voulurent la changer; elle leur dit : Je sais que vous êtes très adroites, mais je suis si faible que vous ne pourriez vous empêcher de me faire souffrir et ce n'est pas la peine pour le peu de temps qui me reste à vivre. Elle dicta à son intendant un écrit de quatre pages, qu'on dit très bien conçu; s'apercevant du trouble avec lequel il écrivait, elle l'exhorta à ne point s'affliger. »

Suivant les uns, Louis XV se montra plus soulagé qu'affligé, par la disparition de celle qui l'avait si complètement dominé et, voyant de sa fenêtre passer le cercueil que l'on transportait à Paris, comme il faisait un temps affreux, il aurait dit ces seuls mots : « La Marquise n'aura

1. Boutaric, *Correspondance secrète*, t. I.

pas beau temps pour son voyage ». Dufort de Cheverny fait un autre récit : « Le Roi prend Champfort (son premier valet de chambre) par le bras, arrive à la porte du cabinet donnant sur le balcon, lui fait fermer la porte et se met avec lui sur le balcon. Il garde un silence religieux, voit le convoi enfler l'avenue, le suit des yeux jusqu'à ce qu'il perde tout l'enterrement des yeux, malgré le mauvais temps et l'injure de l'air où il avait paru insensible, rentre dans l'appartement : deux grosses larmes coulaient encore, le long de ses joues et il ne dit à Champfort que ce peu de paroles : « Voilà les seuls devoirs que j'ai pu lui rendre. »

Mme de Latour-Franqueville, témoin peu suspect, écrivait, le 6 mai, à J.-J. Rousseau : « Le temps a été si affreux que Mme de Pompadour en a dû avoir moins de peine à quitter la vie. Elle a prouvé, dans ses derniers moments, que son âme était un composé de force et de faiblesse.... Je ne suis pas surpris, de la voir aussi généralement regrettée qu'elle a été généralement méprisée ou haïe. Les Français sont les premiers hommes du monde, pour tout; il est tout simple qu'ils le soient pour l'inconséquence. »

Le capucin qui, au moment de l'inhumation, prononça l'oraison funèbre, s'en tira spirituellement : « Je reçois le corps de très haute et très puissante dame, la marquise de Pompadour, dame du palais de la Reine; elle était à l'école de toutes les vertus : car la Reine, modèle de bonté, de piété, de modestie et d'indulgence.... »

On fit à la Pompadour des épitaphes satiriques; le public supputa les millions dont héritait son frère, qu'elle

avait fait créer marquis de Marigny. La vente de son mobilier dura un an. C'était, dit l'auteur de la *Vie de Louis XV*, « un spectacle où l'on allait par curiosité, on y trouvait des raretés qu'on n'avait vues nulle autre part. Il semblait que toutes les parties du monde se fussent rendues tributaires du luxe de la marquise. On en était venu à regretter la réserve de Mme de Mailly. »

Diderot a résumé ainsi le rôle de la Pompadour : « Qu'est-il resté de cette femme, qui nous a épuisés d'hommes et d'argent, laissés sans honneur et sans énergie et qui a bouleversé le système politique de l'Europe : le traité de Versailles qui durera ce qu'il pourra, l'*Amour* de Bouchardon, qu'on admirera à jamais, quelques pierres gravées de Guay, qui étonneront les antiquaires à venir, un bon petit tableau de Vanloo, qu'on regardera quelquefois, et une pincée de cendres. »

La Reine écrivait au président Hénault : « Il n'est non plus question ici de *ce qui n'est plus* que si elle n'avait jamais existé. Voilà le monde : c'est bien la peine de l'aimer! »



MADAME DU BARRY, par Gauthier-Dagoty.
(Musée de Versailles.)

CHAPITRE VI

LE RÈGNE DE LA DU BARRY

ON crut, un moment, que la mort de la Pompadour amènerait un changement dans la conduite du Roi. Il avait déjà cinquante-quatre ans et l'on pouvait espérer que l'âge amènerait la sagesse. Il se rendait compte de son impopularité : « On me nommait ci-devant, le Bien-aimé disait-il, je suis aujourd'hui le bien haï ». La mort du Dauphin (1765) suivant de près celle de la favorite, puis celle de la Dauphine (1767) et enfin celle de la Reine (1768) pouvaient lui inspirer de sérieuses réflexions. Il pensa, en effet, à régulariser sa vie et à épouser une archi-duchesse ; mais ce fut une courte velléité. Une fois de plus, fut vérifié le *dicton* :

Chassez le naturel, il revient au galop¹.

Une fois de plus on put reconnaître la vérité de cette parole que le châtement de ceux qui ont trop aimé les femmes est de les toujours aimer.

Le Roi se rendait à la Muette *incognito*, sous le titre

1. Destouches, *le Glorieux*. L'auteur ne fait que traduire le : *Naturam expelles furca tamen usque recurret.*

de baron de Gonesse, pour se livrer plus librement à la débauche. Les contemporains racontent que Richelieu l'appelait : mon cher baron et que d'Ayen le plaisantait sur ses amours, mais, lorsque les courtisans dépassaient les bornes, Louis XV se dressait et, fronçant le sourcil, il frappait du pied le parquet, en disant d'un ton sévère : *Le Roi, Messieurs!* La Muette était devenue, sinon le *Parc aux Cerfs*¹, du moins une maison de plaisir.

La scène changea, en 1767, lorsque commença le règne de la Du Barry.

Marie-Jeanne était la fille naturelle d'une couturière nommée Bécu. Quel était son père? Les uns disent un cuisinier, les autres un commis aux barrières de Vaucouleurs, nommé Vaubernier².

Née en 1743³, elle vint de bonne heure à Paris, et se plaça, comme couturière, chez une marchande de modes. Elle ne tarda pas à passer chez la fameuse Gourdan, où elle fut connue, sous le nom de Mlle Lange. Le chevalier du Barry l'en fit sortir et l'employa à tenir une maison de jeu, dont il tirait de grosses sommes : il la fit connaître à Lebel, valet de chambre du Roi particulièrement chargé

1. Le véritable parc aux cerfs était une maison de la rue Saint-Médéric, à Versailles; il fut supprimé après *l'avènement* de la Du Barry.

2. Le duc de Nivernais faisait allusion à ses origines dans un court sonnet :

Lisette, ta beauté séduit
Et charme tout le monde
Chacun sait que Vénus naquit
De l'écume de l'onde.

3. Les historiens ont dit qu'elle était née en 1745 ou en 1746. Son acte de baptême fixe la date exacte; il est ainsi conçu : Jeanne, fille naturelle d'Anne Bécu, dite Quantigny, est née le 19 août 1743, a été baptisée le même jour et a eu pour parrain Joseph Demange et pour marraine Jeanne Birabin. *Signé* : Gahon, vicaire de Vaucouleurs.

des missions intimes. Présentée à Louis XV, elle plut aussitôt. C'était, dit Michelet, « la joie vivante, la libre liberté et des éclats ! Nul embarras, nulle gêne, chez lui elle est chez elle, aussi gaie, aussi folle. » Le Roi se trouva heureux de succéder au dernier amant de la belle, nommé Sainte-Foix, comme lui-même succédait à Pharamond, ainsi que lui répondit le duc d'Ayen, et il s'occupa de trouver un mari. Cet honneur échut à Guillaume du Barry, frère du chevalier et, le 22 avril 1769, la nouvelle favorite fut présentée à la Cour, sous le nom de comtesse du Barry. A partir de ce jour, Louis XV rejeta toute honte ; il obligea ses filles à recevoir la nouvelle favorite et, comme elles résistaient, il sut, pour une fois, montrer de la volonté et imposer ses ordres. La Cour elle-même dut céder : « Elle est jolie, écrivait-il à Choiseul, elle me plaît, cela doit suffire ».

Depuis lors, le Roi tomba dans la boue et ne s'en releva plus. Il céda à tous les caprices de cette fille, soupa chez elle, chaque soir et voulut qu'elle invitât tous les grands personnages. On finit par obéir et, comme on ne pouvait obtenir la faveur du Roi, sans obtenir celle de la Du Barry, celle-ci fut bientôt cajolée et flattée, comme l'avait été Mme de Pompadour.

Bientôt, son influence fut sans bornes. Elle obtint le renvoi de Choiseul, le plus habile ministre du règne, et elle le fit remplacer par le chancelier Meaupou, qui la nommait sa cousine ¹. D'Aiguillon qui était, dit-on, son amant de cœur, et Ferray, que Mirabeau appelait un

1. Il se disait allié aux Barry-More d'Écosse.

monstre livraient le trésor public à leur protectrice. La banqueroute, le vol, le trafic des emplois, le coup d'État contre l'antique justice du royaume, tels furent les actes de ce ministère déshonoré par son origine. En même temps, Louis XV dominé par l'ascendant de la femme qui offrait à sa dépravation sénile l'attrait d'une expérience trop raffinée, vit s'accomplir, en se contentant de le déplorer, le partage de la Pologne.

La favorite excitait sans cesse le Roi contre le Parlement. Meaupou lui avait donné un tableau de Van Dyck, représentant Charles I^{er} fuyant ses persécuteurs; elle l'avait placé dans son boudoir, en face du canapé où s'asseyait habituellement le Roi. Quand ce dernier regardait la toile, elle lui disait : « Eh bien, *La France* tu vois ce tableau, si tu laisses faire ton parlement, il te fera couper la tête, comme le parlement d'Angleterre l'a fait couper à Charles. »

Mme Du Barry vivait tantôt à Versailles, tantôt à la Muette, où elle était plus libre. On raconte qu'étant un jour au lit, elle avait crié à son royal amant, qui préparait lui-même son petit déjeuner : « *La France* (c'est le nom qu'elle lui donnait d'habitude), prends garde, ton café f... le camp », à quoi Louis aurait répondu : « Je m'en f... après moi, le déluge ». L'anecdote est d'une très douteuse authenticité.

En 1770, le Marquis de Beringhen mourut à la Muette, dont il était gouverneur depuis trente-six ans; ses obsèques furent célébrées à Saint-Germain-l'Auxerrois. Il fut remplacé par le Prince de Soubise.

Charles de Rohan, prince de Soubise et d'Épinay, duc de Rohan-Rohan et Ventadour, était né le 16 juillet 1715.



LE PRINCE DE SOUBISE, école française du XVIII^e siècle.
(Musée de Versailles.)

Nommé, dès 1732, guidon et, en 1734, capitaine des gardes de la garde, il se maria avec Mlle de Bouillon, fille du grand chambellan de France, qui mourut après un an, lui laissant une fille. Il épousa, le 24 décembre 1745, la princesse Christine de Hesse-Rhinfels ¹ et, l'année suivante, il fut reçu pair. En 1753, grâce à Mme de Pompadour, il eut l'honneur de s'allier à la famille royale, par le mariage de sa fille avec le Prince de Condé. Il avait suivi le Roi, dans les campagnes de 1744 et 1745 et eut le bras cassé au siège de Fribourg. Il se distingua particulièrement à la bataille de Fontenoy ² et, en 1746, il s'empara de Malines, ce qui lui valut le grade de Maréchal de Camp. Lorsque commença la guerre de Sept ans, Mme de Pompadour lui fit donner le commandement d'une division de vingt-quatre mille hommes. Il eut d'abord des succès; en moins de huit jours, il prit Wesel, le pays de Clève et de Gueldre, et repoussa les Prussiens, qui furent vaincus à Hastenbeck, mais, en octobre 1757, s'étant laissé surprendre avec 8 000 hommes par 1 500 Prussiens, il dut s'enfuir, en toute hâte, au moment de s'asseoir à une table somptueuse. Le mois suivant, nouvelle déroute à Rosbach, où il laissait à l'ennemi, avec 7 000 prisonniers, une partie de son artillerie et de ses drapeaux, ses bagages escortés d'une cohue de laquais, de cuisiniers, de

1. Ce fut, raconte la princesse Palatine, entre ces deux mariages que « ce grand veau de Soubise » fut le héros d'un duel, au bois de Boulogne, entre deux dames de la Cour : Mme de Polignac et Mme de Nesle; cette dernière fut légèrement blessée. (*Correspondance de la duchesse d'Orléans*, I, p. 301.) Soulavie, au contraire, attribue au duc de Richelieu, l'honneur de ce singulier combat. (*Mémoires de Richelieu*, II, p. 207.)

2. Maison du Roi, marchez assurez la victoire.
Soubise et Pecquigny vous mènent à la gloire.

coiffeurs, de comédiens, de singes, de perroquets, de parasols, de manchettes brodées, de caisses de parfumerie.

Une chanson satirique courut alors les rues :

Le prince dit, la lanterne à la main :
 J'ai beau chercher ; où diable est mon armée ?
 Elle était là pourtant, hier matin ;
 Me l'a-t-on prise où l'aurais-je égarée !
 Prodige heureux, la voilà, la voilà !
 O ciel, que mon âme est ravie !
 Mais non, qu'est-ce donc cela ?
 Ma foi, c'est l'armée ennemie ¹.

Soubise qui s'était personnellement distingué par sa bravoure, sinon par son habileté, eut la franchise d'avouer la vérité : « J'écris à Votre Majesté dans l'excès de mon désespoir, la déroute de votre armée est totale. Je ne puis vous dire combien de ses officiers ont été pris, tués, ou perdus. » Accablé de quolibets, lorsqu'il revint à la Cour, il fut soutenu par le Roi², qui lui conféra le titre de ministre d'État et le cordon bleu.

En 1758, Soubise obtint le commandement d'une nouvelle armée et il battit les Anglais unis aux Hanovriens et aux Hessois, le 13 juillet à Sunderhausen et, le 10 octobre, à Lutzelberg. Il reçut alors le bâton de maréchal.

Pendant la campagne de 1761, il commanda une armée de cent dix mille hommes, sur les bords du Rhin. Broglie, jaloux de lui, livra le combat sans l'attendre et se fit battre à Fillingshausen. L'année suivante, Soubise gagna, avec

1. *Chansonnier historique du XVIII^e siècle*, publié par E. Raunié, t. VIII, p. 288.

2. Dans une lettre du 29 novembre 1757 au duc de Richelieu, le Roi disait : « M. de Soubise a été malheureux et mal secondé par le prince de Saxe-Hildburghausen ».

le maréchal d'Estrées, la bataille de Johannisburg : ce fut sa dernière campagne.

Lorsque Louis XV eut livré son cœur et son royaume à la Du Barry, Soubise s'attacha à la nouvelle favorite. Comme les dames de la Cour affectaient de la mépriser, il la fit recevoir chez la Comtesse de Lhopital, sa maîtresse avouée et il eut la faiblesse de prêter les mains au mariage de Mlle de Tournon, sa parente, avec le Vicomte Du Barry, neveu de la maîtresse du Roi.

A la mort de Louis XV, lorsque les restes du Roi furent portés avec tant d'indécence, à Saint-Denis, Soubise, fut le seul des courtisans qui suivit le cortège composé de quelques pages et de quelques valets. Louis XVI, qui en fut touché, le fit inviter à reprendre sa place au Conseil des Ministres.

Le Maréchal possédait le magnifique hôtel actuellement occupé par les Archives nationales, que son grand-père avait bâti, au moyen des bontés du Roi pour Mme de Soubise et des sommes que celle-ci puisa dans la cassette royale.

Sa vie privée était malheureusement moins estimable. Il entretenait, à grands frais, des filles d'opéra et notamment la fameuse Guimard.

Il mourut, le 4 juillet 1787 et ne fut pas remplacé dans ses fonctions de gouverneur de la Muette.

Le 15 mai 1770, Marie-Antoinette, fiancée au Dauphin, arriva à la Muette, après avoir traversé Saint-Denis, où elle s'arrêta pour voir Madame Louise, au couvent des Carmélites. Il y eut un grand souper. Le Roi, « aveuglé par un sentiment indigne d'un Souverain et d'un père de

famille, avait fait souper la jeune princesse, la famille royale et les dames de la Cour avec Mme Du Barry. La Dauphine en fut blessée; elle en parlait assez ouvertement, dans son intérieur, mais elle sut dissimuler son mécontentement, en public et son maintien fut parfait¹. Le Roi et tout le monde revint coucher à Versailles et il ne resta à coucher à la Muette que Mme la Dauphine et son service². » Le lendemain, Marie-Antoinette partit pour Versailles, où le mariage fut célébré, dans la chapelle du château.

Marie-Antoinette était alors dans tout l'éclat de la jeunesse et de la beauté. Burke, qui la vit alors, disait : « Certes, jamais n'était descendue sur cet orbe qu'elle semblait toucher à peine, une vision plus délicieuse. Je la vis au-dessus même de l'horizon, faisant la beauté et la joie de cette sphère élevée où elle commençait à entrer. » Telle fut aussi l'impression du duc de Croy, qui écrit dans son journal : « Sa physionomie embellissait, par ses politesses; elle disait un mot à chacun avec tant de grâce, faisait de si jolies révérences qu'elle enchantait tout le monde, en peu de jours ».

A la suite du mariage, rien ne fut changé à la Cour. Les années n'amenèrent aucune amélioration dans la conduite de Louis XV, elles ne le mirent pas, « à l'abri de ce tyran furieux », comme dit Sophocle, que l'on nomme

1. Mme Campan, *Mémoires*, ch. III. — Mme du Barry avait été invitée officiellement par le billet que voici : « Madame, j'ai l'honneur de vous avertir que le Roi vous a mise sur la liste des dames qui pourront se trouver à la Muette, le 15 de ce mois, à l'arrivée de Mme la Dauphine. Si quelque raison vous en empêche, je vous prie de m'en informer. Je suis, avec respect, Madame, votre très humble et très obéissant serviteur. » Le duc d'Aumont.

2. *Mémoires du duc de Croy*, II, p. 392.

luxure. La Du Barry conservait tout son empire, les courtisans étaient toujours à ses pieds, et Voltaire, toujours plat valet, lui adressait des madrigaux.

Quoi! deux baisers sur la fin de ma vie!
Quel passeport vous daignez m'envoyer!
Deux, c'est trop d'un, adorable Égérie,
Je serais mort de plaisir au premier.

Vous ne pouvez empêcher cet hommage
Faible attribut de quiconque a des yeux,
C'est aux mortels d'adorer votre image,
L'original était fait pour les dieux.

D'un autre côté, cependant, les remontrances ne faisaient pas défaut. De Beauvais prêchant, le jeudi saint de 1773, devant le Roi et la favorite, disait : « Salomon rassasié de voluptés, las d'avoir épuisé, pour réveiller ses sens flétris, tous les genres de plaisirs qui entourent le trône, finit par en chercher d'une espèce nouvelle, dans les vils restes de la corruption publique ». Le Roi écoutait sans broncher, mais il ne changeait rien à ses habitudes. Cependant le Dauphin et la Dauphine, aussi bien que Mesdames de France, faisaient grise mine à la favorite. Mme Du Barry obtint alors que le Roi lui fit construire, à Louveciennes, un petit château où elle s'installa, tandis que la Muette demeurait à peu près abandonnée.

Au mois d'avril 1774, Louis XV fut atteint de la petite vérole. Tandis que chacun s'éloignait, ses trois filles, Mesdames Adélaïde, Victoire et Sophie s'installèrent au chevet de leur père et ne le quittèrent plus. Ce fut à peine si leur dévouement fit sensation. « Le Roi était tellement avili, tellement méprisé, particulièrement méprisé, dit le duc de Liancourt, grand-maître de la garde-robe, que rien

de ce qu'on pouvait faire pour lui n'avait droit d'intéresser le public. Quelle leçon pour les Rois!... Nous jugeons à la rigueur leurs actions et nous nous vengeons de leur autorité, par le plus profond mépris, quand leur conduite n'a pas pour but notre bien, et, en vérité, il n'était pas besoin de rigueur pour juger le Roi comme il l'était par tout son royaume. »

Louis XV mourut le 10 mai 1774 : on ne put pas exposer son corps, ainsi qu'il était d'usage. Trois voitures de chasse partirent pour Saint-Denis : l'une contenait la dépouille mortelle du Roi entourée de chaux vive, enfermée dans trois cercueils, tant l'infection était grande.

Triste fin d'un triste règne. « La nation, dit M. de Carné, ballottée, trente ans durant, par des idées politiques disparates et contradictoires qui, n'ayant rien de commun que leur impuissance, la détachèrent de son Roi, sans la rattacher à rien ni à personne.... La mobilité qui affaiblit la France au dedans, la déshonore au dehors.... L'Inde et l'Amérique nous échappent, la Pologne est partagée, mais en présence de traités tels qu'on n'en avait pas vu signer, depuis les jours du roi Jean, le pays se sent à peine humilié, tant le dédain est devenu profond et le divorce irrémédiable. Ainsi se consomme, au bruit des sifflets, cette scission entre la Cour et Paris, entre la royauté et la France, qui fut l'œuvre et le châtiment du règne. »



LOUIS XVI, par Van Loo.
(Musée de Versailles.)

CHAPITRE VII

LOUIS XVI ET MARIE-ANTOINETTE

L'historien de la Muette peut enfin conduire le lecteur hors de la fange qu'il a fallu traverser, pour parvenir à la fin du règne ignominieux de Louis XV. Au jeune Souverain de dix-neuf ans, qui montait sur le trône, on aurait pu répéter le mot du poète latin ¹ :

Delicta majorum immeritus lues.

Cependant, les débuts du règne furent heureux. Mme Du Barry fut exilée à l'abbaye de Pont-aux-Dames et le Roi vint, avec la Reine, s'installer à la Muette. En effet, le dévouement de Mesdames Adélaïde, Sophie et Victoire, pendant l'affreuse maladie de leur père, avait produit l'effet redouté. Louis XV était à peine mort que toutes trois se sentirent souffrantes et la famille royale dut quitter Choisy. La terreur qu'inspirait la contagion fut telle que les ministres mêmes durent se tenir éloignés, parce qu'ils avaient vu Louis XV, pendant les derniers jours de sa vie. Le Roi et la Reine arrivèrent à la Muette,

1. Horace, *Odes*, livre III.

le 18 mai. « A dix heures et demie du matin, par la barrière de Sèvres, dit un contemporain, le Roi partit lentement pour la Muette. Le peuple accourut et lui témoigna de bon cœur les grandes espérances qu'il avait de son règne. »

Dès le surlendemain, Louis XVI écrivait à Maurepas :

« Monsieur le comte de Maurepas, dans la douleur qui m'accable et que je partage avec tout le royaume, j'ai de grands devoirs à remplir : je suis Roi et ce mot dit assez quelles sont mes obligations. Mais je n'ai que vingt ans, hélas¹ ! Je n'ai pas les lumières et l'expérience qui me seraient nécessaires et, de plus, je ne puis communiquer avec aucun des ministres, parce qu'ils ont tous vu le feu Roi, pendant sa dernière maladie. La certitude que j'ai de votre probité, de votre connaissance des affaires et de votre prudence, m'engage à vous dire de venir m'aider de vos conseils. Revenez donc le plus tôt qu'il vous sera possible, à la Muette, où je vous attends, priant Dieu qu'il vous ait en sa sainte garde. »

« Le séjour que Sa Majesté Louis XVI a fait, dès les premiers jours de son règne, à la Muette, dit un historien, rendra ce château à jamais mémorable. Il y demeura, depuis le 18 mai jusqu'au vendredi 17 juin, qu'il se rendit à Marly, pour se faire inoculer. Ce château, simple dans sa structure, borné dans son étendue, rarement visité, devint tout à coup le lieu le plus intéressant d'un vaste empire. Une capitale immense y reporta sans cesse des flots

1. Louis XVI n'avait même pas encore vingt ans, puisqu'il était né le 23 août 1754.



MARIE-ANTOINETTE, par J. Ducreux.
(Musée de Versailles.)

d'habitants qui se succédèrent pour y contempler et bénir, par mille acclamations, leur nouveau Souverain qui, à peine assis sur le trône où il a plu à Dieu de l'élever, attend, comme il le dit lui-même, de la bonté divine, le soutien de sa jeunesse et les moyens de rendre ses sujets heureux. C'est dans cet espace étroit que ce Monarque bienfaisant conçoit le vaste projet d'un gouvernement qui doit fixer notre félicité et assurer celle de nos neveux¹. »

La Muette, dit Mme Campan, « attira, dans les environs, une affluence de monde si considérable que, dès la pointe du jour, la foule était établie aux grilles du château. Les cris de : Vive le Roi, qui commençaient à six heures du matin, n'étaient presque point interrompus jusqu'après le coucher du soleil. L'espérance qui naît d'un règne nouveau, la défaveur que le feu Roi s'était attirée, pendant les dernières années du sien, occasionnaient ces transports. Un bijoutier à la mode fit une grande fortune en vendant des tabatières de deuil, où le portrait de la jeune Reine, placé dans une boîte noire faite de chagrin, amenait le calembour suivant : la consolation dans le chagrin. »

Les habitants de Passy finirent même par trouver que cet empressement troublait leur tranquillité et leurs plaintes, formulées dans un poème de circonstance, finissaient ainsi :

Divine Hébé, reine charmante,
Cessez de vous faire adorer
Ou que notre fortune augmente
Sans quoi l'on vient nous dévorer².

1. Poncet de la Grave, *Châteaux et parcs du royaume de France*.

2. Les entretiens du jour, Paris 1774.

« On eut à recevoir, à la Muette, les révérences de deuil, de toutes les dames présentées à la Cour; aucune d'elles ne crut pouvoir se dispenser de rendre hommage aux nouveaux souverains. Les plus vieilles comme les plus jeunes dames accoururent, les petits bonnets noirs à grands papillons, les vieilles têtes chancelantes, les révérences profondes et répondant au mouvement de la tête rendirent, à la vérité, quelques vénérables douairières un peu grotesques, mais la Reine, qui avait beaucoup de dignité et de respect pour les convenances, ne commit pas la faute grave de perdre le maintien qu'elle devait observer. Une plaisanterie indiscrète d'une des dames du palais lui en donna cependant le tort apparent. Mme la Marquise de Clermont-Tonnerre, fatiguée de la longueur de cette séance, et forcée, par les fonctions de sa charge, de se tenir debout derrière la Reine, trouva plus commode de s'asseoir à terre sur le parquet, en se cachant derrière l'espèce de muraille que formaient les paniers de la Reine et des dames du palais. Là, voulant fixer l'attention et contrefaire la gaité, elle tirait les jupes de ces dames et faisait mille espiégleries. Le contraste de ces enfantillages avec le sérieux de la représentation qui régnait dans toute la chambre, déconcerta Sa Majesté plusieurs fois; elle porta son éventail devant son visage pour cacher un sourire involontaire et l'aréopage sévère des vieilles dames prononça que la jeune Reine s'était moquée de toutes les personnes respectables qui s'étaient empressées de lui rendre leurs devoirs, qu'elle n'aimait que la jeunesse, qu'elle avait manqué à toutes les bienséances et qu'aucune d'elles ne se présenterait plus à la Cour. Le titre de

moqueuse lui fut généralement donné et il n'en est point qui soit plus défavorablement accueilli dans le monde ¹. » Un auteur anglais disait que la France est une monarchie absolue tempérée par des chansons. Le lendemain, il circula une chanson fort méchante :

Petite reine de vingt ans,
 Vous qui traitez si mal les gens,
 Vous repasserez la barrière,
 Laire, laire, laire, lanlaire, laire, lanla.

Le 22 mai 1774, « ce jour, fête de la Pentecôte, le Roi, la Reine et toute la famille royale assistent à l'office du matin et de l'après-midi, dans l'église des Minimes dite des Bonshommes, où ils se rendent du château de la Muette, n'ayant pas jugé à propos d'aller à l'église paroissiale de Passy, attendu qu'elle était trop petite pour contenir toute la Cour. Tout le monde admirait la conduite édifiante du jeune Roi et la louable disposition qu'il faisait paraître à vouloir réformer, par le bon exemple, les mœurs de la Cour et celles de la ville ². »

« Jeudi 26 mai. Toute la cour de la Muette est joyeuse; on voit la Reine, les princes et les princesses battifoler sur le grand balcon, devant le peuple qui assiège sans cesse la porte. Il y avait, hier, deux cents carrosses aux environs. Quand ils passent en sortant ou en entrant, ce sont des acclamations incroyables ³. »

1. Plus de quinze ans après, j'entendais raconter, au fond de l'Auvergne, tous les détails du jour des révérences où, disait-on, la Reine avait indéceusement éclaté de rire au nez des duchesses et des princesses sexagénaires qui avaient cru devoir paraître pour cette cérémonie. (*Souvenirs de Mme Campan.*)

2. *Journal de Hardy*, p. 348.

3. *Ibid.*, *Chronique de Baudeau*, p. 55.

« Mardi 31 mai. La famille royale continue de vivre presque bourgeoisement, à la Muette, où ils paraissent prendre plaisir à voir le concours du peuple, auquel ils plaisent aussi beaucoup. Le Roi se promène, presque tous les jours à pied, avec très peu de suite et sans fusils ni halberdes. Le peuple l'accable de bénédictions et de : Vive le Roi !¹

« 2 juin². Ce jour, fête du Saint-Sacrement, une multitude prodigieuse de Parisiens se rendent au village de Passy, pour y voir la procession, à laquelle assistent le Roi, la Reine et les autres princes. Le cortège commençait par soixante-quinze jeunes filles du lieu, toutes vêtues de blanc. Le Roi et la Reine s'étaient fait conduire du château de la Muette à l'église paroissiale, d'où ils avaient suivi la procession, dans tout son tour, après laquelle ils avaient entendu la grand'messe. Le curé de Passy adressa au Roi le discours ci-dessous : « Sire, l'hommage public
« que Votre Majesté vient rendre à la solennité de ce jour,
« ajoute un nouvel éclat au triomphe glorieux que célèbre
« l'Église; il fait aussi connaître à votre peuple le riche
« présent que le Ciel a fait à la nation, en plaçant sur le
« trône le digne héritier de Clovis, de Charlemagne et de
« Louis IX. Quel présage de notre bonheur et de votre
« gloire! La prospérité et la grandeur d'un empire devien-
« nent bientôt le spectacle de l'Univers, lorsque la reli-
« gion emploie des moyens augustes à en élever l'édifice.
« Sans elle, le Monarque ne sait que s'amollir, subjuguier
« ou détruire; avec elle, il déploie au bien général toute

1. *Chronique de Baudeau*, p. 66.

2. *Journal de Hardy*, p. 353.

« l'activité de son âme. La politique et la valeur s'allient
 « avec le soin doux et honorable d'éclairer l'empire qu'il
 « gouverne, de le soulager du poids de sa misère et de ses
 « vices et de le rendre aussi heureux que sage. Votre
 « Majesté ne veut régner que par Elle : aussi annonce-t-elle
 « déjà aux mœurs publiques un modèle, au vice un vengeur,
 « à l'autel un appui, au peuple un père, à la législation un
 « oracle, à l'Europe un souverain, et à la France un Roi. »

Le 5 juin, la Chambre des Comptes et la Cour des Monnaies vinrent, à leur tour, faire à Leurs Majestés leurs compliments de condoléance sur la mort du Roi Louis XV et de félicitations sur leur avènement au trône. L'Université de Paris s'acquitta du même devoir, ainsi que l'Académie française. Lorsque l'on prit ses ordres, au sujet de cette réception, le Roi répondit : « Oui, je désire même
 « que ce soit M. Gresset, l'auteur de *Vert-Vert*, qui a tant
 « fait rire la Reine, qui fasse le discours et je veux égale-
 « ment que M. de Buffon me soit immédiatement présenté,
 « parce que c'est un des hommes dont le nom illustrera
 « mon règne ». Ce fut, en effet, Gresset, alors directeur de l'Académie, qui porta la parole. Les 7, 8 et 9, toutes les personnes présentées eurent l'honneur de faire leurs révérences à Leurs Majestés et à la famille royale.

« Le 10, le corps de la ville de Paris ayant à sa tête le maréchal duc de Brissac, gouverneur de Paris eut l'honneur d'être présenté au Roi et à la Reine par le duc de La Vrillière, ministre et secrétaire d'État ayant le département de Paris. Le même jour, les juges et consuls de Paris furent également présentés à Leurs Majestés ¹ ».

1. Poncet de la Grave, *Châteaux et parcs du royaume de France*.

On avait demandé au Roi s'il consentirait à recevoir le corps des marchands. « Je le veux et l'ordonne, répondit-il, parce que cette fraction du peuple me plaît et que le commerce enrichit les nations. » Même réponse pour les dames de la halle « parce que leur expression est plus sincère et leur joie plus naïve ».

Hardy note, à la date du 15 juin. « Ce jour, on rapportait un trait du jeune Roi, qui prouvait de plus en plus son caractère bienfaisant; savoir que, se promenant dans la cour de la Muette, et y apercevant de pauvres femmes qui travaillaient à déraciner l'herbe d'entre les pavés, il leur avait demandé combien elles gagnaient par jour, à quoi l'une d'elles ayant répondu qu'on leur donnait huit sols et la soupe, il s'était ensuite adressé au maître-jardinier et, comme il soutenait qu'elles gagnaient trente sols par jour, il les avait mandées sur-le-champ et, d'après leur assurance réitérée en présence du jardinier, qui en avait été confondu, il avait expulsé ce jardinier infidèle, comme il le méritait et avait aussitôt chargé des ouvrages son premier garçon¹. »

Quelques jours plus tard, Louis XVI ayant annoncé qu'il allait faire une promenade, du côté du couvent des Bonshommes, les courtisans qui cherchaient déjà à le débaucher, firent placer, sur le passage, une fort jolie personne, à laquelle ils prédisaient que sa fortune serait faite. On fit remarquer au Roi la beauté de cette femme. « En effet, dit-il, elle est assez jolie, quelle profession exerce-t-elle? » On lui répondit que c'était une marchande

1. *Journal de Hardy*, p. 362.

de Paris. « En ce cas, reprit le Roi, elle ferait mieux de rester à sa boutique que de venir perdre son temps à la promenade¹. »

C'est de la Muette que Louis XVI data le premier édit du nouveau règne : acte bien fait pour donner au pays l'espérance d'un gouvernement réformateur. « Le Roy, écrivait dès le 18 mai, Marie-Antoinette à sa sœur Marie-Christine, a donné ordre de dresser un édit, par lequel il fait remise du *droit de joyeux avènement*², et je renonce pour ma part, au *droit de ceinture de la Reine*; voilà, j'espère, de quoi nous faire aimer, il est impossible d'être animé de meilleures intentions que mon mari, il tâche de faire pour le mieux; il est préoccupé à faire peur, étudie sans cesse ce qu'il doit faire pour être digne de sa tâche et améliorer; il travaille tant qu'à peine si je le vois. » Et plus tard : « L'Édit paroît; le Roy a voulu se donner le plaisir d'en rédiger lui-même le préambule, je vous l'envoie ».

Louis, par la grâce de Dieu, Roi de France, et de Navarre, à tous présents et à venir salut : Assis sur le trône où il a plu à Dieu de nous élever, nous espérons que sa bonté soutiendra notre jeunesse et nous guidera dans les moyens qui pourront rendre nos peuples heureux; c'est notre premier désir et connaissant que cette félicité dépend principalement d'une sage administration des finances parce que c'est elle qui détermine un des rapports les plus essentiels entre le

1. *Vie publique et privée de Louis XVI*, par M., A.

2. C'était le droit de confirmer, moyennant une taxe, les immunités d'impôts de tous les privilégiés; franchises des villes, des communautés, des corporations, des anoblis, etc. (Voir le *Recueil d'édits et arrêts pour la ville de Paris*; année 1774, t. I.) Louis XII seul, avant Louis XVI, en avait fait l'abandon. Le droit de ceinture (qui tenait lieu de bourse) pour l'entretien de la maison de la Reine, était perçu sur tout muid de vin vendu. A l'avènement de Louis XV, le droit de joyeux avènement avait produit 41 millions.

Souverain et ses sujets, c'est vers cette administration que se tourneront nos premiers soins et notre première étude. Nous étant fait rendre compte de l'état actuel des recettes et des dépenses, nous avons vu avec plaisir qu'il y avait des fonds certains pour le paiement des arrérages et intérêts promis et des remboursements annoncés et, considérant ces engagements comme une dette de l'État et les créances qui les représentent, comme une propriété au rang de toutes celles qui sont confiées à notre protection, nous croyons de notre premier devoir d'en assurer le paiement exact. Après avoir ainsi pourvu à la sûreté des créanciers de l'État et consacré les principes de justice qui feront la base de notre règne, nous devons nous occuper de soulager nos peuples du poids des impositions, mais nous ne pouvons y parvenir que par l'ordre et l'économie. Les fruits qui doivent en résulter ne sont pas l'ouvrage d'un moment et nous aimons mieux jouir plus tard de la satisfaction de nos sujets que de les éblouir par des soulagements dont nous n'aurions pas assuré la stabilité. Il est des dépenses nécessaires qu'il faut concilier avec la sûreté de nos États; il en est qui dérivent de libéralités susceptibles peut-être de modération, mais qui ont acquis des droits dans l'ordre de la justice par une longue possession et qui, dès lors, ne présentent que des économies graduelles. Il est des dépenses qui tiennent à notre personne et au faste de notre Cour; sur celles-là, nous pourrions suivre promptement le mouvement de notre cœur et nous nous occupons déjà des moyens de les réduire aux bornes convenables. De tels sacrifices ne nous coûteront rien, dès qu'ils pourront tourner au soulagement de nos sujets; leur bonheur sera notre gloire et le bien que nous pourrions leur faire sera la plus douce récompense de nos soins et de nos travaux.

Voulant que cet édit, le premier émané de notre autorité, porte l'empreinte de ces dispositions et soit comme le gage de nos intentions, nous nous proposons de dispenser nos sujets du droit qui nous est dû à cause de notre avènement à la Couronne; c'est assez pour eux d'avoir à regretter un Roi plein de bonté, éclairé par l'expérience d'un long règne, respecté dans l'Europe par sa modération, son amour pour la paix et sa fidélité dans les traités. A ces causes...

Donné à la Muette le 20 mai 1774; enregistré le 30 mai, au Parlement de Paris.

Cet édit fut accueilli avec une rare faveur, on le célébra en prose et même en vers :

Ce qu'on nomma, dans tous les temps
 Joyeux avènement ne fut, à le bien prendre,
 Qu'un hommage forcé qu'en beaux deniers comptant,
 Joyeux alors ou non les sujets devaient rendre
 Au Prince qui montait au trône des Français.
 Louis nous en dispense, il dédaigne l'hommage
 Qui des vrais sentiments n'est que la fausse image
 Et le veut libre et pur. Il veut, par ses bienfaits,
 Du règne de Titus faire briller l'aurore
 Et, sans en perdre aucun, se livrer chaque jour
 Au doux plaisir d'aimer un peuple qui l'adore
 Et de lui prouver son amour.

L'édit de la Muette fut répandu partout¹. Il fut suivi d'autres mesures d'économie.

Le 23 mai, Louis XVI rendit un édit par lequel, « voulant toujours soulager ses peuples et épargner les frais et déchets auxquels une refonte générale des espèces donnerait lieu et tomberait à la charge de ses sujets, il ordonnait que la fabrication des espèces d'or et d'argent soit continuée, aux mêmes poids, titres et remèdes portés par l'édit de 1729 et suivants, sans aucun changement, et que les espèces fabriquées au coin du feu Roi continuent d'avoir cours concurremment avec celles qui seront frappées à son propre coin et armes ».

Le Roi décida également qu'il y aurait lieu de diminuer les dépenses de luxe de la Cour : menus plaisirs, spectacles, chasses, écurie, table, etc. Marie-Antoinette avait déjà pris l'initiative de ne plus faire servir qu'une seule table, commune au Roi, à la Reine, aux comtes et comtesses de Provence et d'Artois.

1. On en fit même une édition illustrée que Beaublé avait gravée d'après Voysard.

Louis XVI décida que les portes du bois de Boulogne, toujours fermées durant les séjours de Louis XV à la Muette, resteraient ouvertes au public. La Reine y allait à pied ou à cheval, sans garde, accueillant chacun avec affabilité et recevant, de sa propre main, tous les placets.

« Il y avait eu, lit-on, dans les *Mémoires de Croy*¹, des promenades charmantes, dans le bois de Boulogne, tandis qu'ils étaient à la Muette. Un de ces jours que le temps était superbe, tout Paris y accourut. Le Bois était plein.... La Reine, jolie comme le jour et remplie de grâce, y vint à cheval, qu'elle menait supérieurement. Elle rencontra le Roi qui se promenait à pied, au milieu de tout son peuple et qui avait renvoyé ses gardes, ce qui avait beaucoup plu. Elle se jette à bas, il court à elle et l'embrasse au front. Le peuple bat des mains. Sur quoi le Roi lui applique deux bons baisers. Alors les claquements de mains se communiquent et les plus éloignés faisant de même, devinant l'objet, l'amour s'étend et tout le bois retentit d'acclamations. On m'a assuré que c'était une des scènes les plus touchantes qu'on ait vues et d'autant plus qu'il y avait bien du temps que la Nation n'avait pu dilater son cœur tendre. »

Au bout de cinq semaines de séjour, la Cour partit pour Marly et Compiègne; mais, tous les ans, en mai, le Roi revint à la Muette, comme faisait déjà son prédécesseur, lors de la revue des gardes françaises et suisses, dans la plaine des Sablons. Il descendait, la veille, au château, et se rendait sur le terrain de manœuvres, par le Bois, qui,

1. Croy, *Mémoires*, III, p. 125.

avec la porte Maillot, offrait le seul chemin direct, large et ombragé. Une voyageuse anglaise a noté les impressions qu'elle rapporta d'une de ces revues à la date du 6 mai 1784 :

« Aujourd'hui, grande revue dans la plaine des Sablons. Temps splendide et affluence énorme, aucune distinction de rang ou de condition.... Sa Majesté, ainsi que le comte d'Artois, assez gros tous les deux, étaient fort peu à leur avantage, avec leurs habits garnis de dentelles. Suivis d'une foule énorme, ils n'atteignirent qu'avec les plus grandes difficultés une des portes du bois de Boulogne, où les attendait leur carrosse, pour les ramener à Versailles. Apercevant le duc de Choiseul, qui se trouvait à cette porte, le Roi s'en approcha, pour causer familièrement avec lui. Il lui dit que cette plaine sablonneuse l'avait presque aveuglé et qu'il était content de trouver son carrosse prêt.... Mais, au moment de passer par la seconde porte, on s'aperçut qu'on en avait perdu la clef. Ces messieurs se mirent alors tous à l'ouvrage et, aidés du second postillon, réussirent à enlever la porte hors de ses gonds. Le Roi et son frère semblaient fort s'amuser de cette aventure¹. »

Le 6 mai 1777, l'Empereur Joseph II qui se trouvait en France, assista à cette revue. « Il dina à la Muette, y monta à cheval avec le Roi et le suivit, toujours derrière et comme dans la foule ; il était absolument seul². »

Ce fut au retour d'une de ces solennités qu'un homme

1. *Journal de Mrs Cradock*, p. 24.

2. *Mémoires de Croy*, II, p. 28. Son frère, l'archiduc Maximilien-François, était venu en France, au mois de février 1775 et avait été installé à la Muette.

simplement vêtu obtint, à force d'instances, d'être reçu par le Souverain. Il demandait quelques arpents de la terre sablonneuse du bois de Boulogne, pour y semer un tubercule inconnu en France. Cet individu, apothicaire aux Invalides, se nommait Parmentier et ce qu'il voulait semer n'était autre chose que la pomme de terre. Louis XVI fit droit à sa demande et l'on vit, un an plus tard, une abondante récolte du précieux tubercule.

Les courses de chevaux étaient inconnues en France, avant 1776. Ce fut à cette époque que la première fut courue sur la route de la Muette à Saint-Cloud. Les jockeys étaient les ducs de Joyeuse et d'Harcourt.

Quoique les Souverains ne fissent plus de séjour prolongé à la Muette, ils y faisaient de fréquentes apparitions et veillaient avec soin à son entretien. L'architecte écrivait, le 13 novembre 1777 :

« J'ai l'honneur de vous envoyer l'état des plantes qui seront nécessaires pour regarnir le jardin de la Muette. Dans la dernière visite que j'ai fait, je me suis aperçu que le parquet de l'appartement de la Reine est presque entièrement pourri. Comme cette réparation m'a paru urgente, attendu les fréquents voyages de Sa Majesté qui vient quelques fois faire toilette dans son appartement, quand elle va au spectacle, j'ai donné ordre au menuisier de la commencer tout de suite. »

« Le 8 février 1779, dit le duc de Croy, j'eus peut-être le plus beau coup d'œil que j'ai eu de ma vie : ce jour-là, le Roi vint, avec la Reine, remercier Dieu de la couche¹ à

1. La naissance de la Dauphine.

Notre-Dame et à Sainte-Geneviève et on profita de l'occasion pour lui faire sa première entrée de cérémonie dans Paris¹. » A cette occasion, Louis XVI avait donné cent mille livres, pour marier cent jeunes filles pauvres. La cérémonie des cent mariages eut lieu à Notre-Dame. Le Roi et la Reine rentrèrent ensuite à la Muette, où eut lieu le dîner. Un contemporain dit que la Reine entra au château de fort mauvaise humeur, froissée de l'accueil peu chaleureux qu'on lui avait fait sur son passage.

En mai 1780 et en septembre 1781, la Reine vint s'installer à la Muette, pour être plus près de son amie Mme Jules de Polignac, qui était venue faire ses couches à Passy. Le 10 octobre, on y joua une comédie intitulée *l'Anglais ou le fou raisonnable*. Marie-Antoinette reprit même goût au château et au parc, ainsi que le constate une lettre de l'architecte Coustou, du 11 novembre 1782 :

« J'ay l'honneur de mettre sous vos yeux l'état des dépenses à faire et des fournitures d'arbustes à mettre tant dans le petit jardin particulier de la Reine à la Muette, que dans le grand jardin. Le peu de séjour que la Cour faisait dans cette maison depuis la mort du feu Roi, et la circonstance de la guerre présente m'avait fait penser de remettre tous ces arrangements à un temps plus favorable; mais le gout particulier qu'il paroît que la Reine a pris pour ce chateau, me détermine à vous proposer dans ce moment des changements et améliorations qui peuvent contribuer à le lui rendre plus agréable. »

1. *Mémoires de Croy*, IV, p. 156.

On voit¹, qu'en cette année 1782, il a été dépensé, en dehors des dépenses ordinaires et de celles des gages du personnel, une somme de 264 298 livres. En 1784, autre dépense extraordinaire de 241 418 livres, à la suite de la lettre adressée par la Duchesse de Polignac à M. le Comte d'Angiviller, au sujet de la future habitation du Dauphin à la Muette¹.

La fin de l'année 1783 fut marquée par un événement mémorable. A cette époque, les *montgolfières*, appelées aussi *globes aérostatiques*, à cause de leur forme sphérique, ne se composaient que d'une enveloppe de toile doublée de papier. A la partie inférieure, se trouvait l'ouverture surmontant un réchaud à feu de paille qui fournissait l'air chaud.

Après quelques expériences heureuses, mais toujours avec un ballon captif ou non monté, le marquis d'Arlandes et le physicien Pilâtre de Rozier décidèrent d'en faire une plus sérieuse, qui eut lieu dans les jardins de la Muette, sous les yeux de Franklin qui habitait alors Passy. C'était la première ascension d'un ballon libre et monté, qui consacra définitivement le succès de la nouvelle invention : il est aisé d'imaginer à quel point les esprits, à la Cour et dans le public, étaient en suspens, et avec quelle ardeur ils attendaient le résultat de l'expérience. L'aérostat, construit sous la surveillance de Montgolfier, chez le fabricant de papiers peints Réveillon², au faubourg Saint-Antoine, fut transporté, le 19 novembre 1783, au château. Le 21,

1. *Archives nationales*, O¹, 268.

2. Dont la maison fut pillée, trois mois avant la prise de la Bastille, le 28 avril, par une foule qui l'accusait d'être hostile aux réformes.

deux jours après, tout étant prêt, les deux ascensionnistes s'élevèrent. « J'étais surpris, écrivit d'Arlandes à son ami Faujas de Saint-Fond, du silence et du peu de mouvement que notre départ avait occasionnés sur les spectateurs; je crus qu'étonnés et peut-être effrayés de ce nouveau spectacle, ils avaient besoin d'être rassurés. Ayant tiré mon mouchoir, je l'agitai et je m'aperçus alors d'un grand mouvement dans le jardin de la Muette.... C'est dans ce moment que M. Pilâtre me dit : « Vous ne faites rien, et « nous ne montons guère ». « Pardon », lui dis-je. Je mis une botte de paille, je remuai un peu le feu et je me retournai bien vite; mais je ne pus retrouver la Muette. Étonné, je jette un regard sur le cours de la rivière, je la suis de l'œil, enfin j'aperçois le confluent de l'Oise. Voilà donc Conflans ! Et nommant les autres principaux coudes de la rivière, je dis : Poissy, Saint-Germain, Saint-Denis, Sèvres ! Donc je suis encore à Passy ou à Chaillot ! En effet, je regardai par l'intérieur de la machine, et j'aperçus sous moi la Visitation de Chaillot. M. Pilâtre me dit, en ce moment : « Voilà la rivière et nous baissons ». « Eh « bien, mon cher ami, du feu ! » Et nous travaillâmes. Mais au lieu de traverser la rivière, comme semblait l'indiquer la direction qui nous portait sur les Invalides, nous longeâmes l'île des Cygnes, rentrâmes sur le lit principal de la rivière, et nous la remontâmes jusqu'au-dessus de la barrière de la Conférence¹. »

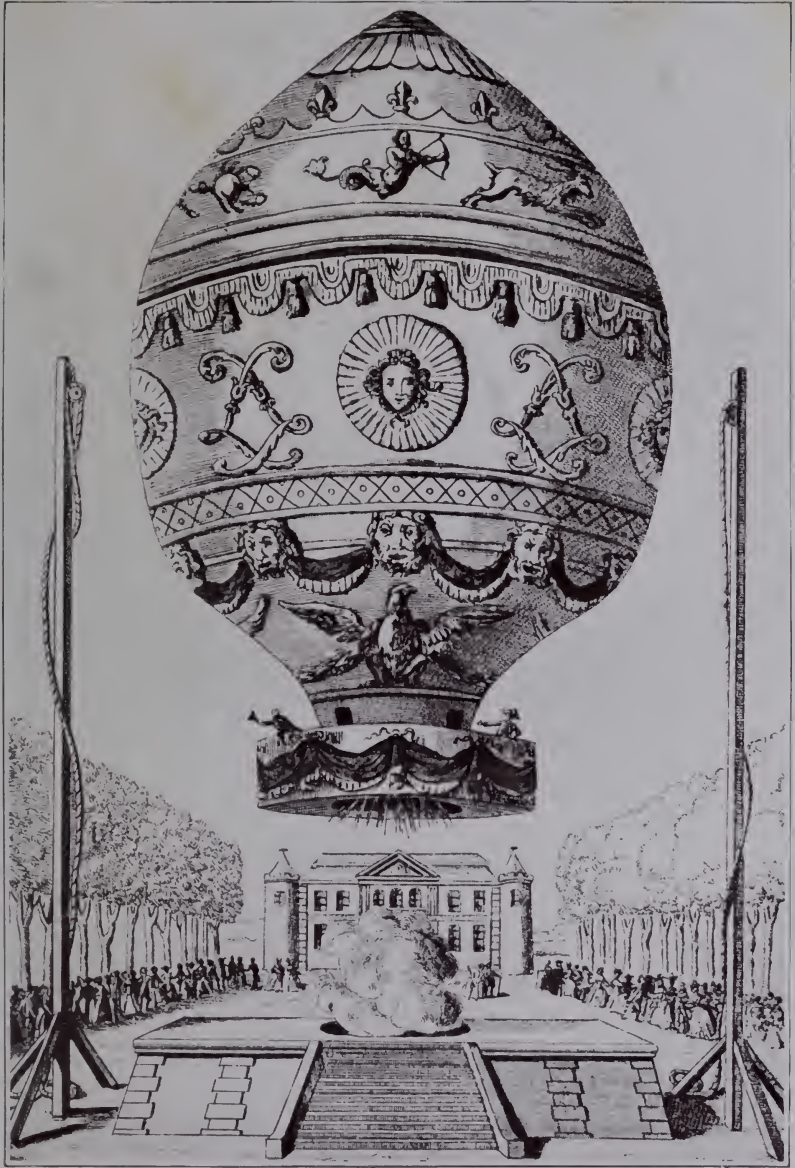
Après cette ascension un peu mouvementée, les deux voyageurs mirent pied à terre, à la Butte aux Cailles, près

1. Faujas de Saint Fond. *Description des expériences de la machine aérostatique de MM. Montgolfier*. Paris, 1784; t. II, p. 24.

de la route de Fontainebleau. Le voyage avait duré, en tout, dix-sept minutes. Une foule énorme s'était rassemblée au point d'arrivée. Pilâtre de Rozier, pour être plus libre de ses mouvements, avait retiré sa redingote et l'avait déposée dans la nacelle : quand il voulut la reprendre, elle avait disparu. A ce moment, arrivait le duc de Chartres qui, depuis la Muette, avait suivi la Montgolfière. Pilâtre n'osa pas se présenter devant lui et ce fut d'Arlandes qui reçut seul les félicitations du Prince.

Le procès-verbal ci-après fut rédigé et signé aussitôt après :

Aujourd'hui 21 novembre 1783, au château de la Muette, on a procédé à une expérience de la machine aérostatique de M. Montgolfier, le ciel étant couvert de nuages dans plusieurs parties, clair dans d'autres, le vent nord-ouest. A midi huit minutes, on a tiré une boîte qui a servi de signal pour annoncer qu'on commençait à remplir la machine. En huit minutes, malgré le vent, elle a été développée dans tous les points et prête à partir. M. le Marquis d'Arlandes et M. Pilâtre de Rozier étaient dans la galerie. La première intention était de faire enlever la machine et de la retenir avec des cordes pour la mettre à l'épreuve, étudier le poids exact qu'elle pouvait porter et voir si tout était convenablement disposé pour l'expérience importante que l'on allait tenter. Mais la machine, poussée par le vent, loin de s'élever verticalement, s'est dirigée vers l'une des allées du jardin et les cordes qui la retenaient agissant avec trop de force ont occasionné plusieurs déchirures, dont une de six pieds de longueur. La machine, ramenée sur l'estrade, a été réparée en moins de deux heures. Ayant été remplie de nouveau, elle est partie à une heure cinquante-quatre, portant les mêmes personnes. On l'a vue s'élever de la manière la plus majestueuse et lorsqu'elle a été parvenue à 250 pieds environ de hauteur, les intrépides voyageurs baissant leurs chapeaux, ont salué les spectateurs. On n'a pu s'empêcher alors d'éprouver un sentiment mêlé de crainte et d'admiration. Bientôt les navigateurs aériens ont été perdus de vue, mais la machine planant sur l'horizon et étalant la plus belle forme, est montée, au moins à trois mille pieds de hauteur, où elle est restée visible; elle a traversé la Seine au-dessous de la barrière de la conférence et, passant de là



ASCENSION DE LA PREMIÈRE MONTGOLFIÈRE A LA MUETTE.
(Gravure de l'époque.)

entre l'École militaire et l'hôtel des Invalides, elle a été à portée d'être vue de tout Paris. Les voyageurs satisfaits de cette expérience et ne voulant pas faire une plus longue course, se sont concertés pour descendre, mais s'apercevant que le vent les portait sur les maisons de la rue de Sèvres, ils ont conservé leur sang-froid et, développant du gaz, ils se sont élevés de nouveau et ont continué leur route en l'air jusqu'à ce qu'ils aient dépassé Paris. Ils sont descendus alors tranquillement dans la campagne au delà du nouveau boulevard, vis-à-vis le moulin du Croulebarbe, sans avoir éprouvé la plus légère incommodité, ayant encore dans leur galerie les deux tiers de leur approvisionnement. Ils pouvaient donc, s'ils l'eussent désiré, franchir un espace triple de celui qu'ils ont parcouru. Leur route a été de 4 000 à 5 000 toises et le temps qu'ils ont employé, de vingt à vingt-cinq minutes. Cette machine a 70 pieds de hauteur, 40 pieds de diamètre, elle contenait 60 000 pieds cubes et le poids qu'elle a enlevé, était de 1 600 à 1 700 livres.

Fait au château de la Muette, à 5 heures du soir, signé : le duc de Polignac, le duc de Guines, le comte de Polastron, le comte de Verdeville, d'Hunault, Benjamin Franklin, Faujon de Saint-Fond, Delille, Leroi, de l'Académie des Sciences.

Un autre essai, qui parut moins heureux, fut également tenté, à la Muette. « Buffon voulut renouveler l'expérience d'Archimède, incendiant à distance, avec de fortes lentilles, du haut des remparts de Syracuse, les vaisseaux ennemis. Il installa ses lentilles au château de la Muette et, par les jours de soleil, il mettait le feu aux chaumières des paysans établis dans les environs. Il les dédommageait, en leur payant au quadruple la valeur de leur immeuble ; c'était une façon peu banale d'expropriation¹. »

En 1785, les *systemes* dont on se servait en France, pour carder et filer le coton, étaient fort arriérés sur ceux qui étaient en usage en Angleterre, aussi le gouvernement

1. Léo Claretie, *Bulletin de la Société historique d'Auteuil et de Passy*.

français s'empessa-t-il de retenir le mécanicien anglais Milne, qui offrait d'importer des machines continues à filer le coton. Il déposa des modèles, que l'on peut encore voir, au Conservatoire des Arts et Métiers et on lui accorda une somme de soixante mille livres, un local au château de la Muette et un traitement annuel de six mille livres.

Au mois de juin 1784, le Roi et la Reine décidèrent que le Dauphin ferait un séjour à la Muette et la duchesse de Polignac qui l'accompagnait pria le comte d'Angiviller qui y occupait un des appartements, de lui céder la place¹.

Pendant les mois d'avril et de mai 1786, la Reine fit venir, à la Muette, le célèbre miniaturiste Sicardi, devant lequel elle posa, plusieurs fois, pour un portrait destiné à sa sœur, la duchesse de Parme. Elle écrivait à son autre sœur, Marie-Christine, que ce portrait serait le dernier pour lequel elle poserait véritablement.

C'est à cette époque que le Roi ayant résolu d'acheter Saint-Cloud, chargea MM. de Breteuil et de Calonne de traiter l'affaire avec le duc d'Orléans. Celui-ci demandait, en échange, le château de Choisy et celui de la Muette, avec une forêt. Pendant qu'on négociait avec lui, les deux parties renoncèrent à l'idée d'échange et plusieurs millions en numéraire remplacèrent la valeur de Choisy et de la Muette².

Le marquis de Soubise, gouverneur de la Muette, mourut le 4 juillet 1787 et ne fut pas remplacé. On congédia même la plupart des employés, notamment le suisse des appar-

1. *Archives nationales*, O¹ 1582 (4 juin 1784).

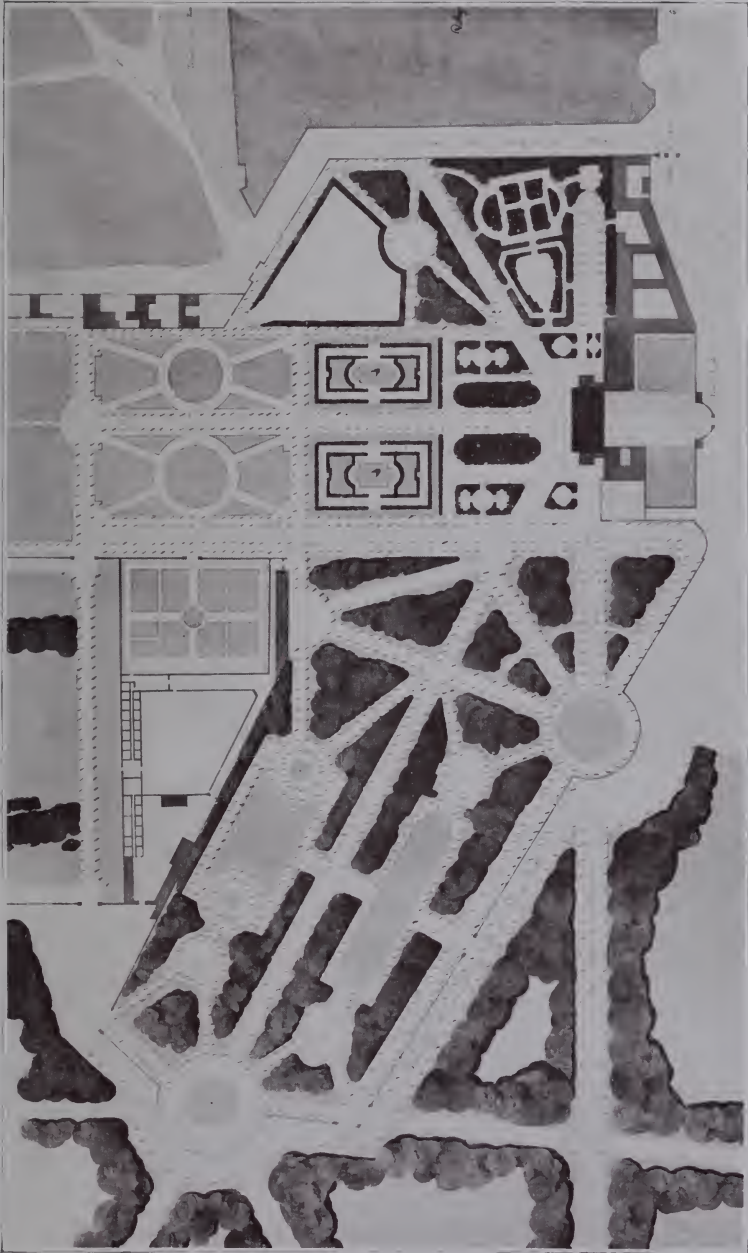
2. *Mémoires de Mme Campan*, XI.

tements. Victor, qui avait cinquante-deux ans de service, et le suisse de la porte, Antoine Ouster, qui en avait quarante-cinq. Enfin, une ordonnance royale du 9 août 1787 décida, pour cause d'économie, la vente de la Muette. L'estimation en fut faite comme suit :

Bâtiments, terrains et clôtures (moins le cabinet de physique)	687 143 L. 8 10
Glaces du château	36 305 9
Cabinet de physique.	56 540 66
Glaces dudit cabinet.	2 303 17
	781 293 0 10

Aucun acquéreur sérieux ne s'étant présenté, la vente fut ajournée, mais, à partir de cette époque, la famille royale ne vint plus à la Muette.

A la fin du règne de Louis XV, un observateur perspicace, Mercier de la Rivière disait : « Ce royaume est bien malade, il ne pourra être régénéré que par un grand bouleversement intérieur, mais malheur à ceux qui s'y trouveront, car le peuple français n'y va pas de main morte. » La prédiction allait se réaliser.



LE PARC DE LA MUEFFE EN 1789.

CHAPITRE VIII

LA RÉVOLUTION ET L'EMPIRE

DEPUIS de longues années, les nuages n'avaient pas cessé de s'amonceler, la tempête finit par éclater et l'explosion fut d'autant plus terrible qu'elle était plus tardive.

La Muette étant virtuellement abandonnée par le Roi, Mme de Coigny eut la permission d'y installer ses enfants, pendant l'été de 1789. La ville de Paris y offrit, le 14 juillet 1790, un banquet civique à quinze mille fédérés et députés de l'armée et des communes de France. Les tables étaient dressées dans la grande pièce du parc.

On lit, dans les *Révolutions de Paris* de Prudhomme, du 17 juillet 1790 : « Les provisions qui avaient été portées à la Muette, n'ayant point été consommées par les députés fédératifs, on a invité les nécessiteux à aller y prendre un repas. Ils s'y sont trouvés, au nombre de cinq à six mille. M. de Lafayette y a paru, sur son cheval blanc et il leur a fait une harangue qui a excité un tel enthousiasme que son cheval a failli être étouffé. »

Le 14 mai 1790, l'Assemblée nationale avait ordonné la

mise en vente de la Muette ; cette loi fut sanctionnée par le Roi, le 17 du même mois. Le conseil général de la commune de Passy décida, par une délibération du 27 mai 1791, d'en faire l'acquisition, mais il ne put réunir les fonds nécessaires et il dut y renoncer.

En attendant, comme de sérieux dégâts étaient commis au bois de Boulogne, la municipalité de Paris décida d'établir, à la Muette, un piquet de cavalerie. Bailly écrivit, le 13 janvier 1791, à La Fayette, qui prit aussitôt les mesures nécessaires et fit envoyer seize cavaliers à la Muette. Les officiers municipaux de Passy trouvèrent trop lourde la charge d'entretien de ces soldats et ils réclamèrent une indemnité de six cents livres, en même temps que la fourniture de vingt-quatre fusils.

Cependant la Révolution devenait, chaque jour, plus violente. Ce n'est pas ici le lieu de raconter cette lamentable histoire. On rappelle seulement que la Convention, se constituant à la fois accusatrice et juge, osa traduire à sa barre le Roi de France. Louis XVI était accusé d'avoir conspiré contre la liberté de la Nation et d'attentat contre la sûreté générale de l'État. Dans un scrutin, auquel prirent part 721 membres et où le chiffre de la majorité était, par conséquent, de 361, il se trouva précisément 361 membres qui, les uns par scélératesse, les autres par lâcheté, votèrent la mort immédiate. On voudrait pouvoir oublier que l'un de ces régicides était Philippe d'Orléans, alors baptisé du nom de Philippe-Égalité. Parmi ceux qui se rendirent les auteurs de l'exécrable forfait du 21 janvier, qui a couvert leur mémoire d'une tache aussi ineffaçable que celle de Lady Macbeth, beaucoup devinrent les vils flatteurs de

Napoléon. Après avoir condamné Louis XVI comme tyran, ils se prosternèrent devant l'Empereur, mendiant des titres de noblesses, des cordons, des emplois, des faveurs de toute sorte¹.

Là ne s'arrêtèrent pas les misérables auxquels la France était livrée. Marie-Antoinette fut traduite devant le tribunal révolutionnaire. Le jury, devant lequel comparut la Reine de France, était composé d'un luthier, un chirurgien, un perruquier, un peintre, un charpentier, un chapelier, etc.

L'acte d'accusation, dans lequel on avait eu l'infamie d'incriminer les rapports de la Reine avec le Dauphin, en des termes qui, suivant une expression de Saint-Simon, « font dresser les cheveux sur la tête », ne contenait, en réalité, que des insinuations. On accusait Marie-Antoinette d'avoir dilapidé les deniers de l'État, d'avoir demandé communication de certains documents relatifs à l'armée, etc.

Qu'on lise le procès, qu'on le lise avec soin, et l'on se convaincra que dans ce flux de déclamations et de niaiseries, rien n'a pu se prouver. La condamnation à la peine de mort n'en fut pas moins prononcée. L'exécution eut lieu, le 26 octobre 1793. Marie-Antoinette, dit un contem-

1. L'auteur d'un ouvrage récemment publié a établi soigneusement la statistique que voici : Sur les 387 régicides, chiffre qui comprend non seulement les 361 qui ont voté la mort immédiate, mais aussi ceux qui l'ont votée avec sursis, 42 sont morts sur l'échafaud ou de mort violente et l'on compte 52 exilés ou disparus; il en resta donc 293. Environ 10 furent auxiliaires de Bonaparte, au 18 Brumaire, 47 sont entrés dans la magistrature, 38 dans les préfectures ou sous-préfectures, 73 dans divers ministères : inspecteurs des forêts, commissaires de police, receveurs généraux, percepteurs, consuls, greffiers, archivistes, en tout 168 dans les fonctions publiques, 67 ont adhéré à l'Empire comme maires, conseillers municipaux, etc. En résumé 235 sur les 293 se rallièrent à l'Empire. En 1815, 206 régicides vivaient encore, 153 furent bannis, mais plusieurs furent graciés ou excusés. En 1830, il en restait 70 et en 1852 un seul, Thibaudeau, qui mourut en 1854. (P. Bliard, *les Conventionnels régicides.*)

porain, conserva, en chemin une tranquillité *féroce*¹. En fait, l'infortunée Souveraine, soutenue par sa foi ardente, fut, jusque la fin, pleine de courage et de dignité.

Ce fut, bientôt après, le tour de Mme Du Barry. Autorisée par Louis XVI à revenir habiter Louveciennes, où elle avait eu l'honneur de recevoir, en 1777, la visite de Joseph II, voyageant en France, elle y avait vécu en compagnie du duc de Cossé-Brissac, son amant. Brissac avait été massacré à Versailles, en septembre 1792, beaucoup de ses autres amis avaient émigré. Pour secourir plusieurs d'entre eux, qui s'étaient rendus en Angleterre, elle partit pour Londres, sous prétexte de retrouver des diamants volés ; elle y retourna même jusqu'à quatre fois. Dénoncée par un misérable nègre, Zamore, qu'elle avait comblé de ses bienfaits et par un intrigant anglais, nommé Greive, fixé à Louveciennes, elle fut arrêtée et traduite, le 19 novembre 1793, devant le tribunal révolutionnaire. Elle y comparut, le 6 décembre 1793. Après avoir donné lecture de l'acte d'accusation², l'accusateur public Fouquier-

1. Le juré Trincharde écrivait : « J'ai été un des jurés qui ont jugé la bête féroce qui a dévoré une grande partie de la république, celle que lon califlait si devin de raine ».

2. Voici le texte de cet extraordinaire document : « Fouquier expose : Que les plaies mortelles et profondes qui avaient mis la France à deux doigts de sa perte, avaient été faites à son corps politique bien des années avant la glorieuse et impérissable révolution qui dois nous faire réjouir des maux cuisants qui l'ont précédés puisqu'elle nous a délivré pour jamais des monstres barbares et fanatiques, qui nous tenaient enchaînés sur l'héritage de nos pères, que, pour prendre une juste idée de l'immoralité de l'accusée Dubarry, il faut jeter un coup d'œil rapide sur les dernières années pendant le cours desquelles le tyran Louis XV^e du nom a tyrannisé l'univers en donnant la surintendance de ses honteuses débauches à cette célèbre courtisane, qu'en 1769, ce Sardanapale moderne se trouvant blasé sur toutes les jouissances qu'il avait poussées à l'excès dans le parc aux Cerfs, séraïl infâme où fut consommé le déshonneur d'une foule de familles honnêtes, s'abandonna lâchement aux vils complaisants qui l'en-

Tinville reprit la parole, il répéta les noms de Laïs et de Messaline et les accusations d'avoir conspiré avec les tyrans, les nobles et les prêtres contre la République et il conclut à la peine de mort contre Jeanne Du Barry ci-devant courtisane.

On posa deux questions au jury :

1° Est-il constant qu'il a été pratiqué des machinations avec les ennemis de l'État?

2° Jeanne Du Barry, ci-devant courtisane, a-t-elle été complice ou auteur de ces machinations?

La réponse ayant été affirmative, le tribunal prononça la peine de mort, et la sentence fut exécutée, le 17 janvier 1794. Un témoin de cette scène en a retracé les détails : « J'entendis des cris déchirants. Une femme était sur cette charrette que Barrère appelait la bière des vivants. Sa figure, son attitude, ses gestes exprimaient le désespoir arrivé au plus haut paroxysme.... Au nom du ciel, s'écriait-elle, au milieu des sanglots et des larmes, sauvez-moi! Je n'ai jamais fait de mal à personne, sauvez-moi! La frayeur délirante de cette malheureuse femme produisait une telle impression, parmi le peuple, qu'aucun de ceux

touraient pour éveiller ses feux mal éteints, qu'un de ses odieux complaisants ayant fait la connaissance d'un ci-devant comte Du Barry, noyé de dettes et le plus crapuleux libertin eut occasion de voir chez lui sa maîtresse qui n'était passée dans ses bras qu'après avoir fait un cours de prostitution... que le ci-devant Du Barry proposa à ce complaisant de lui céder la Vaubernier, s'il parvenait à la faire admettre au nombre des sultanes du crime couronné, que cette créature éhontée parvint à prendre l'empire le plus absolu sur le faible et débile despote. Bientôt des fleuves d'or roullèrent à ses pieds, les pierreries les plus précieuses lui furent données avec profusion.... Les ministres, les généraux et les ci-devant princes de l'Église furent nommés ou culbutés par cette nouvelle Aspasia et tous venaient bassement faire fumer l'encens à ses genoux.... Que, pour ne pas effaroucher la pudeur, l'accusateur public ne soulèvera pas le voile qui doit couvrir à jamais les vices effroyables de la Cour. »

qui étaient venus pour insulter à ses derniers moments ne se sentit le courage de lui adresser une parole d'injure.... Pendant toute la route, elle continua à pousser les mêmes cris. Arrivée à l'échafaud, il fallut user de violence et ses derniers mots furent : Grâce ! grâce ! M. le bourreau, encore une minute, M. le bourreau !¹ »

La Révolution devait faire encore une victime, parmi les habitants de la Muette. Ni l'âge, ni le sexe, ni l'illustration, ni l'obscurité ne mettaient à l'abri de ses coups. Après la Reine, après la favorite de Louis XV, ce fut l'humble concierge du château qui porta sa tête sur l'échafaud. L'histoire de cette dernière est assez curieuse.

Le 21 janvier 1747, dans la chapelle du château de Longpré, Catherine du Buisson, fille du seigneur de Longpré et d'Irène de Séran épousait Charles François Filleul, commissionnaire en vins, fils de Jacques Filleul, marchand à Falaise. Aussitôt après le mariage, Filleul vint se fixer à Paris, où il s'installa dans un appartement de la rue du Mail ; sa femme, qui était d'une beauté rare, fut signalée à Louis XV². Cela valut, de suite, au mari un emploi dans les domaines royaux, puis la place assez lucrative de concierge de la Muette³.

Plusieurs enfants naquirent à d'assez longs intervalles : d'abord, le 15 juillet 1751, Marie-Françoise-Julie, puis deux

1. Article de la *Nouvelle Minerve*, Souvenirs de la Révolution. — Wallon, *le Tribunal révolutionnaire*, vol. II.

2. Dufort de Cheverny, *Mémoires*, I, p. 323. — Fleury, *Louis XV intime*, p. 365. — Marmontel, *Mémoires d'un père*, etc. — *Archives Nationales*, W, p. 431, 967, pièces 51 et 97.

3. Par une coïncidence assez curieuse, les fonctions de portier de la Muette avaient été confiées, le 18 janvier 1707, à Jérôme de Flahaut, sieur de la Billarderie, qui remplaçait P. Monnerot.

garçons, enfin, le 14 mai 1761, Adélaïde. M. Filleul paraît avoir été d'une rare discrétion, car les registres paroissiaux qui constatent les baptêmes de ces enfants portent invariablement ces mots : *père absent*. Marie-Françoise-Julie-Constance, aînée des filles, épousa en janvier 1767, le Marquis de Marigny, frère de Mme de Pompadour. Quelques mois plus tard, Mme Filleul mourait. Adélaïde restée orpheline, sortit du couvent, à seize ans. Reçue chez son beau-frère, au château de Ménars, elle y rencontra M. de Flahaut, qui s'éprit d'elle et demanda sa main.

Alexandre-Sébastien de Flahaut de la Billarderie, comte de Flahaut, né à Nesles, près Beauvais, le 18 janvier 1726, avait conquis tous ses grades dans l'armée du Roi, et s'était distingué pendant la guerre de Sept Ans. A cinquante ans, il était maréchal de camp et enseigne des gardes du corps. Au moment où il épousait Mlle Filleul, il avait cinquante-trois ans, sa fiancée en avait dix-huit.

C'était, a dit sa jeune épouse, « un vieillard gouteux, se traînant appuyé sur deux personnes, qui avaient peine à le soutenir et, s'il n'avait pas eu l'air très souffrant, son extrême parure l'aurait rendu bien ridicule ». Toutefois, ses manières étaient exquises et sa politesse extrême. Mme de Genlis disait qu'il joignait à une honnêteté parfaite un caractère original.

Le mariage fut célébré, en l'église Saint-Jacques-du-Haut-Pas, le 30 novembre 1779. Flahaut n'avait aucune fortune et vivait d'une petite pension, que le Roi lui avait accordée grâce à son troisième frère, qui portait le titre de comte d'Angiviller et qui était surintendant des bâtiments royaux; il obtint un petit logement au Louvre. Parmi les

amis qui ne tardèrent pas à entourer Mme de Flahaut, se trouvait un jeune abbé qui, dès 1785, devint plus qu'un ami. Le 21 août 1785, M. de Flahaut, qui n'avait pas encore d'enfant devint père d'un fils : Charles-Joseph. Le comte d'Angiviller écrivait alors : « un enfant qui, *joint à la certitude qu'il ne m'est rien*, a le tort d'être le fils d'une femme pour laquelle mon mépris est sans bornes ». Quoi qu'il en soit, M. de Flahaut continua à vivre auprès de sa femme. De son côté Talleyrand continua à fréquenter leur salon¹ et il ne tarda pas à devenir le commensal de la maison, au point que, sans même prendre l'avis de M. de Flahaut, il finit par s'inviter à dîner, tous les soirs. D'autre part, Mme de Flahaut assistait à toutes les fêtes que Talleyrand donnait, dans son hôtel de la rue Saint-Florentin, au grand scandale du comte d'Angiviller, beau-frère de Mme de Flahaut².

En 1788, Flahaut fut nommé intendant des jardins du Roi, en remplacement de Buffon : c'était un moyen qu'employait d'Angiviller, pour lui assurer un traitement

1. Je vais au Louvre, dit Gouverneur Morris, dans son journal. L'Évêque est chez Mme de Flahaut. Il a demandé à dîner *avec son fils* : c'est bien un dîner de famille. Il s'en va et je dis à Mme de Flahaut, mon regret d'avoir interrompu une belle scène.

2. Dans ses lettres à la comtesse de Neuilly, d'Angiviller revient souvent sur l'impudeur de M. d'Autun, la légèreté de Mme de Flahaut et le malheur qu'a *leur enfant* de leur appartenir. Il résulte de ceci que Charles de Flahaut, légalement fils de M. de Flahaut et petit-fils de M. Filleul, était en réalité fils de Talleyrand et petit-fils (par sa mère) de Louis XV. Il fut lui-même le favori de la reine Hortense et le père d'un enfant qui, déclaré à l'état civil sous le nom de Demorny, devint, sous le règne de son frère utérin Napoléon III, duc de Morny. Marié plus tard à la baronne Keith, il eut deux filles : la marquise de Lansdowne et la marquise de Lavalette. L'aîné de ses petits-fils, a été vice-roi des Indes, secrétaire d'État des Affaires étrangères et est actuellement *leader* du parti unioniste, à la Chambre des Lords; le second, lord Fitzmaurice a fait partie du cabinet libéral de M. Asquith.

de douze mille livres; les fonctions furent d'ailleurs remplies par Thouin, Daubanton et Lacépède. Mais, en 1790, l'Assemblée nationale suspendit les pensions, puis elle réduisit les traitements : il fallut emprunter de l'argent à Gouverneur Morris et à d'Angiviller. A la fin de 1791, M. de Flahaut fut révoqué; tous les amis fuyaient, Mme de Flahaut finit par suivre leur exemple et elle partit pour l'Angleterre. Flahaut demeuré en France fut guillotiné, en 1793. Sa veuve épousa plus tard le baron de Souza¹.

Filleul, le père, aux yeux de la loi, de Mme de Marigny et de Mme de Flahaut eut, sur le tard, la fantaisie de se remarier². Le 22 septembre 1776, il épousa Mlle Bocquet.

Anne-Rosalie Bocquet était fille d'un marchand de curiosités, établi rue Saint-Denis, vis-à-vis de la rue de la Grande-Truanderie. A l'âge de quinze ans, elle commença à suivre les cours de dessin et de peinture de Doyen, puis de Briard. Ce fut là qu'elle connut Élisabeth Vigée, avec laquelle elle se lia de la plus solide affection. Admises dans l'atelier de Joseph Vernet, les deux amies y firent la connaissance de Félicité Vernet, qui entra dans leur intimité.

En 1776, Élisabeth Vigée épousa le marchand de toile Lebrun; l'année suivante, Félicité Vernet épousa l'archi-

1. *Sur la vie de Mme de Flahaut*, Lescure, Rivarol. Mme de Rémusat, *Lettres*, vol. I. — Forneron, *Histoire des émigrés*. — Sainte-Beuve, *Portraits de femmes*. — Lolliée, *le Duc de Morny*, etc.

2. Dans le volume qu'il a consacré à Mme de Souza, M. de Maricourt dit que le père de Mmes de Marigny et de Flahaut était mort peu après sa femme et qu'absolument ruiné, il s'était tué, en face même de l'hôtel de son gendre, sur la place Vendôme. L'époux de Rosalie Bocquet aurait été Louis Filleul, dit aussi Filleul de Bené, garçon de la chambre du Roi, fils de Thomas Filleul, concierge du château royal de Choisy-le-Roi et deux fois veuf.

tecte Chalgrin. Le 22 septembre de la même année, Rosalie devint la femme de Filleul. Elle était, paraît-il, très jolie. « Nous ne pouvions passer dans la grande allée du Palais-Royal, Mlle Bocquet et moi, écrivait plus tard son amie, sans fixer vivement l'attention. Mlle Bocquet était fort belle. A dix-neuf ans, elle eut la petite vérole, ce qui intéressa si généralement que, de toutes les classes de la société, une foule de gens s'empressaient de venir s'informer de ses nouvelles et que l'on voyait, sans cesse, une grande quantité de voitures à sa porte. A cette époque réellement, la beauté était une illustration. Mlle Bocquet avait un talent remarquable pour la peinture¹. » Rosalie se décida, dit-elle dans une lettre du 26 mai 1787 adressée au baron de Breteuil, « à épouser un mari qui avait le double de son âge, par la perspective d'exercer la place de concierge du château de la Muette, jusqu'au dernier de ses jours ». Le 14 juin 1780, un fils leur naquit, à la Muette et fut baptisé, le surlendemain, dans l'église de Passy.

Peu après, Rosalie obtint des commandes de portraits princiers et reçut le titre ambitionné de peintre de la famille royale. Plusieurs de ses tableaux, notamment un charmant portrait des ducs de Berry et d'Angoulême jouant avec un chien (n° 3908), figurent au château de Versailles.

La place de concierge était bonne; elle rapportait 14 000 livres, dont 12 200 à titre d'appointements et 1 800 livres de revenant bon². Rosalie, devenue la favorite de la

1. *Mémoires de Mme Vigée-Lebrun*, I, p. 20.

2. *Archives Nationales*, O¹, carton 806.

duchesse de Rohan avait été exemptée par elle du port du tablier traditionnel et autorisée à s'asseoir, même en présence des princes. La Reine la comblait également de bontés, si bien qu'on reprocha plus tard à Rosalie d'avoir été l'intime amie de la « Messaline Antoinette ». Au fond, l'emploi était une sinécure. Filleul, frappé de paralysie, ne pouvait plus rien faire et son épouse avait d'autres soins que celui de tirer le cordon.

Un jour vint où la situation de Filleul se trouva changée. En 1787, à la suite de l'assemblée des notables, le ministre Loménie de Brienne prescrivit une réforme générale des dépenses de la Cour et le poste de concierge fut supprimé, en même temps que la Muette était rayée de la liste des demeures royales. Le Roi, toujours bienveillant, adoucit ce coup douloureux ; par une décision du 17 juillet 1787, il accorda à Filleul une pension de six mille livres et à Rosalie, une autre de six cents livres, sur la cassette royale : il y ajouta le don d'une petite maison, située rue de l'Église, au coin de la rue Bois-le-Vent, et de tous les meubles qui garnissaient leur appartement. Louis Filleul survécut peu, il mourut le 10 novembre 1788 et Rosalie resta veuve, à trente-cinq ans. Son amie Émilie Vernet, séparée de Chalgrin, après une union orageuse, vint se fixer auprès d'elle, tandis que leur amie, Mme Vigée-Lebrun partit pour l'Italie, dès le début de la Révolution. « Je me souviens, a-t-elle dit dans ses *Mémoires*, qu'au moment où j'allais quitter la France, pour fuir les horreurs que je prévoyais, Mme Filleul me dit : Vous avez tort de partir, moi je reste, car je crois au bonheur que doit nous procurer la Révolution... elle n'avait point quitté le château

de la Muette, quand arriva ce temps si justement nommé le temps de la Terreur. »

François Chéron, dans ses *Mémoires*, raconte ainsi comment il fêta les Rois, en compagnie de quelques amis, le 6 janvier 1793 : « C'était le jour des Rois, pendant le procès de l'infortuné Louis XVI. Mme Filleul, qui logeait au château de la Muette, dont son mari avait été concierge, y rassemblait souvent une société choisie, toute royaliste, on le pense bien. C'est là que nous fêtâmes le jour des Rois, mystérieusement, comme les premiers chrétiens dans les catacombes. Un des convives — ce fut, je crois, M. de Trudaine — fit faire chez lui le gâteau et l'apporta, dans un large portefeuille. On le tira, dans une pièce retirée du château, hors de la vue des domestiques. Le dîner fut triste et silencieux. On convint de signes pour porter au dessert des toasts aux augustes prisonniers.... Mon frère et moi avons seuls survécu aux douze autres convives; y compris l'aimable et intéressante Mme Filleul, tous ont péri, victimes de la Terreur. »

Peu après, Mme Filleul quitta la Muette, pour s'installer dans la petite maison qui lui avait été donnée par le Roi et ce fut là que son amie Mme Chalgrin, fille de Joseph Vernet, vint célébrer le mariage de sa fille. Quoique l'on eût pris grand soin d'éviter tout éclat, l'attention n'en fut pas moins attirée sur l'ancienne concierge de la Muette.

Il y avait malheureusement, à Passy, en l'an II de la République, un *Comité révolutionnaire de surveillance*, composé des individus les plus crapuleux de la localité. Ces êtres ignobles avaient arrêté, le 7 mars 1794, André Chénier, dans la maison de Mme Renouard, située en face

de la Muette, en libellant contre lui un procès-verbal que Sainte-Beuve, en le publiant, qualifiait de « honte de la civilisation ¹ ». Le 2 messidor an II (20 juin 1794), un sieur Blache, agent du comité de sûreté générale, se présente, accompagné du maire de Passy et des membres du Comité de surveillance, chez Rosalie Filleul, et, après une longue perquisition dans son domicile, la met en état d'arrestation. Elle était « prévenue d'enlèvement, soustraction et vol d'effets appartenant à la république ». On avait notamment trouvé chez elle, une quantité de bougies provenant évidemment de la Muette. Mme Chalgrin fut également arrêtée et le rapport de Blache sur « l'affaire de la Muette » rédigé le 7 messidor, fut envoyé de suite au greffe du tribunal, devant lequel les deux amies comparurent, le 6 thermidor (24 juillet). On avait corsé l'accusation de détournement, en ajoutant qu'il résultait des lettres saisies que Rosalie était l'amie intime de la « Messaline Antoinette ² ».

Sans débats, sans témoins, en un tour de main, les accusées furent condamnées, notamment pour avoir « par des prévarications de tous genres, cherché à anéantir la liberté et à rétablir la royauté en France ». En ce qui concerne spécialement l'ex-concierge, on avait trouvé des effets à la marque du domaine national, « dans une maison qu'elle prétendait lui avoir été donnée par l'infâme Marie-Antoinette, son amie » ; on assura qu'elle avait mis toutes sortes de moyens en usage pour priver la nation de cette

1. *Causeries du Lundi*, IV, p. 164.

2. Le dossier de l'affaire de la Muette, conservé aux *Archives nationales*, série W, carton 431, dossier 967, contient 148 pièces : on demeure stupéfait lorsque l'on constate l'inanité de l'accusation.

maison dépendant du domaine national et qu'il était naturel qu'une servante de Cour, une amie d'Antoinette, à qui le comte d'Artois avait donné la main, fût aussi une contre-révolutionnaire, qu'on voyait, en effet, dans une partie de ses correspondances, son attachement bien prononcé pour la royauté. Comme conclusion, le tribunal la condamnait à la peine de mort et à la confiscation de tous ses biens. La sentence était à peine rendue que Mme Fil-leul et Mme Chalgrin furent conduites à la fatale charrette, qui se dirigea vers la barrière du Trône, où la guillotine était en permanence, et le couteau trancha la tête des deux charmantes amies. Trois jours de plus et elles auraient été sauvées !

Ce fut le 2 juillet 1792, que la Muette fut définitivement mise en adjudication devant le directoire du district de l'arrondissement de Saint-Denis ¹. Le premier lot comprenait : 1° le château, qui, d'après le cahier des charges, était élevé d'un rez-de-chaussée au-dessus de l'étage souterrain, dans lequel se trouvaient les cuisines et offices, d'un premier étage carré et d'un second étage en mansarde ; 2° un autre corps de bâtiment, à droite, comprenant les petits appartements ; 3° un grand parc clos de murs, de terrasse et saut de loup et de grilles avec fossés extérieurs au long de la terrasse. Le tout était estimé 390 000 livres « eu égard à sa situation, à la proximité de la capitale et du bois de Boulogne, au nombre, à la beauté, à la bonne construction des bâtiments, à la décoration intérieure des lambris, chambranles, parquets, etc. ». L'adjudication fut

1. Voir aux Documents annexes le résultat de l'adjudication.

prononcée, sur une seule enchère, au prix de 391 000 livres, à M. Lequien Boiscreddy, lequel acquit également les 6^e et 13^e lots, comprenant certains bâtiments. Le 27 juillet suivant, M. de Boiscreddy déclara command : 1^o pour un quart au profit de Charles-Cécile-Omer Lavy, ancien secrétaire du Roi; et, 2^o pour un autre quart, au profit du sieur Chatelet, artiste, citoyen *actif* de Paris. Lui-même restait propriétaire des deux autres quarts.

Quelques mois plus tard, le 9 février 1793, M. Lavy acheta les deux quarts conservés par M. de Boiscreddy et devint ainsi propriétaire des trois quarts. Le 5 mars suivant, il intervint entre lui et M. Chatelet, qui avait conservé le dernier quart, un traité de partage, aux termes duquel M. Lavy recevait les lots 1 et 2 (château et dépendances) et M. Chatelet les lots 3, 4 et 6 (bâtiments du suisse, orangerie, potager, laiterie et pompe). Le lot n^o 5 (cour et écuries) restait indivis. Immédiatement après, M. Chatelet déclara command au profit de M. Thion de la Chaume, suivant acte reçu par M^e Liénard, notaire, le 10 avril 1793.

Deux ans après, nouveau changement. Le 23 fructidor an III (9 septembre 1795), M. Charles-Antoine-Gabriel Montboyen acquit, par acte sous-seing privé, les trois quarts appartenant à M. Lavy, moyennant le prix de 2 025 000 livres. Mais, dès le 19 frimaire an VII (9 décembre 1798), la propriété de M. Montboyen fut mise en vente, devant le tribunal civil, à la suite d'une saisie des consorts Joussineau et adjugée à J.-B. Rousseau, lequel avait déjà acquis, de M. Montboyen, une parcelle de terrain, aux termes d'un acte du 3 pluviôse an VI.

A la suite de ces ventes, commença le dépècement de la Muette. Non seulement les bâtiments et terrains vendus à part en furent détachés, mais le lot principal adjugé à M. Lequien-Boiscreddy, et acquis ensuite par M. J.-B. Rousseau, fut divisé. Le château lui-même fut mutilé; on démolit une partie de l'avant-corps qui en occupait le centre et l'on obtint ainsi deux habitations séparées par un passage ouvert. La partie droite, c'est-à-dire la plus voisine de Passy, n'ayant que quatre fenêtres de façade avec un jardin de quelque étendue, fut dénommée Petite Muette, la partie gauche, avec cinq fenêtres de façade et le parc presque entier, conserva le nom de Muette.

La Petite Muette, vendue aux époux Martin, fut cédée, par ceux-ci, à M. Étienne-Antoine Barbier de Saint-Hilaire, qui lui-même la revendit, le 2 germinal, an XII, à celui que l'on a jadis nommé :

Le mensonge incarné, le parjure vivant
Talleyrand-Périgord, prince de Bénévent.

Dans un rapport du 19 mai 1811, le comte Daru, intendant général de la maison de l'Empereur, proposa à Sa Majesté d'acheter la Petite Muette. Napoléon ayant approuvé ce projet, Talleyrand consentit à vendre sa propriété, moyennant le prix de 59 675 fr. 50. L'acte porte la date des 8 et 11 juin 1811¹. Comprise à la Restauration, dans la dotation de la liste civile, la Petite Muette fut habitée par le comte Corvetto, ministre d'État. Distraite

1. C'est par erreur que, dans un document publié par la ville de Paris, l'auteur, M. Barras, dit que l'État était demeuré propriétaire et que la Petite Muette fut comprise par le Sénatus-Consulte de 1810 dans la dotation de la liste civile.

de la liste civile, par une loi du 2 mars 1832, et mise en vente, le 11 septembre suivant, elle fut adjugée à M. J.-B. Dumoulin, ancien officier d'ordonnance de l'Empereur, qui la revendit, dès le 26 janvier 1833. à M. Jacques-Jullien Sallicon. Ce dernier l'ayant léguée à son neveu et à ses nièces, M. et Mlles de Montal, la licitation fut demandée, et la propriété fut adjugée, le 6 décembre 1852, à M. Toussaint Jourdan, lequel déclara command profit de la compagnie du chemin de fer d'Auteuil. On verra plus loin comment M. Erard en acquit la plus grande partie.

Quant à la Muette elle-même, elle semble avoir été peu ou point habitée, soit par M. de Boiscreddy, qui, après sept mois, l'abandonna à M. Lavy, soit par ce dernier, qui n'en resta propriétaire que pendant deux ans, soit par M. Montboyen, qui la posséda durant trois ans seulement, soit par M. J.-B. Rousseau, lequel, dès les premières années de l'Empire, chercha l'occasion de s'en défaire. A cette époque, les fonctions de préfet de police étaient remplies par M. Dubois. Déjà, en témoignage de satisfaction, Napoléon lui avait conféré le titre de comte et, pour lui permettre de siéger au Conseil d'État, avait créé le titre de Conseiller d'État en service ordinaire hors section. Le voyant fatigué, l'Empereur lui dit un jour¹ : « Vous ne demandez jamais de congé, vous ne quittez jamais vos bureaux, il faut cependant que vous preniez quelque repos et que vous puissiez changer d'air, sans toutefois

1. Je tiens ce récit du comte Eugène Dubois, conseiller d'État sous le second empire, fils du préfet de police de Napoléon. Il y a peu d'années que Vitry est sorti de la famille de Dubois, après la mort de Mme de Fadate de Saint-Georges, fille unique du comte Eug. Dubois.

vous éloigner de Paris. J'ai fait prendre des renseignements et l'on m'a signalé deux propriétés, qui se trouvent à vendre en ce moment, et qui pourraient vous convenir : la Muette et Vitry. Allez les visiter et je vous offrirai celle qui vous conviendra le mieux. »

C'était à la fin de l'hiver, le temps était maussade, Dubois vint à la Muette. L'accès de Passy était alors difficile, la pente qui y conduisait était raide, la moitié du château qui, seule était en vente, était délabrée, bref l'impression fut peu satisfaisante. Deux jours plus tard, le préfet se rendit à Vitry, la route était facile, pas accidentée, le château entier et en bon état, le soleil luisait, l'effet fut excellent. Dubois dit à Sa Majesté que son choix n'était pas douteux et qu'il préférerait Vitry. L'acquisition fut aussitôt faite. Ce fut seulement après la chute de l'Empire que la Muette changea de propriétaire.



SÉBASTIEN ÉRARD, par Raeburn.
(*Galerie de la Muelle.*)

CHAPITRE IX

LES TROIS ÉRARD

DANS les premiers jours qui suivirent l'avènement de Louis XVI, un jeune artisan, passait aux environs de la Muette. C'était un dimanche, et la foule était grande, aux abords du château. Le promeneur se trouvait au milieu de groupes serrés que ne contenait aucun garde et, lorsque Marie-Antoinette vint à passer, il s'écria : *Fife la Reine*, avec une voix si puissante et aussi avec un accent alsacien si prononcé que la Reine, le prenant pour un compatriote, lui adressa la parole.

Le Strasbourgeois eut l'esprit de répondre à sa souveraine, que si, comme elle, il avait l'accent allemand, il était français par le cœur et par sa naissance, comme elle par son mariage. La Reine accueillit le compliment avec bonté et, se retournant vers le suisse qui gardait la grille, elle lui donna l'ordre de permettre à ce jeune homme de visiter le parc et d'y circuler en toute liberté. Le promeneur usa de la permission, admira la beauté de cette splendide demeure et il rentra à Paris, le cœur plein du souvenir de la bonté de la Reine et de la magnificence de la Muette.

Aurait-il pu, dans ses rêves les plus extravagants, imaginer qu'il deviendrait un jour le propriétaire de ce beau domaine? Ce fut cependant cette chose invraisemblable qui se produisit en 1820.

Sébastien Érard était né à Strasbourg, le 5 avril 1752. Il était le quatrième enfant de Louis-Antoine Érard, fabricant de meubles. Il tenait de son père une constitution robuste, et, avec cela, un esprit hardi, entreprenant et une persévérance sans bornes. Son caractère décidé s'était manifesté, dès son enfance; à peine âgé de treize ans, il était monté jusqu'au plus haut point du clocher de la cathédrale de Strasbourg et s'était tranquillement assis en dehors, sur le sommet de la croix.

Vers l'âge de huit ans, Sébastien fut envoyé dans les écoles de dessin, pour y étudier l'architecture, la perspective, le dessin linéaire et la géométrie pratique. Toujours au travail, dormant peu, l'esprit sans cesse occupé d'inventions nouvelles, il passait de longues heures dans l'atelier paternel, pour apprendre à manier les outils et se former la main.

Il était encore jeune, lorsqu'il perdit son père, dont la mort laissait, sans fortune, une veuve et plusieurs enfants. Il prit le parti de se rendre à Paris, pour y chercher un emploi : il avait à peine seize ans et ne possédait que l'argent strictement nécessaire pour son voyage. Son parrain, homme riche, auquel il était allé faire ses adieux, lui avait, pour tout cadeau, donné généreusement... sa bénédiction. Il arriva, muni de ce léger bagage, et se plaça chez un facteur de clavecins, dont il devint bientôt le premier ouvrier. Son patron, qui était peu intelligent,

ne comprit pas le mérite de son collaborateur et ne tarda pas à le congédier.

Sébastien entra chez un autre fabricant; ce dernier se montra plus avisé : on lui avait demandé un clavecin tout exceptionnel et dont l'exécution réclamait une foule de perfectionnements, dont il n'eût guère été capable d'inventer le mécanisme. Grâce à Sébastien, ce clavecin fut un chef-d'œuvre, et son apparition produisit une sensation extraordinaire. Le facteur, qui s'en était d'abord déclaré l'auteur, ne put soutenir cette prétention, dès qu'il se trouva en présence d'hommes compétents, qui lui demandaient des éclaircissements sur des mécanismes qu'il lui était impossible d'expliquer : il dut avouer quel était le véritable inventeur et, dès ce moment, Sébastien Érard se trouva mis en rapport avec plusieurs hommes distingués, qui s'empressèrent de le prôner et de le faire valoir. Il fut présenté à la Duchesse de Villeroy, qui s'occupait beaucoup de musique : elle lui offrit un logement dans son hôtel; Sébastien n'accepta qu'à la condition d'avoir un appartement séparé et de conserver une indépendance absolue.

Les pianos n'étaient guère, à cette époque, qu'un objet de curiosité et un instrument d'exception. Le très petit nombre d'amateurs qui en possédaient, les faisaient venir d'Allemagne ou d'Angleterre. Érard construisit un de ces instruments, pour la Duchesse de Villeroy; ce premier piano était supérieur à tout ce que l'on connaissait alors. L'abondance des demandes fut telle que Sébastien comprit qu'il ne pourrait y satisfaire, s'il n'était puissamment aidé dans sa fabrication. Il fit venir, à Paris, son frère aîné Jean-Baptiste, l'associa à ses travaux, et, ayant quitté l'hôtel de

Villeroy, où il lui aurait été impossible d'établir les vastes ateliers qu'allait exiger ce qu'il voulait entreprendre, il alla fonder une maison, dans la rue de Bourbon (aujourd'hui rue de Lille). Dès ce premier pas, il affranchissait son pays d'un tribut payé à l'étranger : les pianos anglais et allemands furent bientôt remplacés partout par les pianos français, et l'instrument naguère exceptionnel devint d'un usage général.

Les luthiers, qui faisaient ce commerce avec l'étranger, voulurent faire cesser cette concurrence dangereuse, et ils firent pratiquer une saisie chez les frères Érard, sous prétexte que ces fabricants ne s'étaient pas rangés sous la communauté des éventailistes, dont l'état de luthier faisait partie. On était alors en 1785, et Louis XVI, qui comprenait si bien tous les intérêts de la France, se hâta d'accorder aux frères Érard un brevet d'exemption et de fabrication ainsi conçu :

« Aujourd'hui, 5 février 1785, le Roi étant à Versailles, informé que le sieur Érard est parvenu, par une méthode nouvelle de son invention, à perfectionner la construction de l'instrument nommé forte-piano, qu'il a même obtenu la préférence sur ceux fabriqués en Angleterre, dont il se fait commerce dans la ville de Paris, et voulant Sa Majesté fixer les talents du sieur Érard dans ladite ville et lui donner des témoignages de la protection dont elle honore ceux qui, comme lui, ont, par un travail assidu, contribué aux arts utiles et agréables, lui a permis de fabriquer et de vendre des forte-pianos, sans qu'il puisse être troublé, ni inquiété pour quelque cause et sous quelque prétexte que ce soit. »



J.-B. ÉNARD, par Huer.
(Galerie de la Muette.)

La Reine ayant commandé un piano, Érard, qui savait que la voix de Marie-Antoinette avait peu d'étendue, inventa, à son intention, le clavier mobile. Peu après, il porta son attention sur la harpe et apporta à la fabrication de cet instrument une série de perfectionnements. La harpe était alors fort à la mode, mais ses imperfections étaient considérables. Un virtuose très renommé sur cet instrument, Krumpholtz vint prier Érard d'appliquer son génie à la régénération de la harpe. Sébastien employa une année à ce travail : pendant qu'il y était occupé, l'auteur du *Barbier de Séville*, qui jouait de la harpe, vint examiner les plans d'Érard. Fils d'un horloger, Beaumarchais ne se contentait pas d'être littérateur et musicien, il avait encore la prétention d'être mécanicien, et il déclara tout net que les plans étaient impraticables, et qu'on ferait bien d'y renoncer. Érard n'eut garde de suivre ce conseil, mais Krumpholtz vint le prier d'abandonner momentanément son entreprise.

Ce fut alors (1786) que Sébastien passa en Angleterre et qu'il fonda, dans une maison de Great-Marlborough St, à Londres, sa célèbre manufacture de harpes et de pianos. La Révolution ayant éclaté en France, il ne lui fut plus possible de rentrer à Paris, sans courir de très gros risques, car il avait été dénoncé comme dévoué au *tyran*. Aussi bien, Jean-Baptiste, demeuré à son poste, s'occupait des affaires d'une façon si intelligente que son frère pouvait demeurer en paix.

Après le 9 thermidor, Sébastien revint à Paris, où il fit connaître les premiers pianos à queue, d'après le système des instruments anglais, mais avec un perfectionnement

de son invention, puis il fit paraître ses premières harpes à simple mouvement. La maison de Paris, transférée rue du Mail, n° 13, où elle est encore, prit un immense développement.

Sans vouloir entrer dans des détails techniques, on peut indiquer très sommairement les magnifiques inventions dues à son génie persévérant. Le double échappement pour le piano et le double mouvement, qui a rendu la harpe un instrument complet, sont les deux principales. Le double mouvement coûta à Érard plus de douze années de recherches et d'insomnies; ce ne fut qu'en 1811 que parut son invention, quoique le brevet en eût été pris en 1801, tant il eut de difficultés à vaincre, pour arriver de la théorie à la pratique. Le succès de la nouvelle harpe fut tel, qu'à Londres, dans la première année seulement, on en vendit pour la somme de vingt-cinq mille livres sterling. Le double échappement pour le piano, lui coûta encore plus de temps, car ce ne fut qu'en 1823 qu'il put en publier le modèle complet. C'est d'après ce principe, chef-d'œuvre de mécanisme, que sont aujourd'hui construits tous les pianos de concert, et c'est à sa perfection que l'on doit toutes les ressources qu'a su tirer, de l'instrument, le génie de tous les pianistes de l'école moderne.

Cependant, l'immense prospérité de la maison Érard, la vogue constante et soutenue de ses instruments, se trouvèrent gravement compromises par les malheurs qui bientôt accablèrent la France. Le blocus continental empêcha de recevoir les bois nécessaires et les désastres qui suivirent la série extraordinaire des triomphes de Napoléon paralysèrent le commerce et l'industrie. Érard se trouva dans les

plus grandes et les plus pénibles difficultés. Avec un admirable courage et une puissante force de volonté, il finit par sortir de cette douloureuse et angoissante période. Tandis qu'il confiait à son jeune neveu Pierre, fils de Jean-Baptiste, la direction de la maison de Londres, il restait à Paris, tenant tête à l'orage et, en même temps, il travaillait à perfectionner encore ses instruments. Au mois d'avril 1815, il soumit ses inventions à l'examen de l'Institut. L'Académie des Sciences et l'Académie des Beaux-Arts réunies nommèrent une Commission, dont faisaient notamment partie Méhul et Gossec. Le rapporteur Prony conclut que « l'invention par laquelle Érard acquiert de nouveaux droits à la reconnaissance des hommes qui s'intéressent aux progrès des arts, mérite des éloges et l'approbation des deux classes ».

Sébastien Érard possédait, à Sèvres, une maison de campagne, qu'il habitait pendant la belle saison. En 1820, l'administration des Ponts et Chaussées entreprit de rectifier la route de Paris à Versailles et dut exproprier, dans ce but, une partie du jardin qui entourait l'habitation. A cette même époque, Érard commençait à souffrir cruellement de la maladie de la pierre et le voyage quotidien de Paris à Sèvres, par une route pavée, lui devenait de plus en plus pénible. Il résolut donc de vendre la totalité de sa propriété de Sèvres et il se rendit acquéreur de la partie de la Muette qui se trouvait précisément mise en vente.

Ce fut le 12 août 1820 qu'eut lieu l'adjudication de ce domaine, dont M. Rousseau possédait les trois quarts et M. Thion de la Chaume le dernier quart. Par suite de la mort de ce dernier, la licitation fut demandée et le tribunal

ordonna la vente, par un jugement du 20 mai 1820. La propriété avait été divisée en six lots. Sébastien Érard fut déclaré adjudicataire, moyennant le prix de 122.000 francs du premier lot, comprenant le pavillon gauche de l'ancien château, avec communs et parc d'une contenance de 11 hectares 46 ares 11 centiares ¹.

D'après le texte du jugement, le lot acquis par M. Érard comprenait un pavillon à un étage ayant six croisées de façade : au rez-de-chaussée, un vestibule, une salle à manger, éclairée par deux croisées, un office, un salon éclairé sur le parc par trois croisées et, sur le côté, par une grande porte-croisée donnant sur le perron, enfin un billard, éclairé par deux croisées.

Toutefois, avant de prendre possession de son nouveau domaine, Érard éprouva un scrupule : il était profondément attaché à la monarchie légitime et, n'oubliant pas que la Muette avait appartenu à la Couronne, il crut devoir s'adresser au Roi, pour obtenir son agrément.

Louis XVIII, touché du procédé, fit répondre par la lettre suivante, qu'Érard crut devoir faire annexer à ses titres de propriété : « Vous devez être sans scrupule sur l'acquisition que vous avez faite d'un lot des propriétés dépendantes du château de la Muette ; elle est conforme à l'esprit de la loi et sanctionnée par Sa Majesté même ». *Signé* : le duc de la Châtre, premier gentilhomme de la Chambre. Aux Tuileries, le 6 septembre 1820.

Pleinement rassuré, Érard se mit en mesure d'installer sa nouvelle demeure. Il n'était pas marié, mais il vivait

1. On trouvera, aux Documents annexes, le résultat de l'adjudication.



LA MUETTE EN 1825 (façade ouest).
(Galerie de la Muette.)

avec son frère et ses trois sœurs Barbe, Catherine et Élise. La maison n'était pas grande. Comme cela a été dit, le château avait été coupé en deux; le pavillon de gauche qui seul avait été acquis, était insuffisant pour installer convenablement les maîtres et les domestiques : on le suréleva de deux étages et de mansardes, le tout surmonté d'une terrasse, d'où la vue s'étendait au loin. Mais, outre la famille, il fallait aussi loger les tableaux que possédait déjà Érarard et ceux qu'il comptait bien acquérir encore. On construisit donc une longue galerie, n'ayant qu'un rez-de-chaussée et s'étendant en prolongement sur la façade nord.

La Muette étant enfin disposée pour recevoir son nouveau propriétaire, Sébastien s'y installa, en compagnie de Jean-Baptiste et de Mlles Érarard. Sa maison devint un centre très vivant et les réceptions qu'il y donna fréquemment finirent par attirer l'attention du gouvernement. Le Ministre de l'Intérieur ayant écrit, à ce sujet, au préfet de police, en reçut la réponse que voici, datée du 19 septembre 1826 ¹. « Ces réunions, qui se renouvellent presque toutes les semaines, commencent ordinairement par un dîner, et se terminent par un concert ou par un bal qui est toujours brillant. La maison de M. Érarard est fréquentée par quelques hommes de lettres et par les plus célèbres artistes. Ce facteur, dont le nom est devenu presque européen, trouve par là un moyen d'étendre encore sa réputation, et les relations qu'il se crée parmi les étrangers. »

1. *Archives nationales*, Y, 850.

Les expositions de 1823 et de 1827 furent un triomphe pour Érard, qui obtint les plus hautes récompenses : trois médailles d'or et la croix de la Légion d'honneur. Charles X le chargea même de fabriquer un orgue pour la chapelle des Tuileries. L'Académie des Beaux-Arts ayant invité sa section de musique, alors composée de Catel, Auber, Lesueur, Boieldieu, Cherubini et Berton, à lui faire un rapport sur les travaux d'Érard, voici quelle en fut la conclusion : « Votre section ne croit pouvoir mieux faire l'éloge de la belle découverte de M. Érard qu'en vous rappelant ce qu'en a dit et écrit un de ses plus illustres collègues, le célèbre Grétry. L'orgue, dit-il, remplacera peut-être, un jour, tout un orchestre, si Érard achève sa superbe invention ; quel grand parti ne tirera-t-on pas de cet instrument... Le gouvernement devrait récompenser dignement Érard, l'homme du monde le moins intéressé. En effet, ce magnifique instrument, sous tous les rapports, est admirable et votre section partage entièrement l'opinion du célèbre Grétry. » En transmettant à Érard une copie de ce rapport, le 2 décembre 1829, le secrétaire perpétuel Quatremère de Quincy ajoutait : « Qu'il me soit permis de vous exprimer l'extrême satisfaction que chacun des académiciens a éprouvée, en vous donnant ce témoignage de l'admiration que vous leur avez causée. »

Jean-Baptiste Érard mourut en 1826, et l'on comprit alors quels immenses services, dans sa sphère modeste, il avait rendu à son frère, dont il avait exécuté tous les travaux. Sébastien resta à la tête de la maison de Paris, et Pierre continua à diriger celle de Londres.

Cette période ne fut pas la plus brillante de la maison

Érard. Sébastien, comme les hommes de génie, voyait tout en grand et n'aimait pas s'occuper des détails. Sans cesse tourmenté par son esprit inventif, il imaginait toujours des perfectionnements. Près de son cabinet, était un atelier spécial, où des ouvriers d'élite n'avaient d'autre emploi que d'exécuter les plans qu'il inventait et modifiait sans cesse. C'est de cet atelier que sortaient les modèles de mécanismes, qui devaient être exécutés dans les grands ateliers destinés à la fabrication. Ces derniers étaient dans le domaine de Jean-Baptiste, praticien excellent, qui surveillait avec un soin extrême la construction des instruments destinés à être livrés au public. A la mort de Jean-Baptiste, Sébastien resta concentré dans son atelier spécial; une maladie cruelle lui rendait, d'ailleurs, toute locomotion pénible : la pierre, dont il était atteint et pour laquelle il fut souvent opéré, lui causait les plus cruelles souffrances. La surveillance de la fabrication lui était devenue difficile, les détails de la comptabilité lui échappaient, et les affaires en souffraient gravement.

Ce fut à la Muette que Sébastien Érard mourut, le 5 août 1831, dans sa quatre-vingtième année. Par son testament, daté du 1^{er} décembre 1827, il instituait son neveu Pierre, légataire universel de tous ses biens, en France et en Angleterre.

Son frère aîné, Antoine, était mort en Alsace; ses trois sœurs, dont aucune ne s'était mariée et qui vivaient auprès de lui, demeurèrent chez leur neveu Pierre.

« Sébastien Érard, dit M. Fétis, dans la biographie qu'il a publiée, n'était pas seulement remarquable par son génie, il était doué, en outre, d'un caractère noble et

généreux, aimant les arts avec passion, bienveillant avec les artistes, il faisait un bel usage de sa fortune pour la prospérité des uns et l'encouragement des autres. La musique et la peinture étaient, pour lui, des objets de passion. Son oreille bien organisée, son œil perçant, lui révélaient les beautés de ces arts et l'habitude qu'il avait de vivre avec les musiciens et les peintres les plus habiles, avait perfectionné ses heureuses dispositions. La plus belle collection de tableaux que possède aucun particulier, en France, est celle qu'il a réunie dans sa maison de campagne de la Muette, où il a terminé sa longue et honorable carrière. »

De son union avec Marie-Anne Boursier, Jean-Baptiste Érard avait eu deux enfants : une fille Céleste, née le 10 juillet 1790 et un fils né à Paris, le 10 mars 1794.

Au moment de la naissance de ce dernier, on était en pleine période révolutionnaire. Les agents, chargés de rédiger les actes de l'état civil, refusaient d'inscrire des noms de saints et les parents avaient déclaré l'enfant sous celui d'Orphée, mais on lui donna, au baptême, celui de Pierre, sous lequel il fut toujours connu. Néanmoins, dans tous les actes officiels, tels que celui de mariage, il fallait inscrire : Orphée Érard, prénommé dans l'usage, Pierre.

Jean-Baptiste avait fait donner à son fils une brillante éducation. Pierre s'appliqua particulièrement à l'étude de la musique et à celle de la langue anglaise qu'il parlait aussi facilement que le français. Il avait à peine vingt ans, lorsque son oncle Sébastien l'appela auprès de lui, en Angleterre.



PIERRE ÉRARD, par Léon Benouville.
(Galerie de la Muette.)

Mon cher et bon père, écrivait-il de Londres, le 18 mai 1814. « Je suis avec mon oncle, depuis hier. Vous connaissez trop son excellent cœur pour douter qu'il m'ait bien reçu. Je suis si étonné, si ému, que je suis tout hors de moi-même. » Et, quelques mois plus tard, lorsque son oncle, revenant à Paris, le laissa voler de ses propres ailes, il mandait, le 10 septembre 1814. « Je vais sentir le malheur de vivre loin de son père, car mon cher oncle a pour moi des bontés paternelles. » Il écrivait encore, le 10 octobre suivant. « Je n'oublierai jamais mon devoir et mon devoir est de mettre toutes considérations particulières de côté et de ne rien faire sans le consentement de mon oncle. Je n'ai aucune liaison particulière et n'en veux former aucune; tout mon temps est employé pour les affaires de la maison et mon instruction particulière. Je ne sors jamais dans la semaine que pour affaires et rarement le dimanche, avant quatre ou cinq heures du soir. »

Pendant plus de quinze ans, Pierre Érard demeura seul à la tête de la maison de Londres, menant l'existence la plus sérieuse et la plus laborieuse, dont il rend ainsi compte, dans une lettre du 13 avril 1825. « Je mène ici la vie d'un hibou; à sept heures, dans les ateliers, déjeunant seul en faisant la moue, sortant rarement, ne me rasant que lorsque ma barbe dépasse la permission, n'allant jamais au spectacle, jamais au bal et ne m'occupant que de mes enfants — mes pianos. J'espère qu'ils ne seront pas ingrats et qu'ils me récompenseront de tous les soins que je leur donne. »

La mort de Jean-Baptiste fut, pour son fils, un cruel chagrin. Pierre se rendait bien compte des difficultés aux-

quelles son oncle allait se trouver aux prises, en perdant un collaborateur si utile et si dévoué. Ses inquiétudes redoublèrent lorsque éclata, en France, la révolution de 1830, qui porta aux affaires un coup très rude. Cette crise n'était pas encore passée lorsque s'ouvrit la succession de Sébastien Érard.

Les conditions dans lesquelles se trouvait Pierre Érard étaient particulièrement difficiles. Il devait prendre, à Paris, la place de son père et celle de son oncle, sans pourtant abandonner la maison de Londres. Il s'agissait d'être désormais tout ensemble la tête et les mains, non seulement de concevoir et d'imaginer, mais aussi d'exécuter et de commander, en France aussi bien qu'en Angleterre.

Et dans quelles circonstances ce fardeau lui était-il imposé?

Le gouvernement issu de la révolution de 1830, était constamment mis en échec par des émeutes, qui paralyssaient le commerce et empêchaient la confiance de renaître. D'un autre côté, il fallait payer, dans un délai assez bref, des droits de succession considérables, tant en France qu'en Angleterre, faire face aux legs particuliers contenus dans le testament de Sébastien, et acquitter un passif assez important, si bien que l'*attorney* de Londres conseillait de renoncer purement et simplement à la succession.

Pierre n'était pas homme à reculer devant les difficultés et, après avoir envisagé froidement la situation, il prit résolument le parti qu'elle lui semblait commander. Si pénible que lui parut ce sacrifice, il n'hésita pas à mettre en vente la galerie de tableaux que son oncle avait si

laborieusement formée¹. Quant à la Muette, elle fut louée momentanément au docteur Guérin, qui y fit installer un établissement orthopédique, de concert avec le docteur Pravaz.

Ses affaires une fois réglées à Paris, Érard se rendit en Angleterre, où l'appelaient de graves intérêts. Ses brevets expiraient en 1835, il fallait en obtenir la prolongation. Une commission du conseil privé, composée de lord Lyndhurst, lord Brougham, sir Robert Peel et le baron Parke fut chargée d'examiner sa demande, à laquelle elle fit droit « en considération du service que M. Érard rendait à l'industrie, en créant une nouvelle branche de fabrication supérieure à l'ancienne ».

Par son intelligence, son activité, son dur et incessant labeur, Érard parvint enfin à surmonter toutes les difficultés. « Grâce à lui, a écrit Adolphe Adam, les pianos acquièrent cette supériorité qui les faisait choisir et rechercher par les artistes les plus renommés, sur tous les points du globe. Possesseur de tous les plans de son oncle, il les fit exécuter, avec une perfection inouïe et il sut encore apporter de nombreuses améliorations dans la fabrication. »

L'heure était venue où Érard pouvait enfin songer à jouir du fruit de son travail. L'idée du mariage avait parfois traversé son esprit, pendant son long séjour en Angleterre. A son père qui touchait ce sujet dans une de ses lettres, il répondait, le 22 août 1823 : « Je ne tiens pas à la fortune. En me mariant, je ne désire que trouver une compagne aimable, dont les habitudes

1. Voir aux documents annexes le catalogue de la galerie et les prix d'adjudication.

simples conviennent aux miennes, qui cependant ait reçu l'éducation d'une femme bien élevée et qui appartienne à une famille honnête. » Ces velléités n'avaient pas eu de suite, à cette époque : Pierre n'avait véritablement pas le temps de se marier. Mais, en 1838, sentant sa situation pleinement assise, ayant déjà dépassé la quarantaine, il put enfin y penser sérieusement. La fille de son oncle, Antoine Érard, avait épousé un libraire de Strasbourg, nommé Jacques Février, dont elle avait eu trois filles : l'aînée, Céleste, mariée à un magistrat, M. Dessolliers, la seconde, Laure, à un avocat, M. Schaeffer. La troisième, Camille, vivait auprès de ses tantes, elle avait alors vingt-cinq ans, elle était simple, bonne, douce et timide, d'une nature aimante et d'une intelligence très particulière. Érard lui proposa de l'épouser et sa demande fut accueillie avec une émotion et une joie difficiles à exprimer.

Le contrat fut signé, le 9 octobre 1838, chez M. F. Deschesne, notaire à Paris. On y lit que l'apport de la future consiste en une somme de vingt mille francs comptant, en ses droits non liquidés dans la succession de son père et en un trousseau d'une valeur de 10 251 fr. 75. Le mariage fut célébré à Strasbourg, le 13 octobre¹.

Alors commença, pour Érard, une nouvelle existence. Il reprit possession de la Muette, dont le bail était expiré

1. Mme Érard aimait à rappeler aux gens qui croient à l'influence nuisible du chiffre 13 que sa vie, si parfaitement heureuse en somme, démentait ces pronostics. Elle était née en 1813, elle s'était mariée le 13, était venue demeurer à Paris, rue du Mail, n° 13, avait acheté un terrain et construit un immeuble portant le n° 13 de la rue Auber. Elle est morte le 13 octobre, jour anniversaire de son mariage.



SPONTINI, 101 Bisson.
(Galerie de la Marche.)

et il s'y installa, en compagnie des trois sœurs de son père, dont aucune n'était mariée. Bientôt après, sa propre sœur et son beau-frère Spontini vinrent compléter la réunion de famille.

Gaspare Luigi Pacifico Spontini était né, le 14 novembre 1774, à Majolati, dans les États de l'Église. Ses trois frères aînés entrèrent dans les ordres et lui-même était également destiné au sacerdoce, mais telle n'était pas sa vocation. Dès son enfance, il avait un goût décidé pour la musique : le son des cloches, la mélodie des orgues l'encharmaient et il finit par obtenir, non sans peine, qu'on l'envoyât au Conservatoire de Naples. Là, il vit Paesiello, Piccini, Cimarosa, Fioraventi; il fut transporté, en entendant leur musique et il commença à composer des cantates, des oratorios et même des morceaux de musique théâtrale. Le directeur d'un théâtre de Rome ayant entendu quelques-unes de ces compositions, le pressa de venir, en promettant de monter le premier ouvrage du jeune auteur. En six semaines, Spontini acheva un opéra : *i Puntigli delle donne*, qui fut représenté à Rome, le 26 décembre 1796. Le succès fut tout à fait extraordinaire; l'année suivante, *l'Eroismo ridicolo* fut aussi bien accueilli; enfin, en 1798, *il Teseo riconosciuto*, représenté à Rome et *l'Amore segreto*, joué à Naples, obtinrent les suffrages du public et ceux des compositeurs. En ajoutant à cette liste : *Gli amanti in cimento*, *Il finto pittore*, *Chi piu guarda non vede*, *l'Isola desabitata*, on constate « ce phénomène d'un musicien encore à l'école, qui fait jouer six opéras, dans une même année et dont l'apprentissage du talent se fait, en vingt lieux à la fois, à Rome, à Naples,

à Florence, à Venise, au bruit de tous les échos de la renommée, de toutes les jouissances de la gloire¹. » Deux opéras-bouffes, la *fuga in maschera* et la *Finta filosofa* furent joués à Naples en 1799. Le Roi Ferdinand ayant été obligé de fuir en Sicile, Spontini le suivit à Palerme, où il passa deux années, pendant lesquelles il donna plusieurs opéras, qui furent reçus avec les mêmes applaudissements. Après un nouveau séjour en Italie, le jeune compositeur se décida à partir pour la France.

Il n'avait pas encore trente ans, lorsqu'il arriva à Paris en 1803, précédé d'une véritable réputation. Le théâtre italien de Favart monta, de suite, la *Finta filosofa*, qui retrouva un succès égal à celui de Naples. L'Impératrice Joséphine, qui assistait à la première représentation, fut charmée et elle nomma Spontini son compositeur et directeur de sa musique. Un nouvel opéra, *Milton*, joué en 1804, réussit également, mais, en 1805, *la Petite Maison* fut accueillie par un tel tumulte que la représentation n'en put pas s'achever. Une violente cabale avait été montée contre le compositeur étranger, mais celui-ci ne se découragea pas et se remit avec ardeur au travail. En 1806, il présenta à l'Impératrice, la partition de *la Vestale* : l'Académie impériale de musique refusa de jouer l'opéra ; Joséphine obtint cependant qu'on le mit en répétition, mais l'orchestre se révolta. L'Empereur fit alors exécuter aux Tuileries une partie de la partition. « Votre ouvrage, dit-il à l'auteur, abonde en motifs nouveaux, la déclamation en est vraie, et s'accorde avec le sentiment musical,

1. Éloge prononcé à l'Institut par le secrétaire perpétuel Raoul Rochette.

il y a de beaux airs, des idées d'un effet sûr, un final entraînant. La marche du supplice me paraît admirable. »

Enfin, *la Vestale* fut représentée à l'Opéra, le 15 décembre 1807, le succès fut extraordinaire. En peu de temps, il y eut à Paris trois cents représentations, et l'opéra fut constamment joué à Naples, pendant trois années, puis, en 1811, à Berlin, enfin il obtint le grand prix décennal institué par Napoléon.

A la suite du succès de *la Vestale*, l'Empereur demanda à Spontini de composer un opéra sur Oreste, puis, se ravisant, il lui indiqua pour sujet : *Fernand Cortez* : on était en 1808 et la guerre d'Espagne commençait. Esménard et Jouy écrivirent le poème. La première représentation eut lieu le 2 décembre 1809 et ce fut un triomphe. « L'effet de tant de beautés neuves, brillantes et hardies, fut aussi vif, aussi rapide, aussi général qu'il pouvait l'être. *Fernand Cortez* parcourut l'Europe entière¹. »

L'année suivante (1810), Spontini était nommé directeur de l'Opéra italien de Paris. Ce fut peu après qu'il épousa Céleste Érard. Le mariage fut célébré le 25 juillet 1811.

L'année suivante, Spontini quitta la direction de l'Opéra, mais il resta à Paris, auprès de son beau-père J.-B. Érard et, le 19 novembre 1817, il obtint des lettres de grande naturalisation. Les ouvrages qu'il donna à l'Opéra, pendant la fin de l'Empire et au début de la Restauration : *Pélage*, *la Colère d'Achille*, *Louis IX en Égypte* n'eurent qu'un nombre assez restreint de représentations. L'opéra d'*Olympie*, composé sur un livret de M. Briffaut, de l'Académie fran-

1. Éloge par Raoul Rochette (2 octobre 1852).

çaise, et qui fut joué à la fin de 1819 fut lui-même accueilli assez froidement; les représentations, en furent, d'ailleurs, interrompues, à la suite de l'assassinat du duc de Berry, qui assistait, le 20 janvier 1820, à l'une des représentations. Le théâtre de l'Opéra fut fermé et la salle bientôt après démolie. En revanche, à l'étranger et notamment en Allemagne, *Olympie* obtint un succès éclatant : Weber et les grands artistes de Berlin le considéraient comme un ouvrage de premier ordre.

Le Roi de Prusse, Frédéric-Guillaume III, qui avait, pour le talent de Spontini, la plus grande admiration, lui offrit alors le titre de surintendant de sa musique, de maître de sa chapelle et de directeur de son opéra. Pendant vingt ans, de 1820 à 1840, l'illustre compositeur demeura à Berlin. Il y donna plusieurs opéras, notamment *Nurmahal*, en 1824, *Alcidor*, en 1825 et *Agnès de Hohenstaufen* en 1829; ce dernier réussit particulièrement; il « marque le plus haut degré de la carrière musicale de l'auteur, par les honneurs extraordinaires qu'un peuple enthousiaste lui rendit, en cette soirée mémorable ». Malheureusement ces opéras allemands n'ont pas été joués en France.

Ce fut pendant son séjour à Berlin que Spontini connut Chateaubriand, qui semble avoir été aussi frappé par la musique du *Maestro* que par la conversation de son épouse : « Mme Spontini, dit-il, était agréable, mais elle semblait expier la volubilité du langage des femmes, par la lenteur qu'elle mettait à parler : chaque mot, divisé en syllabes, expirait sur ses lèvres; si elle avait voulu dire : *Je vous aime*, l'amour d'un Français aurait pu s'envoler, entre le commencement et la fin de ces trois mots. Elle ne pouvait

pas finir mon nom et elle n'arrivait pas au bout sans une certaine grâce¹. »

Le 15 juin 1839, Spontini qui était, depuis le 2 avril 1831, correspondant de l'Institut, en fut élu membre titulaire, dans la section de composition musicale de l'académie des Beaux-Arts. Il quitta définitivement la Prusse et vint habiter Paris.

Tels étaient donc, au moment où Pierre Érard s'installa définitivement à la Muette, les habitants de cette grande demeure : d'abord les représentants d'une autre génération, c'est-à-dire les trois tantes non mariées, trois bonnes et honnêtes créatures, Alsaciennes de goûts, d'idées et surtout d'accent, mais Alsaciennes aussi de sentiments, c'est-à-dire profondément françaises, puis la génération nouvelle : à côté de Mme Érard, M. et Mme Spontini. Spontini attirait naturellement ses confrères de l'Institut : Auber, Halévy, Adolphe Adam, Ingres, Horace Vernet, Paul Delaroche, Hersent, Pradier², etc.

Érard aimait, en outre, à réunir les célèbres artistes, non seulement les pianistes les plus éminents tels que Listz et Thalberg, mais aussi les cantatrices et les chanteurs les plus renommés : la Grisi, l'Alboni, la Frezzolini, Mario, Lablache, etc.

Tout en goûtant les joies du foyer, Érard continuait à travailler assidûment. L'exposition qui eut lieu à Paris, en 1839, lui valut la médaille d'or, accompagnée d'un rapport très élogieux du Jury; à celle de 1849, ayant épuisé toutes

1. *Mémoires d'outre-tombe*, IV, p. 189.

2. Hersent est l'auteur du portrait de Spontini qui est conservé à la Muette et dont on trouve la reproduction dans le présent volume. Pradier a fait le buste de Pierre Érard également conservé à la Muette.

les récompenses, il fut nommé membre et rapporteur du Jury.

L'année suivante, il eut le regret de voir partir son beau-frère. Spontini désira revoir la terre natale, et visiter les établissements pieux qu'il avait fondés à Majolati et à Jesi et auxquels, n'ayant pas d'enfants, il voulait laisser sa fortune. Ce fut là qu'il s'éteignit doucement, après une courte maladie, le 24 janvier 1851, à l'âge de soixante-quinze ans.

L'exposition universelle qui s'ouvrit à Londres, en 1851, fut, pour Pierre Érard, l'occasion d'un véritable triomphe. Pour mieux assurer l'impartialité du jury, on avait décidé que tous les instruments seraient couverts, de façon à cacher les noms des fabricants. Lorsque les essais furent terminés, il se trouva que deux pianos étaient considérés comme supérieurs à tous les autres, mais, en même temps d'une qualité tellement égale que le jury décida de les faire essayer de nouveau. A la suite de cette dernière épreuve, il sembla impossible de déclarer que l'un des deux était supérieur à l'autre et, en conséquence, il fut décidé que la plus haute distinction leur serait attribuée *ex æquo*. On découvrit alors les instruments et il se trouva que les deux pianos étaient ceux d'Érard.

La seule grande médaille attribuée aux instruments de musique (*Council medal*) lui fut décernée, en raison du mérite de ses inventions, que fit ressortir le rapport rédigé par Thalberg. A cette occasion, il fut promu au grade d'officier de la Légion d'honneur, distinction qui, à cette époque, était rarement décernée à des industriels et qui avait alors une réelle valeur.

Le 13 novembre 1852, Pierre Érard acquit, moyennant le prix de cinquante mille francs, une maison avec un jardin située chaussée de la Muette, n° 22, il fit raser le bâtiment et réunit le terrain au parc de la Muette. Il se proposait d'acheter également la propriété de la petite Muette, mais M. Péreire, président de la Compagnie concessionnaire de la ligne de chemin de fer de Paris à Auteuil chargea un ami commun, M. Moussette, d'intervenir pour arrêter la transaction, promettant formellement de rétrocéder toute la partie de la propriété qui resterait entre la Muette et la ligne du chemin de fer. M. Érard céda aux instances de son ami. M. Péreire fit l'acquisition de la propriété et il tint sa parole, en ce sens qu'il vendit à M. Érard le bâtiment et le terrain dont il avait été question, mais il interpréta les mots : *prix coûtant* dans un sens tout à fait inattendu ; en d'autres termes, il exigea, pour cette vente partielle, la somme totale payée par la compagnie et moyennant laquelle M. Érard aurait pu lui-même faire l'acquisition de tout l'immeuble. L'acte du 6 août 1853 indique une superficie de 62 ares et un prix de cent mille francs.

A cette époque déjà, Érard ressentait les premiers symptômes du mal qui devait l'emporter. Les soins et les travaux que nécessitait la préparation de l'Exposition de 1855 achevèrent de ruiner sa santé. Pendant plusieurs mois, il ne quitta plus la Muette et il s'y éteignit, le 14 août 1855, à l'âge de soixante-un ans.

« Pierre Érard, a dit Ad. Adam dans la notice qu'il lui a consacrée, était d'une pureté de mœurs admirable, et avait le bonheur de posséder un grand fonds de religion. Il a su puiser de grandes consolations dans ses croyances et dans

les soins affectueux qui ont entouré ses derniers moments ; sa sœur et sa femme, deux anges dignes de lui, ne l'ont pas quitté d'un seul instant, pendant sa longue agonie, et, si le bien que nous faisons devait être rémunéré sur cette terre, on pourrait dire qu'Érard avait par avance, trouvé la récompense de ses excellentes qualités, dans le respect et l'affection qu'il avait su inspirer. C'était un triste et beau spectacle que la foule immense qui se pressait à ses obsèques, et n'était-il pas admirable de pouvoir dire que, de tous ceux qui venaient lui rendre ce dernier hommage, il n'en était pas un qui n'eût reçu de lui un bienfait ou un service, et que cet homme, mort sans postérité, laissait une si nombreuse famille d'amis dévoués et reconnaissants. »

Mrs
ÉRARD



Madame ÉRARD



CHAPITRE X

LE DERNIER DEMI-SIÈCLE

LA mort d'Érard frappa sa veuve en plein cœur. La perte de celui qu'elle avait si uniquement, si tendrement, si passionnément chéri, fut un de ces deuils dont rien ne saurait consoler. Seule désormais dans la vie, n'ayant jamais eu d'enfants, se trouvant à la tête d'une grande industrie qu'elle ne pouvait diriger elle-même, elle fit appel au dévouement de son beau-frère M. Schaeffer. Celui-ci, qui aimait infiniment l'Alsace et qui avait, au barreau de Strasbourg dont il avait été bâtonnier, une situation excellente, ne crut cependant pas pouvoir refuser le sacrifice qui lui était demandé. Il vint donc, avec Mme Schaeffer et ses deux enfants, s'installer à Paris, dès l'automne de l'année 1855. Il prit la direction de la maison de Paris, tandis que M. Bruzaud était placé à la tête de celle de Londres. Ce ne fut pas sans peine qu'il se fit à cette nouvelle vie, et qu'il s'habitua à des occupations si différentes de celles d'autrefois ; il réussit cependant à se mettre au courant de sa nouvelle besogne et, grâce à son aimable caractère, à son extrême bonté, il réussit à se

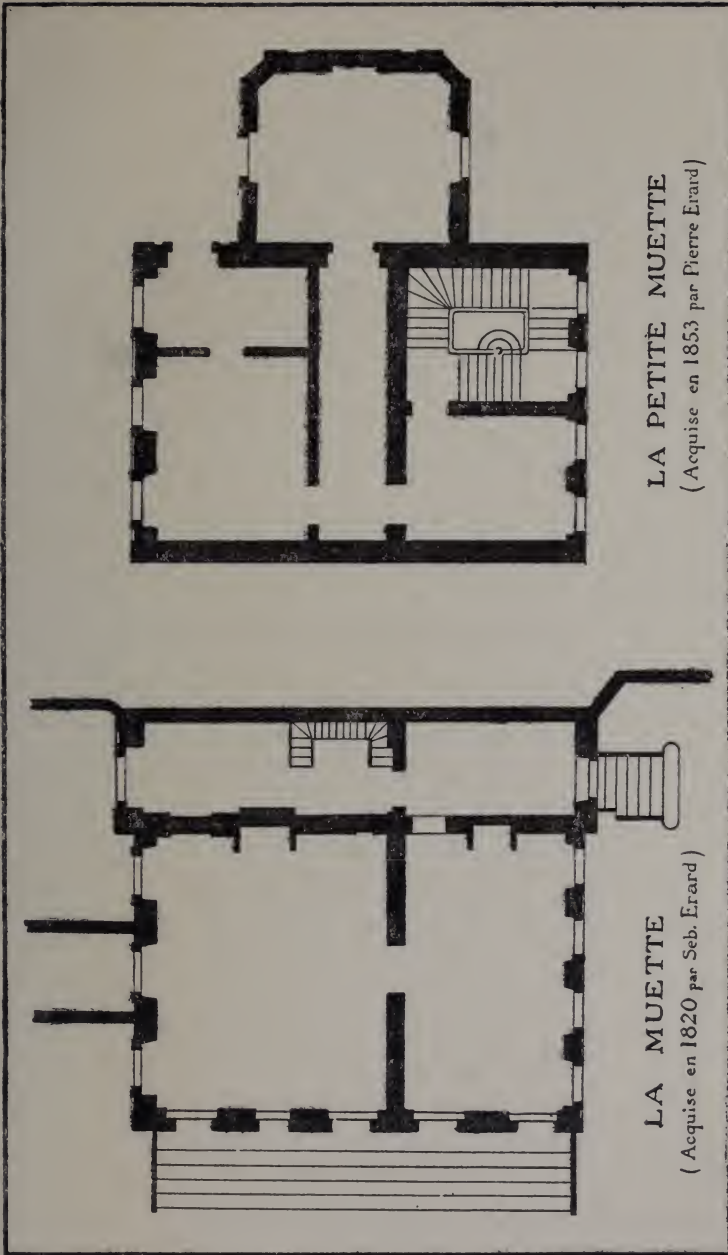
créer une excellente situation, dans le milieu qui devait être désormais le sien.

La vieille maison de la rue du Mail fut transformée; on y construisit une salle de concert et un grand bâtiment d'habitation, où Mme Érard et M. et Mme Schaeffer passèrent désormais les hivers, tandis que la Muette servait de résidence pendant l'été. Enfin la manufacture de harpes et de pianos fut transportée à la Villette.

Peu à peu, les salons se rouvrirent, à Passy aussi bien qu'à Paris. Mme Érard qui était la plus généreuse, en même temps que la moins égoïste des femmes, ne voulait pas imposer son deuil à tous les siens et, tout en le gardant dans son cœur et dans ses vêtements, elle reprit l'habitude de recevoir les anciens amis, auxquels beaucoup de nouveaux vinrent successivement s'ajouter.

Ce fut en 1864 que s'opéra, à la Muette, un changement très considérable ¹. Le 12 novembre, Mlle Schaeffer, nièce et plus tard fille adoptive de Mme Érard, épousa M. de Franqueville. Il se trouva précisément alors que le bail de la Petite Muette, achetée par Érard en 1853, se trouvait expiré. Aussitôt que M. le comte d'Auchamp, qui en était titulaire, eut quitté les lieux, on réunit le pavillon à l'autre partie du château, tandis que le jardin qui l'entourait fut annexé au parc. Les travaux exécutés à ce moment furent considérables. Quoique la dépense eût été très

1. On peut noter ici que, depuis son veuvage, Mme Érard avait fait plusieurs acquisitions, qui augmentèrent la superficie du parc. Le 21 février 1859, elle acquit de la Ville de Paris, 1 092 m. 50 pour le prix de 32 775 francs; le 11 juin 1863, Mme Maurin, lui vendit une maison et un terrain situés chaussée de la Muette n° 13, moyennant 80 000 francs. Plus tard, le 5 juin 1875, acquisition des héritiers Sauvage de la Martinière pour 54 100 francs d'un terrain d'une contenance de 3 195 m. 33.



LES DEUX PARTIES DE L'ANCIEN CHATEAU DE LA MUETTE AVANT LEUR RÉUNION (1864).

importante, l'effet n'était pas très heureux : la moitié du château ayant quatre étages, alors que l'autre moitié en avait seulement deux.

M. et Mme de Franqueville s'installèrent dans la partie qui portait naguère le nom de Petite Muette. Elle comprenait, au rez-de-chaussée, trois salons et une salle à manger, au premier étage plusieurs chambres à coucher, dont la principale avait été tour à tour celle de la fille Poisson et de la fille Bécu, avant de devenir celle de Marie-Antoinette. Le 18 juin 1865, Mgr Buquet, évêque de Parium, auxiliaire de Mgr Darboy, archevêque de Paris, vint bénir le nouveau logis.

La Muette ainsi agrandie, englobée depuis l'annexion de la banlieue, dans les limites de Paris, devint à partir de cette époque, une résidence d'hiver aussi bien que d'été, et Mme Énard y ouvrit plus largement ses salons. Elle aimait à réunir les plus célèbres compositeurs : Gounod, Rossini, Meyerbeer, Berlioz, Félicien David, Reyer, Massenet, Leo Delibes, Guiraud, Ambroise Thomas qui occupait à l'Institut le fauteuil de Spontini, Richard Wagner, qui lui dédiait la partition de *Tannhauser*. Dans une série d'inoubliables soirées, on entendait les plus grands pianistes : Listz, Thalberg, Rubinstein; les premiers chanteurs, Roger, Faure, Mmes Krauss, Miolan-Carvalho, Fidès-Devriès, etc., sans parler des vivants.

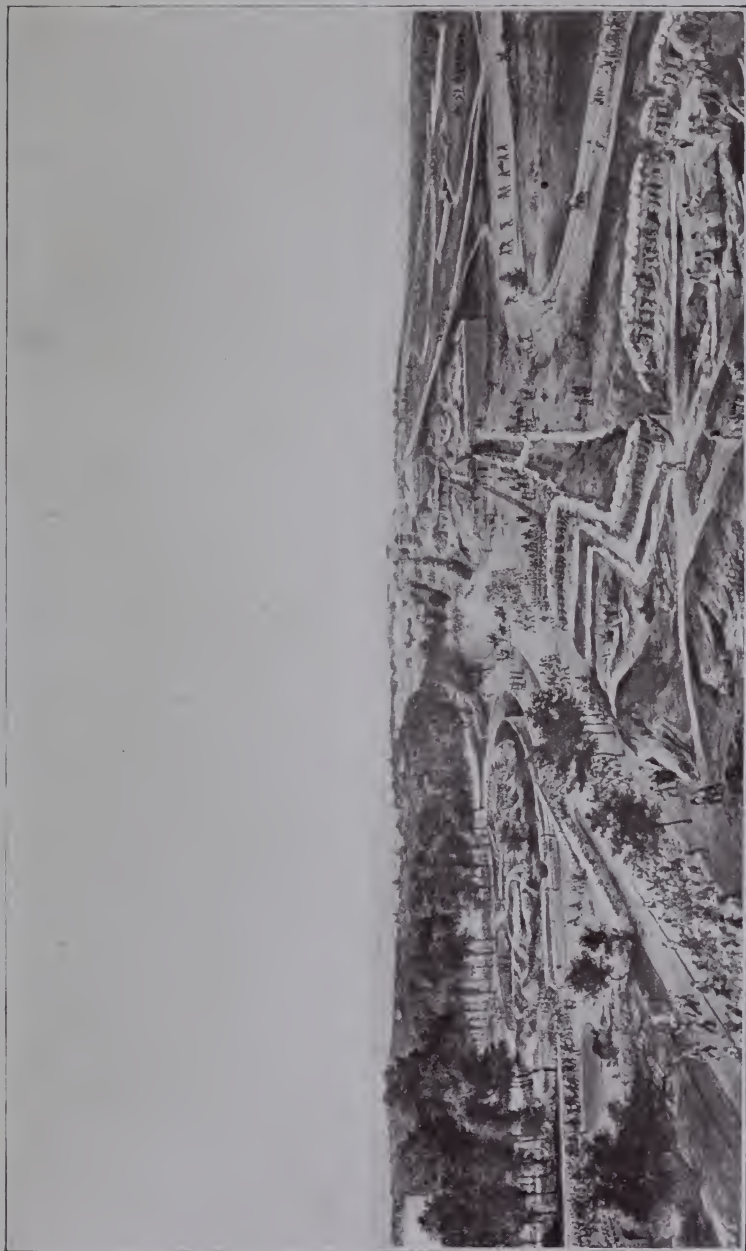
À la fin du printemps de 1870, Mme Énard résolut de faire exécuter, à la Muette, des travaux importants; il s'agissait, non seulement de consolider les murs des étages supérieurs construits assez légèrement par Sébastien Énard, mais encore de remplacer plusieurs planchers,

qui menaçaient de s'effondrer. Toute la famille quitta donc le château, au mois de juin, les échafaudages se dressèrent depuis le sol jusqu'au toit, les plafonds furent percés et les maçons se mirent à l'œuvre.

Ce fut alors qu'éclata le coup de foudre de la déclaration de guerre. Si parfaitement inhabitable qu'elle fût, la Muette devint le quartier général du Vice-Amiral Fleuriot de Langle, qui commandait le XI^e Secteur. Le 28 novembre, à dix heures du soir, un incendie se déclara dans l'observatoire en planches, que l'on avait construit au-dessus du château, pour observer les mouvements de l'ennemi, mais les secours arrivèrent promptement et, en moins d'une heure, on fut maître des flammes ; les dégâts furent presque nuls. Le parc fut plus saccagé que le château. Henri Rochefort, président de la commission des baricades, avait fait élever, le long du saut de loup faisant face au bois de Boulogne, une sorte de rempart en terre battue et il avait fait abattre les beaux arbres bordant le rond-point du Ranelagh, afin d'établir là aussi une fortification.

Le danger fut plus grand, pendant la Commune. Un soi-disant général nommé Dombrowski s'était installé à la Muette, avec une bande d'officiers et il y menait joyeuse vie. Par un hasard assez extraordinaire, on n'y commit pas trop de dégâts et ce fut d'un autre côté que vint le péril.

Le 9 mai 1871, M. Thiers était allé au Mont Valérien, accompagné des ministres de la guerre, de plusieurs généraux et de M. de Franqueville, directeur général des Ponts et Chaussées et des Chemins de fer. On discuta



ENTRÉE DE L'ARMÉE, PAR LA PORTE DE LA MUETTE, LE 22 MAI 1871.

(Dépôt de la Guerre.)

longuement pour savoir par quel endroit on essaierait de pénétrer dans Paris et l'avis prévalut que le mieux serait de choisir la porte de la Muette. L'ordre fut donc donné de concentrer les feux sur ce point. « Sans doute, dit M. Thiers à M. de Franqueville, ce sera pénible pour votre fils, sa maison aura le sort de la mienne, mais il faut que le salut public l'emporte sur toute autre considération. »

Dès lors, tous les feux du Mont Valérien furent dirigés vers la Muette, mais dans des conditions assez bizarres. Un conducteur des Ponts et Chaussées, attaché au service de la ville de Paris, étant venu à Versailles, se rendit à l'état-major, pour expliquer comment les obus tombaient, non sur le château de la Muette, mais sur une grande caserne d'octroi située en avant, au long des fortifications. On le pria d'aller aussitôt au Mont Valérien et de signaler la chose au commandant, en lui donnant les indications nécessaires pour faire rectifier le tir. La démarche fut fort mal reçue. « De quoi se mêle ce pékin, dirent les artilleurs, il prétend savoir mieux que nous notre métier ! » On éconduisit le malencontreux conseiller et l'on continua à tirer sur le bâtiment d'octroi, qui fut à peu près démoli, tandis qu'un seul obus parvint à la Muette, où il ne fit qu'écorner un des bancs du parc.

On sait comment, le dimanche 21 mai, un piqueur des Ponts et Chaussées, M. Ducatel, ayant remarqué qu'il n'y avait, sur les remparts voisins de la porte de Saint-Cloud, ni sentinelles, ni défenseurs, s'avança vers les avant-postes de l'armée et leur fit un signe qui fut compris. Un enseigne de vaisseau M. Trèves, qui se trouvait dans les

tranchées, accourut, suivi d'un bataillon du 27^e de marche, dont un sous-officier planta le drapeau tricolore sur les murs de la ville où l'on venait, par un bonheur inespéré, de pénétrer sans difficulté!

Le lendemain, les corps des généraux Clinchant, Douay et Ladmirault, occupèrent le quartier de Passy et enlevèrent le château de la Muette. Les communards qui s'y étaient attardés furent assez malmenés. Plusieurs d'entre eux, pris les armes à la main, furent alignés le long du mur qui séparait le parc du jardin-fleuriste de la ville de Paris et exécutés sommairement.

La fin de la guerre devait apporter à Mme Énard une autre douleur et dont elle se montra inconsolable. La pensée que sa chère Alsace n'était plus française lui fut, jusqu'à la fin de ses jours, un intolérable supplice. L'idée qu'elle verrait, à Strasbourg, les casques pointus des Prussiens lui causait une telle horreur qu'elle ne put jamais se décider à revenir dans cette terre natale, à laquelle elle demeurait passionnément attachée. Est-il besoin de dire que, dès les premiers jours, elle déclara opter pour la nationalité française. Ce fut à cette occasion qu'un ami de la maison, Jules Janin, de l'Académie française écrivait : « Chère et bienveillante maison! Nous venions si souvent, dans les beaux jours, assister au coucher du soleil sur la terrasse, admirant l'espace et les merveilles de la création divine, pendant qu'au salon voisin, Listz ou Thalberg, dans une suite incroyable de fascinations, nous faisaient entendre aujourd'hui le *Don Juan*, demain la *Vestale* ou *Fernand Cortez*, ces œuvres magistrales de Spontini, le fils inspiré de la Muette, qui

avait donné le signal à Meyerbeer, après l'avoir reçu lui-même du chevalier Gluck. Thalberg avait fait, de la Muette, une seconde patrie. Il ne quittait ces lieux charmants que pour sa villa de Pausilippe; quant à Listz, Pierre Érard l'aimait comme il aimait son enfant, il lui passait toutes ses volontés et ses moindres caprices. Listz arrivait, comme une trombe, il partait comme un tourbillon.... Voilà comment cette maison de Mme Érard, dans son rempart de verdure, était un rendez-vous des esprits les plus merveilleux et les plus rares. Elle y apportait elle-même une admiration bien sentie, une louange intelligente et naturelle, une modestie à toute épreuve. Plus d'une fois, les étrangers attirés par sa belle renommée, étaient en grande peine, dans ce salon tout rempli de jeunes femmes, de savoir quelle était la maîtresse de céans, en quel lieu se tenait Mme Érard, et comment faire pour la saluer, tant elle avait soin de se dérober aux plus simples hommages. C'était là toute sa fête, elle vivait innocemment, doucement parmi ses livres.... Elle est née à Strasbourg, la cité victime, elle appartenait par sa naissance à cette Allemagne française, dont la voilà séparée avec tant de regret et de piété filiale. »

Dix ans plus tard, lorsque, par une série d'actes aussi odieux que stupides, le gouvernement des Francs-Maçons expulsa des couvents qui leur appartenaient, les religieux de divers ordres, Mme Érard et Mme de Franqueville tinrent à honneur d'offrir l'hospitalité aux victimes de la persécution. Le R. P. Monsabré, de l'ordre de Saint-Dominique, qui prêchait, avec un si vif succès, la station du carême à la cathédrale de Paris, le P. Marquigny et le

P. Truck, de la Compagnie de Jésus, furent, pendant des mois entiers, les hôtes de la Muette. A cette occasion, un des salons du rez-de-chaussée fut transformé en chapelle¹, avec l'autorisation du Souverain Pontife. Nombre d'autres religieux, pendant de plus courts séjours, y vinrent célébrer le saint sacrifice : il en est deux notamment, dont le souvenir doit être noté : le cardinal Mermillod, victime lui aussi de la persécution maçonnique et Dom Bosco, fondateur de la congrégation des Salésiens, dont le procès de béatification se poursuit, en ce moment.

La santé de Mme Énard fut ébranlée par les chagrins qu'elle eut à supporter : la mort de son beau-frère, qui depuis plus de seize ans, était à la tête des affaires de la maison, celle de son neveu, sur lequel elle avait compté pour diriger la manufacture, celles de ses deux sœurs, de ses tantes et de sa belle-sœur ; elle se trouvait seule, dans cette grande Muette, jadis si pleine de vie. Une maladie lente mais inexorable survint, au printemps de l'année 1889. La fin, précédée d'une longue et pénible agonie, survint, le 13 octobre suivant.

Peu de temps après, un ami qui l'avait connue et appréciée, M. C. Bellaigue publiait un article qui résume admirablement cette belle vie : « Il y a un mois que, dans la plus belle demeure de Paris, s'est éteinte une douce et

1. Il existait autrefois à la Muette, une chapelle, dans laquelle plusieurs mariages furent célébrés : le 9 mai 1707 François de Paris, chevalier, capitaine aux gardes françaises y épousa Catherine Lejongleur. Le 16 avril 1708, l'Évêque de Marseille y bénit le mariage du marquis de Gassion, colonel d'infanterie, avec Marie-Jeanne Fleuriau d'Armenonville. Le 20 janvier 1774, Louis Filleul, concierge du château de la Muette, écuyer, épousa Adelaïde-Barbe Farcy, en présence de Dupuy, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et belles-lettres et de Louis de Carnette de la Minière, secrétaire

digne créature, une femme d'un beau nom et d'un grand cœur. On a parlé d'elle avec respect, avec reconnaissance... N'a-t-elle pas droit d'abord à notre reconnaissance artistique, celle qui fut la compagne, l'auxiliaire intelligente de Pierre Énard? celle qui, demeurée seule, a su conserver la place d'honneur à cette industrie, pour ainsi dire esthétique, dont elle avait pris la garde avec la gloire?... Combien d'artistes secourus, soutenus, sauvés par cette main discrète et charitable! Ce serait manquer à sa mémoire que révéler les secrets qu'elle a voulu taire. Ce que nous pouvons dire ou rappeler, c'est la grâce de son accueil, l'agrément de son entretien, fait à la fois de simplicité, de candeur et de malice légère... On la trouvait, soit dans l'immense salon, soit à l'ombre des vieux arbres, gracieuse, menue, elle semblait la petite fée hospitalière et souriante de la royale demeure, mais une fée craintive, qui n'aurait pas été tout à fait sûre de sa baguette. Avec la simplicité, presque la naïveté d'une enfant, Mme Énard en avait la timidité, une timidité que rien ne rassura jamais : ni son immense fortune, ni sa longue habitude du monde, ni ses relations avec l'élite artistique de la France et de l'Europe, ni la vénération dont elle vivait entourée.

« Si les petits choses faisaient trembler cet humble cœur de femme, les grandes, les belles, le faisaient vibrer. Les

général des dragons en survivance, trésorier de la maison de Choisy-le-Roi. Dans la chapelle nouvelle, ont été célébrés, depuis 1887, les mariages de M. Pierre Schaeffer avec Mlle Chantal de Franqueville (1886), du comte de Gournay avec Mlle Marguerite de Franqueville (1887), du duc d'Ursel avec Mlle Sabine de Franqueville (1898), du comte de Franqueville avec Lady Sophia Palmor (1903), du vicomte de Grandsagne avec Mlle Hélène de Gournay (1909), du comte Henri d'Aragon avec Mlle Madeleine Schaeffer (1909).

yeux qui osaient à peine vous regarder, je les ai vus brillants d'émotion et d'enthousiasme, l'admiration les a parfois mouillés de larmes. La Muette aura servi d'asile à bien des tristesses et ses bois savent surtout les secrets de la douleur, mais ils savent aussi ceux de la patience, de la vertu et de l'héroïsme.... L'âme de Mme Érard, cette âme de charité et de douceur, était aussi une âme de justice et de courage, elle n'a jamais été timide devant la souffrance ou le devoir. »

A la mort de Mme Érard, sa nièce et fille adoptive, Mme la comtesse de Franqueville, devint propriétaire de la Muette. Dès lors, il devenait inutile de conserver deux habitations séparées ; on détruisit donc les deux étages dont le pavillon de gauche avait été surélevé par Sébastien Érard, puis on reconstruisit la partie centrale, qui réunissait les deux pavillons et l'on restitua à l'ensemble du bâtiment la forme qu'il avait avant la Révolution.

Dans cette demeure ainsi reconstituée, Mme de Franqueville tint à maintenir les traditions d'hospitalité de la Muette. Elle eut l'honneur de recevoir à sa table M. le comte et Mme la comtesse de Paris, M. le comte et Mme la comtesse d'Eu, M. le duc d'Aumale, des ambassadeurs et nombre d'autres membres du corps diplomatique, des représentants du haut clergé et de l'aristocratie, surtout les membres des cinq académies de l'Institut de France. Elle appréciait vivement ces réunions, où l'on avait le délicat plaisir d'entendre causer M. le duc d'Aumale et Taine, Sardou et Pailleron, Émile Ollivier et le duc de Broglie, Boissier et Rousse, etc. Par-dessus tout, elle aimait à recevoir les membres de l'Académie des



Portrait of a woman

Beaux-Arts : Hébert, Baudry, Gérôme, Delaunay, Jules Lefebvre, Detaille, Henner, Benjamin Constant, Falguière, Paul Dubois, Frémiet, Guillaume, Daumet, Ch. Garnier, Chaplain, Roty, pour ne parler que de ceux qui ne sont plus. Est-il besoin de dire que les compositeurs étaient très particulièrement les bienvenus, ainsi que les artistes musiciens.

Lorsque la Ville de Paris résolut de mettre en vente les terrains du fleuriste attenants à la Muette, le Préfet de la Seine sollicita et obtint le concours de Mme de Franqueville, pour l'exécution de cette importante opération de voirie. Des terrains furent cédés de part et d'autre et une série de rues nouvelles furent ouvertes sur cette vaste surface; alors furent livrés à la circulation les boulevards Émile-Augier et Jules-Sandeau, les rues Octave-Feuillet et de Franqueville.

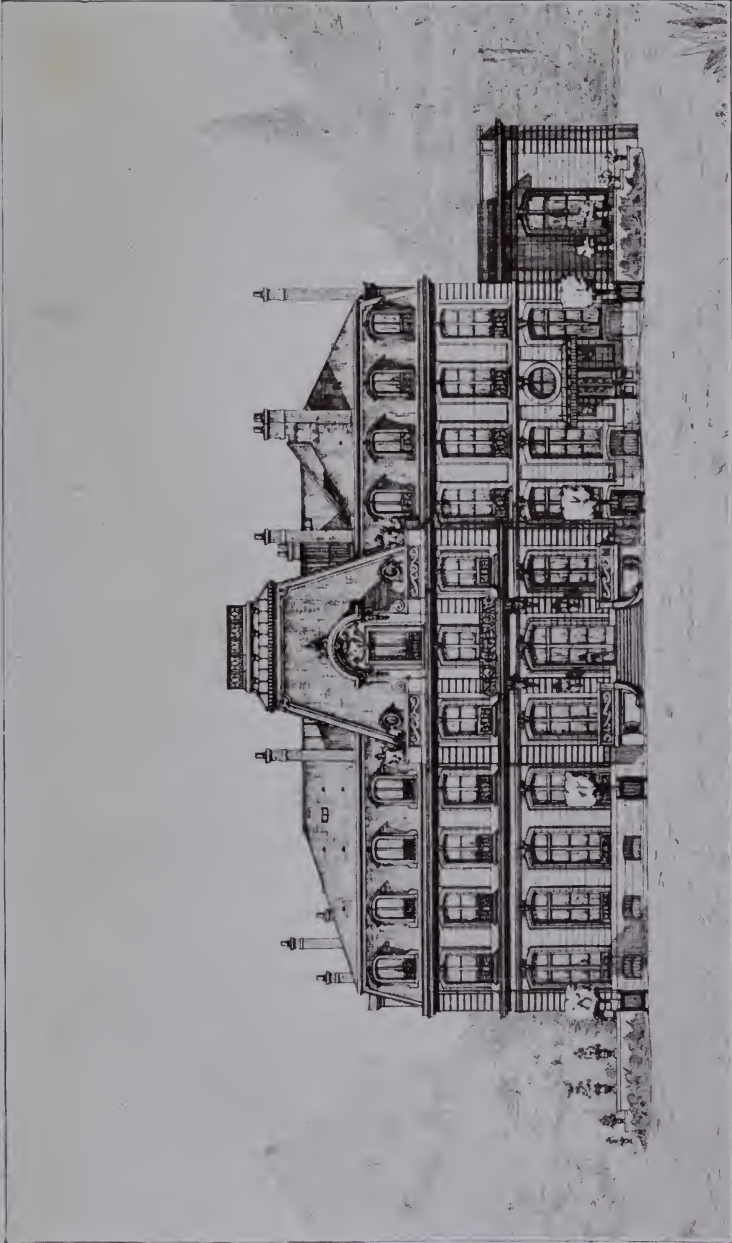
Au début du mois de janvier 1900, Mme de Franqueville, dont la dernière fille venait d'épouser M. le duc d'Ursel, se plaignait de voir la maison vide; elle-même allait bientôt creuser un autre vide, bien plus profond et douloureux. Atteinte, le 17 du même mois, d'une congestion pulmonaire, elle fut emportée sans effort et sans douleur, le 26 janvier.

Quelques jours plus tard, un de ses plus chers et fidèles amis, le marquis de Ségur, lui consacrait les lignes suivantes : « Parmi les créatures d'élite que Dieu a rappelées à lui, cette année, je n'en connais pas de meilleure, de plus aimable, de plus digne d'être pleurée sur la terre et couronnée dans le ciel que la comtesse Marie de Franqueville. C'était une de ces âmes limpides et consolantes

répandant autour d'elle la lumière et la chaleur, telle qu'un rayon de soleil descendu et oublié sur la terre. On ne pouvait l'approcher sans ressentir cette douce influence. Le charme qui s'exhalait de toute sa personne, et qu'elle conserva jusqu'à son dernier soupir, était déjà sensible dans la jeune fille d'une adorable gaucherie, d'une simplicité délicieuse, qui apparut, à quinze ans, dans le salon de Mme Érard. Toujours je l'ai trouvée la même, gardant, dans sa glorieuse maternité, dans son splendide château de la Muette, la gaité éclatante de l'enfant, la grâce touchante de la jeune fille et le contraste enchanteur de sa modestie, de son humilité de sainte, avec la magnificence de sa demeure et les séductions d'une fortune princière.

« A l'école de Mme Érard, grande protectrice des arts et des artistes, elle avait perfectionné son don naturel d'attirer, d'encourager ou de retenir les amis de la veille, du jour ou du lendemain, les débutants et les maîtres, les humbles et les orgueilleux, les compagnons modestes des premiers jours et les coryphées de la musique et de la littérature, enfin les étrangers de marque attirés par l'hospitalité inépuisable de Mme Érard et, plus tard, par les travaux et les titres académiques de M. de Franqueville, dont la réputation avait dépassé les frontières et attiré l'attention du monde politique en Angleterre et en Allemagne.

« Mme de Franqueville brillait, dans ses grandes soirées mondaines et artistiques, moins encore par sa grâce et ses dons naturels que par son désir évident de ne pas en faire montre. Dans ce vaste parterre de talents et de vanités, elle figurait la violette. Elle ne s'y ennuyait pas, mais ce que



LA MUETTE EN 1900 (façade sud).

cette femme exquise, cette chrétienne sérieuse et riante, instruite sans pédantisme, spirituelle sans malice, préférait à toutes les réceptions du monde, c'étaient les réunions intimes, où son esprit et son cœur se livraient, s'épanouissaient en liberté. Épouse, mère, maîtresse de maison, tertiaire de saint Dominique, elle partageait ses journées commencées par la messe et la communion, entre ses devoirs d'intérieur, ses œuvres de charité et ses obligations du monde.

« Une de ses dernières joies avait été de voir étinceler, sur le dôme de l'église du Sacré-Cœur, à Montmartre, la grande croix de pierre blanche donnée par son mari. Une légère bronchite, bientôt transformée en pneumonie, la mit, en quelques jours, aux portes du tombeau... Elle manifesta quelque surprise, mais nulle émotion, en recevant les onctions saintes, puis elle s'affaiblit et, quelques heures plus tard, elle entra dans un sommeil paisible, qui se changea si doucement en sommeil éternel que nul ne put saisir l'instant où son âme s'envola au ciel. »

Au décès de Mme de Franqueville, la Muette devint la propriété indivise de M. de Franqueville et de ses six enfants, qui en firent apport à une société, dont ils sont les seuls actionnaires.

La maison fermée, en raison du grand deuil de toute la famille, s'entr'ouvrit, pour la première fois, en 1901. A la suite des conférences tenues à Wiesbaden, les 9 et 10 octobre 1899, les représentants des principales académies des Deux Mondes avaient résolu de fonder une union internationale des principaux corps savants, sous le nom d'Association internationale des Académies.

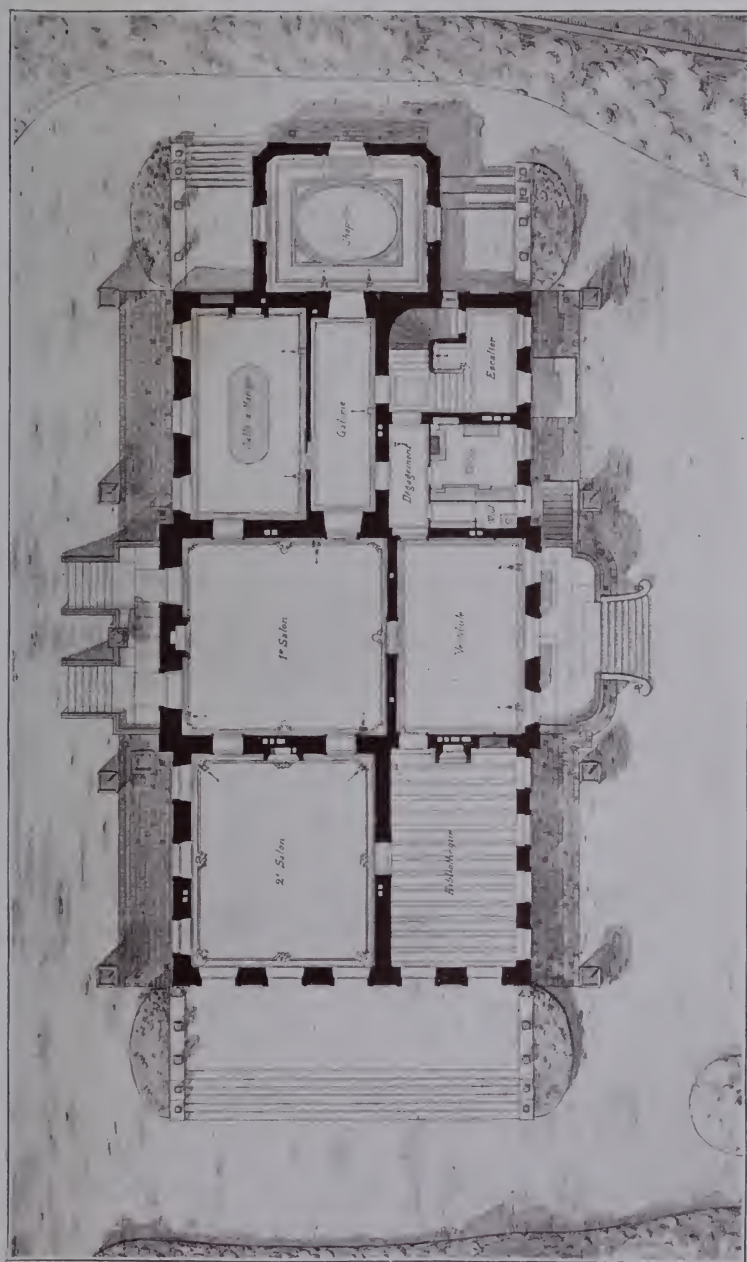
La première session eut lieu, à Paris, du 16 au 20 avril 1904. Elle comprenait les délégués des dix-neuf académies faisant partie de l'association et appartenant à l'Allemagne, l'Angleterre, l'Autriche-Hongrie, la Bavière, la Belgique, le Danemark, les États-Unis, la France, l'Italie, la Norvège, les Pays-Bas, la Prusse, la Russie, la Saxe et la Suède.

M. de Franqueville avait l'honneur d'être, à ce moment, président de l'Académie des Sciences morales et politiques, en même temps que président des cinq académies de l'Institut de France. Il crut devoir offrir à nos hôtes étrangers, une réception officielle et il leur adressa une invitation pour une soirée qui eut lieu, à la Muette, le 16 avril. En dehors du corps diplomatique, tous les délégués étrangers, ainsi que la plupart des membres de l'Institut avaient été conviés. Rarement vit-on semblable réunion d'hommes distingués, quelques-uns illustres.

Le concert comprenait quinze morceaux, dont chacun était emprunté aux compositeurs de l'un des pays dont les savants se trouvaient présents¹.

En 1903, M. de Franqueville épousa Lady Sophia Palmer, fille du comte de Selborne, lord grand chancelier d'Angleterre et les salons de la Muette furent de nouveau témoins de grandes réceptions.

1. En voici, à titre de curiosité, le programme : *Amsterdam*. Hymne national Hollandais. — *Berlin*. Andante et final de la symphonie en *la* (Beethoven). — *Bruzelles*. Tableaux symphoniques (Tinelli). — *Budapesth*. Prométhée (Liszt). — *Christiania*. Fragments de Peer Gynt (Grieg). — *Goettingue*. Chanson du printemps (Mendelssohn). — *Copenhague*. Ouverture d'Ossian (Gade). — *Leipzig*. Marche de Lohengrin (Wagner). — *Londres*. La Bohémienne (Balfe). — *Munich*. Riccio (Sandberger). — *Saint-Pétersbourg*. Marche solennelle (Tschaikowsky). — *Rome*. Hymne de fête (Spontini). — *Stockholm*. Danse Suédoise. — *Vienne*. Fragments de Jupiter (Mozart).



LA MUETTE EN 1900 (plan du rez-de-chaussée).

Quatre années plus tard, la Muette s'ouvrait dans des circonstances assez remarquables :

A la suite du vote de la loi qui prononçait la rupture du lien séculaire rattachant l'Église à l'État, les Évêques de France durent tenir des réunions générales, pour examiner les conséquences de cette mesure et de la cynique spoliation qui l'accompagnait. Les deux premières assemblées avaient été tenues à l'archevêché de Paris, mais, peu après, le gouvernement estima que la République serait en péril, si l'on permettait que le vénérable octogénaire, successeur de Saint Denis, finît ses jours dans la demeure qu'il occupait depuis trente-deux ans¹.

Le Cardinal Richard, âgé de quatre-vingt-sept ans, fut expulsé de sa demeure, le 17 décembre 1906. Il ne possédait aucun local, dans lequel il pût offrir l'hospitalité à ses frères de l'Épiscopat. Il accepta donc l'offre que lui faisait M. de Franqueville, de réunir la troisième assemblée de l'Église de France, au château de la Muette.

La séance d'ouverture eut lieu, le lundi 15 janvier 1907. Après s'être rendu à la chapelle, pour y réciter le *Veni Creator*, les cardinaux, archevêques et évêques se réunirent dans la grande salle et commencèrent leurs travaux. Chaque jour, les prélats tenaient deux séances plénières, outre les réunions de commissions. En fait, de neuf heures du matin à six heures du soir, le travail était à peu près continu, sauf pendant l'intervalle consacré au déjeuner, suivi d'une courte promenade dans le parc, fort heureuse-

1. Le Cardinal Richard demeurait à l'archevêché depuis 1875, époque où il devint coadjuteur du cardinal Guibert. Il est mort, le 28 janvier 1908, treize mois après son expulsion.

ment éclairé par un beau soleil d'hiver. La dernière séance eut lieu, le samedi 19 janvier; lorsqu'elle fut terminée, les Prélats allèrent à la chapelle, pour y chanter le *Te Deum*. Le lendemain, les Évêques de Dijon et d'Orléans, qui résidaient à la Muette, partirent pour Rome, afin de soumettre au Saint-Siège les résultats des travaux de l'Épiscopat.

Cette assemblée devait être la dernière. Lorsque, l'année suivante, M. de Franqueville eut l'honneur d'être reçu par le Souverain Pontife, Sa Sainteté le remercia d'avoir donné l'hospitalité aux Évêques de France, et, comme le propriétaire de la Muette répondait qu'il serait trop heureux de récidiver, le Pape lui dit nettement qu'il n'y aurait plus, du moins sous son pontificat, de réunion générale de l'Épiscopat français.

Telles sont les vicissitudes par lesquelles a passé le château de la Muette. La même devise pourrait s'appliquer aux personnages qui l'ont occupé depuis son origine jusqu'à nos jours, à la condition de changer de place une seule lettre. De la reine Margot à la Du Barry, on peut écrire :

PLUS D'HONNEURS QUE D'HONNEUR.

Pour le dernier siècle, au contraire, on peut dire :

PLUS D'HONNEUR QUE D'HONNEURS.



L'ASSEMBLÉE DE L'ÉPISCOPAT DE FRANCE A LA MUETTE, EN 1907.

DOCUMENTS ANNEXES

Inventaire des tableaux et des Sculptures du Chateau de la Meute fait en 1746, le 28 Mars par le Sieur Bailly garde des tableaux de sa Majesté, par ordre de Monsieur de Tournehem, Directeur général des Batimens de sa Majesté.

(Archives Nationales, O¹ 1581 à 1583 et 1932.)

- 1° Un tableau représentant le Siège de Namur, par Martin.
- 2° Un tableau représentant le siège de Mons, par Martin.
- 3° Un tableau représentant Rées sur le Rhin, par Martin.
- 4° Un tableau représentant Orsoy sur le Rhin, par Martin.
- 5° Un tableau représentant une copie du portrait de Louis XIV, d'après Rigaud.
- 6° Un tableau représentant un plan des jardins et Chateau de Marly, par Martin.
- 7° Un tableau représentant le plan des jardins et Chateau de la Meute, par Martin.
- 8° Un tableau représentant le plan de Sève et de Saint-Cloud avec les environs, par Saury.
- 9° Un tableau représentant le plan général de Fontainebleau, par Saury.
- 10° Un tableau représentant le plan du bois de Boulogne de Madrid et du Chateau de la Meute avec les villages et bourgs qui les environnent.
- 11° Un tableau représentant Vénus dans un Char tiré par des cignes.
- 12° Un tableau représentant Cérès assise auprès de gerbes de bled.
- 13° Un tableau représentant Vénus qui essaye un dard sur sa main, peint par Vouet.
- 14° Un tableau représentant Vénus, et l'amour qui lui montre un trait dont il veut la blesser, par Vouet.
- 15° Un tableau représentant le fleuve Penée avec des Nayades qui lui présentent Io transformée en vache, par Verdier.
- 16° Un tableau représentant deux Muses, par Mignard.
- 17° Un tableau représentant trois Muses dont l'une est appuyée sur un Globe, par Mignard.
- 18° Un tableau représentant une Bohémienne et un Espagnol à qui elle dit la bonne aventure, d'après le Caravage.
- 19° Un tableau représentant une Charité, d'après Blanchard.

20° Un tableau de forme ovale représentant le portrait de Madame la Duchesse de Bourgogne en habit de cavalier, de velours rouge.

21° Un tableau de forme ovale représentant Madame la Dauphine.

22° Un tableau représentant un paon, un chien blanc, un perroquet rouge, par Des Portes.

23° Un tableau représentant des canards blancs, avec des fruits, par Des Portes.

24° Un tableau représentant le Portrait de Louis XIII.

25° Un tableau représentant le portrait d'Henry IV, de forme ovale.

26° Un tableau représentant une muse sous l'emblème de l'astrologie.

27° Un tableau représentant une Muse tenant une lyre.

28° Un tableau représentant une chasse de sanglier, par Desportes.

29° Un tableau représentant une chasse du Cerf, par Desportes.

30° Un tableau représentant le Roy régnant, d'après Rigaud.

31° Un tableau représentant le portrait de feu Monseigneur le Dauphin, d'après Rigaud.

32° Un tableau représentant le portrait de M^r le Duc de Bourgogne, d'après Rigaud.

33° Un tableau représentant le portrait de Louis XIV, d'après Mignard, en pied, un page portant son casque.

34° Appartement du Roy. — Un tableau cintré par Lancret représentant l'Automne sous la figure de plusieurs personnes qui vendangent.

35° Un tableau par Lancret représentant l'Hyver, sous la figure de gens qui glissent en patins et en traîneaux.

36° Un tableau par Lancret représentant l'Été sous la figure de personnes qui font la moisson.

37° Un tableau par Lancret représentant le Printemps sous la figure de personnes qui tendent des filets pour prendre des oiseaux.

38° Un tableau par Grevenbroch, représentant le Chateau de la Meute et une vue de la rivière de Seine, sur cuivre.

39° Un tableau par Grevenbroch, représentant le Chateau de St-Cloud et ses environs, sur cuivre.

40° Un tableau par Grevenbroch représentant les Invalides du côté de la Seine, sur cuivre.

41° Un tableau par Grevenbroch représentant la vue du Pont de Seve et de ses environs, sur cuivre.

42° Un tableau eprésentant Le Portrait du Roy régnant, d'après Vanloo.

43° Un tableau représentant le portrait de feue Madame La Duchesse de Bourgogne, d'après Santerre.

Ouvrages de sculpture.

1° Figure en pied représentant une compagne de diane posant sur la jambe gauche a cauté de la quelle est un tronc d'arbre tenant à la main droite un cor de chasse et de la gauche un arc ayant un carquois sur le dos par Magnier. (Marbre.)

2° Autre compagne de diane de mesme hauteur posant sur la jambe droite laquelle est nud a cote de laquelle est un tron darbre avec feuille de chêne et du lier qui circule dessus sur le bras droite de la main duquel elle tiene un morceau de chasse se repose un oiseau et la main gauche est en action de montrer, par Le pautre. (Marbre.)

3° Autre compagne de diane posant sur jambe qui est nud derrière laquel est un tron darbre avec feuille de chesne de la main droite elle tient deux fleches quelle regarde en action d'en eprouver la pointe avec le doit et de l'autre elle tien un arc — par Poirier. (Marbre.)

4° Compagne de diane posés sur la jambe gauche a ses pied un chiens quelles tient par la lese et de la main droite un javelot, par Lemoine. (Marbre.)

5° Autre compagne de diane posant sur la jambe droite acote de laquelle est un tron darbre sur laquel est une partie du filet ou toile de chasse le quel passan derrière elle tien a ses deux mains par Flamand.

6° Compagne de diane posant sur la jambe gauche apuies sur un tron darbre un carcois derrière le dos en action de vouloir tirer de l'arc — par Masou. (Marbre.)

7° Vase de marbre blan orne de feuilles de chesne et autre atribut de chasse par Rousseau.

8° Vase de marbre blanc orné de deux ance en forme de dragon, sur le milieu du dit vase son 2 teste avecque des guirlande de blé fleur et fruit par Lemoine.

9° Autre vase de marbre par M. Rousseau.

10° Groupe de pierre de 3 figures représentant l'enlevement de Dejanir par Fremin.

11° aux boulingran est une figure en platre de la diane de fesse avec un serf.

12° Figure en platre d'un verturme tenant un max de la main gauche et une serpete de la main droite avec un bouquet de fleur la dite figure est apuïée sur un tron darbre en toure de feuilles de vigne et grape de raisin.

13° Figure en platre représentant la pollon pithien.

14° Terme de pied représentant un faunes ajuste avec un peaut dan sa maint droit a un siflet de chaudronier.

15° 2 figur de platre, totalement detruite dont lune represante Flore de M^r Fremin et l'autre représente leaux par M^r Thiéry.

Figures qui sont dans le jardin.

16° Quatre figures de platre qui représentent des muses.

17° Deux vazes de 4 pieds déhateur.

18° Deux figures de platres representant bacchus et apollon.

19° Un groupe de pierre représentant l'enlèvement de Déjanire.

20° Deux vases de terre qui ont etez racommodez et qui sont nouvellement bronzés.

21° La Diane antique de platre dont la teste est emportez.

22° Deux figures de pierre dans les portiques, représentant la faune antique et lappollon.

23° Une figure de sept pieds de proportion représentant la comédie, plus quatre petites figures aux cotez de la niche.

Mémoire des Tableaux peints par Ruysbrack pendant le cours de 1751 pour le service du Roy.

Un tableau dessus de porte sur toile de Cent sols, destiné pour le chateau de la Meute représentant la Chasse du dain poursuivi de douze chiens. Madame tient le dain par l'oreille; Sergent le tient par la croupe et Grimono sur le dos. Gouvernante, chienne noire, le veut prendre par derrière; Furibon le tient par la patte de derrière; Pentalon, noir et Blanc, court sur le devant du tableau; Fleurison est peinte derrière à l'eau, Moraille derrière Fleurison, Goiratte derrière Moraille, Sçavante sur la petite montagne, Cadance derrière Sçavante, Furibonde entre Madame et Grimoinot. Le dit Tableau orné de plantes sur un fonds de paysage. Le tout fait d'après nature cy. 700 #.

Un second tableau de même grandeur que le précédent représentant la chasse du Loup suivi de treize chiens. Monarque le tient par le col, Bigot par le flanc. Renfort par la croupe, Dunker est sous la patte du loup et Butor tient l'autre : Bravo mourant derrière, Monarque et Gogaille accourent derrières Bigot. Bastot est dans l'eau, Rautmoineau au dessus de Bastot, Mistot au dessus de Rautmoineau. Jollair au dessus de Mistot, Naufrage au dessus de Jollair et Raussionneau descendant la montagne, ornée de plantes. Le tout d'après nature et sur un fonds de paysage cy. 700 #.

Travaux commandés pour le chateau de la Meute (1754).

A M. Boucher : deux tableaux de chevalet destinés à être exécutés en tapisserie pour l'appartement du Roy à la Meute, sujets tirés des fêtes vénitiennes et d'Italie et leur copie en grand retouchées de sa main. Deux dessus de porte pour l'appartement 12 000 #.

A M. Dumont : quatre dessus de portes représentant quatre figures allégoriques, savoir : la Paix, la Victoire, l'Abondance et la Générosité. A. M. Oudry, quatre dessus de porte et le grand tableau de la Loge.

II

Edit de Nomination du dernier gouverneur de la Muette.

LOUIS par la Grâce de Dieu Roy de France et de Navarre : A tous ceux qui ces présentes Lettres verront Salut la charge de Capitaine et Gouverneur du Chateau de Madrid et la Muette et des chasses des Parcs du Bois de Boulogne et Gruerie des dits lieux étant vacante par le décès du Sieur Marquis de Béringhen notre premier écuyer commandeur de nos ordres, nous avons fait choix pour la remplir de notre très cher et bien amé Cousin Charles de Rohan, Prince de Soubise Pair et maréchal de France, Ministre d'Etat, Capitaine lieutenant de la Compagnie des gens d'Armes de notre garde ordinaire Gouverneur de nos Provinces de Flandres et haynaut et capitaine des chasses de notre capitainerie Royale de la varenne des Thuilleries, les grands et importants services qu'il nous a rendus et à l'Etat, tant dans le commandement de nos armées que dans nos Conseils et le zèle invariable qu'il a toujours fait paraître pour notre service, nous font désirer de l'attacher plus particulièrement à notre personne. A Ces Causes nous avons à notre dit Cousin le Prince de Soubise donné et octroyé et par ces présentes signées de notre main donnons et octroyons laditte charge de Capitaine et gouverneur du dit Chateau de la Muette et des chasses des parcs des Bois de Boulogne et Gruerie des dits lieux, pour par lui l'exercer, en jouir et user aux honneurs autorités prérogatives prééminences privileges gages, droits fruits profits revenus et Emoluments qui y sont attribués, ainsi qu'en a joui ou du jouir le dit feu Sr Marquis de Beringhen et ce tant qu'il nous plaira, ensemble de la somme de trois cent livres employée dans l'Etat des Bois de la généralite de Paris pour l'entretien des routes du dit Bois de Boulogne, avec faculté à notre

dit cousin le Prince de Soubise de nommer et présenter aux charges de portier du dit Bois de Boulogne des sujets propres pour les remplir lorsqu'elles viendront a vacquer nous réservant néanmoins la disposition du dit Chateau de Madrid, Cour, Basse Cour, jardins et logements en dépendants à mesure qu'ils viendront avacquer par le décès de ceux auxquels la jouissance en a été par nous confirmée. Si Donnons en Mandement, à notre très cher et feal chevalier Chancelier Garde des Sceaux de France Le Sr de Maupeou, qu'après qu'il lui sera apparu des bonnes vie, mœurs, religion catholique apostolique et Romaine de notre dit Cousin le Prince de Soubise et qu'il aura pris et reçu de lui le serment en tel cas requis et accoutumé il le mette et institue de par nous en possession de la dite charge et d'Icelle ensemble de tout le contenu cy dessus, le fasse jouir et user pleinement et paisiblement obéir et entendre de tous ceux et ainsi qu'il appartient à nos amis et feaux Conseillers, les Receveurs Généraux de nos finances et Bois et aux trésoriers de nos venneries fauconnerie et tailles de chasses chacun en droit soit, que les dits gages et droits ils ayent à payer à notre dit Cousin le prince de Soubise à l'avenir par chacun ou aux termes et en la manière accoutumée suivant nos Estats et rapportant les présentes copies d'Icelles dument collationnées pour une fois seulement avec quittances sur ce suffisantes, les dits gages et droits seront passés et alloués en la dépense de comptes de ceux qui auront fait le payement par nos amis et feaux conseillers les Gens de nos comptes à Paris auxquels Mandons ainsi le faire sans difficulté Car tel est notre plaisir en témoin de quoi nous avons fait mettre notre Scel a ces dittes présentes. Donné à Versailles le huitième jour du mois de Mars l'an de grâce mil sept cent soixante dix et de notre règne le cinquante cinquième *signé* Louis. Sur le repli : par le Roy Phelypeaux avec guille et paraphe et scellé du grand sceau de Cire Jaune sur double queue, sur le dit reply est écrit : Aujourd'hui septieme jour du mois de may mil sept cent soixante dix mon dit Sieur le Prince de Soubise a prété es mains de Monseigneur de Maupeou, Chevalier Chancelier de France, commandeur des ordres du Roy, le serment qu'il devait au Roy pour raison de l'office de Gouverneur du chateau de Madrid et la Muette dont il est pourvu par ces présentes. Moy Ecuyer avocat au Parlement, premier secrétaire de mon dit Seigneur le Chancelier présent *signé* Peligny, et ensuite est écrit : Registrées en la chambre des comptes ouy le Procureur général du Roy pour jouir par le pourvu du dit office des Gages et droits y attribués le ving-six may mil sept cent soixante dix, *signé* Henry.

III

Adjudication du domaine de la Muette (27 juillet 1792).

DÉSIGNATION DES LOTS	MISE A PRIX	PRIX D'ADJU- DICATION	NOMS DES ACQUÉREURS
1 ^{er} Lot. Château, avec un corps de bâtiment et un grand parc clos de grilles, murs et saut de loup.	390 000	391 000	Lequien-Boiscressy.
2 ^o —. Cuisines et terrain, 6, chaussée de la Muette.	25 000	44 000	de Villers.
3 ^o —. Conciergerie, 5, chaussée de la Muette.	21 000	36 200	Chéron.
4 ^o —. Bâtimens, chaussée de la Muette.	18 000	32 200	Beaupré.
5 ^o —. Logement du portier, 2, chaussée de la Muette.	21 000	28 400	Chéron.
6 ^o —. Laiterie et Ménagerie, 12, rue de la Pompe . .	16 000	24 800	Lequien-Boiscressy.
7 ^o —. Maison du jardinier, avec cour, 8, r. de la Pompe.	12 000	19 100	Amelot.
8 ^o —. Pavillon et petit jardin vers la rue de la Pompe.	3 000	6 100	Rochon.
9 ^o —. Cabinet de physique, r. de Passy, au coin de la rue de la Pompe. . . .	28 000	66 500	Bonnafoux.
10 ^o —. Bâtiment du Télescope, rue de la Pompe. . . .	6 000	16 000	Grand.
11 ^o —. Terrain derrière le télescope (un arpent). . . .	600	2 600	Julienne.
12 ^o —. Magasin	5 000	15 500	
13 ^o —. Écuries, remises et logements de domestiques .	12 800	28 900	Lequien-Boiscressy.
14 ^o —.			
15 ^o —. Terrain (45 toises). . . .	450	6 500	Grand.
16 ^o —. Petit bâtiment à l'entrée du bois	2 400	9 700	Grand.
17 ^o —. d ^o d ^o	3 000	14 900	Grand.
18 ^o —. d ^o d ^o			Grand.
19 ^o —. Glacières	2 800	14 700	Bellanger des Boulets.
20 ^o —. Remises	3 000	18 000	d ^o
21 ^o —. Petit jardin vers le Bois.	400	2 700	Lecorbeiller.

IV

Adjudication de la Muette (12 août 1820).

DÉSIGNATION DES LOTS	MISE A PRIX	PRIX D'ADJU- DICACION	ACQUÉREURS
1 ^{er} Lot. Pavillon de l'ancien châ- teau avec cour, com- muns, parc clos de murs de 11 hectares, 46 ares, 11 centiares	63 000	122 000	Seb. Erard.
2 ^e — . Petite maison dite du Suisse, avec jardin de 19 ares 39 centiares . .	6 000	18 600	Binet.
3 ^e — . Maison rue de la Pompe, n ^o 3.	17 000	29 050	Sauvage.
4 ^e — . d ^o 5 et 7.	10 000	20 000	Meyer.
5 ^e — . d ^o 9 avec jardin de 20 ares.	5 000	15 000	d ^o .
6 ^e — . Clos des carrières : 3 hec- tares, 67 ares, 27 cent.	8 000	12 000	d ^o .
		216 650	
Les six lots réunis	216 650	216 700	M ^e Périer, sous réserve de command.

V

Galerie de Tableaux de S. Érard.

Le « Catalogue des tableaux italiens, flamands, hollandais et français des anciennes écoles, qui composent la magnifique galerie de feu M. le Chevalier Érard, et dont la vente sera faite au château de la Muette, à l'entrée du bois de Boulogne, près Paris, par le ministère de M^{es} Lacoste et Coutelier, commissaires priseurs, sous la direction de M^e Henry, commissaire-expert du Musée royal » fut publié en 1832. Il reproduisait, à peu près, un catalogue que Sébastien Érard avait fait imprimer en 1831. Il donne une première liste de 202 tableaux, avec deux suppléments, qui portent le nombre total des toiles au chiffre de 239. Il forme un volume de 216 pages in-8^o imprimé par Dezauche.

Le *compte rendu de la réunion des Sociétés des Beaux arts des départements*¹ a publié naguère une notice sur la galerie de la Muette. L'auteur donne la liste des tableaux catalogués jusqu'au n° 202, avec l'indication généralement très exacte des prix de l'adjudication, mais en ajoutant qu'il n'a pas pu connaître les noms des acquéreurs. Le document que nous publions ci-après ne comble cette lacune que d'une façon incomplète, en ce sens que les noms des personnes mentionnées au procès verbal de l'adjudication sont, pour la plupart, ceux de marchands ou autres intermédiaires, agissant au nom d'amateurs. Le nom de Rothschild est le seul qui figure sur la liste, mais M. Hope était le véritable acquéreur des toiles adjugées au nom de Durand-Duclos, etc.

La vente fut effectuée du 7 au 13 août 1832. Le produit total des sept vacations fut de 712 282 francs, mais en réalité, M. Énard ne réalisa que 386 093 francs. Faite dans les conditions déplorables que l'on sait, en des temps troublés et au milieu de l'affreuse épidémie de choléra qui régnait en ce moment à Paris, la vente fut un véritable désastre. M. Énard dut se résigner à laisser vendre une partie des tableaux à des prix presque dérisoires, mais, lorsque le montant des enchères lui parut par trop faible, il fit racheter beaucoup de toiles, dont l'ensemble figure pour une somme de 325 080 francs dans le total des ventes.

Des tableaux ainsi rachetés, M. Énard fit trois parts : 1° il expédia, à Londres, vingt-deux toiles, qui furent vendues à divers amateurs, parmi lesquels se trouvent les noms de Lord Lansdowne, Lord Farnborough, Lord Northwick, M. Bevan, M. Norton et le Rev. Clowes, pour le prix total de 113 972 francs². 2° Il vendit à l'amiable à Paris dix-huit tableaux, moyennant 122 308 francs. 3° Il conserva un certain nombre de toiles, dont vingt-cinq environ appartiennent encore à la famille, il fit don de quelques autres à des parents ou amis et à l'église Notre-Dame de Passy, un certain nombre enfin furent vendues postérieurement à 1832.

Dans la liste imprimée ci-après, on a indiqué par la lettre X les tableaux adjugés aux intermédiaires représentant M. Énard. Cette

1. Publié par le Ministère de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts (Plon, éditeur, 1900), p. 714. L'auteur de l'article est M. A. Bouillet, correspondant du comité des Beaux-Arts des départements, à Nancy.

2. Sur quelques-uns d'entre eux, le bénéfice fut notable. Le Van Ostade (n° 108) adjugé 2 005 francs fut vendu 7 376 francs, le Van Huysen (n° 88) adjugé 3 020 francs réalisa 4 257 francs, le Cuypp (n° 74) adjugé 870 francs fut payé 1 950 francs, le Rembrandt (121) réalisa 5 250 francs au lieu de 4 000 francs.

lettre est suivie de l'indication *Londres* ou *Paris*, pour les toiles que M. Énard a fait vendre dans l'une de ces villes, avant la fin de l'année 1832. La mention : *conservé* s'applique aux tableaux qui appartiennent encore actuellement à la famille.

Quelques toiles, telles que les paysages d'Hubert Robert, le portrait de l'Empereur Joseph II, etc., n'avaient pas été mises en vente.

AUTEURS	SUJETS	N ^{OS} DU CATA- LOGUE	PRIX D'ADJU- DICACION	NOMS DES ACQUÉREURS
Albane.	L'Automne.	1	Retiré.	<i>Conservé.</i>
d° .	L'Été.	1	d°	d° .
d° .	L'Hiver.	1	d°	d° .
d° .	Le Printemps.	1	d°	d° .
d° .	Repos de la Sainte Famille.	2	1 801	Hazard.
Amerighi (Caravage).	Mort de Hyacinthe.	203	145	X.
Asseleyn (Jean).	Vue d'un chemin souterrain.	56	400	X.
d° .	Paysage.	57	600	X.
Badalocchi.	Conversion de saint Paul.	204	180	X.
Bakhuysen.	Les bateaux de passage.	58	1 510	Poulllet.
d° .	Marine.	59	3 420	Montfort.
Bassano (da Ponte).	Jacob en voyage avec sa famille.	3	Retiré.	<i>Conservé.</i>
d° .	L'arche de Noé.	4	d°	d° .
d° .	Construction de l'arche.	4	d°	d° .
Beerstraeten.	Port de mer.	246	1 000	Hazard.
Bega.	Les amateurs de musique.	60	795	Durand-Duclos.
Bellini (G.).	Mariage de sainte Catherine.	5	1 950	La Neuville.
Beltrafflo.	La Vierge.	6	161	X.
Berchem (N.).	Chasse au cerf.	61	15 001	X.
d° .	Port de mer.	62	6 600	Pérignon.
d° .	Vue d'un port de mer.	63	4 500	Billaudel.
d° .	Scène familière.	193	2 920	Douglas.
Berkheyde.	L'Église de Harlem.	64	1 200	Green.
d° .	Intérieur d'un temple protestant.	65	250	Douglas.
d° .	Vue de Hollande.	194	320	d° .
Both d'Italie.	Paysage.	66	13 600	X. <i>Conservé.</i>
d° .	d° .	67	1 910	Durand-Duclos.
d° .	d° .	195	2 230	Schmidt.
Brauer (A.).	Intérieur de cabaret.	68	950	X.
Bronzino (A.).	Portrait d'homme.	7	350	X.

AUTEURS	SUJETS	N ^{OS} DU CATA- LOGUE	PRIX D'ADJU- DICATION	NOMS DES ACQUÉREURS
Carracci (A.).	La mort de Jésus-Christ.	9	780	X.
Carracci (L.).	Vierge.	8	3 801	X. (Paris.)
Champagne(Phi- lippe de).	Les pèlerins d'Emmaus.	69	1 990	X. Conservé.
d°	La Vierge et l'enfant Jésus.	70	981	Rousseau.
d°	Portrait d'homme.	71	705	Schmidt.
Ciro-Ferri.	Le baptême de Clovis.	10	340	X. (Londres.)
Corrège.	L'Éducation de l'Amour.	11	10 000	X. Conservé.
d°	Sainte Catherine.	12	8 001	X. Conservé.
d°	L'Incrédulité de saint Tho- mas.	13	10 000	X. Conservé.
d°	Vénus et l'amour.	14	5 000	X.
Cortone (P. de).	La Veuve de Sarepta.	15	2 000	X. Conservé.
d°	La clémence de Coriolan.	16	401	Bernardini.
d°	La naissance de la Vierge.	17	540	Montfort.
Cuyp (A.).	Paysage.	72	15 000	X. (Londres.)
d°	Voyageurs près d'une hôtel- lerie.	73	3 200	
d°	Portrait d'homme.	74	870	X. (Londres.)
Denner (B.).	Portrait d'homme.	75	2 500	X.
Del Sarto (Andrea).	La Vierge et st Jean-Baptiste.	18	1 000	de Buisserie.
Dietrich (Chrétien).	Paysage pastoral.	196	1 100	Dandezel.
Dominiquin (Zampieri).	Martyre de saint Sébastien.	19	185	
Dow (Gérard).	Portrait de l'auteur.	76	19 250	X. (Paris.)
d°	L'empirique.	77	3 099	La Neuville.
d°	La Souricière.	78	2 950	Green.
Dughet (G.).	Paysage.	20	2 500	X. (Londres.)
d°	d°	21	505	March.
Du Jardin (Karel)	Paysage.	89	1 100	X. (Paris.)
d°	Paysage pastoral.	90	2 250	Casimir Pé- rier.
d°	Le passage du gué.	91	801	X.
Durer (Albert).	Hommage à Jésus.	55	400	X. (Londres.)
d°	La Salutation angélique.	55 ¹¹	1 600	X. (Paris.)
Elsheymer (A.).	Stellé se moquant de Cérés.	80	167	X.
d°	Mort de saint Sébastien.	81	5 301	D'Herval.
d°	Portrait d'homme.	245	134	Remoissenet.
Everdingen.	Chute d'eau.	81	210	Durand-Duclos.

AUTEURS	SUJETS	N ^o DU CATA- LOGUE	PRIX D'ADJU- DICATION	NOMS DES ACQUÉREURS
Garfalo.	Nativité de Jésus.	22	1 500	X.
Gelée (Claude) dit le Lorrain.	Soleil couchant.	183	24 800	Durand-Du- clos.
d° .	Port de mer.	184	4 106	X.
d° .	Paysage.	185	2 550	X. (Londres.)
d° .	d° .	186	700	March.
d° .	Énée à Carthage.	187	16 901	X. (Paris.)
d° .	Port de mer.	188	3 650	Revel.
d° .	Paysage au soleil levant.	189	7 910	X. (Paris.)
Ghirlandaio.	Madone.	241	341	Douglas.
Giordano (Luca).	Couronnement d'épines.	24	490	X. (Église de Passy.)
Guercino.	Agar renvoyée par Abraham.	26	800	X.
d° .	Mort de saint Sébastien.	23	101	Pictel.
Giulio Romano.	L'Enfance de Jupiter.	25	2 520	X. (Londres.)
Greuze.	Ariane.	218	Retiré.	
d° .	Enfant caressant un chien.	219	d°	
d° .	La charité romaine.	220	d°	
d° .	La confiance.	221	d°	
d° .	Sujet allégorique.	222	d°	
Guido Reni.	St Joseph et l'enfant Jésus.	27	900	Durand-Du- clos.
d° .	David vainqueur de Goliath.	28	390	X.
d° .	Prédication de saint Jean.	205	Retiré.	
Heemskerke (Van Veen).	Homme lisant et buveur.	211	120	X.
Helts (Van der).	Portrait d'homme.	83	310	X.
Heyden (J. V.).	Intérieur d'une ville.	84	6 951	Pérignon.
d° .	Une porte d'Amsterdam.	85	3 550	X.
Hobbema.	Paysage.	86	4 410	Durand-Du- clos.
d° .	d° .	86 ^{bis}	7 210	d° .
Hooch (P. de).	Conversation hollandaise.	87	803	de Buisserie.
Huysum (J. W.).	Bouquet de fleurs.	88	3 020	X. (Londres.)
Joanès (P.).	Saint Pierre recevant les clés.	49	5 400	X. (Paris.)
Lairesse (G. de).	Sujet historique.	92	360	X.
Liberi.	Sujet mythologique.	29	21	X.
Lingelbach.	Paysage.	198	300	X.
Mabuse (Jean).	L'adoration des mages.	199	910	X.
Metzu (G.).	Dame à sa toilette.	93	8 000	X. (Londres.)

AUTEURS	SUJETS	N ^{OS} DU CATA- LOGUE	PRIX D'ADJU- DICATION	NOMS DES ACQUÉREURS
Miel (G.).	Sainte Famille.	94	460	X.
Mièris (F.).	La Musicienne.	95	1 735	X.
Milé (J. F.).	Paysage historique.	96	600	X.
Minderhout.	Marine.	97	180	X. <i>Conservé.</i>
d° .	Port de mer.	98	180	X. <i>Conservé.</i>
Mola (P. F.).	Vision de saint Bruno.	206	220	Boggio.
Momers (H.).	Paysage pastoral.	99	661	Dondy.
d° .	Villageois.	212	351	Pérignon.
Moucheron.	Paysage.	100	6 500	X.
Murillo.	La Vierge dans une gloire.	50	10 000	X.
d° .	Nativité de N. S.	51	3 600	X. <i>Conservé.</i>
Neer (A. V.).	Paysage, effet de nuit.	101	25 900	X. (<i>Londres.</i>)
Orrizonti.	Paysage.	102	150	Devinck.
Ostade (Ad.).	Estaminet hollandais.	103	10 020	Pérignon.
d° .	L'adoration des bergers.	104	11 956	Durand - Du- clos.
Ostade (Isaac).	Halte de voyageurs.	105	4 801	Hazard.
d° .	Repos de voyageurs.	106	5 001	Billaudel.
d° .	Un canal gelé.	107	300	Jean.
d° .	Vue d'un canal glacé.	108	2 905	X. (<i>Londres.</i>)
d° .	Vue de Hollande en hiver.	109	4 140	La Neuville.
Palma (J.).	Vierge.	242	1 200	X.
d° .	Sainte Famille.	30	1 800	X. (<i>Paris.</i>)
Parmigianino.	La Vierge et l'enfant Jésus.	31	1 000	X. (<i>Londres.</i>)
d° .	Ste Marguerite.	32	1 000	Lascombe.
d° .	La Vierge et son fils.	33	90	Pérignon.
Perrin del Va- ga.	Sainte Famille.	34	890	Hazard.
Pérugin.	Nativité de Jésus.	35	2 000	X.
Pesarese.	La fuite en Égypte.	36	160	Roger.
Plaser.	Le temple de Salomon.	200	4 501	Montfort.
Poelenburg (C.).	Paysage.	110	1 050	X. (<i>Londres.</i>)
Potter (Paul).	Le Paturage.	111	13 000	X. (<i>Paris.</i>)
Poussin (Nicolas).	Sujet allégorique.	190	600	X.
d° .	Apollon et Daphné.	191	4 200	X.
d° .	La naissance de Bacchus.	192	17 000	X. (<i>Paris.</i>)
Puligo (D.).	Sainte Famille.	37	1 180	X.
Pynaker (A.).	Paysage.	112	1 510	X. (<i>Paris.</i>)
d° .	d° .	113	531	Bertrand.
d° .	d° .	114	1 610	X. (<i>Paris.</i>)

AUTEURS	SUJETS	N ^o DU CATA- LOGUE	PRIX D'ADJU- DICATION	NOMS DES ACQUÉREURS
Pynaker (A.).	Paysage.	115	796	Durand-Du- clos.
d° .	d° .	116	862	La Neuville.
d° .	d° .	117	150	Rousseau.
Raphaël Sanzio.	La Vierge et les Anges.	38	1 350	X.
d° .	Mise au tombeau.	39	Retiré.	
d° .	Un miracle.	207	Retiré.	
Rembrandt.	Portrait de deux époux.	118	4 600	X. (Paris.)
d° .	L'amiral Tromp.	119	17 000	Durand-Du- clos.
d° .	Portrait d'homme.	120	1 420	X.
d° .	Portrait de femme.	121	4 000	X. (Londres.)
d° .	L'éducation de Jésus.	122	1 600	La Neuville.
d° .	Le Bénédicité.	123	771	Douglas.
d° .	L'Usurier.	124	255	Chaplin.
d° .	Paysage.	201	450	X.
d° .	Ménage rustique.	213	982	Schmidt.
d° .	Sujet historique.	214	Retiré.	
Rosso (E.).	Baptême de J.-C.	40	85	Christophe.
Rubens (P. P.).	Jésus bénissant les enfants.	125	4 500	X. <i>Conservé.</i>
d° .	Sainte Famille.	126	6 000	Durand-Du- clos.
d° .	Portrait de Bolswert.	127	520	X.
d° .	Adoration des mages.	128	1 580	Durand-Du- clos.
d° .	d° .	129	196	Bernardini.
d° .	Paysage.	130	166	Durand-Du- clos.
Ruysdaël (J.).	Paysage.	131	3 990	X.
d° .	Vue de Schiendham.	132	5 720	Hazard.
Ruysdaël (S.).	Paysage.	133	1 600	Hazard.
Ryckaert.	Portrait de l'auteur.	134	3 102	Rothschild.
Rysbraeck.	Paysage.	215	141	Barbier.
Salvator Rosa.	Paysage.	41	2 000	<i>Conservé.</i>
d° .	d° .	208	Retiré.	
Sarto (André del).	La Vierge et st Jean-Baptiste.	18	1 000	
Sart (C. du).	Fête champêtre.	202	691	X.
Schalken.	Le papillon en danger.	135	1 000	X.
d° .	L'Ermite en méditation.	136	800	X. <i>Conservé.</i>
Schedone (B.).	La Nativité.	42	1 100	X. <i>Conservé.</i>
d° .	Sainte Famille.	43	4 000	Martin.

AUTEURS	SUJETS	N ^{OS} DU CATA- LOGUE	PRIX D'ADJU- DICATION	NOMS DES ACQUÉREURS
Schedone (B.).	Sainte Famille.	44	665	Eckferd.
d°	d°	243	600	Dendy.
Schellinx (W.)	Paysage.	137	206	X.
Sebastiano del Piombo.	Guérison miraculeuse.	45	7 010	Hazard.
Solimene.	Songe de Jacob.	209	170	X.
Solemaker.	Paysage avec animaux.	138	1 470	Douglas.
Steen (J.).	La noce de village.	139	4 901	Guénin.
d°	Les plaisirs de la Kermesse.	140	1 880	La Neuville.
Swanevelt.	Paysage.	141	1 500	
Teniers (D.).	L'enfant prodigue.	142	17 100	X. (Londres.)
d°	Les quatre saisons.	143	24 000	X. (Paris.)
d°	Les joueurs de boule.	144	4 250	X. (Paris.)
d°	Le chimiste.	145	7 100	X. (Londres.)
d°	La diseuse de bonne aven- ture.	146	2 860	X.
d°	Paysage.	147	1 600	De Montlouis.
d°	Les œuvres de miséricorde.	148	2 000	X.
d°	La partie de dés.	149	7 100	Auger.
d°	Kermesse.	150	5 430	Hazard.
d°	d°	151	1 000	Green.
d°	Paysage.	152	801	Hazard.
d°	d° (effet de lune).	153	201	Mauguin.
d°	Corps de garde.	216		X.
Terburg.	La toilette.	154	2 000	X. (Paris.)
Titien.	Le denier de César.	46	1 080	
d°	Adoration de Jésus.	244	1 400	X. (Londres.)
Tol (D. V.).	La dentelière.	155	560	Forget.
Van den Velde.	Sujet pastoral.	217	1 070	Chaplain.
Van Dyck.	Le baiser de Judas.	79	10 000	Luscombe.
d°	La mort de Jésus.	97	669	Eckferd.
Van Goyen.	Paysage.	210	150	De Buisserie.
Van Os.	Fruits.	156	1 020	
Velasquez.	Portrait équestre d'un gé- néral.	52	Retiré.	Conservé.
d°	Portrait d'homme.	53	1 800	Douglas.
Velde (A. V.).	Paysage.	157	8 550	X. (Londres.)
d°	d°	158	3 320	X.
d°	La Prairie.	159	700	X. (Paris.)
d°	Paysage (avec ruine).	160	3 122	X.
d°	d°	161	201	Remoissenet.

AUTEURS	SUJETS	N ^{OS} DU CATA- LOGUE	PRIX D'ADJU- DICATION	NOMS DES ACQUÉREURS
Velde (A. V.)	Vue du Zuyderzée.	162	20 000	X. (Paris.)
d°	Marine.	163	2 301	Durand-Du- clos.
d°	Une rade en Hollande.	164	5 005	X.
d°	Un rivage en Hollande.	165	1 500	Paillet.
Ver Boom.	Paysage.	166	2 300	X.
Veronese (P.).	La fuite en Égypte.	47	100	Douglas.
Werff.	La Sépulture du Christ.	167	3 120	X.
d°	La Sainte Famille.	168	1 110	Chaplain.
Witte (E. de).	Intérieur d'église.	169	465	March.
Wouwermans.	Les pèlerins.	170	4 501	X.
d°	Le maréchal ferrant.	171	5 270	X.
d°	Chasse au faucon.	172	3 410	Durand-Du- clos.
d°	Halte de chasseurs.	173	3 205	Pouillet.
d°	Le maréchal ferrant.	174	1 375	Durand-Duclos.
d°	Paysage.	175	3 000	d°
d°	Départ de l'hôtellerie.	176	10 020	d°
d°	Paysage.	177	7 000	X.
d°	d°	178	2 410	Durand-Du- clos.
d°	d°	179	4 900	Bon.
d°	La Maison rustique.	180	1 950	Green.
d°	Paysage.	181	3 591	X.
Weenix.	Gibier.	182	1 010	Schmidt.
Wynants.	Paysage.	177	7 000	X. (Londres.)
d°	d°	178	2 410	Durand-Du- clos.
d°	d°	179	4 900	Bon.
d°	La Maison rustique.	180	1 950	Green.
d°	Paysage.	182	3 591	Schmidt.
École italienne.	La Cène.	48	105	X.
École espagnole.	Madone.	54	400	Étienne.
d°	La Vierge adorant J.-C.	223	88	Chaplain.
Copie de Raphaël.	La Belle Jardinière.	224	157	X.
d°	Le sommeil de Jésus.	225	51	X.
d°	Le Ménétrier.	216 ^{bis}	405	Green.
d°	Jésus dormant sur les genoux de Marie.	226	Retiré.	

AUTEURS	SUJETS	N ^{OS} DU CATA- LOGUE	PRIX D'ADJU- DICATION	NOMS DES ACQUÉREURS
Copie de Raphaël.	Sainte Famille.	227	121	Durand-Du- clos.
d°	La Vierge et l'enfant Jésus.	229	140	X.
d°	d°	228	131	Le Huc.
d°	St Jean-Baptiste et st François.	230	170	X.
d°	Le Baptême du Christ.	221	131	X.
d°	La vie de Jésus.	232	Retiré.	
d°	Paysage.	233	30	Echford.
d°	Homme à mi-corps.	234	13	Forget.
d°	Paysage.	235	72	X.
Copie de Murillo.	Marchande de poissons.	236	60	Bon.
d°	Jésus sur les genoux de sa mère.	237	500	Hazard.
d°	La femme adultère.	238	55	Meunier.
Dessus de clave- cin.	Paysage.	239	230	X.
Copie de Du Jardin.	La fermière.	240	251	De Wazelles.
École espagnole.	L'Assomption.	247	41	La Neuville.
d°	La charité romaine.	249	41	Guillot.
Copie de Van Dyck.	La Vierge et st Jean.	250	32	Rousseau.
École de Dughet.	Paysage.	251	159	X.
d°	Joueurs de cartes.	252	50	Bon.
École du Titien.	Sainte Famille.	253	104	Pérignon.
École de Cl. Gellée.	Paysage.	254	385	Volpato.
École de Jules Romain.	Bataille.	255	230	Billaudel.
École de Pérugin.	Port de mer.	256	400	March.
d°	Sainte Famille.	256 ^{bis}	139	Meunier.
d°	Conversion de st Paul.	258	30	Jacquinet.
Copie de Paul Potter.	Paysage.	260	305	X.
d°	Maria Crispi.	263	131	Morel.
École de Bolo- gnese.	Paysage.	248	151	Rousseau.
d°	Intérieur de ménage.	265	830	Pérignon.
Copie de Pynac- ker.	Tableau de genre.	259	220	X.
Copie de Gérard Dow.	La femme hydropique.	261	380	X.
Copie de Hooch.	Une tabagie.	262	650	X.
d°	Le Christ en croix.	264	73	X.
d°	L'Adoration des bergers.	257	Retiré.	

VI

*Assemblée de l'Épiscopat de l'Église de France
au Château de la Muette du 15 au 19 janvier 1907.*

L.L. Éminences les Cardinaux :

Richard, Archevêque de Paris.
Lecot, Archevêque de Bordeaux.
Coullié, Archevêque de Lyon.

N.N. S.S. les Archevêques :

Ardin.	Sens.	Renou	Tours.
Fulbert Petit . . .	Besançon.	Sueur	Avignon.
Luçon	Reims.	Enard	Auch.
Fuzet	Rouen.	Germain	Toulouse.
Servonnet.	Bourges.	Delamaire	Coadjuteur de Cambrai.
Mignot	Albi.	Amette	Coadjuteur de Paris.
Bonnefoy	Aix.		
Dubourg	Rennes.		

N.N. S.S. les Évêques :

Turinaz.	Nancy.	Chapon	Nice.
De Cabrières. . . .	Montpellier.	Rouard	Nantes.
Bonnet	Viviers.	De Bonfils.	Le Mans.
Dénéchau	Tulle.	Maillet	Saint-Claude.
De Briey	Meaux.	De Pélacot	Troyes.
Rougerie	Pamiers.	Meunier.	Evreux.
Renouard	Limoges.	Rumeau.	Angers.
Berthet	Gap.	Guérard.	Coutances.
Williez	Arras.	Henry.	Grenoble.
Belmont.	Clermont.	Herscher	Langres.
Foucault	Saint-Dié.	Schaepfer.	Tarbes.
Latty	Châlons.	De Carsalade . . .	Perpignan.
Touchet.	Orléans.	Dubillard	Quimper.
Pelgé	Poitiers.	Ricard	Angoulême.
Bardel	Séze.	Bouquet.	Chartres.
Guillois.	Le Puy.	Andrieux	Marseille.
Béguinot	Nîmes.	Lacroix	Tarentaise.
Dizien	Amiens.	Dubois	Verdun.

De Beauséjour . . .	Carcassonne.	Gély	Mende.
Campistron . . .	Anneey.	Lobbedey	Moulins.
Touzet	Aire.	Gauthey	Nevers.
Desanti	Ajaccio.	Bougoin	Périgueux.
Du Vouroux . . .	Agen.	De Ligonnès . . .	Rodez.
Villard	Autun.	Morelle	Saint-Brieuc.
Lemonnier	Bayeux.	Lecœur	Saint-Flour.
Gieure	Bayonne.	Fodéré	St-Jean-de-
Douais	Beauvais.		Maurienne.
Labeuche	Belley.	Chesnelong	Valence.
Laurans	Cahors.	Gouraud	Vannes.
Castellan	Digne.	Gibier	Versailles.
Dadolle	Dijon.	Péchenard	Soissons.
Guillibert	Fréjus.	Déchelette	Auxiliaire de
Eyssautier	La Rochelle.		Lyon.
Grellier	Laval.		

Étaient seuls absents les Archevêques de Cambrai, de Chambéry et d'Auch, les Évêques de Blois, de Luçon et de Montauban.

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE.	I
CHAPITRE I. — Charles IX et Marguerite de Valois.	1
— II. — De Louis XIII à la Régence	21
— III. — La Duchesse de Berry.	51
— IV. — La jeunesse de Louis XV	83
— V. — Le règne de la Pompadour	107
— VI. — Le règne de la Du Barry	133
— VII. — Louis XVI et Marie-Antoinette.	143
— VIII. — La Révolution et l'Empire.	165
— IX. — Les trois Erard.	183
— X. — Le dernier demi-siècle	207

DOCUMENTS ANNEXES

I. — Catalogue des œuvres d'art existant à la Muette en 1746 . . .	227
II. — Édit de nomination du dernier Gouverneur de la Muette . .	231
III. — Adjudication du domaine en 1792.	233
IV. — Adjudication de la Muette en 1820	234
V. — Catalogue de la galerie Erard	234
VI. — Liste des Prélats ayant assisté à l'assemblée du clergé de France en 1907.	244

PLANCHES

1. — Le château de La Muette en 1900 (façade Nord), <i>frontispice</i> .	1
2. — Charles IX.	5
3. — La Muette au xvi ^e siècle	7
4. — Marguerite de Valois	21
5. — Louis XIII.	25
6. — Le duc de Mortemart.	29
7. — Le maréchal de Schulemberg.	45
8. — Fleuriau d'Armenonville	51
9. — La Duchesse de Berry	83
10. — Louis XV	93
11. — Le Marquis de Beringhen	107
12. — Mme de Pompadour	129
13. — La Muette au xviii ^e siècle.	133
14. — Mme du Barry	137
15. — Le Prince de Soubise.	143
16. — Louis XVI.	145
17. — Marie-Antoinette	161
18. — Ascension de la première Montgolfière à La Muette	165
19. — Le Parc de La Muette, en 1789	183
20. — Sébastien Erard	187
21. — J.-B. Erard.	191
22. — La Muette en 1825	195
23. — Pierre Erard	199
24. — Spontini	207
25. — Mme Erard.	213
26. — Entrée de l'armée par la porte de La Muette, en 1871.	219
27. — Mme de Franqueville.	221
28. — La Muette en 1900; façade sud	223
29. — La Muette en 1900. Plan du rez-de-chaussée.	225
30. — L'assemblée de l'Épiscopat de France à La Muette en 1907.	

